Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15376 – 7 F

MARDI 5 JUILLET 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Au lendemain d'un accrochage avec des soldats français dans le sud-ouest du pays

Une confusion des genres

POUR la première fois depuis le début de la mission « Turquoise », un bref accrochage a opposé, dimanche 3 juillet, le Front patriotique rwandais (FPR) à des soldats français qui évacuaient des réfugiés dans le sud-ouest du Rwanda. Durant trente secondes, après une phase de tension de part et d'autre, on a échangé des coups de feu. Il n'y a pas eu de victimes du côté français. On suppute qu'il a pu y en avoir en face. Cette escarmouche illustre, après le précédent de la Somalie où les Américains avaient dû tuer pour nourrir et soigner, la contradiction qui existe fatalement entre une action humanitaire et son accompagnement militaire.

Même à Kigali, où le commandement rwandais est probablement plus « musclé » que dans le reste du pays, *on assiste à un* décrochage et à un repli des Forces armées rwandaises. Les combattants du FPR poussent leur avantage sur le terrain – au besoin en procédant à des exactions nombreuses – et, testant *l'attitude du dispositif* « Turquoise », ils en attendent une réaction internationale qui leur soit favorable à terme.

FRANÇOIS LÉOTARD, ministre de la défense, n'a pas caché que la France avait, en quelque sorte, « mangé son pain blanc » et que les difficultés étaient devant elle. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, lui a emboîté le pas en constatant que les risques de nouveaux massacres rendaient encore plus urgente la création d'une « zone de sécurité humanitaire » dans le sud-ouest du Rwanda. Le principe même d'une telle zone est dénoncé par les chefs du FPR, qui y voient la *perspective d'un « réduit »* réservé aux « tueurs hutus » et l'amorce de la partition du pays.

Face à ce qui pourrait apparaître localement comme un manque de neutralité des Français, le FPR essaierait-il de passer en force ? C'est la question qui mérite d'être posée au-delà de cette première escarmouche.

ON est conscient du débat en France, où l'on réclame un message clair de la communauté internationale. De deux choses l'une, en effet. Ou le FPR consent à arrêter sa progression et se prononce pour une solution politique du drame rwandais, en laissant les Français mener leur action humanitaire là où elle doit continuer à l'être quelle que soit l'origine des ethnies secourues. Ou bien, face à un FPR minoritaire qui accroît sa pression pour obtenir sa reconnaissance internationale, la force mandatée par l'ONU rembarque, abandonnant des centaines de milliers de Rwandais qui seront exposés à de nouvelles exterminations.

Les Nations unies ont autorisé les Français à répliquer s'ils sont *agressés ou lorsque les populations* qu'ils protègent le sont. Pourront-elles justifier d'autres fusillades jusqu'à la fin du mois, date-limite fixée à l'intervention ? La France a déjà trop espéré – en vain – de la conscience internationale *pour ignorer que* « Turquoise » laisse ses soldats bien seuls devant une confusion des missions qui ne peut que les troubler.

Lire nos informations page 3

Les rebelles rwandais ont pénétré dans le centre de Kigali

Les forces du Front patriotique rwandais (FPR) ont pénétré, lundi 4 juillet, au cours de la matinée, dans le centre de Kigali, jusqu'alors tenu par les troupes gouvernementales. Le mouvement rebelle de la minorité tutsie paraissait prendre le contrôle de ce secteur de la capitale rwandaise, quasiment encerclé depuis plusieurs jours. Dimanche, dans le sud-ouest du pays, un bref accrochage avait, pour la première fois, opposé à des éléments du FPR un détachement de soldats français qui évacuaient des réfugiés. Dans le point de vue que nous publions ci-dessous, François Léotard, ministre de la défense, se prononce pour la création d'une force d'action rapide africaine.

Pour une force d'action africaine

par François Léotard

LA France a engagé au Rwanda une action difficile. En aucune manière elle n'était obligée d'agir. En aucune manière elle n'est assurée de réussir.

L'Europe, malgré quelques exceptions, ne nous a pas suivis. L'Amérique est distante, l'Afrique sceptique. Fallait-il, alors que nous savions tout cela, engager le meilleur de nos forces pour des enfants, des femmes, des religieux, pour des vies humaines *qui ne semblent précieuses,* après tant de massacres, qu'à nos yeux ? Malgré toutes les précautions, les réticences les plus légitimes, les prudences nécessaires, les critiques, je le crois. Mais à condition que quelques *interrogations trouvent rapidement* une réponse.

La première tourne autour de l'étrange et douloureuse impuissance de l'Afrique. Pourquoi ne pas dire que nous éprouvons comme le sentiment d'un échec devant la faible participation africaine *à la solution de la crise* rwandaise ? Je crois que ce n'est pas le fait d'un désintérêt africain, mais plutôt d'une impuissance avec nous partagée. Nous aurions tort d'ailleurs d'en accabler l'Afrique tout entière dans ses institutions ou dans sa sensibilité. Avons-nous meilleur écho dans nos efforts pour résoudre la crise de l'ancienne Yougoslavie ?

Lire la suite page 4

Le déficit de la Sécurité sociale atteindrait 56,5 milliards de francs



Le déficit de la Sécurité sociale atteindrait 56,5 milliards de francs en 1994, un montant identique à celui de 1993. Selon le *rapport de la commission des comptes, qui doit être rendu public* mardi 5 juillet, ces résultats sont imputables à la conjoncture économique, qui pèse sur les recettes, mais aussi au déficit croissant de l'assurance-maladie et des allocations familiales. La trésorerie de la Sécurité sociale pourrait enregistrer un solde négatif de plus de 50 milliards de francs fin 1994.

page 25

Le PS envisage de vendre son siège

Confronté à d'importantes difficultés financières, le Parti socialiste a du mal à faire face à ses échéances. La baisse du nombre de militants et d'élus, le peu d'empressement des entreprises à *lui accorder des dons* l'obligent à restreindre son train de vie. Henri Emmanuelli va donc proposer de mettre en vente le siège du parti, rue de Solférino, à Paris.

page 7

Réformer la cour d'assises

De récents verdicts contes*tés l'ont montré* : la cour d'assises est en procès. Faut-il ouvrir une possibilité d'appel à ses décisions ? Faut-il lui demander de justifier son verdict ? Faut-il laisser les jurés, *« représentants du peuple »*, délibérer seuls, hors la présence de magistrats, ou sous l'œil d'un avocat silencieux ? Autant de questions qu'ont débattues magistrats, avocats et *experts, réunis samedi* 1er juillet au Sénat.

page 18

Le rugby français triomphe aux antipodes

Exploit du XV de France en Nouvelle-Zélande : grâce à un essai marqué dans les deux dernières minutes de jeu, l'équipe de France s'est imposée aux All Blacks à Auckland (23-20), une semaine après avoir gagné à Christchurch (22-8). Les champions du monde 1987 n'avaient pas perdu une série de tests sur leur sol depuis 1947.

page 21

Les chantiers de Barcelone

pages V à VIII dans notre cahier « l'Economie »

La succession de Jacques Delors face au veto britannique

Un entretien sur l'Europe des Douze avec Douglas Hurd, secrétaire au Foreign Office

Douglas Hurd exclut que la Grande-Bretagne retire son veto contre la candidature de Jean-Luc Dehaene à la succession de Jacques Delors. Il estime que les Douze « peuvent trouver un meilleur candidat » que le premier ministre belge à la présidence de la Commission de Bruxelles.

LONDRES

de notre envoyé spécial

« Y a-t-il une chance que la Grande-Bretagne retire son veto contre la candidature de Jean-Luc Dehaene à la succession de Jacques Delors ?

– Non, je ne pense pas que quiconque attende cela désormais. Nous devons maintenant aller de l'avant et non pas revenir en arrière. Nous devons trouver un président de la Commission totalement acceptable par les Douze.

– Pourquoi ce veto ?

– Nous n'avons rien contre la personne de Jean-Luc Dehaene. Nous avions apprécié la manière *dont il avait mené la présidence* belge l'an dernier. Il y a deux raisons à notre opposition. D'abord, nous pensons qu'il doit être possible de trouver un meilleur candidat pour la présidence de la Commission. Ensuite, sa candidature est née d'une manière regrettable. Il y avait initialement deux candidats bien connus, Ruud Lubbers et Leon Brittan. Puis on a commencé à entendre parler d'un troisième candidat. Mais il n'était pas encore vraiment candidat, il ne s'agissait que de rumeurs, de paroles. Et finalement, il y eut un troisième candidat.

» Mais cette candidature ne fut pas le produit des consultations entre les Douze qui sont absolument nécessaires si l'on veut que le mandat de cinq ans du président de la Commission soit un succès. Cela a été très fortement ressenti par trois des pays de la Communauté – l'Espagne, l'Italie et la Grande-Bretagne –, outre, bien sûr, les Pays-Bas. Notre premier *ministre* décida de ne pas s'incliner en arguant que le futur président devait être quelqu'un jouissant du soutien entier des Douze, ce qui n'était pas le cas. J'espère que cela va maintenant arriver. L'intéressant est que cette procédure de succession se déroule dorénavant dans un bon esprit, comme en a témoigné la visite à Londres ces jours-ci de MM. Kinkel et Martino, mes homologues allemand et italien.

– Pourquoi la Grande-Bretagne tient-elle M. Dehaene pour un « fédéraliste » alors qu'il a surtout la réputation d'être un pragmatique ?

– *Je ne veux pas critiquer* M. Dehaene ni commenter ses vues. Nous avons pensé – et nous continuons de penser – que les Douze peuvent trouver quelqu'un de plus apte.

– Ne risquez vous pas – ce serait paradoxal – d'être contraint d'accepter un candidat tout aussi « fédéraliste » que M. Dehaene ?

– Nous aimerions qu'on trouve une solution avant le 15 juillet [date du Conseil européen convoqué à Bruxelles par le chancelier Kohl]. Mais, à l'évidence, certains candidats ne sont pas acceptables à nos yeux. Comme j'imagine, d'autres ne sont pas acceptables par la France. Les Allemands cherchent donc un candidat acceptable par tout le monde.

– Vous croyez qu'on sortira de l'impasse avant le 15 juillet ?

– Oui, je pense. Si on continue de s'atteler au problème de manière raisonnable comme les Allemands ont commencé de le faire. Nous n'avons pas, avec eux, évoqué de noms. Nous avons seulement discuté des principes généraux. L'approche de la *présidence allemande* est encourageante.

– Quel est, selon vous, le « profil » idéal du président de la Commission ?

– Nous ne voulons pas d'un philosophe. Le temps est révolu *où la Commission pouvait* se considérer comme une sorte de directeur de conscience de la pensée européenne. La Commission a des pouvoirs très substantiels. Elle doit les exercer convenablement, qu'il s'agisse de ses *responsabilités en matière* commerciale, de ses politiques dans le domaine agricole ou dans celui de l'aide – toutes deux très coûteuses. L'Europe est maintenant la principale bénéficiaire des programmes d'aide français et britannique. Nous acceptons cela, mais nous voulons être sûrs que la qualité de ces programmes est aussi bonne que celle de nos aides bilatérales.

» Quand on critique la Commission, elle ne répond pas qu'elle fera mieux, mais qu'elle fera plus de choses. Il faut maintenant qu'elle se concentre sur ce qu'elle fait et qu'elle le fasse mieux au lieu de nous expliquer tout le temps ses ambitions pour l'avenir.

Propos recueillis par
JEAN-PIERRE LANGELLIER

Lire la suite page 5


M 0147 - 0705 - 7,00 F

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Liban, 1,20 USS ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

Un entretien avec Willard Van Orman Quine

« La bonne philosophie est celle qui explore les traits fondamentaux du réel »

Né en 1908 à Akron (Ohio), le philosophe Willard Van Orman Quine a effectué toute sa carrière à l'université Harvard à Cambridge (Massachusetts). Plus attiré par la philosophie logique de tradition européenne que par le pragmatisme américain, il a dès le début des années 30 inscrit ses propres recherches dans le droit fil de celles de Frege, Russell et Carnap. Très vite, pourtant, il se distingue de ces derniers par un intérêt plus poussé pour l'ontologie, ainsi que par sa manière très personnelle d'appliquer la logique à l'analyse de la réalité.

Unanimement considéré comme un classique du XXe siècle dans les pays anglo-saxons, il n'a cependant été reconnu que tardivement chez nous. De la vingtaine d'ouvrages qu'il a écrits, seuls quelques-uns ont été traduits : Philosophie de la logique *(1975) et* Relativité de l'ontologie *(1977) chez Aubier,* le Mot et la Chose *(Flammarion, 1978),* Méthodes de logique *(Armand Colin, 1984) et, plus récemment,* Quiddités (1992) *et* la Poursuite de la vérité (1993) *au Seuil.*

Malgré sa réputation (justifiée) d'auteur difficile, W. V. Quine n'a rien d'un théoricien enfermé dans sa tour d'ivoire. Avant et après la seconde guerre mondiale (durant laquelle il a abandonné toute recherche pour s'engager dans la marine américaine), il a énormément voyagé, manifestant une inlassable curiosité pour la diversité des cultures humaines ainsi qu'un vif don pour les langues. De la physique théorique à l'art moderne, de l'archéologie à l'histoire contemporaine, il n'est aucun domaine de la culture pour lequel cet esprit encyclopédique – et toujours en alerte – ne se soit à un moment ou à un autre intéressé. Avec, parfois, une passion inattendue de la part du logicien imperturbable qu'il passe pour être.

« De quand datent vos débuts philosophiques ?

– Philosophie et mathématiques sont les deux matières que j'ai choisies en entrant à l'université en 1926 – la seconde ayant alors, dans mon cursus, le statut de matière dominante. Dès 1928, j'ai lu les *Principia mathematica* de Russell (1), dont je devais faire personnellement la connaissance trois ans plus tard. En 1930, une revue m'a commandé mon premier article : une recension d'un livre du mathématicien français Jean Nicod. Puis, en 1932, au terme de ma dernière année d'études, j'ai obtenu une bourse qui m'a permis d'aller passer quelques mois en Europe. Durant ce séjour, j'ai rendu visite à Moritz Schlick (2), qui m'a invité à faire un exposé devant le cercle de Vienne en janvier 1933. J'ai également passé quelque temps à Prague avec Rudolf Carnap, ainsi qu'à Varsovie, où travaillait une brillante équipe de logiciens dominée par Lukasiewicz et Tarski.

– Quelle était, à cette époque, votre conception de la philosophie ?

– Ce qui m'intéressait – et m'intéresse toujours – était d'arriver à une conception claire de la réalité. Pour qu'un concept théorique soit clair, il faut qu'il puisse être traduit en termes extensionnels. Disons, sans entrer dans les détails techniques, que l'extensionnalité est la propriété de jugements dans lesquels des prédicats de même extension peuvent être échangés sans que change la valeur de vérité du contexte. La logique mathématique constitue le meilleur exemple de discours extensionnel. Je pensais donc, comme Carnap, que la philosophie devait être la logique de la science. Autrement dit, la syntaxe du langage scientifique.

– Etiez-vous totalement d'accord avec l'empirisme logique défendu par les membres du cercle de Vienne ?

– A ce moment-là, oui. Par la suite, une divergence apparut entre Carnap et moi lorsque celui-ci cessa de n'admettre que la syntaxe pour se lancer dans la sémantique de la science, en d'autres termes lorsqu'il décida de réintroduire des notions non extensionnelles comme celle de signification. Cela est arrivé vers 1939. Dès lors, Carnap s'est de plus en plus intéressé à la logique modale (c'est-à-dire aux jugements du type « il est possible... » ou « il est nécessaire que... ») ainsi qu'au problème du fondement de l'induction. En 1950, j'ai donné dans *Deux dogmes de l'empirisme* un exposé détaillé de mes divergences avec Carnap. Entre-temps, le nazisme avait contraint ce dernier à s'installer aux Etats-Unis. Il y est mort en 1970.

– Pensez-vous que, comme le disait Carnap, la métaphysique tout entière soit dépourvue de sens ?

– Avant même de me rendre pour la première fois à Vienne, j'étais, sous l'influence des travaux de Russell, à la recherche d'idées claires du type de celles qu'offrent les mathématiques. Il me semblait que la plupart des notions en usage dans la métaphysique classique, dans l'idéalisme allemand par exemple, étaient des notions vagues et imprécises, donc inutilisables. Je continue à le penser aujourd'hui. Vous voyez, il y a au moins un point sur lequel je n'ai guère évolué durant ces soixante ans ! Mais, naturellement, j'admets que d'autres puissent se faire, de la philosophie, une idée différente de la mienne.

> « Le courant déconstructeur est un courant régressif »

– Admettez-vous réellement qu'il puisse exister plusieurs conceptions de la philosophie complètement différentes entre elles ? En d'autres termes, la définition de la philosophie serait-elle, comme l'affirme Richard Rorty, une « affaire privée » ?

– Non, je n'irai pas jusque-là. Il peut y avoir plusieurs définitions de la philosophie, mais pas complètement différentes. Toutes celles que je suis prêt à accepter possèdent au moins un air de famille. Elles ont en commun d'assigner pour but à la philosophie l'étude de nos concepts de base. Reste que, parmi de telles études, certaines sont bonnes, d'autres mauvaises. La bonne philosophie est, pour moi, celle qui explore les traits fondamentaux du réel. Il me semble, en revanche, que le courant « déconstructeur » dont Jacques Derrida est le chef de file est un courant régressif, dans la mesure où il s'éloigne délibérément de toute compréhension scientifique du monde.

– Mais l'existence de courants subversifs ou déconstructeurs n'est-elle pas, elle aussi, nécessaire ? Toute notre culture ne peut pas se réduire au discours de la science.

– Il est possible que de tels courants soient nécessaires. Il reste préférable, cependant, qu'ils ne gagnent pas trop en importance.

– Après avoir observé de près l'évolution de la philosophie occidentale pendant plus de soixante ans, diriez-vous que celle-ci a été marquée par des progrès visibles ?

– Dans le champ qui m'intéresse, celui de la philosophie scientifique, il y a eu des progrès incontestables. Ceux-ci sont dus à l'application de la logique mathématique à l'analyse de quelques grands problèmes philosophiques. A cet égard, trois pas importants me semblent devoir être soulignés.

» Le premier est la constitution par Frege d'une langue formelle apte à traduire symboliquement certaines opérations mentales (1879). Le second réside dans l'exploitation, par Russell, d'un procédé de définition contextuelle qui a permis, entre autres, d'éliminer les pseudo-descriptions telles que « cercle carré » ou « montagne d'or » (1905). Le troisième est lié à la démonstration par Gödel des fameux « théorèmes d'incomplétude », qui établissent que même un système formel aussi simple que l'arithmétique court toujours le risque de donner naissance à une proposition indécidable, dont on ne pourra démontrer ni la vérité, ni la fausseté (1931).

» A cause de Gödel, l'idée qu'on se faisait de la mathématique a complètement changé. Celle-ci est descendue de son piédestal pour se rapprocher de la physique et des sciences naturelles. Il s'agit là d'une mutation extrêmement importante.

– Ces trois progrès concernent le champ de la philosophie logique, privilégiée dans les pays anglo-saxons. Que pensez-vous, en revanche, de ce qui s'est passé dans la philosophie que les Anglais appellent « continentale », bref à l'est de la Manche – pardon, du Channel ?

– Je vais vous faire un aveu : mon problème, avec la philosophie continentale, vient de la difficulté que j'éprouve à comprendre ce qu'elle veut dire. Prenons, par exemple, Husserl, qui était cependant un logicien et, par certains côtés, un empiriste. Quelles règles (au sens où l'on parle des règles d'un jeu) le guident dans ses recherches introspectives ? Je n'ai jamais pu le découvrir. C'est encore pire, évidemment, avec Hegel et ses nombreux disciples.

> « Je vois l'éthique comme une branche capitale de la philosophie »

– Incluez-vous parmi ces derniers des gens comme Sartre ou Adorno ?

– Oui, je le regrette, mais ce sont là des penseurs tout à fait étrangers à ma façon de voir. De Sartre, j'ai bien aimé une pièce, *le Diable et le Bon Dieu*. Mais le peu que j'ai lu de ses écrits philosophiques me rappelle Hegel. De Hegel, je dirai qu'il est, pour moi, désespérément obscur et inintelligible, et de l'existentialisme, lorsque j'arrive à le comprendre, qu'il me paraît d'une banalité absolue. Je veux bien, encore une fois, que ce soit de la philosophie. Mais ce n'est certainement pas de la meilleure.

– Quels conseils donneriez-vous à un jeune étudiant qui viendrait vous demander ce qui, aujourd'hui, vaut la peine d'être lu ?

– Un bon étudiant en philosophie devrait aujourd'hui réfléchir non seulement sur les mathématiques mais aussi sur la physique, en particulier sur la mécanique quantique. Cette dernière joue actuellement un rôle à tous points de vue crucial. Elle nous conduira, dans les prochaines années, à revoir complètement certains problèmes philosophiques de première importance. En second lieu, les développements récents de la psychoneurologie, les travaux des neurologues sur le concept de conscience ainsi que les dernières découvertes sur le mécanisme physiologique de la vision me semblent être d'un intérêt philosophique considérable. Enfin, la linguistique, et particulièrement la psycholinguistique, sont également riches d'avenir. Il serait regrettable pour un jeune philosophe, qu'il soit américain ou européen, de rester à l'écart de recherches aussi passionnantes.

» Heureusement, divers signes me donnent à penser que nous sommes en train de revenir vers la situation qui prévalait, *grosso modo*, avant l'explosion de l'idéalisme allemand en 1800 : une situation dans laquelle les frontières entre science et philosophie étaient relativement peu étanches, et qui a produit ces figures extraordinaires de savants-philosophes que furent Galilée et Newton.

– Quelle place assignez-vous, dans le champ du savoir, à des disciplines comme l'esthétique, l'éthique, la politique ?

– Je vois l'éthique comme une branche capitale de la philosophie, différente de celle que j'ai étudiée mais non moins importante. Certes, les jugements éthiques ne sont pas des jugements cognitifs comme ceux des sciences naturelles. On ne peut pas les confronter à une expérience sensorielle. Mais on peut tenter de les clarifier d'une autre manière, toujours à l'aide de la logique. De même, tout ce qui se rapporte à l'anthropologie en général me paraît essentiel.

» Quant à la politique, je la verrais plutôt comme une science naturelle au sens large du terme, se rattachant à l'éthique par ses présupposés, à la sociologie par ses applications. C'est à la sociologie, également, de suggérer les interventions à pratiquer sur la société (3).

» En revanche, j'avoue que l'esthétique me plonge dans une réelle perplexité. Qu'est-ce qu'une œuvre d'art ? En quoi consiste la beauté ? Qu'est-ce qui peut rendre une peinture attrayante, une composition musicale agréable à l'oreille ? Il faudrait probablement chercher la réponse à ces questions du côté de la psychologie.

» En fait, la frontière entre la philosophie et le reste des sciences demeure pour moi assez fluctuante, même aujourd'hui. La plupart des grands problèmes philosophiques ne sont-ils pas étroitement imbriqués dans des problèmes proprement scientifiques ?

> « Le surpeuplement de la Terre a des conséquences dramatiques »

– Les médias américains parlent beaucoup, depuis quelque temps, de la « crise spirituelle » que traverseraient les Etats-Unis. L'expression vous paraît-elle justifiée ?

– Oh, certainement. Il y a dans ce pays une véritable crise spirituelle, une crise alarmante. Le point de départ en a été la révolte étudiante de 1968-1969. Avant 1968, nos lois, notre morale étaient trop répressives. Un homme et une femme ne pouvaient pas partager une chambre d'hôtel s'ils n'étaient pas mariés. Depuis 1968, on est passé à l'extrême inverse. Tout est devenu permis. Cela a eu pour conséquence, entre autres, de faire baisser le niveau des universités. Il y a maintenant inflation de diplômés sur le marché de l'emploi, mais la plupart d'entre eux sont au chômage.

» Particulièrement inquiétant, aussi, est l'accroissement de la criminalité. Il y a un demi-siècle à peine, je me promenais la nuit dans les rues de New York sans aucune appréhension. Cela n'est plus possible aujourd'hui. A la base de toutes ces évolutions, il y a un problème que nous n'avons pas su gérer : celui du surpeuplement de la Terre. Le surpeuplement a des conséquences dramatiques dans tous les domaines. C'est lui, également, qui est l'un des principaux facteurs de recrudescence, ici, du nationalisme politique, et là, du fondamentalisme religieux.

– Vous êtes donc pessimiste quant à l'avenir de la planète ?

– Spengler, il y a soixante-dix ans, dénonçait déjà la décadence de l'Occident, qu'il comparait à celle de l'Empire romain à la fin de l'Antiquité. Je crois qu'il n'avait pas tort. Au fond, ce serait le moment de relire Spengler.

– Les étudiants américains, lorsqu'ils sont de gauche, réagissent actuellement à la crise en prônant ce qu'ils appellent la** political correctness **(4). Cette attitude, qui consiste à favoriser délibérément les « minorités » (les Noirs, les femmes...) trop longtemps opprimées par notre civilisation, vous paraît-elle appropriée ?

– Je suis contre. La *political correctness* n'aboutit qu'à diviser les gens, alors qu'il faudrait au contraire essayer de les intégrer comme l'Amérique intégrait, au début de notre siècle, les masses d'immigrants qui débarquaient sur son sol. L'un de ces facteurs d'intégration, et non des moindres, était l'obligation pour tous d'apprendre la même langue, en l'occurrence l'anglais. Même cette obligation est moins forte aujourd'hui : le résultat est la marginalisation de certaines minorités ethniques.

» Un autre exemple : lorsque je voyageais au Brésil, dans les années 40, je trouvais les Noirs assez bien intégrés à la société. Bien sûr, il y avait des formes d'hostilité ou de préjugé entre eux et les Blancs ; mais pas tellement. J'espérais alors que les Etats-Unis évolueraient dans le même sens. Malheureusement, cela n'a pas été le cas. Sans doute y a-t-il, aujourd'hui, davantage de Noirs dans certaines universités. Mais ils y vivent entre eux, ils y restent enfermés dans des sortes de ghettos. Cela est très mauvais, y compris pour eux-mêmes.

– Que pourrait faire l'Etat pour lutter contre ce morcellement de la société civile ?

– L'Etat a déjà beaucoup fait. Il a même fait, en un sens, trop de lois, et des lois parfois inutiles. Non, c'est aux gens de trouver en eux-mêmes la manière de résoudre de tels problèmes.

– Peut-on demander aux philosophes de réfléchir à cette question ?

– A titre privé, sans doute. Mais je ne crois pas qu'un philosophe ait, en ce domaine, de lumières particulières. Pour analyser sérieusement les maux de notre société, il y a des gens plus compétents.

– Que faites-vous, aujourd'hui, quand vous ne faites pas de la philosophie ?

– Longtemps, les voyages ont été la passion de ma vie, une passion quelque peu obsessionnelle. Maintenant, je voyage moins. J'aime lire des livres d'histoire. Et je m'intéresse toujours autant – depuis des années – à l'étude des langues.

– Y a-t-il un pays où vous avez rêvé d'aller mais où vous n'avez jamais pu vous rendre ?

– Le Tibet ! »

Propos recueillis et traduits de l'anglais par **CHRISTIAN DELACAMPAGNE**

(1) Fondement de la logique moderne, l'ouvrage de Russell et Whitehead intitulé *Principia mathematica* date de 1910-1913.

(2) Philosophe autrichien, fondateur du cercle de Vienne, assassiné en 1936.

(3) Quine emploie en anglais l'expression *social engineering*.

(4) En français, « correction politique ».

Après une soudaine offensive du FPR

Les forces gouvernementales en déroute dans la capitale rwandaise

Les forces du Front patriotique rwandais (FPR, rébellion de la minorité tutsie) ont pénétré, lundi 4 juillet, dans le centre de Kigali, jusqu'alors tenu par les forces gouvernementales. La soudaine avance des forces rebelles, après de violents combats et tirs d'artillerie durant la nuit et les deux jours précédents, a provoqué un nouvel exode de populations.

■ ACCROCHAGE. Près de Butaré, un bref accrochage a opposé, dimanche, des soldats français et des combattants de l'opposition, dans le sud-ouest du pays. Les hommes de l'opération « Turquoise » escortaient près de 1 000 civils hors de la zone des combats. Selon les responsables militaires français, une patrouille de parachutistes a répliqué à des tirs de combattants du FPR. Il s'agissait du premier incident de ce genre depuis le début de la mission des troupes françaises

KIGALI

de notre envoyé spécial

La prise de Kigali par les rebelles du Front patriotique rwandais (FPR) paraissait en train de s'achever, lundi 4 juillet, en fin de matinée. Des dizaines d'hommes en armes montaient vers le plateau et une partie du centre-ville qui était encore, dimanche soir, sous contrôle des Forces armées rwandaises (FAR), les troupes gouvernementales, après des échanges nourris de mortier et de mitrailleuses lourdes, entendus les trois nuits précédentes, ainsi que de nombreux mouvements de camions et de véhicules divers.

Les rebelles sont arrivés au niveau de l'église de la Sainte-Famille et vraisemblablement plus haut, peut-être jusqu'aux abords de l'hôtel des Mille-Collines et du marché, où seize personnes avaient été tuées samedi, qui se trouve juste derrière le ministère de la défense. L'hôtel des diplomates (où logeaient des responsables des FAR et le camp militaire qui le jouxte étaient lundi matin directement menacés ou peut-être déjà pris.

En tout cas, le camp de la garde présidentielle était tombé ainsi que celui de la gendarmerie. Les forces gouvernementales en déroute semblaient se diriger vers le sud pour tenter d'obliquer ensuite vers l'ouest afin de gagner la partie du pays qui échappe encore au contrôle du FPR.

Samedi, les FAR avaient acheminé plus de trois cents orphelins chez Marc Vaiter, portant à près de six cents le nombre des enfants confiés à ce Français.

Son orphelinat n'est séparé du ministère de la défense que par une route étroite, et certains pensaient que cet acte humanitaire masquait en fait le désir des militaires gouvernementaux d'en faire une sorte de « bouclier humain ». L'hôpital du Comité international de la Croix-Rouge se trouvait lundi matin dans une zone conquise par le FPR.

Exode des civils

En fin de semaine dernière, le général Augustin Dizimungu, le chef d'état-major des FAR, qui devait nous recevoir, avait annulé le rendez-vous. Un officier des renseignements des FAR nous avait expliqué qu'il préparait une contre-offensive. Il devait, en fait, préparer le repli de ses troupes sur des positions plus sûres.

Au fur et à mesure de l'avancée des rebelles à flanc de la colline qui mène au plateau, des dizaines de civils évacuaient la ville en colonne ordonnée emportant tout ce qu'ils pouvaient.

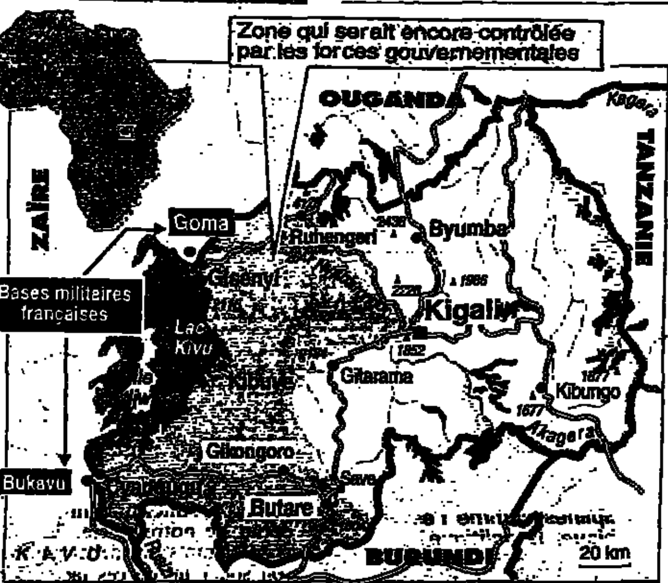
F. F.

La France propose à l'ONU de créer une zone de sécurité « humanitaire »

La France a officiellement informé l'ONU, samedi 2 juillet, qu'elle proposait de mettre en place une vaste *« zone humanitaire sûre »* dans le sud-ouest du Rwanda pour protéger les populations civiles, si un cessez-le-feu n'est pas instauré *« immédiatement »*.

Dans une lettre adressée au secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, l'ambassadeur de France à l'ONU, M. Jean-Bernard Mérimée souligne *« l'urgence de la situation »* et précise qu'*« à défaut de pouvoir organiser* [cette zone] *avec le soutien de la communauté internationale, la France n'aurait d'autre choix que celui de se retirer très rapidement du territoire rwandais »*.

La France estime que sur la base des résolutions antérieures du Conseil de sécurité, elle est autorisée à mettre en place cette zone mais elle souhaiterait néanmoins que par l'intermédiaire de M. Boutros-Ghali *« l'ONU exprime son appui »*, ajoute M. Mérimée. Le Front patriotique rwandais (FPR) a aussitôt fait savoir qu'il était hostile à cette initiative. – *(AFP.)*



Une mission sur le fil du rasoir

Les soldats français venus opérer une évacuation de civils à Butaré ont échangé des coups de feu avec des combattants du FPR

BUTARÉ

de notre envoyée spéciale

Est-ce bien raisonnable? A l'entrée ouest de Butaré, une voiture des forces armées rwandaises garde le carrefour de la station d'essence. L'endroit est désert. Il y a belle lurette que les stations-service sont fermées dans l'ouest du Rwanda, mais il y a toujours dans les parages quelques personnages au bidon jaune qui se chargent d'écouler au marché noir l'essence venue du Burundi. Là, personne, sinon cette voiture et quelques militaires, l'arme mollement dirigée vers le pont. On ne croirait jamais que le FPR est en train de s'emparer de Butaré, paradoxalement à la faveur d'une opération d'évacuation de civils menée *in extremis*, dimanche midi, par les Français.

Ils sont là, d'ailleurs, les Français. Une voiture de la 11e division parachutiste est positionnée de l'autre côté de la station-service. Et, en face, le colonel Didier Thibaut, moins détendu que le jour où il commandait le premier détachement entré en territoire rwandais. Quelques tirs éclatent de l'autre côté de l'avenue. Des tirs plus soutenus résonnent dans la radio de bord du véhicule.

« Dépêchez-vous ! », dit le colonel Thibaut aux troupes qui restent encore en ville. Il est près de 13 h 30. Les soldats français sont en train de terminer l'évacuation de quelque sept cents orphelins et cinquante civils, autour de l'évêché de Butaré. Les réfugiés ont été entassés dans six bus de l'administration rwandaise, réquisitionnés à la préfecture de Gikongoro, la ville voisine, et conduits en direction du Burundi. Une cinquantaine de Hutus seront refoulés à la frontière burundaise et devront être ramenés à Gikongoro par les *« gentils chauffeurs »* que sont devenus les militaires de l'opération « Turquoise ». Un autre convoi de deux cent soixante-deux personnes est parti vers l'arrière du pays hutu : des prêtres, les Petites Sœurs de Jésus, les Filles de Marie, les scouts rwandais et l'évêque de Butaré.

« Un petit réconfort »

Il y a plusieurs semaines que le FPR se trouve aux portes de Butaré. Il semble que certains habitants, ceux du moins qui pouvaient s'enfuir, ont attendu le dernier moment. Et il semble aussi que ce moment ait été précipité par l'arrivée subite de Français à Butaré, vendredi. Ceux-ci ont été surpris, indique-t-on de source militaire, de se retrouver face à des éléments rebelles qu'ils croyaient beaucoup plus éloignés. L'armée française voulait évacuer les religieuses de Savé, à une dizaine de kilomètres au nord-est de la ville. Elle a dû renoncer. *« J'ai eu un petit réconfort*, confiait dimanche soir le colonel Jacques Rozier. *On a pu sauver les bénédictines de Sovou. »*

Depuis le début de l'opération « Turquoise », plus de mille cent cinquante personnes au total ont pu être mises en sécurité dans le sud du pays, selon le colonel. Sans compter les quelque neuf mille Tutsis protégés dans les camps de Nyarushishi ou de Bissessero, près du Zaïre, et les cas individuels que chaque exploration ne fait que révéler, comme cette famille tutsie mise à l'abri chez les carmélites de Cyangugu. Les demandes ne cessent d'affluer. Il n'est pas un civil qui n'aimerait être évacué, protégé. Et sur les barrages, en direction de Butaré, certains miliciens, comme touchés en ce dimanche par la grâce, espèrent que la France va *« sauver Butaré »*.

L'évacuation de dimanche est délicate, organisée à l'improviste après un appel, samedi soir, d'un membre de Frères des hommes reçu à Gikongoro. Le colonel Rozier demande l'avis du général Lafourcade, qui sollicite celui de Paris. A Kigali, le général Dallaire, le « patron » des « casques bleus », obtient un cessez-le-feu des deux parties pour une plage horaire s'étendant entre 12 et 18 heures dimanche. Dès 13 h 15, cependant, on entend des tirs à l'entrée nord-ouest de Butaré. *« Le premier élément chargé de la sécurité vers le nord s'est retrouvé tout de suite en première ligne quand les Forces armées rwandaises ont décroché*, expliquait dimanche soir le colonel Rozier. *Le FPR a tiré des obus de mortier et à la mitrailleuse de 14,5 mm. Le tir n'était pas précis, on n'a pas riposté, j'ai demandé qu'on diffère le feu au maximum. »*

Mais un deuxième incident s'est produit vers 13 h 20. Alors que le colonel Thibaut, enfin rejoint par les derniers éléments des forces spéciales françaises, quittait Butaré par la route de l'ouest, où les retardataires chargés de matelas fuyaient le long de la crête plutôt que par la route, il y a eu ce que le colonel Rozier appelle *« une scène un peu étrange »* : le premier face-à-face direct des Français avec les combattants du FPR qui, semble-t-il, se sont amusés à montrer leur magnanimité. *« Ils étaient une cinquantaine et nous attendaient le long de la route. Ils ont fait mine de se servir de leurs armes. Leur chef les en a dissuadés et ils ont presque fait des signes amicaux. Puis ça s'est mis à tirer. Il y a eu un impact à 20 centimètres du chef de bord du véhicule et le groupe pris sous le feu a riposté. »* Le colonel n'a pas pu véritablement préciser si l'incident a fait des victimes parmi les Rwandais, mais il a tout lieu de le croire.

A quelques kilomètres devant le dernier convoi français, les barrages sont soudain désertés. Sans panique, les réfugiés transportent leurs matelas. Certains en sont à leur troisième exode, et ils sont de moins en moins chargés. Quelques prisonniers ont abandonné leurs tenues roses sur le bord du fossé. La masse des réfugiés – hutus – part moins vers l'ouest, selon des témoins, que vers le Burundi, un pays déjà sous la menace d'être déstabilisé et où l'armée est tutsie.

A vingt kilomètres, la ville de Gikongoro est un campement de fortune jusque dans la cour de la préfecture, où les machines à écrire et les classeurs ont accompagné les fonctionnaires, partis sur le signal du préfet de Butaré. Le préfet de Gikongoro, déjà chargé de deux cent cinquante mille réfugiés qu'aucune organisation humanitaire ne vient aider, est d'un calme parfait. Son Petit Robert du « français primordial » sur une table, Laurent Bucyibaruta s'interroge sur *l'« utilité »* de la mission des Français. *« Si le FPR continue d'avancer, les Français vont fuir avec nous. Si la mission ne change pas, c'est inutile qu'elle soit venue. »*



Dans la soirée, le colonel Rozier attend des ordres. Faut-il protéger les réfugiés hutus que l'avancée du FPR fait systématiquement fuir? Dans la forêt, à l'ouest de Gikongoro, dernier rempart du pays hutu au sud, les légionnaires français creusaient des trous, dimanche, et s'enterraient, prêts à défendre la route et à créer une zone de protection dont le FPR ne veut pas entendre parler. Sur le fil du rasoir de la neutralité, l'armée française se retrouve à devoir gérer les contradictions d'une mission humanitaire en pays rwandais.

CORINE LESNES

La « saison en enfer » du délégué de la Croix-Rouge

KIGALI

de notre envoyé spécial

Petit de taille, mince aux confins de la maigreur, Philippe Gaillard n'a rien d'un Rambo. Depuis un an, presque jour pour jour, il dirige la délégation du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à Kigali et doit quitter définitivement le Rwanda, mercredi 5 juillet, bien décidé à ne jamais revenir...

Le cheveu est noir et dru. Une barbe courte mange le visage. Les lunettes à fines montures métalliques masquent un peu la vivacité du regard. Ses collaborateurs l'apprécient. Mais son affabilité dissimule une réelle fermeté. Philippe Gaillard est un chef. Il mène la délégation sans état d'âme. La chose n'est pas facile. En trois mois de guerre civile, le Rwanda a touché le fond de l'horreur. Alors que les derniers étrangers ont quitté le pays le 12 avril, le CICR – fidèle à ses engagements – est resté sur place. Il y a bien eu des moments d'hésitation, quand les miliciens hutus sortaient de force les blessés des ambulances, pour les achever sur le bord des routes ; quand, une même journée, huit obus sont tombés sur l'hôpital, quand un autre obus a pulvérisé la salle d'urgence, tuant sept blessés en attente de soins ; ou quand, à Butare, dans le sud du pays, vingt et un orphelins et trente employés locaux ont été sauvagement massacrés. Mais de découragement, point.

Le soir de l'assassinat du président Juvénal Habyarimana, le 6 avril, il se trouvait au Parlement où résidait le contingent du Front patriotique rwandais (FPR), conformément aux accord de paix d'Arusha. *« Les tirs ont aussitôt retenti en ville*, se souvient M. Gaillard. *Impossible de sortir. J'ai passé la nuit là-bas, en compagnie de Jacques Bihozagara, le représentant du FPR en Europe. C'était le début de l'enfer. »* Son séjour au Rwanda avait bien commencé pourtant. *« En juillet 1993, j'avais trente-cinq expatriés, cent trente employés locaux, et quelque mille personnes à soutenir. On s'occupait de la relance agricole dans le Nord, où l'on avait fait revenir six cent mille déplacés qui avaient fui l'invasion du FPR le 8 février 1993 »*, raconte-t-il, bien calé sur le canapé du coin salon de son bureau.

Au beau milieu de sa table de travail est posé un livre, *le Rwanda aujourd'hui*, un ouvrage anachronique vantant les charmes du « Pays aux mille collines »... Derrière, au-dessus d'une grande carte du Rwanda, un trou net dans le mur laisse passer le jour. La balle de mitrailleuse lourde, entrée là par hasard, trône sur la table du salon, présentée avec goût – et humour – sur un montage de papiers de différentes couleurs. Entre deux fauteuils, un tabouret met en valeur un obus de mortier à demi éclaté sous lequel la main d'un médecin ami a tracé quelques mots sur une carte du CICR : *« Art moderne à Kigali »*...

Balle de mitrailleuse et obus de mortier

La délégation du CICR est installée au centre-ville, une zone contrôlée par les Forces armées rwandaises (FAR). Devant l'intensité des combats et le nombre croissant des blessés, il a rapidement fallu monter un hôpital. Sur une carte d'état-major, Philippe Gaillard a constaté qu'un collège de jeunes filles jouxtait sa résidence. Les bonnes sœurs n'ont fait aucune difficulté pour le mettre à sa disposition. Mais ça n'était pas suffisant. Huit maisons avoisinantes, abandonnées par leurs occupants, ont été annexées. Les drapeaux blancs à croix rouge du CICR flottent maintenant sur tout un flanc de colline.

Les effectifs ont été considérablement renforcés. Le 2 juillet à onze heures du matin, l'hôpital comptait deux cent quatre-vingts blessés. *« Nous accueillons en moyenne une centaine de blessés chaque jour depuis le début de cette guerre. Trente-cinq à cinquante d'entre eux sont admis. Ils doivent être opérés ou recevoir des soins intensifs*, explique Philippe Gaillard. *Sans compter ceux qui sont guéris et ne peuvent être évacués. Et notre orphelinat, d'une soixantaine d'enfants. »* Les collaborateurs rwandais sont à moitié hutus, à moitié tutsis. *« Ils font un travail remarquable*, estime-t-il, *mais j'ai déjà prévenu que je partirai sans leur dire au revoir. Je suis comme ça. »*

Rien ne disposait ce Valaisan de trente-huit ans à entrer un jour au CICR. Il y est depuis douze ans. Derrière lui, treize mois d'Irak, et dix ans d'Amérique Latine. Sans Philippe Gaillard, le CICR n'aurait pas pu s'imposer comme il l'a fait. *« Il a un sens et une finesse politiques incroyables. C'est un être intuitif et perspicace, doué pour les négociations »*, estime Jean-Pascal Chapatte, le coordinateur administratif. Des qualités mises à l'épreuve au cours des derniers mois. Quand il a fallu abandonner l'hôpital de Kigali, où travaillaient auparavant ses équipes, pour en créer un de toutes pièces ; tenir tête au FPR qui le pressait de se déplacer à l'hôpital King Fayçal, dans une zone qu'il contrôle ; franchir plusieurs fois par jour les barrages des uns et des autres, pour transférer des blessés ou évacuer des réfugiés, il était chaque fois l'homme de la situation.

Philippe Gaillard porte son gilet pare-balles sous un blaser bleu. Il ne se déplace plus que dans une Land Rover blindée équipée d'une radio. Il ne se sépare jamais de son talkie-walkie, qu'il utilise pour communiquer avec ses collaborateurs ou avec les responsables de la mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (Ninuar).

« En toute modestie, dit-il, *je ne vois pas ce qu'on pourrait faire de plus. »* Il a certainement raison. Le CICR a sauvé des centaines de vies à Kigali. Philippe Gaillard parti, son successeur poursuivra l'œuvre entreprise. Le littéraire qui a poussé loin ses études en français, allemand et art médiéval, a prouvé qu'il savait affronter les réalités. Sans négliger les plaisirs de l'esprit. Devant lui traîne *Une saison en enfer* d'Arthur Rimbaud. Un livre fétiche, qu'il lit et relit sans arrêt. En déclamant le poème « Matin », il s'arrête sur le dernier vers : *« Esclaves, ne maudissons pas la vie. »*

FRÉDÉRIC FRITSCHER

AFRIQUE

Pour une force d'action africaine

Suite de la première page

L'évidence nous montre que non. Similitude troublante : dans les deux cas, la France alerte, exprime, affirme, interroge, s'engage... et se retrouve à peu près *seule. Cette solitude* est une part de son honneur. Nous en avons l'habitude et parfois le regret. Dire l'Europe et dire l'Afrique n'est pas tâche facile. Nous devons le faire, *fût-ce en clamant dans le désert*... N'y a-t-il pas en nous une part d'Afrique qui est aussi la part secrète d'une fraternité ?

La deuxième interrogation s'exprime en termes de carence, de vide, d'étonnante absence. Les quarante, et bientôt la centaine de soldats sénégalais engagés au Rwanda sont-ils toute l'Afrique ? Nous voulions une présence africaine forte – si possible exclusive – et nous rendons hommage au Sénégal de l'avoir également voulue. Mais comment élargir et renforcer cette *présence? Je souhaite* pour ma part que la France s'engage dans la constitution, avec l'aide d'autres pays européens, d'une force d'action rapide africaine, *multinationale, susceptible* d'intervenir sur le continent, sous mandat de l'ONU ou de l'OUA. Nous sommes prêts à cet effort si nos partenaires des deux continents mesurent, *comme nous le* faisons, leur part de responsabilité. Si cette force avait existé en avril dernier, peut-être aurions-nous évité les massacres du printemps.

Nous savons bien que la création *d'une telle force peut et doit* être partagée entre l'Afrique et l'Europe. Et pour cette dernière, avec l'Allemagne, la Grande-Bretagne et l'Italie notamment.

Et *j'en* viens à ma troisième interrogation : que faut-il faire pour y parvenir? Que doit-on demander à l'Europe qui lui permette de remplir – vis-à-vis de l'Afrique – la dette qu'elle a historiquement contractée? Une partie de la *réponse* doit venir d'un refus : celui de la période post-coloniale où chacune des puissances européennes a défendu en Afrique son influence : sa langue, ses entre*prises, ses intérêts nationaux...* Nous devons faire aujourd'hui ensemble et différemment ce que pendant trente années nous avons fait séparément... et mal. Pour l'Europe, aider l'Afrique, c'est accepter qu'ensemble, à douze, nous prenions notre part du développement, de la sécurité, de l'environnement de ce continent dans *la mesure* et dans les *limites* de ce qu'accepteront les Africains. *«Les ancêtres redoublent de férocité»*, disait Kaleb Yacine. Devons-nous suivre les ancêtres?

Dernière interrogation : comment ne pas voir aujourd'hui la *nouvelle donne,* et la nouvelle chance, que nous offre cet été 94 à bien des égards singulier?

En Europe, l'Allemagne va probablement (et heureusement) *obtenir de sa Cour constitutionnelle* l'autorisation de déployer, sous certaines conditions, ses soldats dans des opérations de maintien de la paix.

En Afrique, une nation nouvelle surgit devant nous, à la fois forte et inquiète, plurielle, inédite : l'Afrique du Sud. La nouvelle Allemagne, la nouvelle Afrique du Sud viennent modifier – qu'elles le veuillent ou non – les conditions de l'équilibre africain, ou plutôt de son déséquilibre.

La France devrait souhaiter qu'à partir du Corps européen, à partir des forces sud-africaines, au-delà des anciens clivages que la Grande-Bretagne, la Belgique, l'Italie, le Portugal, nous-mêmes avons introduits en Afrique, nous puissions développer une force africaine s'opposant aux haines ethniques ou religieuses, aux conflits territoriaux ou aux entre*prises de déstabilisation.*

La tragédie rwandaise est aussi une question posée à l'Europe. Notre continent a connu le génocide et s'en est trouvé blessé jusqu'à *son âme elle-même. Il* retrouve une Allemagne démocratique et forte, exactement comme l'Afrique retrouve une République sud-africaine, méritant son nom, assurée d'être un acteur majeur du continent.

A l'est du Rhin, au sud de l'Afrique, le monde bouge. Saurons-nous saisir ce qui est une chance?

Comme l'Allemagne, l'Afrique du Sud s'est enrichie des protestants français chassés par la révocation de l'édit de *Nantes. Mandela* se prénomme Nelson, et l'ancien président Habyarimana : *Juvénal.* Faut-il ajouter des preuves à cette si longue histoire?

FRANÇOIS LÉOTARD

Première visite d'un chef d'Etat étranger depuis l'investiture de Nelson Mandela à la présidence

La venue de M. Mitterrand en Afrique du Sud semble déranger les intérêts anglo-saxons

François Mitterrand est arrivé, lundi 4 juillet, au Cap, pour une visite officielle de deux jours en Afrique du Sud. Il s'agit de la première visite d'un chef d'Etat étranger depuis l'investiture de Nelson Mandela à la présidence.

LE CAP

de notre correspondant

François Mitterrand est en visite d'Etat en Afrique du Sud, *mais c'est du président américain* Bill Clinton et du premier ministre britannique John Major que parle la presse anglophone. Vendredi, le grand quotidien de Johannesburg, *The Star*, annonçait en première page l'arrivée *probable de Bill Clinton... l'année* suivante, alors que la visite du président français, bien réelle celle-là, était reléguée en page intérieure, à côté d'un entretien accordé par François Mitterrand au rédacteur en chef du journal. *Le même jour*, le *Cape Times* insistait sur l'arrivée de John Major à l'automne prochain, reléguant la visite officielle française en seconde position. Mais lundi, le journal se reprenait avec un gros titre à la «une» : «Vive la France.»

Il n'en a pas fallu plus pour que *les officiels* français dénoncent le *«parti anglais»* qui, au sein de l'administration et du gouvernement sud-africains, tenterait de saper ce voyage *«historique»*. Il faut cependant s'y faire : en dépit de ses nombreux *citoyens descendants* de Huguenots français, l'Afrique du Sud tourne plus volontiers ses regards vers le monde anglo-saxon. C'est d'Amérique que viennent l'essentiel des émissions de télévision et les références culturelles les plus fortes. Et lorsque l'Afrique du Sud s'intéresse à la réalité étrangère, c'est bien souvent des scandales qui agitent la famille royale britannique qu'elle papote. Quant aux *investisseurs français, ils* arrivent loin derrière leurs homologues américains, britanniques, ou même japonais.

Il n'est donc pas étonnant que la visite officielle française dérange quelques habitudes et groupes d'intérêts. D'autant que M. Mitterrand a tout fait pour arriver le premier. Et plus encore pour parler devant le nouveau *Parlement multiracial, qui* succède au Parlement de l'apartheid. Initialement prévue à la mi-juin, la visite a été reportée lorsque ses organisateurs se sont rendu compte qu'à cette date le Parlement ne serait pas en session.

Le discours devant le Parlement sera le point fort de la visite française. Mais M. Mitterrand emmène également dans ses bagages une délégation d'hommes d'affaires avec, à leur tête, François Perigot, président du CNPF. *Dimanche, au Cap, ce dernier* se montrait particulièrement optimiste, se disant convaincu que depuis sa dernière visite, en novembre 1993, la part française dans les affaires locales avait sensiblement augmenté.

Si longtemps présents dans le pays, les Français, qui l'avaient déserté pour cause d'*apartheid* (ou de mauvaises affaires), ont en effet la prétention d'y reprendre pied. Paris a, ces derniers mois, multiplié les visites de ministres, de parlementaires et d'hommes d'affaires. Si l'on en croit leurs représentants sur place, les entreprises du bâtiment et celles qui traitent de tous les aspects de l'aménagement urbain seraient particulièrement bien placées. Ne manque plus que le financement, dont s'occupera, notamment, Georges Serre, *qui* dès la fin de la visite officielle, abandonnera ses fonctions de chargé de mission à l'Elysée pour prendre la tête de la Caisse française de développement, dont les nouveaux bureaux viennent de s'ouvrir à Johannesburg.

Renouer des relations militaires

En trois ans, la France devrait mettre à la disposition de Pretoria 1 milliard de francs de crédits divers, permettant l'achat de matériels et de biens français. Paris tente aussi de renouer des *relations militaires autrefois* florissantes grâce, notamment, aux avions français qui équipent la chasse sud-africaine. Mais, cette fois, les Français tentent une percée par la mer, espérant vendre avant les Britanniques quelques-*uns des huit nouveaux bâtiments* dont l'Afrique du Sud envisage l'achat. Ce n'est ainsi pas tout à fait un hasard si *le Var*, navire amiral de la flotte française dans l'océan Indien, mouille depuis vendredi dans le port du Cap, cinq mois après la frégate *Germinal*, venue exposer le savoir, faire tricolore en matière de navires polyvalents et rapides.

Enfin, la visite présidentielle devrait accompagner les efforts de Paris qui cherche à renforcer sa présence politique dans la partie sud du continent. La visite d'Alain Juppé, en janvier dernier, avait déjà été l'occasion d'inviter l'Afrique du Sud à participer au prochain sommet franco-africain de Biarritz (*le Monde* du 19 janvier). *Celle de M.* Mitterrand devrait déboucher sur un *renforcement des relations* bilatérales, justifiées par le rôle qu'exerce la France en Afrique, comme par celui qu'entend y exercer demain l'Afrique du Sud.

GEORGES MARION

ASIE

BANGLADESH

Mais où est donc l'écrivain Taslima Nasreen ?

DACCA

de notre envoyé spécial

Le 4 juin dernier, l'écrivain *«impie»* du Bangladesh Taslima *Nasreen quittait précipitamment* son domicile de Dacca pour échapper à la police. Plus personne ne l'a revue depuis. Ses articles et son dernier livre – publié en 1993 – *lui* avaient valu une *fatwa* d'un groupe fondamentaliste musulman qui la condamna à mort pour *«propos blasphématoires»*. Par la suite, la pression ne devait cesser de monter contre ce médecin, fémi*niste divorcée, âgée* de trente-deux ans, qui joue les provocatrices dans un pays musulman modéré, mais conservateur.

Après qu'elle eut accordé un entretien à un journal indien, où elle estimait que le Coran *«devrait être partiellement révisé»*, le gouvernement avait décidé, il y a un mois, de la traîner devant les tribunaux pour *«insultes au sentiment religieux»*, comme *le* permet l'article 295 A du code pénal, qui remonte à l'époque britannique : une décision que beaucoup ont interprétée ici comme une concession faite à une mouvance islamiste qui a le vent en poupe.

Des heurts entre manifestants intégristes et activistes progressistes ont fait un mort et près de deux cents blessés dans le *pays lors d'une grève générale* le 30 juin. C'est la première fois dans l'histoire du Bangladesh que les partis islamistes sont descendus dans la rue, démontrant ainsi qu'ils sont une véritable force.

Une dépêche de l'agence UNB est venue, dimanche 3 juillet, *confirmer le soupçon* que l'écrivain aurait reçu la protection de diplomates. *«Taslima Nasreen se cache dans une ambassade»*, assure l'auteur de cet article, *citant une source «autorisée»*, qui serait le ministère des affaires étrangères. *«Personne n'irait pour le moment risquer d'héberger Taslima dans une ambassade»*, assure-t-on pourtant dans le milieu diplomatique à Dacca – sans qu'on y exclut qu'un pays occidental puisse accorder l'asile à une personne *«réunissant tous les critères nécessaires à l'approbation d'une telle demande»*...

«Préoccupation» des Occidentaux

D'autres sources laissent entendre que le gouvernement *pourrait essayer de faire accroire* que l'écrivain est réfugiée dans une mission diplomatique afin de se laver les mains en cas de problèmes. La marge de *manœuvre du premier ministre*, Khaleda Zia, est, en effet, fort étroite : si elle se montre incapable de faire arrêter *«l'anathème»*, les fondamentalistes lui *en feront grief. Mais si la police* appréhende l'écrivain, les pressions occidentales seront fortes. L'ambassadeur de France, Jean-Michel Lacombe, et plusieurs collègues occidentaux ont ainsi rencontré le ministre des affaires étrangères *pour lui faire* part de la *«préoccupation»* de Paris et de l'Union européenne à propos de «l'affaire» Nasreen.

En fait, les autorités semblent bien savoir où se trouve l'écrivain. Des tractations seraient même engagées entre le gouvernement et Mme Nasreen, qui accepterait de quitter le pays à condition d'être autorisée à y revenir. La polémique commence en tout cas à faire de *plus en plus de vagues.* Washington a fait part de son inquiétude sur le sort de Taslima. La Suède vient d'indiquer sa disposition à lui accorder l'asile. Et la Norvège est prête à la recevoir pour une réunion *organisée par le Pen Club à Oslo* en septembre.

En attendant, l'assignation à comparaître lancée contre *Mme Nasreen, expire lundi 4* juillet, et la rumeur, ici, dit que l'écrivain pourrait accepter de se rendre, secrètement, au tribunal, à condition qu'un accord avec le gouvernement *lui* permette de quitter le pays après avoir été condamnée à une peine légère. Et d'échapper aux «barbus» qui exigent sa tête.

BRUNO PHILIP

CAMBODGE

Des soldats tentent une action de force contre Phnom-Penh

Une centaine de soldats fidèles au prince Norodom Chakrapong et à l'ex-ministre de l'intérieur Sin Song, tous deux anciens hiérarques du régime communiste imposé début 1979 par le Vietnam, ont tenté samedi 2 juillet en soirée d'entrer *dans Phnom-Penh pour* imposer une réhabilitation de ces deux personnalités.

Les gouvernementaux, appuyés par des chars, ont forcé les rebelles à rebrousser chemin, a dit un responsable, qui n'a pas précisé si des combats ont eu lieu. Il a estimé qu'on ne pouvait pas parler d'une *«tentative de coup d'Etat»*.

Une voie «mauvaise»

Norodom Chakrapong, un des fils du roi Sihanouk, a été conduit le lendemain sous escorte à l'aéroport de Phnom-Penh. Il s'est envolé vers la Malaisie, pays qui lui a accordé une autorisation de séjour. Le prince avait été vice-premier ministre du régime communiste provietnamien. Il tentait, par cette révolte, de récupérer le siège qu'il avait abandonné au Parlement après les médiocres résultats obtenus par sa formation, le PPC (Parti du peuple, néocommuniste) lors des élections de 1993. Le prince est le demi-frère et ennemi juré du chef du Funcinpec (Front uni pour un Cambodge neutre et libre), le co-premier ministre Norodom Ranariddh.

Norodom Chakrapong avait, en compagnie de l'ex-ministre de l'intérieur du régime communiste Sin Song, organisé en 1993 une éphémère sécession dans l'est du pays. Après l'échec de ce mouvement, le prince et Sin Song avaient un temps disparu de la scène, avant de demander il y a six mois leur réintégration à leurs postes de député. Plusieurs sessions de l'Assemblée ont été ajournées suite à cette requête, les parlementaires ne parvenant pas à s'accorder sur la réponse. La question avait finalement été retirée de l'ordre du jour. Les deux hommes ont apparemment tenté de saisir l'occasion d'une réunion, cette *semaine, de l'Assemblée pour* relancer leur demande.

Par ailleurs, le roi Sihanouk vient d'accuser le gouvernement de Phnom-Penh d'être en train de se diriger dans une voie *«mauvaise pour le pays»*. Il indique aussi, dans une lettre adressée le 30 juin à son ex-conseiller Julio Jeldres, qu'il refuse de signer un projet de loi visant à mettre les Khmers rouges hors la loi. Le souverain, qui est âgé de soixante et onze ans, vit à présent à Pékin, où il suit un traitement contre le cancer. – *(AFP, Reuter.)*

EN BREF

AFGHANISTAN : dix-huit morts et cent cinquante blessés à Kaboul. – Les forces hostiles à l'ex-président Rabbani ont bombardé Kaboul samedi 2 et dimanche 3 juillet, faisant 18 morts et 150 blessés dans la capitale afghane. La plupart des victimes ont été touchées par des tirs d'artillerie et de roquettes des fidèles de l'ancien premier ministre intégriste M. Hekmatyar et de son allié, le général ouzbek Rachid Dostom. Plus de trois mille et vingt mille blessés ont été dénombrés dans la ville depuis que le général Dostom et M. Hekmatyar se sont unis pour renverser M. Rabbani, le 1er janvier. – *(AFP, Reuter.)*

ALGÉRIE : le GIA revendique l'attentat contre une manifestation à Alger. – Le Groupe *islamique armé (GIA)* a revendiqué l'attentat perpétré mercredi dernier contre une manifestation de démocrates à Alger, dans son bulletin hebdomadaire *el Ansar*, daté du 30 juin, parvenu dimanche 3 juillet à l'AFP. Le GIA précise que c'est *«la section Destruction et sabotage»* qui a fait exploser deux bombes *«au milieu de centaines de laïcs et ennemis de la foi et de la religion»*. – *(AFP.)*

BIÉLORUSSIE : protocole sur l'union monétaire avec la Russie. – Les premiers ministres russe Viktor Tchernomyrdine et biélorusse Viatcheslav Kebitch ont signé, dimanche 3 juillet à Minsk, un protocole confirmant le projet d'union monétaire entre les deux pays, sans en préciser les modalités. Les deux chefs de gouvernement sont convenus de clarifier d'ici à la fin du mois le fonctionnement de cette union qui prévoit l'emploi du rouble russe dans les deux Etats et la soumission de la banque centrale de la Biélorussie à celle de la Russie. – *(AFP.)*

CORÉES : accord sur les modalités du sommet. – *Les* deux Etats coréens se sont accordés samedi 2 juillet sur les modalités de la rencontre entre les présidents Kim Young-sam et Kim Il-sung, *qui* doit avoir *lieu* les 25, 26 et 27 juillet à Pyongyang. Un texte en 14 points a été signé au village frontalier de Panmunjom, qui règle notamment les questions de protocole. *Le* document prévoit, en particulier, qu'aucun drapeau ne sera hissé et que les hymnes nationaux ne seront pas joués. Une couverture en direct *de la* rencontre par les télévisions sud-coréennes a été acceptée par Pyongyang. – *(AFP.)*

ETHIOPIE : le parti au pouvoir remporte les élections. – Le Front démocratique révolutionnaire du peuple éthiopien (FDRPE) et ses alliés ont remporté une écrasante victoire aux élections du 5 juin pour l'Assemblée constituante. Ils ont obtenu 484 des 547 sièges, a annoncé, dimanche 3 juillet, la commission électorale nationale en publiant les résultats définitifs. Le scrutin avait été boycotté par plusieurs mouvements *opposés à la* nouvelle Constitution proposée par le FDRPE à la suite du renversement de la dictature militaire marxiste en 1991. – *(Reuter.)*

GUINÉE-BISSAU : premières élections pluralistes. – Les premières élections pluralistes – présidentielle et législatives – en Guinée-Bissau ont eu lieu, dimanche 3 juillet, dans un certain cafouillage. Un important retard a été pris au démarrage du scrutin, le nombre d'urnes prévues n'étant pas suffisant et des responsables étant absents dans plusieurs bureaux de vote. Huit candidats, dont le président sortant, étaient en lice pour la présidentielle. Mille cent trente-six candidats briguaient les cent sièges de député. – *(AFP.)*

SÉNÉGAL : protestation du chef de l'opposition incarcéré. – Me Abdoulaye Wade, le chef de l'opposition, qui observe une grève *de* la faim pour protester contre son incarcération sans *jugement depuis février, a refusé*, dimanche 3 juillet, d'être transporté à l'hôpital, malgré l'aggravation de son état de santé, a-t-on appris auprès de sa famille. *«Il veut qu'on lui rende justice ou liberté... ou alors le cimetière»*, a dit un proche. Le secrétaire général du Parti démocratique sénégalais a cessé de s'alimenter depuis le 30 juin avec cinq codétenus. – *(Reuter.)*

Mandela à la présidence

…e du Sud

…-saxons

CAMBODGE

Des soldats … une action de force contre Phnom-Penh

GEORGES M…

DIPLOMATIE

L'Allemagne tempère ses ardeurs européennes

Pour la première fois depuis la réunification, les Allemands assurent la présidence de l'Union européenne. Ils ont revu leurs ambitions à la baisse

BONN

de notre envoyé spécial

«Nous les Allemands, nous voyons notre futur sur un chemin européen commun. Cela doit être notre boussole. Mais nous ne voulons rien promettre que nous ne puissions tenir. Ce qu'il nous faut, c'est une gestion solide pour progresser»: le ministre allemand des affaires étrangères, Klaus Kinkel, est resté modeste en présentant solennellement, mercredi 29 juin au Bundestag, les objectifs de la présidence de l'Union européenne que l'Allemagne assure depuis le 1er juillet pour les six mois à venir. L'ambition n'est plus celle affichée il y a quelques mois encore de profiter des deux présidences allemande et française, qui vont se suivre, pour passer une nouvelle vitesse dans le processus d'intégration européenne.

Le veto opposé par John Major, le premier ministre britannique, à la nomination de Jean-Luc Dehaene à la présidence de la Commission, a ramené les esprits aux réalités. Le chancelier Kohl, qui avait tenté d'imposer avec François Mitterrand la candidature du premier ministre belge, se trouve maintenant obligé de sacrifier les premières semaines de sa présidence à trouver un compromis avec les Anglais, ce qui lui rappelle de douloureux souvenir du temps de la «dame de fer», Mme Thatcher.

Bonn s'était pourtant préparé à prendre avec enthousiasme les leviers en main. Rarement présidence, la première assumée par l'Allemagne depuis sa réunification, aura été mitonnée avec un tel soin. On dansera même à Bonn le samedi 2 juillet pour fêter l'événement. Le gouvernement allemand a consacré ces dernières semaines des efforts impressionnants pour faire connaître ses intentions, élaborant un épais catalogue d'objectifs à poursuivre pour convaincre les Européens de la nécessité de cette Europe dont le chancelier Kohl a fait son grand cheval de bataille depuis la réunification allemande. Une Europe élargie mais capable d'affirmer son ambition unitaire, aussi bien vis-à-vis de l'extérieur que de ses propres citoyens.

Grand vainqueur des élections du 12 juin dans son propre pays, Helmut Kohl, qui n'a cessé ces dernières années de vouloir convaincre que l'Europe était la réponse aux craintes que suscite la grande Allemagne, se voit paradoxalement obligé de refréner ses ardeurs européennes.

Des peurs contradictoires

Si John Major a pu prendre le risque de bloquer la nomination du successeur de Jacques Delors à Corfou, c'est bien parce que le volontarisme manifesté par le chancelier allemand, avec l'appui du président Mitterrand, en agace plus d'un et pas seulement à Londres. Furieux de l'opposition de Bonn à la candidature de Ruud Lubbers, les Néerlandais l'ont fait savoir bruyamment. Silvio Berlusconi, fort de ses succès, a lui aussi laissé entendre ces derniers temps que tout ne lui plaisait pas dans la gestion actuelle des affaires européennes et qu'il faudrait désormais compter avec la voix de l'Italie nouvelle. En France même, le chancelier n'a pas que des amis.

L'affaire Dehaene sert de révélateur à des peurs contradictoires, à la fois d'un diktat franco-allemand et d'un cavalier seul de l'Allemagne. *«Certains ne se départent pas d'une certaine méfiance sur la solidité de l'engagement allemand. Et ils posent plus ou moins ouvertement la question de savoir si cette nouvelle Allemagne n'est pas d'une pointure trop grande pour l'Europe»*, note cette semaine Klaus-Peter Schmid, le correspondant à Bruxelles de l'hebdomadaire allemand *Die Zeit*.

Le silence d'Edouard Balladur sur le veto britannique n'atteste pas d'une grande unanimité dans le camp français, où le président Mitterrand a apparemment quelque difficulté a être suivi dans ses projets avec Bonn. Depuis le dernier sommet de Mulhouse, en mai dernier, il n'est plus question que d'une simple coordination des présidences allemande et française, puis espagnole et italienne. L'idée de la présidence conjointe franco-allemande, qui avait été évoquée, a disparu des communiqués. Au lieu de cela, les relations entre l'actuelle majorité gouvernementale française et Bonn se sont tendues. La droite allemande s'est émue de la remise en cause de la politique du franc fort par certains responsables gaullistes, comme Philippe Seguin ou Jacques Chirac. Elle s'irrite des contradictions françaises à propos du renforcement des institutions européennes. De son côté, Paris n'a pas caché ses inquiétudes devant la volonté affichée de l'Allemagne de voir l'Union européenne s'ouvrir non seulement aux pays scandinaves et à l'Autriche mais aussi, dès que possible, à ses voisins de l'Est. On n'est pas loin d'y voir une tentative de confisquer à son profit l'Europe, au détriment du sud du continent et surtout de l'influence française.

Le résultat des élections européennes en France, avec notamment la cassure de la majorité entre européens et anti-européens, a de nouveau alerté le gouvernement allemand sur la difficulté de s'en remettre à son partenaire français jusqu'à l'élection présidentielle de 1995. La prudence d'Edouard Balladur, sur la coopération duquel on avait espéré pouvoir compter davantage, a été notée avec regret. De ces incertitudes françaises, on tire la conclusion, dans les milieux gouvernementaux, qu'il serait peu avisé de lancer aujourd'hui de grandes initiatives qui risqueraient plus d'envenimer les choses que de faire avancer l'intégration.

A regret pour certains, comme Karl Lamers, porte-parole du groupe parlementaire CDU-CSU pour les affaires étrangères, il a fallu remettre dans les tiroirs, en attendant des temps meilleurs, tout projet important pour aller dans le sens d'une plus grande intégration. La commission chargée par le conseil de Corfou de faire des propositions pour la conférence inter gouvernementale de 1996 ne se réunira pas avant la deuxième moitié de 1995. Les Allemands ont seulement obtenu que le Parlement européen y soit associé.

Ce n'est pourtant pas faute d'y avoir déjà réfléchi à Bonn. Les dirigeants chrétiens-démocrates ont des idées déjà bien arrêtées sur la consolidation d'un noyau dur européen autour duquel pourrait s'articuler l'architecture d'une Europe élargie, mais à plusieurs vitesses. Certains, parmi ces dirigeants, ne cachent pas leur impatience à l'égard de Paris, estimant que la France ne pourra pas toujours éluder la question de savoir si oui ou non elle souhaite une Europe plus intégrée qui nécessitera des réformes parfois douloureuses, comme celles des institutions ou de la politique agricole. Quant à la fondation Bertelsmann, elle vient de rendre publics les résultats d'une réflexion à laquelle ont participé une douzaine de personnalités, parmi lesquelles Joachim Bitterlich, conseiller du chancelier Kohl pour les affaires étrangères. Cette étude arrive à la conclusion que, pour être acceptée, l'Union doit simplifier ses structures et ses processus de décision, qu'elle doit délimiter clairement ses compétences, en concentrant celles qui lui incombent et en les organisant selon *«un principe fédéral»*.

Faire progresser Maastricht

Faute de pouvoir aller plus vite, les responsables allemands ont indiqué qu'ils souhaitaient utiliser leur présidence pour faire progresser l'Union européenne sur la base des décisions du traité de Maastricht. Klaus Kinkel, le ministre des affaires étrangères, a confié à la revue *Europa Archiv* que les priorités de la présidence allemande seraient dictées par trois grandes préoccupations : la création d'une paix durable en Europe, le rapprochement avec les pays d'Europe du Centre et de l'Est dans l'optique de leur intégration, enfin la consolidation d'une Union économiquement saine et politiquement capable d'agir. Avec l'entrée en vigueur du traité d'Union et l'élargissement prévu à l'Autriche et aux trois pays scandinaves, *«une nouvelle phase de l'intégration européenne a commencé»*, constate ce document de trente pages sur les priorités de la présidence allemande.

Dans cette nouvelle phase, les dirigeants allemands estiment urgent, pour assurer la paix sur le continent, de donner de manière démonstrative une place aux nouvelles démocraties de l'Est candidates à l'intégration, et plus loin à tous les pays qui participent de la stabilité, avec à leur tête la Russie. On n'ignore cependant pas à Bonn qu'un nouvel élargissement demandera du temps et des efforts préalables. Lors du débat au Bundestag, le chef du groupe parlementaire social-démocrate, Ulrich Klose, a mis en garde contre le danger d'éveiller de trop grandes illusions. Concrètement, la première priorité de la présidence allemande, celle à l'aune de laquelle elle sera jugée, sera la mise en application des orientations du Livre blanc de la Commission de Bruxelles pour renforcer l'espace économique et social européen et aider à la création d'emplois. Le conseil européen d'Essen, qui viendra clôturer cette présidence, devra finaliser les grands travaux européens décidés à Corfou, notamment dans le domaine des trains à grande vitesse et des télécommunications. Le chancelier Kohl s'est également personnellement engagé à faire progresser le volet social de l'Europe, notamment en faisant adopter un statut de conseil d'entreprise européen.

Autre grand chapitre où les Allemands espèrent pouvoir faire progresser les choses de manière visible pour les citoyens de l'Europe : la sécurité intérieure, avec notamment la consolidation d'Europol pour pouvoir compenser l'élimination des frontières intérieures. Enfin, en attendant la conférence inter gouvernementale de 1996, Bonn aura à cœur de veiller à la mise en œuvre des décisions contenues dans le traité de Maastricht sur le renforcement du contrôle parlementaire au sein de l'Union et la délimitation des compétences communautaires. Le conseil d'Essen disposera d'un rapport sur l'application du fameux principe de subsidiarité, qui stipule que l'Union ne peut gérer que ce qui ne peut pas l'être à un niveau inférieur, régional ou national.

HENRI DE BRESSON

La succession de Jacques Delors face au veto britannique

Suite de la première page

« Si le prochain président de la Commission fait cela, les citoyens d'Europe seront convaincus que la Commission est un bon instrument et pas seulement un instrument d'ingérence dans la vie des nations et des individus.

– A Corfou, John Major a dit, en justifiant son veto, que la présidence de la Commission était l'une des fonctions les plus importantes au monde. C'est étrange, de la part du premier ministre d'un pays qui a justement tout fait pour réduire le rôle de cette présidence.



– Nous voulons un bon président, apte à gérer des politiques qui sont très importantes. Nous voulons aussi quelqu'un qui écoute les voix de la nouvelle Europe. Le continent est arrivé à un tournant. L'Europe communautaire est un grand succès si on se souvient de ce qu'était le continent au lendemain de la guerre et dans les années 50. Mais l'Europe de demain – à vingt ou à vingt-quatre – n'aura rien à voir avec l'Europe des Six. Continuer à concentrer toujours plus le pouvoir exécutif au centre et le pouvoir parlementaire à Strasbourg n'est pas acceptable, à notre avis.

» L'idée que les nations déclineraient progressivement avant de disparaître un jour – une idée très répandue il y a dix ou vingt ans – s'est révélée irréelle. Le modèle des Etats-Unis d'Europe – calqué sur ceux d'Amérique – est un faux modèle. La majorité des Français le pensent aussi. Mais à Bruxelles, les vieilles voix qui veulent prolonger l'Europe des Six sont toujours audibles. Corfou n'est qu'un épisode de ce débat que vous avez aussi en France même s'il prend chez vous des formes différentes. Ce débat, fondamental, est de savoir si les attitudes en vigueur à l'époque de l'Europe des Six restent ou non valables dans une Europe à vingt ou à vingt-quatre.

– A Corfou, le gouvernement britannique semble avoir préféré se retrouver isolé parmi ses partenaires plutôt que de perdre, chez lui, le soutien des députés eurosceptiques.

– Non, nous ne nous sommes pas sentis du tout isolés.

– A un contre onze?

– Onze contre un pendant deux heures. Mais pendant l'essentiel de la discussion, la Grande-Bretagne, l'Italie, l'Espagne et les Pays-Bas avaient la même position. Et de même aujourd'hui. La seule différence est que nous avons persévéré sur cette ligne, pas les autres. Et on nous a très largement félicités.

– Aujourd'hui, John Major passe presque pour un héros aux yeux de la droite du Parti conservateur. Serait-il devenu lui aussi un eurosceptique?

– Non, il se décrit comme un *«euroréaliste»*. Contrairement à ceux qui nous critiquent sur notre droite, nous avons défendu la ratification du traité de Maastricht que nous considérons comme très positif.

– Qu'espérez-vous des six mois de présidence allemande?

– Les Allemands ont deux priorités que nous approuvons. D'une part, le chapitre économique, tout ce qui concerne la déréglementation, la création d'emplois, le GATT. D'autre part, le chapitre de l'ouverture à l'Est. Nous ferons avancer notre proposition d'ouverture d'un dialogue politique avec l'Europe centrale et de l'Est. L'Allemagne veut ouvrir plus largement les fenêtres de l'Europe vers l'Est. Nous la soutenons fortement.

«La situation en Bosnie m'inquiète beaucoup»

– Qu'attendez-vous en priorité du prochain sommet du G 7 à Naples?

– J'espère surtout qu'on parlera à Naples – et en présence de M. Eltsine – de la Bosnie, où la situation m'inquiète beaucoup. La très bonne coopération entre la France et la Grande-Bretagne en est d'ailleurs un des éléments clés. La Bosnie approche à nouveau d'une échéance dangereuse.

– Le général britannique Andrew Ridgeway, l'un des commandants de la FORPRONU, vient de déclarer que le cessez-le-feu était mort en Bosnie et qu'il fallait s'y attendre à au moins vingt ans de guerre. Vous partagez cette sombre prédiction?

– A moins, a-t-il précisé, qu'un accord soit trouvé dans les prochaines semaines. Mais il a tout à fait raison. Si le cessez-le-feu n'est pas mort, il est très délabré. Le groupe de contact a progressé. Mais je ne peux pas prétendre que nous ayons amené les belligérants à discuter sérieusement, notamment de la carte sur la répartition ethnique du territoire bosniaque. C'est ce que nous allons tenter de faire d'ici Naples. Les pressions aux Etats-Unis pour une levée de l'embargo sur les armes, les pressions – en sens inverse – de la Douma russe, les pressions dans d'autres pays en faveur d'un retrait des troupes de l'ONU, tout cela risque de rallumer, voire d'étendre la guerre.

– N'avez-vous pas l'impression que les parties bosniaques veulent en découdre pour longtemps?

– Notre première tâche est de nous entendre pour la première fois sur un plan – avec les Américains et les Russes notamment –, ce que nous n'avons jamais fait auparavant. Nous y arriverons à Genève, mardi. Nous communiquerons aux parties une liste de mesures de dissuasion et d'incitation, en maniant la carotte et le bâton pour les amener à s'entendre. Mais là-dessus, je ne suis pas très optimiste. D'où mon inquiétude.

– Que pensez-vous de l'intervention française au Rwanda?

– La France a pris une initiative courageuse qui a eu pour l'instant de bons résultats. Nous la soutenons. C'est une entreprise limitée dans le temps et risquée. Et la France s'en tire bien.

– Vous n'avez pas l'intention de faire plus?

– Le Rwanda est un pays où la France a une expérience que nous n'avons pas. De la même manière, la France ne songerait pas à intervenir à Hongkong... »

Propos recueillis par JEAN-PIERRE LANGELLIER

Le présentant comme une proposition de la «dernière chance»

Les négociateurs doivent soumettre à Genève un ultime plan de partage de la Bosnie

Proposition de la «dernière chance», «ultime» initiative, «moment décisif», comme les chancelleries européennes se plaisent à le faire savoir, ou nouvelle péripétie diplomatique sans lendemain, comme ces mêmes chancelleries ont habitué les belligérants bosniaques à traiter leurs plans de paix? Le message que veulent faire passer les membres du «groupe de contact» international sur la Bosnie – Etats-Unis, Russie, Allemagne, France et Grande-Bretagne – est, en tout cas, celui de la fermeté, avec, notamment, pour argument : *«C'est à prendre ou à laisser.»*

Mardi 5 juillet à Genève, les cinq ministres des affaires étrangères entérineront formellement une nouvelle proposition de règlement du conflit bosniaque comportant une carte du partage de l'ex-République yougoslave ainsi qu'un projet institutionnel; le tout assorti de mesures *«d'incitation et de pénalisation»* afin de persuader Serbes, Musulmans et Croates d'accepter les propositions qui leur seront officiellement soumises le même jour. Ceux-ci n'auront alors que peu de temps – apparemment, courant juillet – pour fournir leur réponse. *«Au-delà de l'été, on ne pourra pas rester dans le* statu quo», a averti Alain Juppé.

La carte, élément essentiel, diffère peu de celle que la communauté internationale a précédemment soumise aux belligérants – et que ceux-ci ont récusé. Elle attribue environ 49 % du territoire de la République aux Serbes bosniaques, qui en contrôlent aujourd'hui 70 %, et 51 % à la fédération croato-bosniaque. Les nouveaux aménagements comportent notamment un léger agrandissement de certaines enclaves musulmanes, dont celle de Gorazde. Le volet institutionnel reprend l'idée d'«Union», chacun incitant les Serbes à rejoindre le processus qui a déjà abouti à la création d'une fédération croato-musulmane.

Pessimisme européen

La véritable nouveauté, dans l'initiative du «groupe de contact» réside, en fait, dans le système *«d'incitation et de pénalisation»* qui accompagne le plan; autrement dit dans l'utilisation du bâton et de la carotte pour bien montrer à chacun l'intérêt qu'il a à accepter les propositions des «Cinq». Parmi les principales mesures propres, dans l'esprit des «Cinq», à «rassurer» les Musulmans figurent une proposition d'aide à la reconstruction de la Bosnie ainsi que le renouvellement de la promesse d'une présence militaire américaine d'interposition en cas d'accord.

Côté serbe, la principale «incitation» est l'éventualité d'une levée progressive des sanctions qui pèsent sur la Yougoslavie (Serbie et Monténégro) – une telle initiative représentant un «cadeau» pénalisant les Musulmans et les Croates. Quant au bâton agité devant les Serbes, c'est la menace d'une levée de l'embargo sur les armes au profit du gouvernement de Sarajevo.

Si, dans les milieux diplomatiques européens, on considère comme un atout de poids la participation active des Etats-Unis et de la Russie à ce processus, on ne se fait pas pour autant beaucoup d'illusions sur les chances de succès. On souligne avec lucidité les difficultés à surmonter avant de réussir à convaincre les belligérants de mettre fin au bain de sang. Les ministres britannique et français des affaires étrangères, Douglas Hurd et Alain Juppé, ont, quant à eux, carrément fait part de leur pessimisme. Et non sans raisons.

En premier lieu, la dégradation de la situation sur le terrain, avec la recrudescence des combats dans le nord et le centre de la Bosnie, augure mal de la volonté des combattants de déposer les armes. Le représentant des Nations unies dans l'ex-Yougoslavie, le diplomate japonais Yasushi Akashi, a d'ailleurs fait part de sa conviction que le plan de paix était largement *«menacé»* par cette activité militaire qui a rapidement enterré la trêve censée être entrée en vigueur le 10 juin. Autre sujet de profonde inquiétude chez les négociateurs internationaux : les déclarations guerrières des uns et des autres, assorties de premières réactions négatives de la part des Musulmans et des Serbes au nouveau projet de découpage ethnique.

«Humiliante» pour le chef de file des Serbes bosniaques, Radovan Karadzic, ou *«légalisation du génocide»* pour le premier ministre bosniaque, Haris Siladzic, la carte du partage de la Bosnie est – c'est le moins que l'on puisse dire – loin de faire l'unanimité sur place, avant même la réunion de Genève (des contacts ont, d'ores et déjà, été pris avec les parties en conflit). *«Ce sont les soldats serbes qui dessinent les cartes»*, pour Radovan Karadzic, selon qui *«personne ne peut tracer les cartes* [de la Bosnie-Herzégovine] *sans la participation des Serbes, et leur dire que c'est à prendre ou à laisser»*.

Serbes et Musulmans ont, toutefois laissé une porte entrouverte en assurant qu'ils évalueraient quand même les possibilités qu'offrent les propositions du «groupe de contact». Ce qui n'a pas empêché le commandant en chef de l'armée gouvernementale bosniaque, Rasim Delic, d'appeler ses troupes à une *«guerre de libération»*, affirmant haut et fort que les forces de Sarajevo étaient prêtes à une telle guerre. Dans la foulée, celles-ci ont, d'ailleurs, lancé une offensive que les Serbes ont apparemment eu du mal à endiguer.

YVES HELLER

PROCHE-ORIENT

Yasser Arafat, héros lyrique et homme d'Etat

Le chef de l'OLP, qui devait se rendre mardi à Jéricho, a abordé à Gaza les difficultés qui attendent les Palestiniens

JABALYA
(bande de Gaza)

de notre envoyé spécial

Toujours déconcertant, toujours imprévisible, Yasser Arafat, sur le conseil pressant de certains de ses proches, a commencé d'accepter, au deuxième jour de sa rentrée en Palestine, la démythification progressive de son personnage. Autant le symbole de la résistance palestinienne était apparu lointain, hors d'atteinte pour son peuple vendredi à Gaza, autant l'homme Arafat s'est voulu à la fois sérieux et accessible, affectueux et conscient des énormes problèmes qui l'attendent, pendant les deux jours suivants.

A Jabalya, samedi 2 juillet, il ne pouvait humainement pas en être autrement. Jabalya, le plus grand, le plus misérable, le plus explosif des camps de réfugiés de la Palestine en devenir. Les soixante-dix mille pauvres hères qui vivent dans ce cloaque au soleil sont ceux qui ont tout perdu en 1948, avec la naissance de l'Etat juif. Jamais ceux-là ne récupéreront leurs maisons, leurs villages, leurs biens abandonnés sur cette partie de la Palestine historique devenue Israël. Ils le savent, ils semblent enfin, doucement, se réconcilier avec le mauvais sort que leur a jeté l'Histoire.

« Oh ! C'est pas possible ! C'est vraiment Abou Ammar ? » Sur la route poussiéreuse et défoncée qui mène à l'école Falouja, l'un des multiples établissements gérés par l'agence d'aide onusienne aux réfugiés palestiniens, l'UNRWA, la vieille dame ridée n'en croit pas ses yeux fatigués. Et pourtant si, c'est bien lui, Abou Ammar, debout sur le siège arrière de sa limousine découverte, le regard mouillé d'émotion, le geste triomphal.

Le cortège avance lentement, toutes sirènes hurlantes, suivi, précédé par une douzaine de jeeps remplies de militaires en armes, bordé par des milliers de gorges déployées d'émotion.

Jabalya, ou l'urgence à perpétuité. Ici des gamins pas plus hauts que cela déclenchèrent l'intifada en décembre 1987. Aujourd'hui, à dix ans, leur front est ridé. Ici moururent, sous les balles de l'armée israélienne, les premières, les plus jeunes et les plus nombreuses victimes de la révolte des pierres. Le « père de la nation » ne manqua pas d'aller s'incliner devant la tombe du premier « martyr » de la cause. Et de rendre de multiples hommages aux *« courageux enfants des pierres »*.

Tout à l'heure, le cortège s'est perdu dans le dédale des ruelles malodorantes. Les plus chanceux, parmi les milliers de cœurs gonflés de joie qui s'étaient massés le long du chemin, ont pu s'approcher, toucher la main du héros, lui dire quelques mots, lui crier leur amour, leur admiration, leur confiance. *« Abou Ammar ! Par notre âme, par notre sang, nous t'offrons notre sacrifice ! »* Le vieux slogan nationaliste sonne plus sincère aujourd'hui que jamais.

Plus tard, quand il aura pris sa place sur la tribune dressée pour lui dans la brûlante poussière de l'école Falouja, Yasser Arafat le reprendra en chœur avec tous : *« Palestine ! Par notre âme, par notre sang, nous t'offrons notre sacrifice ! »* Etonnant personnage qui a toujours su faire passer ses revers pour des victoires et à qui, à soixante-quatre ans, petit homme rondouillard, silhouette encore alourdie par le gilet pare-balles sous l'uniforme kaki, visage ingrat, *il suffit toujours* de paraître pour frapper l'imaginaire national, susciter la dévotion et le délire des foules palestiniennes.

« Cet accord est le meilleur »

Samedi à Jabalya, Yasser Arafat a fait le discours attendu pour la veille. Devant dix à douze mille personnes bouleversées, massées à ses pieds, il a encore usé de ce lyrisme dont raffolent les foules arabes, bien sûr. Mais il a aussi corrigé le tir, changé un peu de registre et essayé d'abandonner la rhétorique révolutionnaire pour parler concret, sérieux, et tenter d'endosser le discours de l'homme d'Etat en devenir.

L'unité, l'effort, la discipline, le courage. *« Oh, je sais bien que beaucoup d'entre vous ne sont pas heureux de cet accord que nous avons signé avec M. Rabin. Moi non plus d'ailleurs, il ne me satisfait pas. Nous allons avoir besoin d'un surcroît de courage pour conforter cette paix des braves. Mais je vous le dis, dans la circonstance internationale et arabe qui prévaut* – allusion à la guerre du Golfe, à l'abandon des « frères » en arabité –, *cet accord est le meilleur que nous pouvions obtenir. »*

« Maintenant, écoutez-moi, écoutez-moi ! » La clameur diminue d'intensité. *« Vous savez, la Banque mondiale et les pays donateurs ont essayé de nous poser des conditions inacceptables. »* Le patron essaie d'expliquer pourquoi il est arrivé quasiment les mains vides, pourquoi il va falloir retrousser ses manches, pourquoi il ne faut pas s'attendre à des miracles. *« Ces conditions, je les ai refusées en votre nom car je n'accepte pas que des non-Palestiniens se permettent de gérer notre économie nationale. Enfin ! Nous n'allons tout de même pas passer d'une occupation politique à une occupation économique... »*

Plus tard, au cours de sa rencontre officielle avec les consuls de sept pays étrangers et les représentants de la communauté internationale, Yasser Arafat reprendra, avec des mots différents, ce même thème. Sur les 720 millions de dollars promis pour cette année aux Palestiniens, l'OLP n'en a reçu qu'une soixantaine. Assez pour payer les salaires immédiats des policiers et des fonctionnaires déjà en place. *« Pas assez pour démarrer vraiment »*, pas assez pour créer les structures de gestion et d'administration exigées par la Banque mondiale avant le transfert du reste. Un dangereux cercle vicieux, dans lequel sont pris les quelque huit cent mille Palestiniens qui vivent sous autonomie depuis huit semaines, s'est inopinément institué.

Qu'arrivera-t-il lorsque, dans quelques mois si les accords sont respectés par Israël, un bon million de citoyens de la Cisjordanie occupée deviendront également autonomes ? Le chef de l'OLP a évoqué à Jabalya *« le défi »* auquel son peuple est confronté : *« être ou ne pas être ? »* Il y eut un bref moment de stupéfaction dans le public. La référence shakespearienne ayant certainement échappé au plus grand nombre, le « président » se fit, plus précis : *« serons-nous capable de forger cet Etat de nos rêves avec Jérusalem pour capitale ? »* La foule exulte, s'époumone : *« Aïoua ! Oui ! »*

On découvrira plus tard, que, en dépit de cette référence populaire à la *« capitale éternelle unifiée d'Israël »*, les commentaires officiels à Jérusalem sont plutôt positifs. Soigneusement décortiquées, les paroles du « vieux », jusqu'ici, *« restent dans le cadre de l'acceptable »*, nous dira un officiel des affaires étrangères. En attendant, dans le ciel de Jabalya, tandis que Yasser Arafat poursuit, un hélicoptère israélien tournoie au-dessus de l'école Falouja. Kalachnikov et pistolet-mitrailleur Skorpio à canon court au poing, les bérets noirs de la Force 17, postés sur les toits alentour, observent l'appareil d'un œil méchant.

« Quand vous installerez-vous à demeure ? »

Yasser Arafat feint de ne l'avoir pas remarqué. Il poursuit : *« Serons-nous capable d'enraciner l'entité palestinienne sur sa terre ? »* La multitude hurle la réponse convenue. Un amas de corps en sueur se dresse vers le chef, les bras se tendent, les poitrines explosent, dix mille paires d'yeux mouillés mangent ce keffieh noir et blanc, qui s'agite encore là-haut sur le balcon de l'école. Yasser Arafat savoure la magie de l'instant.

« Oui, enfants des pierres, je sais que je peux vous faire confiance. Oui, malgré nos faibles moyens, nous bâtirons l'Etat de Palestine ! » Il crie, il hurle dans le micro, il martèle les phrases. *« Allahou Akbar ! Dieu est le plus grand ! »* Une fois, dix fois, cent fois le chef de l'OLP fera reprendre à cette multitude friande de Coran et de minarets l'antienne majeure de l'islam.

Dimanche, lorsqu'il refera à l'envers le parcours de la veille, Rafah, Khan Younès, Deir el Balah, Gaza-ville, lorsqu'il s'arrêtera, longuement cette fois, dans toutes ces localités de misère du territoire autonome, lorsqu'il faudra rencontrer les notables, les chefs de clans bédouins, les cheikhs enturbannés, les délégations de femmes, d'enfants, d'anciens combattants, d'hommes d'affaires, lorsqu'il faudra serrer des centaines de mains, répéter inlassablement les mêmes mots, les mêmes thèmes, la voix d'Abou Ammar, cassée, enrouée, fatiguée par les longues nuits de veille n'assurera plus.

Le week-end des 6 et 7 juillet fut celui d'une vraie rencontre, la première en vingt-sept ans, entre Yasser Arafat et une partie de son peuple occupé. L'homme au keffieh ne s'est pas dérobé, le nomade de la politique internationale s'est posé. Mardi matin, à Jéricho, « capitale » administrative temporaire de l'autonomie partielle, il devait présider la prestation de serment de ses « ministres ». Le succès de ce que les Israéliens appellent *« l'expérience »* n'est pas assuré. De nombreuses questions restent posées. Parmi d'autres, celle-ci, pour laquelle un journaliste palestinien imprudent s'est fait vertement rabrouer par « les vieux » : *« Quand donc vous installerez-vous à demeure parmi nous ? »*

PATRICE CLAUDE

Malgré beaucoup d'agitation

L'opposition israélienne n'arrive pas à mobiliser l'électorat de droite

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Itzhak Rabin n'a jamais pris ceux qu'il appelle *« les colons extrémistes »* très au sérieux. Comme à l'accoutumée, le premier ministre a rejeté, dimanche 3 juillet, mais avec des mots plus durs encore que d'habitude, *« la récupération des victimes juives du terrorisme »* par tous ceux, colons, militants nationalistes de droite et d'extrême droite, qui ont manifesté, abîmé des boutiques et des biens arabes, et provoqué de violentes échauffourées avec la police pendant tout le week-end à Jérusalem.

M. Rabin a dénoncé *« l'intérêt commun »* que les protestataires partageraient avec le mouvement palestinien de la résistance islamique Hamas, et rappelé que non seulement la visite de Yasser Arafat dans les zones autonomes *« s'inscrit dans le processus de paix engagé avec les Palestiniens »*, mais que, jusqu'à preuve du contraire, *« la Judée-Samarie* (Cisjordanie occupée) *est encore sous la souveraineté d'Israël »*.

Ils avaient prévu de bloquer complètement la ville avec un quart de million de manifestants. Il en est venu soixante mille selon la police, cent mille selon certains journaux, moins de vingt mille selon toute vraisemblance. Quoi qu'elle fasse, quoi qu'elle dise, et en l'occurrence il s'agissait *« d'empêcher le super-assassin Arafat »* de poser le pied à Jérusalem, l'opposition aux accords d'Oslo ne parvient pas à mobiliser tous ceux qui votent à droite en Israël.

Samedi soir, dans le centre de Jérusalem-Ouest, au-dessus d'une large banderole clamant *« Arafat meurtrier ! »*, tous les ténors nationalistes, Benyamin Nétanyahu, chef en titre de l'opposition et du Likoud, l'ancien premier ministre Itzhak Shamir, l'inévitable Ariel Sharon, l'ancien général Réhavam Zeevi, tous se sont époumonnés au micro pour dénoncer *« le plus grand assassin des temps modernes »* et réclamer la démission du *« gouvernement de fous dangereux »* qui gère le pays. Vieux slogans, thèmes rebattus. Même un journal classé à droite comme *Maariv* notait dimanche que *« les leaders de l'opposition sont incapables d'offrir un autre choix. Que faut-il faire ? Annuler les accords ? Annexer les territoires ? Retourner à Gaza ? »* Une manifestation, *« aussi grande soit-elle, ne compense pas une absence de programme »*.

Une majorité en faveur du processus de paix

Le problème est que, lorsque le nombre n'y est pas, ceux qui sont présents tendent à en rajouter. Brûler une immense effigie du chef de l'OLP sous les acclamations, incendier des drapeaux palestiniens dans un brouhaha vengeur n'a pas suffi à rassasier les quelques centaines d'excités qui se sont dirigés, tard dans la nuit, vers la partie arabe, occupée depuis 1967 et unilatéralement annexée treize ans après, de la ville sainte. Ceux-là ont eu le temps d'incendier des véhicules palestiniens et de casser quelques vitrines avant que la police ne les réprime assez sévèrement. Plus d'une vingtaine d'émeutiers ont été interpellés.

« Mort à Arafat ! Rabin ! traître ! Dehors ! » Samedi soir, on a même entendu certains fanatiques réclamer la mort du premier ministre. Embouteillages, concert de Klaxons, échauffourées et insultes. *« Bande de nazis ! »*, criaient les émeutiers à la police. Le lendemain, devant les bureaux du premier ministre, les manifestants furent encore moins nombreux – quelques milliers –, mais le vacarme étaient plus assourdissant encore.

Cette fois, les protestataires avaient décidé d'empêcher la tenue du conseil hebdomadaire des ministres. Pour ce faire, ils s'étaient munis de sifflets, de casseroles et de grandes marmites en fer-blanc sur lesquelles ils ont tapé pendant des heures. Là encore, un affrontement assez violent eut lieu lorsque plusieurs centaines de manifestants essayèrent d'entrer dans les bureaux gouvernementaux. Une violente charge de la police montée les en empêcha. Il y eut quelques blessés légers et une quarantaine d'interpellations, mais en dépit du vacarme la réunion hebdomadaire avait pu se tenir.

L'opposition a cependant remporté une petite victoire. Itzhak Rabin, qui avait auparavant donné son accord, a annulé la visite qu'une dizaine de parlementaires travaillistes se proposaient de faire dimanche à Gaza au chef de l'OLP. *« Dommage, nous voulions montrer à Yasser Arafat que la majorité de l'opinion israélienne soutient le processus de paix »*, a commenté Yossi Katz, l'initiateur de ce geste annulé.

Le chef de l'OLP se consolera peut-être avec les sondages. Selon le centre d'études stratégiques Begin-Sadate de l'université de Bar-Ilan à Tel-Aviv, qui a interrogé la semaine dernière un échantillon représentatif de la population juive israélienne, 59 % de celle-ci appuient toujours les négociations avec l'OLP et ils sont désormais 33,8 % contre 26,2 % en décembre dernier à s'opposer aux colonies, *« sauf rares exceptions »*, dans les territoires occupés.

P. C.

Report d'une réunion des pays donateurs. – Prévue pour les 10 *et 11 juillet* à Paris, une réunion des bailleurs de fonds pour les territoires autonomes palestiniens a été repoussée à l'automne, a déclaré, samedi 2 juillet, Nabil Chaath, conseiller de Yasser Arafat. Il a révélé qu'une récente mission aux Etats-Unis du « ministre » des finances palestinien, destinée à parvenir à un accord avec la Banque mondiale, avait échoué, cette dernière insistant pour l'établissement d'une procédure budgétaire précise afin de contrôler l'utilisation de l'argent. – *(AFP.)*

EUROPE

TURQUIE

2 090 rebelles kurdes ont été tués en six mois selon un bilan officiel

Deux mille quatre-vingt-dix Kurdes du Parti des travailleurs du Kurdista (PKK, *séparatiste) ont été* tués depuis le début de 1994 par les forces de l'ordre dans l'Est et le Sud-Est anatoliens, a rapporté dimanche 3 juillet l'agence turque semi-officielle Anatolie, citant un communiqué du ministre de l'intérieur, Nahit Mentese. Selon les mêmes sources, *7 195* rebelles ont été arrêtés et 226 autres se sont rendus pendant cette même période. Depuis le début du printemps, l'armée turque effectue des opérations d'envergure dans le Sud-Est anatolien.

Tansu Ciller, premier ministre turc, devrait évoquer cette question avec Edouard Balladur du 21 au 23 juillet, lors d'une visite officielle à Paris, annoncée vendredi à Ankara. Outre les dossiers bilatéraux et les questions internationales d'intérêt commun, le *« problème du terrorisme* [appellation officielle pour la rébellion du PKK] *et sa perception en France »* sont au menu des entretiens de Mme Ciller avec les responsables français.

A ce propos, lors d'un débat réclamé par le groupe socialiste après la dissolution du Parti démocratique (DEP, prokurde), l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a adopté le 30 juin une résolution très modérée, demandant la libération des six députés d'origine kurde qui encourent la peine de mort et le retrait des accusations qui pèsent sur eux (*le Monde* du 1er juillet). Le Conseil de l'Europe a *« souhaité »* que la Turquie modifie rapidement les articles de sa Constitution qui ont permis la dissolution du DEP et a décidé d'envoyer une délégation à Ankara *« pour évoquer une situation qui, par son urgence même, est extrêmement pénible »*. Seuls deux parlementaires, l'un grec, l'autre chypriote, ont évoqué l'idée que l'Assemblée puisse prononcer la suspension, voire l'exclusion, de la délégation turque. Aucun député français, britannique ou allemand n'a pris la parole au cours du débat. Le ministre turc des affaires étrangères, Hikmet Cetin, a jugé vendredi cette résolution *« injuste »*.

En Turquie, deux nouveaux députés kurdes, Selim Sadak et Sedat Yurttas, se sont rendus, portant à huit le nombre de députés kurdes détenus pour *« séparatisme »*. Dans plusieurs villes d'Allemagne, des incidents ont eu lieu à la fin de la semaine, après la mort d'un Kurde, tué jeudi par un policier. Quatre personnes ont été blessées, dont une sérieusement, lors d'un attentat au cocktail Molotov contre un centre culturel turc à Hambourg, dans la nuit de samedi à dimanche. – *(AFP.)*

RUSSIE : Boris Eltsine signe le budget pour 1994. – Le président russe, Boris Eltsine, a signé le budget pour 1994, une semaine après l'adoption du projet de budget par les deux chambres du Parlement a annoncé, samedi 2 juillet, le service de presse de la présidence. Les députés avaient tranché le 24 mars en faveur du ministère des finances, en accordant des crédits limités à 20 milliards de dollars au secteur militaire. Les dépenses totales de l'Etat en 1994 sont chiffrées à 97 milliards de dollars pour des recettes prévues de 62,2 milliards de dollars. – *(AFP.)*

ITALIE : nouvel incendie criminel contre un magasin du groupe de M. Berlusconi. – Un nouvel incendie d'origine criminelle a été perpétré, samedi 2 juillet en Sardaigne, contre un grand magasin de la chaine Standa que contrôle le groupe Fininvest de Silvio Berlusconi, le chef du gouvernement italien. Cinq magasins de la chaîne avaient déjà été la cible d'attentats similaires dans la nuit de jeudi à vendredi (*le Monde* daté 3-4 juillet). Le ministre de la justice, Alfredo Biondi, a évoqué *« une action concertée et diffuse pour discréditer le gouvernement et ses ministres »*. – *(AFP.)*

ALBANIE

Le dernier président communiste est condamné à neuf ans de prison

Ramiz Alia, le dernier président communiste du pays, a été condamné, samedi 2 juillet, à neuf ans de prison pour *« abus de fonctions »* et *« violation des libertés des citoyens »*, a indiqué le président du tribunal de Tirana. M. Alia a aussi été condamné à payer dix mille dollars à l'Etat albanais pour détournement de fonds publics.

Le procureur avait demandé dix ans de prison pour l'ex-chef de l'Etat albanais.

M. Alia, soixante-huit ans, qui avait succédé en 1985 au fondateur de l'Albanie communiste, Enver Hodja, et exercé les fonctions de président jusqu'en 1992, n'a cessé de clamer son innocence depuis le début de son procès le 21 mai, le dernier en date contre les responsables du régime communiste. – *(AFP.)*

AZERBAÏDJAN

Explosion meurtrière dans le métro de Bakou

Une violente explosion a fait sept morts et une trentaine de blessés, dimanche 3 juillet, dans le métro de Bakou, la deuxième de ce type dans la capitale azerbaïdjanaise en quelques mois. Les autorités ont immédiatement retenu l'hypothèse d'un acte terroriste, comme elles l'avaient fait après la première explosion, qui avait fait douze morts et plus de cinquante blessés le 19 mars. Une commission gouvernementale chargée d'enquêter sur l'explosion a été créée par le président Gueïdar Aliev, revenu d'Iran la veille. – *(AFP.)*

Les difficultés politiques et financières du PS

La fête qu'organisait le Parti socialiste au Bourget les 2 et 3 juillet a réussi, selon ses organisateurs, le pari de réunir cent mille personnes dans une ambiance plus ludique que politique. Michel Rocard y a fait une apparition surprise très applaudie, pour sa première rencontre avec des militants depuis son éviction du premier secrétariat du parti.

■ PATRIMOINE. Henri Emmanuelli a annoncé au cours de l'émission « 7 sur 7 » qu'il allait proposer aux instances dirigeantes du PS de mettre en vente le siège du parti, rue de Solférino, pour redresser les finances de celui-ci mises à mal par l'effondrement du nombre de militants et d'élus.

■ TAPIE. Tout en rappelant qu'il estime que le mélange de la politique, du sport et des affaires est « un danger pour la démocratie », M. Emmanuelli invitera les militants du PS, dans le cadre de la préparation des élections municipales, à prendre contact avec les alliés traditionnels du PS, parmi lesquels le MRG. « Si à Marseille c'est Bernard Tapie, les socialistes marseillais prendront contact avec Bernard Tapie. »

M. Emmanuelli dénonce « l'hypocrisie et l'inconscience » de M. Balladur

Pour ceux qui ne le sauraient pas encore, Henri Emmanuelli est un homme de gauche, un vrai. Et un homme à poigne, tout aussi vrai. Il l'a abondamment démontré au cours de l'émission « 7 sur 7 » à laquelle l'avait convié Anne Sinclair dimanche 3 juillet, alors que le Parti socialiste continuait de faire la fête dans l'atmosphère caniculaire du parc du Bourget. Un ton carré, le ton d'un homme responsable qui refuse le flou et les demi-mesures.

Le nouveau premier secrétaire du PS a tenu d'abord à dissiper un premier malentendu : s'il est aujourd'hui dans le fauteuil de Michel Rocard, c'est à la suite d'*« un vote très démocratique »*, alors que son prédécesseur avait choisi de solliciter, contre son avis, un vote de confiance. *« J'avais été un des rares à lui dire : je pense qu'il faut laisser reposer l'émotion. »* Et ce n'est certes pas de son fait s'il n'a pas été écouté. Désormais, sans négliger le nécessaire débat, les socialistes doivent s'exprimer *« pour faire de l'opposition à la politique de la droite et pour faire des propositions, pas pour se taper dessus »*. Quant aux petits malins qui continueraient leur jeu de massacre en persistant à dire du mal les uns des autres, il faut leur *« mettre une amende »*, avec un tarif pour les propos confiés à la presse écrite et un autre pour les petites phrases énoncées devant les micros et les caméras. *« Compte tenu des difficultés financières* [du parti] *cela va m'aider »*, a promis M. Emmanuelli avec un rare sourire.



Plus sérieusement, c'est à une critique virulente de la politique économique d'un gouvernement qui *« se réfugie dans les potions magiques qui ont cinquante ou soixante ans »* pour lutter contre le chômage qu'il s'est livré : trois cent quarante mille chômeurs de plus en un an, dont cent soixante mille de longue durée, une dette de l'Etat accrue de 1 000 milliards de francs, un déficit de la Sécurité sociale de 55 miliards, la baisse du pouvoir d'achat des salariés, le *« contresens économique monumental »* du prélèvement de 80 milliards de francs sur les ménages au profit des entreprises, et la stagnation du SMIC : voilà les thèmes dont les socialistes doivent s'emparer, alors que M. Balladur promène son air d'éternel satisfait de lui-même : *« Je pense vraiment qu'il faut une certaine dose d'hypocrisie ou d'insconscience pour se montrer satisfait »*, a ironisé M. Emmanuelli. Même ironie pour le détachement feint du premier ministre à l'égard de l'élection présidentielles, M. Balladur participant *« à la tristesse du spectacle, parce que jusqu'à nouvel ordre, il donne plutôt le sentiment d'être candidat »*.

M. Tapie un mélange « dangereux »

Quant à Bernard Tapie, dont le succès aux européennes a assommé plus d'un socialiste, M. Emmanuelli n'a jamais caché qu'il n'était pas favorable à son entrée au gouvernement. Il représente le mélange – « dangereux pour la démocratie » – de *« la politique, du sport et des affaires »*, même si son interpellation avec des menottes à 6 heures du matin est *« détestable »*, et relève d'un *« véritable barnum médiatico-juridico-politique »*. Quelle conduite tenir à son égard ? Rien de plus rien de moins que ce qu'ont toujours fait les socialistes avec le MRG, leur allié traditionnel. Ainsi, à Marseille, M. Emmanuelli invitera-t-il les militants socialistes, comme ailleurs en France, à prendre contact avec tous les partis qui ont participé aux Assises de la transformation sociale. *« Si à Marseille, le MRG c'est Bernard Tapie, les socialistes marseillais prendront contact avec Bernard Tapie, ou en tout cas avec les instance du MRG, pour étudier des listes communes et des processus de rassemblement. »*

Ce n'est pas facile d'être à la tête d'un parti en perte de vitesse, et M. Emmanuelli n'a pas caché qu'il trouvait la tâche difficile. Avec un ton grave, presque modeste, il a annoncé qu'il proposerait (*lire ci-contre*) aux instances dirigeantes du parti de mettre en vente l'immeuble de la rue de Solférino pour faire face aux difficultés liées à l'effritement des cotisations et à la chute vertigineuse du nombre d'élus.

Interrogé sur le portrait-robot du candidat idéal des socialistes aux élections présidentielles, M. Emmanuelli, qui estime que Michel Rocard *« peut espérer raisonnablement être en compétition »*, et que Jacques Delors *« est parfaitement placé pour concourir le moment venu »*, veut *« un socialiste qui gagne, voilà mon robot »*, a-t-il conclu comme on fait une pirouette. Il n'est en tout cas pas question de se presser. Et si, comme certains le murmurent, M. Emmanuelli lui-même était candidat ? La question n'ayant pas été posée, il n'a pas eu à y répondre.

L'urgence, à l'évidence, est ailleurs. On le sentait bien, dans les allées de la Fête de la fraternité, organisée au même moment au Bourget sur une idée de... Michel Rocard. Les militants ne s'étaient pas mobilisés, des stands étaient restés vides, notammment celui des Yvelines, le département dont l'ancien premier ministre était l'élu. Les débats politiques ne sortaient pas des tentes où on les avait consignés. Le parti reste groggy et divisé. Ce sera le pari le plus difficile à réussir pour Henri Emmanuelli : resouder un PS dont les fractures mêmes lui ont permis d'en prendre la tête. Le rendez-vous du conseil national du 6 juillet approche, et les tensions restent vives. Vendredi 2 juillet, au cours d'une réunion houleuse avec les premiers secrétaires fédéraux où l'on a bien failli en venir aux mains, M. Emmanuelli, dont l'agressivité n'a rien arrangé, a pu s'en rendre compte.

AGATHE LOGEART

La vente du patrimoine pour remplacer les cotisations

Depuis son élection le 19 juin au poste de premier secrétaire du Parti socialiste, Henri Emmanuelli ne cachait pas son inquiétude face aux difficultés financières du PS. Il s'en était ouvert devant les membres du bureau national et avait annoncé qu'il ne souhaitait pas nommer de trésorier pour remplacer Pierre Moscovici, qui occupait cette fonction au sein de la direction sortante. Dès sa nomination, il avait fait savoir qu'il lui faudrait prendre très vite des mesures de redressement financier. Aussi, l'annonce d'une éventuelle vente du siège du parti, rue de Solférino à Paris, n'est-elle pas tout à fait une surprise. *« La question n'a jamais été taboue, et nous l'avions déjà mise à l'étude,* nous a précisé Pierre Moscovici. *Elle sera sûrement plus facile à mettre en œuvre pour Henri Emmanuelli, compte tenu de sa filiation politique, que pour Michel Rocard. »*

Acheté en 1982 à la Mutualité française, *« à un prix d'ami »*, que le PS n'avait pas divulgué à l'époque (quelques dizaines de millions de francs selon des sources concordantes), alors que Lionel Jospin était premier secrétaire et André Laignel trésorier, l'immeuble de la rue de Solférino, 4 000 m² situé dans un quartier élégant de la capitale, à deux pas de l'Assemblée nationale, pourrait aujourd'hui être évalué à 300 millions de francs. Il constitue l'élément le plus important du patrimoine du PS et il est porteur d'une forte charge symbolique.

Menaces sur les salaires

Le budget du parti, nous a précisé M. Moscovici, est passé de 212 millions de francs en 1993 à 135 en 1994, d'importantes économies ayant déjà été faites, qu'il s'agisse de frais de personnel (une quinzaine de départs de permanents au parti lui même, une dizaine à la rédaction de l'hebdomadaire *Vendredi*, et autant à la Fédération nationale des élus socialistes et républicains), ainsi qu'une contraction générale des dépenses et un désendettement à hauteur de 50 millions de francs.

Les dépenses comprennent, en 1994, selon les chiffres avancés par M. Moscovici, 37 millions de francs de frais de personnel (cent dix permanents du parti et une dizaine à *Vendredi*), entre 17 et 18 millions de frais de fonctionnement pour *Vendredi*, qui tire à cent cinquante mille exemplaires, une vingtaine reversés aux fédérations, plusieurs millions provisionnés pour le congrès, une dizaine pour la campagne européenne, quelques millions pour les Assises de la transformation sociale et pour l'association chargée d'organiser la fête, enfin une dizaine de millions de frais financiers liés au désendettement qui a suivi la liquidation d'Urba.

Les recettes prévues proviennent à hauteur de 90 millions de francs de la dotation publique versée par l'Etat en mars dernier, de 20 millions fournis par les cotisations des militants, 4,5 millions provenant des cotisations des élus nationaux et 15 millions sont des dons des entreprises, maintenant autorisés par la nouvelle loi sur le financement politique, sans compter 4 à 5 millions de ressources diverses.

Ce budget, bien entendu, est théorique : car les recettes ont du mal à rentrer, qu'il s'agisse des contributions des entreprises ou des cotisations des élus et des militants, dont le nombre a considérablement diminué, comme l'a fait remarquer M. Emmanuelli à l'émission « 7 sur 7 » : cent trois mille inscrits contre cent quatre-vingts à deux cent mille dans les années fastes, cinquante trois députés depuis mars 1993 contre deux cent soixante dans la précédente législature.

Henri Emmanuelli s'inquiétait récemment des salaires que le parti aurait beaucoup de mal à verser au mois de juillet à moins d'obtenir de la banque du parti, la GMF Banque, qui rencontre elle-même de graves difficultés financières, un important découvert. M. Moscovici, de son côté, souligne que la situation est paradoxale, à la fois saine et désastreuse. Saine car le PS dispose avec son immeuble d'un important patrimoine et n'est pas, ou peu, endetté, et désastreuse du fait de l'insuffisance structurelle de ses recettes.

Ag. L.

RECTIFICATIF : vote bloqué pour les kinésithérapeutes. - Lors de la discussion du projet de loi sur la Sécurité sociale, mercredi 29 juin, Simone Veil, ministre des affaires sociales, a eu recours à l'article 44, alinéa 3, de la Constitution, c'est-à-dire à la procédure du vote bloqué, pour faire adopter l'article 23 de ce texte, relatif à l'évolution prévisionnelle des remboursements d'actes pratiqués par les kinésithérapeutes, ainsi que nous l'avions signalé dans notre compte rendu de ces débats (*le Monde* du 1er juillet). Mme Veil ne s'est donc pas contentée d'agiter la menace d'un vote bloqué, comme nous l'avons ensuite écrit par erreur (*le Monde* daté 3-4 juillet).

La fête d'Henri, de Michel et des autres

Le foie gras fondait sous la canicule au stand des Landes, à l'heure du déjeuner, samedi 2 juillet. Sous le thème de *« 48 heures pour la fraternité »*, le Parti socialiste organisait ce week-end au Parc paysager départemental du Bourget sa première fête. Henri Emmanuelli, le nouveau premier secrétaire, en bras de chemise et cravate, dégustait entre amis les produits de son terroir d'origine. *« Pas trop de vin, sinon je meurs, avec cette chaleur »*, lançait-il à Jackie, arrivé la veille au soir en car avec une centaine de militants.

Sous la tente blanche, vaguement climatisée, « André premier » *« sauteur dans les courses landaises, premier du nom »*, âgé de quatre-vingts ans, s'éventait en souriant. *« J'aimerais que tout cela aille plus vite, à mon âge on n'a plus le temps d'attendre. »* Le vieil André Taris, torero de Rion-des-Landes et familier du secrétaire depuis quinze ans, égrenait ses souvenirs de lutte au PS comme à l'assaut des vaches dans les fameuses courses. *« Mais nous, on ne les tue pas »*, précisait le vieux lutteur. A l'heure du café, André Lajoinie vint comparer la petite nouvelle à sa grande ancienne, *la Fête de l'Humanité*.

« Vois-tu, Henri, il ne faut pas mélanger les genres. C'est une fête, les jeunes viennent pour se retrouver, pas pour entendre des discours », expliqua le dirigeant communiste à son hôte avide de conseils ès organisation. Les deux hommes et leurs proches échangèrent discrètement quelques propos. André Lajoinie admit que *« cette fête était moins grande mais qu'il y avait des points de comparaison »*, avant d'annoncer une prochaine rencontre entre les directions des deux partis. Puis Henri Emmanuelli prit le départ pour la visite officielle des stands.

Le retour de la jeunesse

Ce fut un marathon torride au milieu des stands de quatre-vingt fédérations, des Landes à la Drôme en passant par la Lorraine. Flanqué de Julien Dray, organisateur de cette fête socialiste, le premier secrétaire sillonna les allées au pas de course, serrait les mains des militants et embrassait les militantes, s'épongeait le front entre deux dégustations et répondant, visiblement heureux, à l'accueil chaleureux qu'il rencontrait presque partout.

Tout d'un coup, la meute journalistique, qui suivait la visite, changea de trajectoire. Michel Rocard venait d'arriver pour son propre tour de piste, précédé de danseurs brésiliens sur un air de samba. *« Michel-Michel président »*, scandait une foule en liesse où les jeunes étaient particulièrement nombreux. On finit par douter, sous ce soleil qui faisait tourner les têtes : qui donc tenait les rênes ? Sans perdre une once de sa bonne humeur, le nouveau patron du PS poursuivit sa tournée conviviale et tranquille chez les militants. Son prédécesseur emprunta, lui, le chemin de traverse des associations sœurs. Leurs routes allaient-elles, à un moment ou à un autre, se croiser ?

Les deux cortèges en sueur faillirent se catapulter. Le service d'ordre ménagea promptement une haie et les deux dirigeants échangèrent une poignée de mains et quelques mots. *« Tu as plus de courage que moi, tu as gardé la cravate »*, lança Michel à Henri dans un grand sourire. Puis demi-tour : chacun reprit sa course. Bientôt Michel Rocard, qui avait *« voulu cette fête »* se réjouit d'avoir *« retrouvé la jeunesse un peu oubliée dans la campagne »*, et regagna rapidement la sortie.

Lionel Jospin et Jack Lang avaient préféré, eux, saluer Henri Emmanuelli plus discrètement. Tant d'autres s'approchaient pour un autographe ou des voeux militants prononcés avec émotion. Le parti comptait ses troupes et découvrait les milliers de sympathisants accourus à ce rendez-vous festif.

Ici ou là, à l'abri des tentes, des petits groupes discutaient de réforme pour la sécurité sociale, de chômage et d'insertion. Plus loin, un couple de jeunes Rwandais, hutus modérés ayant fui les massacres et en instance d'asile, découvrait les joies du rap en compagnie d'un ami travaillant à France-Terre d'asile. De nombreux spectateurs dansaient devant le grand podium où se succédaient les Muvrini avec leurs chants corses et Charlelie Couture, ou profitaient du bal musette avec Jo Privat.

Les organisateurs avaient prévu dix-huit concerts, trois cent cinquante stands et un budget d'environ 11 millions de francs. Ils avaient misé sur cent mille entrées. Le pari, ambitieux, a été tenu, si l'en en croit Julien Dray. Il fallut pourtant attendre le milieu de l'après-midi du dimanche pour que la foule envahisse une fête, jusque-là quelque peu boudée par le grand public. Bob Dylan, héros fatigué des *seventies*, puis Manu Dibango, *« le premier des Africains de Paris »*, et enfin Khaled, *« le Cheb du raï »*, tinrent l'affiche, en apothéose d'une heureuse programmation. La musique était bien au rendez-vous de la « fraternité », comme elle a coutume de l'être...

DANIELLE ROUARD

Les « primaires » divisent la majorité

L'organisation des « primaires » présidentielles, soutenue par Charles Pasqua, divise la majorité. Invité de « L'heure de vérité » sur France 2, dimanche 3 juillet, Gilles de Robien (UDF-PR), député de la Somme, a déclaré que *« le premier tour de l'élection présidentielle, cela s'appelle des primaires ». « Si en février-mars, il y a un candidat qui crève le plafond des sondages, qui obtient l'adhésion de l'ensemble de la majorité, il sera naturellement le candidat unique »*, a dit le maire d'Amiens, ajoutant : *« Et s'il n'y avait pas ce candidat, il faut dédramatiser le fait qu'il puisse y avoir deux candidats de la majorité qui se présentent ensemble. »*

Un « système bizarre »

Lors du « Grand-Jury RTL-*le Monde* » dont il était l'invité, le même jour, Patrick Devedjian (RPR), député des Hauts-de-Seine, a déclaré, au contraire, qu'il était *« favorable à tout ce qui peut conduire à une candidature unique »* de la majorité. *« Si c'est par les primaires qu'on peut y arriver, et bien vive les primaires ! »*, a lancé le maire d'Antony, en rappelant que le 10 avril 1991 *« l'ensemble des dirigeants »* de la droite se sont *« engagés en faveur d'une candidature unique au premier tour de la présidentielle en choisissant plutôt les primaires pour y arriver »*. M. Devedjian a assuré que le RPR *« n'a pas à désigner un candidat »*. *« Lorsque les candidats seront connus la question lui sera posée* [de savoir] *lequel il soutient »*, a-t-il dit.

Pour sa part, Jean-Marie Le Pen avait estimé, samedi, que ce système n'était *« pas une bonne méthode »*. Au terme du conseil national de son parti, le président du Front national avait déclaré : *« Si tous les citoyens français sont appelés dans ce système bizarre à désigner le candidat du RPR et de l'UDF, on peut peut-être s'amuser un peu (...). Une petite consigne peut changer pas mal de choses. »*

Deux élections cantonales

HAUTS-DE-SEINE : canton de Montrouge (2e tour).

I., 21 530 ; V., 7 335 : A., 65,93 % ; E., 7 085.

Claude Manonviller, RPR, adj. m., 3 933 (55,51 %). ÉLU. Philippe Bassinet, PS, 3 152 (44,49 %).

[A défaut d'une bonne mobilisation, le candidat RPR Claude Manonviller a bénéficié du bon report des voix de Pierre-Jean Sibran (UDF-PSD), qu'il avait battu au premier tour, à l'occasion d'une primaire à droite. M. Manonvillier succède à Henri Ginoux, maire et conseiller général (CNI), décédé le 27 mai dernier, et contre lequel il s'était présenté en 1992, ce qui lui avait valu d'être exclu du parti néo-gaulliste.

26 juin 1994 : I., 21 530 ; V., 8 449 ; A., 60,75 % ; E., 8 235 ; Claude Manonviller, RPR, 3 157 (38,33 %) ; Philippe Bassinet, PS, 2 442 (29,65 %) ; Pierre-Jean Sibran, UDF-PSD, 1 186 (14,40 %) ; Patrick Robineau, PC, 775 (9,41 %) ; Marie-Thérèse Galateau, FN, 669 (8,12 %) ; Michel Clerget, diss. RPR, 6 (0,07 %).

29 mars 1992 : I., 22 103 ; V., 11 986 ; A., 45,77 % ; E., 11 170 ; Henri Ginoux, div.d. sout. UPF, 6 790 (60,78 %) ; Wilfrid Vincent, PS, 4 380 (39,21 %).]

HAUTES-PYRÉNÉES : canton de Pouyastruc (1er tour).

I., 3 238 ; V., 1 977 ; A., 38,94 % ; E., 1 925.

Jean Burguès, div.d. sout. UDF-RPR, 1 110 (57,66 %).. ELU ;

Yves Taverède, MRG, 397 (20,62 %) ; Michel Pelas, PS, 262 (13,61 %) ; Jean-Claude Laborde, PC, 156 (8,10 %).

[Le candidat soutenu par l'UDF et le RPR, Jean Burguès, succède sans surprise à l'UDF Etienne Achille-Fould, dont il était le secrétaire depuis vingt et un ans, et qui est décédé en mai dernier après vingt-sept ans de mandat. M. Burguès perd toutefois six points et demi par rapport à Etienne Achille-Fould en 1992. C'est le candidat radical de gauche qui en profite. Dans la foulée des élections européennes, où la liste de Bernard Tapie avait dépassé la liste de Michel Rocard dans les Hautes-Pyrénées, Yves Taverède devance largement le candidat socialiste, et permet à la gauche d'améliorer son score.

22 mars 1992 : I., 3 241 ; V., 2 467 ; A., 23,88 % ; E., 2 326 ; Etienne Achille-Fould, UDF, 1 494 (64,23 %) ; Albert Lapasset, PS, 500 (21,49 %) ; Jean-Claude Laborde, PCF, 201 (8,64 %) ; Georges Fontaine, FN, 131 (5,63 %).]

L'université d'été des clubs Perspectives et Réalités

M. Giscard d'Estaing veut réduire le chômage à 6 % de la population active

Lors de l'université d'été des clubs Perspectives et Réalités à La Baule, Valéry Giscard d'Estaing a présenté les principales « pistes » de son plan pour le plein emploi, dont il a expliqué qu'il correspondait à un taux de 6 % de la population active au chômage. Il a aussi souhaité que la présidence de la République soit confiée à « une nouvelle génération » en l'an 2000.

LA BAULE

de notre correspondant

« Se fixer l'objectif du retour au plein emploi pour l'an 2000. » Sans vouloir présenter en détail son plan d'action antichômage qu'il dévoilera, a-t-il dit, en septembre, M. Giscard d'Estaing, en conclusion de l'université d'été des clubs Perspectives et Réalités, qui se tenait à La Baule, les 1er, 2 et 3 juillet, a indiqué quelques pistes qui marqueraient, selon lui, *« une politique de grande envergure »*, opposée à la politique du *« catalogue »* de mesures actuellement mise en œuvre. *« Les Français l'attendent et sont désireux de voir les choses bouger »*, a-t-il assuré.

M. Giscard d'Estaing a précisé qu'atteindre le plein emploi, tel qu'il le conçoit, c'est tendre, en fait, vers un taux de chômage de 5 à 6 % de la population active. *« Cela consiste à réduire de moitié le chômage, soit remettre 1 600 000 personnes au travail »*, a souligné l'ancien chef de l'Etat. *« Compte tenu du niveau du SMIC, qui n'est pas élevé, mais auquel il faut ajouter les charges, cela reviendrait à un coût de 160 milliards de francs. »*

Une « nouvelle génération » en l'an 2000

Constatant que la simple croissance est insuffisante pour infléchir la courbe du chômage, il faudra y ajouter, selon lui, *« une réforme des conditions de financement des régimes sociaux »*. Et le président de l'UDF de préconiser *« une réduction de 30 % du coût des bas salaires »* pour éliminer ces charges patronales qui, en rendant, a-t-il expliqué, les embauches trop coûteuses, *« créent une zone d'exclusion d'emplois »*. Le coût global de l'opération pourrait être *« compensé par la TVA qui a l'avantage*, a-t-il dit, *de frapper aussi nos partenaires étrangers à travers les produits importés »*.

Parmi les autres grands projets évoqués par l'ancien président de la République pour la période 1995-2000, il faut aussi *« mettre en place une union de l'Europe acceptée par les Français »* avec deux tâches principales pour la période à venir : la réforme des institutions communautaires qui devront être *« plus efficaces et plus démocratiques »* et l'union monétaire dont la création est *« dans l'intérêt économique de la France »*.

M. Giscard d'Estaing a conclu son intervention en insistant sur *« la nécessaire revalorisation des hommes politiques »*, et en se livrant à un véritable plaidoyer pour une fonction qui devra savoir *« se réformer »*. Il a notamment souhaité une limitation du nombre des mandats et de leur durée, spécialement pour celui du président de la République, continuant d'appeler de ses vœux un quinquennat, ce qui, a-t-il fait remarquer, permettrait *« de passer le relais à un homme d'une nouvelle génération »* en l'an 2000.

En marge de ce discours, l'ancien président de la République a évoqué le sujet des primaires, relancé par le projet préparé par Charles Pasqua, ministre de l'intérieur. M. Giscard d'Estaing a jugé que c'est *« une réforme importante et sans doute utile », mais qui « ne peut pas s'improviser »*. Il a également pris ses distances vis-à-vis de Jacques Chirac en distinguant nettement ses propositions de celles du maire de Paris. S'il a estimé, en effet, que les propositions faites par le président du RPR dans son livre *Une nouvelle France* vont *« dans le même sens »* que les siennes, il a estimé que ce dernier ne présente que *« des pistes »*, alors que les mesures que, lui, préconise peuvent *« être appliquées »*.

Enfin, M. Giscard d'Estaing n'a pas voulu répliquer aux vives critiques adressées par François Léotard, président d'honneur du Parti républicain, lors du dernier conseil national du PR, le 26 juin ; le président de l'UDF a assuré vouloir *« laisser de côté les intrigues »*. Alors qu'Hervé de Charette, délégué général des clubs Perspectives et Réalités, a vigoureusement défendu la confédération, qualifiée par le ministre de la défense d'*« empire du milieu »*, M. Giscard d'Estaing s'est contenté d'affirmer qu'*« il y a aujourd'hui malheureusement dans le débat politique trop de positions de carrière »*.

YVES DECAENS

COMMENTAIRE

Allure présidentielle

JOLI mois de juin pour l'ancien président de la République. Echec *relatif* de la stratégie de la candidature unique, chère au premier ministre, comme l'a attesté le score de Dominique Baudis ; déboires manœuvriers de ses pires ennemis du Parti républicain, contraints d'en rabattre après avoir cru pouvoir faire sécession de sa tutelle pesante ; derniers chiffres du chômage, qui ramènent le gouvernement à un peu plus de modestie : les signes favorables se sont décidément multipliés pour le président de l'UDF.

A dix mois de l'élection présidentielle qui obsède ses pensées, Valéry Giscard d'Estaing veut rester dans l'allure qu'il s'est fixée pour espérer pouvoir prétendre à la candidature. Depuis le début du mois d'avril, il a défini les deux terrains sur lesquels il entend se montrer à son avantage : le chômage et l'expérience. Sur ce dernier point, il a prouvé, au cours de la campagne européenne, que la *« qualité-Giscard »*, comme le résume Jean-Pierre Raffarin dans son jargon de publicitaire, est intacte. Qu'on se le dise, l'affaire de 1995 se réglera entre sexagénaires, dont il est. Les *impatients – y en a-t-il vraiment ?* – attendront.

Sur l'emploi, l'ancien président de la République *« travaille »*, assure-t-il. Depuis trois mois, il dégage à grands traits le champ de ses réflexions, sans pourtant trop s'avancer. Le 8 avril, il annonçait déjà que *« le plein emploi des années 2000 »* passe, dans un premier temps, *par la diminution de moitié du* nombre de chômeurs, et qu'il faut partiellement retirer des salaires le financement du système social. Pour l'instant, on est donc prié de patienter une nouvelle fois, en l'occurrence *septembre, pour en savoir plus.*

Convaincu qu'Edouard Balladur aura du mal à survivre à deux ans de gestion et que la machine RPR finira par imposer son candidat, M. Giscard d'Estaing commence, déjà, à *montrer les insuffisances des propositions de Jacques* Chirac. Sans attendre, il joue de ses atouts : une expérience d'homme d'Etat, un programme pour l'emploi. Il ne restera alors plus qu'un dernier *problème à l'ancien président* de la République : ce « peuple », qui ne parvient toujours pas, en dépit d'efforts méritoires, à se résoudre à projeter dans le futur cette image du passé.

GILLES PARIS

Souhaitant une intervention du président de la République

M. Dumas s'étonne qu'un député ait été mis sur écoutes

Roland Dumas (PS), ancien ministre des affaires étrangères, a estimé, samedi 2 juillet à Montignac (Dordogne), que *« les conditions d'interpellation de Bernard Tapie et le principe même d'un mandat d'amener délivré à l'encontre d'un député français et européen, protégé par l'immunité qui s'attache à cette double fonction, pose, au regard de nos institutions, un problème grave »*. Selon M. Dumas, qui s'exprimait devant des militants socialistes, il ne s'agit pas *« d'une simple péripétie judiciaire, mais d'une atteinte aux principes fondamentaux que sont le respect de la Constitution, la présomption d'innocence dont jouit tout citoyen et la séparation des pouvoirs »*.

Évoquant les écoutes téléphoniques pratiquées au domicile du député des Bouches-du-Rhône, l'ancien ministre des affaires étrangères a exprimé le souhait qu'*« après le président de l'Assemblée nationale, le président du Sénat, concerné par le respect dû aux parlementaires, ainsi que le chef de l'Etat, gardien des libertés constitutionnelles, saisissent la première occasion, à leur tour, de se prononcer sur cet incident »*. Philippe Séguin (RPR) avait écrit, jeudi 30 juin, au garde des sceaux pour lui demander qu'à l'avenir le président de l'Assemblée nationale soit informé de toute mise sur écoutes d'un député (*le Monde* du 2 juillet).

Invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », Patrick Devedjian, député (RPR) des Hauts-de-Seine, a observé pour sa part, dimanche 3 juillet, que Bernard Tapie *« n'a pas eu droit à un traitement particulier »* et que *« la mise sur écoutes ordonnée par le juge d'instruction est conforme à la loi »*. *« L'immunité parlementaire ne couvre pas les écoutes téléphoniques »*, a-t-il précisé. Estimant que le député des Bouches-du-Rhône était un *« problème pour la gauche, qu'il a fait exploser »*, M. Devedjian a ajouté : *« Il* [M. Tapie] *est dangereux car il risque de montrer à la jeunesse que le chemin de l'espoir passe par la débrouille et l'illégalité. »*

INTERPELLATION : Charles Pasqua demande des poursuites pour « diffamation envers des agents de l'autorité publique » contre Bernard Tapie.– Le ministre de l'Intérieur a demandé, samedi 2 juillet, au garde des sceaux d'engager des poursuites contre le député (République et Liberté) des Bouches-du-Rhône après que celui-ci eut affirmé, le 30 juin sur France 2, que des policiers avaient *« enfoncé la porte de* [son] *hôtel particulier avec leur voiture »*. Le procureur de la République de Paris et le directeur de la PJ parisienne avaient formellement démenti ces accusations, indiquant que *« la porte de l'hôtel particulier de M. Tapie avait été normalement ouverte aux policiers par une employée de maison après quelques minutes d'attente »*.

Aménagement du territoire

La commission parlementaire a modifié le projet de loi préparé par M. Pasqua

Le travail de la commission spéciale de l'Assemblée nationale, chargée d'examiner le projet de loi d'orientation pour le développement du territoire, s'est achevé jeudi 30 juin. Un délai court, puisque les députés n'ont disposé que d'un peu plus d'une semaine pour étudier les différents articles du texte préparé par le ministre de l'intérieur. Un délai trop court même pour Patrick Ollier (RPR, Hautes-Alpes), le rapporteur de la commission, qui estime que *« les parlementaires n'ont pas pu travailler dans de bonnes conditions »*.

Mais une fois passé cette petite colère, liée aux impératifs du calendrier de la session extraordinaire, M. Ollier assure que l'ambiance à l'intérieur du groupe ainsi formé a été *« constructive »*. Les parlementaires ont souhaité *« éviter de tomber dans des débats où on opposerait le rural à la ville, Paris à la province ou encore les départements aux régions »*. Selon le rapporteur, les membres de la commission, à commencer par son président, Charles Millon (UDF-PR, Ain), se sont efforcés *« d'améliorer et de renforcer le texte »*.

Tous les membres, qu'ils possèdent un mandat de maire, comme Pierre Poujade (RPR, Côte-d'Or), ou d'élu d'une autre collectivité territoriale, semblent considérer ce texte comme important pour l'aménagement du territoire. Une dizaine d'années après les lois Defferre, il fallait poursuivre le processus et surtout *« encourager le gouvernement à préparer d'autres mesures »*. Pour M. Ollier, ce premier débat à l'Assemblée nationale est donc l'occasion de *« fixer des pistes, d'ouvrir des chantiers qui prendront sans doute du temps »*.

L'orientation et la philosophie du texte préparé par les services de Charles Pasqua n'ont pas été bouleversées par les membres de la commission. Ces derniers ont cependant proposé quelques petites retouches, qui paraissent avoir reçu l'aval du ministre. Il en est ainsi du référendum municipal sur les opérations d'aménagement qui pourrait être demandé par 20 % des électeurs inscrits au lieu de 10 %, comme prévu dans le texte, et qui ne serait possible que dans les communes de plus de 3 500 habitants. En ce qui concerne la réforme de la fiscalité locale, les députés sont restés aussi prudents que possible : évitant d'évoquer une modification de la taxe professionnelle, ils renvoient à un rapport au Parlement, un an après la promulgation de la loi.

Le plus important pour le rapporteur semble être la décision de la commission d'écarter le schéma national de développement du territoire, un document annexé à la loi et particulièrement critiqué ces dernières semaines (*le Monde* du 21 mai). *« Ce texte aurait suscité des milliers d'amendements, il valait mieux l'occulter en demandant au conseil national du développement, créé par l'article 3, de réfléchir à un tel schéma. »*

S. B.

Lors de son conseil national

M. Le Pen nomme un troisième vice-président du Front national

Le Front national a réuni, samedi 2 juillet à Paris, son conseil national pour analyser, notamment, les résultats des élections européennes qui se sont déroulées le 12 juin. Jean-Marie Le Pen a admis que son parti avait enregistré un *« très léger recul »*, en recueillant 10,51 % des suffrages exprimés contre 11,73 % en 1989. M. Le Pen s'était fixé un objectif de 15 % avant le scrutin. Malgré cette baisse, la parti lepéniste dispose de onze élus européens contre dix dans la précédente législature, en raison de l'augmentation du nombre de députés [illegible] France (87 contre 81).

Compte tenu de l'effondrement de l'extrême droite allemande et du refus du MSI (Italie) de siéger avec les élus du Front national, M. Le Pen, qui multiplie les contacts en Europe – il a ainsi participé, mardi 28 juin, à Rome, à un dîner avec des membres de « l'aristocratie noire » italienne, en présence d'opposants à Gianfranco Fini, chef de file du MSI –, aura les plus grandes difficultés à constituer un groupe au Parlement de Strasbourg. Certains dirigeants pensent qu'il n'y arrivera pas. Il ne peut compter, pour le moment, que sur les deux élus du Vlaams Blok (Belgique) car il est peu probable que le nouveau député du Front national belge (francophone) accepte de siéger aux côtés des représentants de l'extrême droite flamande. Selon le règlement du Parlement européen, il faut vingt et un députés venant de deux pays pour former un groupe.

Au cours de ce conseil national, il a été annoncé que Martine Lehideux était nommé vice-présidente du parti. Elle rejoint dans cette fonction Dominique Chaboche (affaires intérieures) et Bruno Gollnisch (affaires internationales). Député européen sortant, Mme Lehideux, au grand mécontentement de ses partisans, n'a pas été réélue. Elle avait été rétrogradée en douzième position par M. Le Pen. Enfin, Bruno Mégret, délégué général, sera directeur de la campagne présidentielle de M. Le Pen.

O. B.

DANS LA PRESSE

Les « présidentiables » à droite

Le Quotidien (Philippe Reinhard) : « Ils sont incorrigibles. Après avoir perdu en 1981 et en 1988, les voilà prêts à recommencer en 1995. *La droite a remis en route la machine à perdre. En* ouvrant prématurément la course présidentielle, la majorité commet une erreur colossale. (...) La violence de l'offensive RPR lancée depuis quelques jours contre la politique d'Édouard Balladur laisse à penser que si le pire n'est pas tout à fait sûr, il est néanmoins probable. »

Le Figaro (Joseph Macé-Scaron) : « Malgré les candidatures uniques à des élections locales, en dépit des nombreuses plates-formes rédigées en commun, des états généraux organisés ensemble, des clivages continuent de parcourir la droite. (...) Il y a là une véritable différenciation. Les électeurs ont envie de l'exprimer comme on l'a vu aux dernières élections européennes. Empêcher cette expression, c'est prendre le risque de favoriser une nouvelle fois la montée du populisme. »

Libération (Sophie Benard) : « S'il entretient l'énigme sur sa présence dans la course à l'Élysée, l'ancien chef de l'État affiche une ambition : *« Convaincre »*. Ce qui, a-t-il dit, est plus important que *« gagner »*. (...) VGE semble donc être, pour l'instant, un candidat plus stimulé par la compétition que par le sacre. Somme toute, un baron de Coubertin de la politique qui juge que l'essentiel, *c'est de participer.* »

InfoMatin (Danièle Molho) : « En réalité, la sérénité de Giscard tient à sa conviction qu'il pourra, le moment venu, avec une poignée de parlementaires en opération commando, rattraper le candidat du RPR : Chirac ou Balladur. Les sondages ne lui donnent pas encore raison mais c'est déjà un avertissement à tous ceux qui, au CDS ou au PR, rêvent de Balladur : Giscard ne veut pas passer le débat de 1995 par pertes et profits. »

France-Soir (Jacques Malmassari) : « Le paysage chamboulé par les élections européennes se remet déjà tranquillement en place (...) Le drame du chômage aura au moins cet effet bénéfique qu'il provoquera un débat d'idées. Personne ne se contentera de rodomontades sur l'anticonstitutionnalité de la perte d'emploi ou des chimères du partage du travail. Pour passer au portillon de la candidature, il faudra avoir un vrai programme à la main. »

L'Humanité (Jacques Coubard) : « La droite ne connaît pas de vacances. Déjà en ébullition pour la course entre écuries présidentielles, confrontée à l'angoisse, à l'exaspération des Français devant la montée du chômage, elle multiplie les « réflexions » destinées à brouiller les pistes d'un véritable débat. »

Europe 1 (Serge July) : « Il ne faut pas croire que les embouteillages sont l'apanage des départs en vacances. A neuf mois de l'élections présidentielle, c'est la thrombose dans les paddocks. (...) Comme les primaires, les contrôles anti-dopage, les licenciements ou les assassinats ne sont pas possibles, on ne voit vraiment pas comment la majorité se sortira de cet embouteillage historique et endémique. »

président de la République

e qu'un député
ur écoutes

Lors de son conseil national

Pen nomme un troisième
résident du Front national

PRESSE

présidentiables à droite

La conférence européenne sur l'audiovisuel

La réflexion sur les programmes de télévision s'élabore sans lien avec les projets d'autoroutes de l'information

La conférence européenne de l'audiovisuel, qui a eu lieu du jeudi 30 juin au samedi 2 juillet, à Bruxelles, à l'initiative de la commission européenne, se voulait une étape consultative des professionnels de l'audiovisuel et du cinéma, dans la perspective d'une réforme de la directive « Télévision sans frontières ». Les réflexions tenues à cette réunion ont été élaborées sans lien avec les projets d'autoroutes de l'information.

BRUXELLES

de notre envoyé spécial

Une redéfinition de la directive « Télévision sans frontières » a-t-elle un sens à l'heure des autoroutes de l'information ? Oui, si les problèmes de diffusion et de fabrication des programmes de télévision sont pensés en même temps que les problèmes d'infrastructures. Malheureusement, les divergences d'intérêts entre Etats membres de l'Union européenne, les conflits de pouvoir entre les différentes directions générales de la Commission de Bruxelles, font que ces dossiers sont traités séparément.

Au moment où les progrès de la technologie numérique créent un espace commun pour la circulation de l'information, qu'elle soit professionnelle, personnelle, culturelle ou de divertissement, les dossiers sont traités de manière cloisonnée. Le groupe de travail présidé par Martin Bangemann (*le Monde* des 2 et 20 juin), qui préconise une déréglementation totale et rapide des télécommunications en Europe pour accélérer la mise en place des autoroutes de l'information, a refusé tout net d'intégrer à sa réflexion les professionnels de l'audiovisuel. Ceux-ci (diffuseurs, producteurs, auteurs...) ont donc été réunis séparément, du jeudi 30 juin au samedi 2 juillet, par la commission européenne dans le but de recueillir leurs réflexions en vue d'une éventuelle réforme de la directive « Télévision sans frontières ». Hormis quelques technocrates des directions « industrielles » de la Commission (concurrence, marché intérieur...), venus en observateurs méfiants vis-à-vis des « saltimbanques » de la télévision, cette conférence européenne sur l'audiovisuel a eu lieu « en famille » sans que les problèmes technologiques soient abordés.

En séance inaugurale, le jeudi 30 juin, Jacques Delors avait pourtant fait part de son inquiétude devant la faiblesse du sentiment européen dans les populations comme chez les gouvernements de l'Union. Soulignant l'importance des enjeux, le président de la Commission a rappelé que deux grandes batailles avaient déjà été perdues, celles de l'informatique et de l'électronique grand public, et que l'Europe ne pouvait prendre le risque de perdre la bataille de l'audiovisuel et des autoroutes de l'information.

C'est donc dans un cadre déjà miné que, les professionnels de l'audiovisuel se sont efforcés, dans la foulée du Livre vert sur le « renforcement de l'industrie des programmes » (*le Monde* du 24 mars et du 9 avril), de proposer de nouvelles règles destinées à améliorer le fonctionnement de la directive Télévision sans frontières. La plupart des propositions étaient centrées autour de deux points-clés : quels financements et quelles réglementations pour un audiovisuel que le numérique s'apprête à mondialiser rapidement ? Concernant le premier point, l'ancien ministre de la culture, Jack Lang, s'est fait le porte-parole de plusieurs organisations professionnelles du secteur audiovisuel et cinématographique pour réclamer la création d'un fonds (1 milliard à 1,5 milliard d'écus, soit de 7 milliards à 10 milliards de francs) destiné à faciliter la circulation des œuvres audiovisuelles en Europe.

Doublage, sous-titrage, formation des producteurs, prime au diffuseur quand il achète un programme produit par l'un des pays membres... permettraient une meilleure exposition des œuvres nationales sur les marchés étrangers. Que ce fonds soit constitué pour partie par des dotations budgétaires de la Communauté et pour le reste par des crédits à faible taux d'intérêt ne semblait pas arrêté. La clé de répartition entre l'audiovisuel et le cinéma non plus. Le commissaire européen à l'audiovisuel, Joao de Deus Pinheiro, a souligné, samedi 2 juillet lors d'une conférence de presse que *« l'idée de créer un fonds n'est pas acquise, c'est une suggestion »* qu'il appartient aux gouvernements de concrétiser.

Concernant la réglementation, Bernard Miyet, ambassadeur, qui présidait la commission de réflexion « les Règles du jeu », a dû élaborer une synthèse difficile entre les demandes contradictoires des diffuseurs privés et des producteurs. Certains professionnels ont ainsi demandé que la phrase qui, dans la directive, oblige les chaînes à diffuser une proportion majoritaire d'œuvres européennes (les quotas de diffusion) ne soit plus assortie de l'échappatoire *« chaque fois que cela est réalisable »*. Bon nombre de professionnels ont également estimé que les horaires de diffusion et la définition des *« œuvres »* européennes devraient également être précisées pour empêcher les diffuseurs de se débarrasser de leurs contraintes de quotas en diffusant la nuit. Etant donné que le régime des quotas de diffusion d'œuvres européennes ne peut s'appliquer tel quel au téléachat, aux chaînes thématiques, au paiement à la séance, à la vidéo à la demande..., plusieurs organisations professionnelles ont aussi demandé que ces nouveaux services soient libérés des quotas mais contraints d'investir un pourcentage de leur chiffre d'affaires dans la production audiovisuelle.

Concernant la chronologie des médias (régime d'exploitation des films sur les différents supports), certaines organisations de producteurs ont demandé que toute référence soit supprimée de la directive pour permettre une réglementation sur une base nationale. Prudemment, Bernard Miyet a repris cette proposition en l'assortissant d'une autre : que cette chronologie soit étudiée plus précisément par la commission.

Enfin, point essentiel, le contrôle de la bonne application de la directive. Pour éviter que les divergences d'interprétation n'amènent certains Etats membres à laisser des opérateurs diffuser par satellite des chaînes qui ne respectent pas les quotas, le groupe dirigé par Bernard Miyet a jugé bon d'attirer l'attention des Etats sur ce point de la réglementation. Comme il ne saurait être question de remettre en cause les règles définissant la libre prestation de service (la règlementation du pays diffuseur s'applique à tous les pays membres de l'Union), il semble difficile de reconnaître aux pays de réception un droit de contrôle sur les programmes d'une chaine. Il ne semble toutefois pas exclu que la Commission réfléchisse à un « mécanisme d'urgence » (une sorte de référé international) qui permette, en cas de conflit, d'éviter les lenteurs de la Cour européenne de justice.

Un conseil des ministres de la culture et de la communication prendra prochainement connaissance de ces différentes propositions et un nouveau projet de directive pourrait être proposé, début octobre, par la Commission aux Etats membres.

YVES MAMOU

Avec 50 % de ses revenus réalisés hors des Etats-Unis

Le groupe Turner devrait atteindre 14,5 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1994

Le groupe de communication américain Turner, qui comprend la chaîne d'information CNN, *« espère réaliser 2,7 milliards de dollars »* (environ 14,5 milliards de francs) de chiffre d'affaires en 1994 contre 1,9 milliard de dollars en 1993, a annoncé son PDG dans un entretien publié dans le numéro de juillet du mensuel *Télé Satellite*. Cette hausse est due à l'acquisition récente *« des deux compagnies cinématographiques, Castle Rock et New Line Cinema »*. Des chiffres qui pourraient s'avérer plus élevés encore grâce à l'important succès aux Etats-Unis du film *les Pierrafeu* (*the Flinstones*). Ce long métrage est l'adaptation cinématographique de dessins animés des studios Hanna Barbera, dont le catalogue appartient à Turner. A l'avenir, le nouvel eldorado du groupe Turner pourrait se situer en Argentine, au Brésil et au Mexique. Selon Ted Turner, *« la croissance la plus rapide se produira en dehors des Etats-Unis, en Europe, Amérique latine et en Extrême-Orient. Les revenus provenant de sources extérieures aux Etats-Unis vont bientôt atteindre 50 % du total »*.

L'appétit du groupe Turner pour le marché européen, qui s'est illustré par le récent lancement de TNT Cartoon Network – deux chaînes aux programmes composés par des catalogues américains et diffusées par satellite –, continue de susciter des inquiétudes chez les professionnels européens. L'association des producteurs européens de films, Eurocinéma, a estimé, dans un communiqué publié mercredi 22 juin, que les Etats membres de l'Union européenne devraient avoir le droit de bloquer les programmes qui ne respectent pas les règles de la directive « Télévision sans frontières ». Cette demande qui va à l'encontre des règles européennes en matière de libre prestation de service (la réglementation du pays diffuseur s'applique à tous les pays de l'Union) pourrait néanmoins bénéficier du précédent de la 2e directive bancaire (art. 21) qui autorise un contrôle par le pays de réception en cas de fraude. Cela dit, les possibilités techniques de blocage d'un signal satellite n'existent pas encore.

GUY DUTHEIL

En prenant 49,9 % du capital aux côtés de Bertelsmann

Rupert Murdoch devient l'actionnaire principal de la chaîne allemande Vox

Le magnat de la presse australo-américain, Rupert Murdoch, a annoncé, vendredi 1er juillet, son entrée dans le capital de la chaîne allemande privée Vox. Lancée en janvier 1993 par le géant des médias allemands, Bertelsmann, la chaîne était en liquidation depuis le 1er avril. Malgré un recentrage sur un schéma plus « généraliste » de films et de séries, cette chaîne d'information et de distraction n'avait pas réussi sa percée sur le câble en Allemagne, et avait enregistré un déficit cumulé de 400 millions de deutschemarks (environ 1,36 milliard de francs).

Rupert Murdoch, qui possède un empire de presse et de télévision en Europe, en Asie et aux Etats-Unis, devrait prendre 49,9 % du capital de Vox, tandis que l'ancien actionnaire majoritaire, Bertelsmann, conservera 24,9 % du capital. La semaine dernière, la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) avait choisi de ne pas entrer dans le capital de Vox, tout en précisant qu'elle ne renoncait pas à son projet de troisième chaîne de fiction par câble et satellite en Allemagne (*le Monde* du 2 juillet).

L'information de France 2 sera « réhabillée » par une agence madrilène

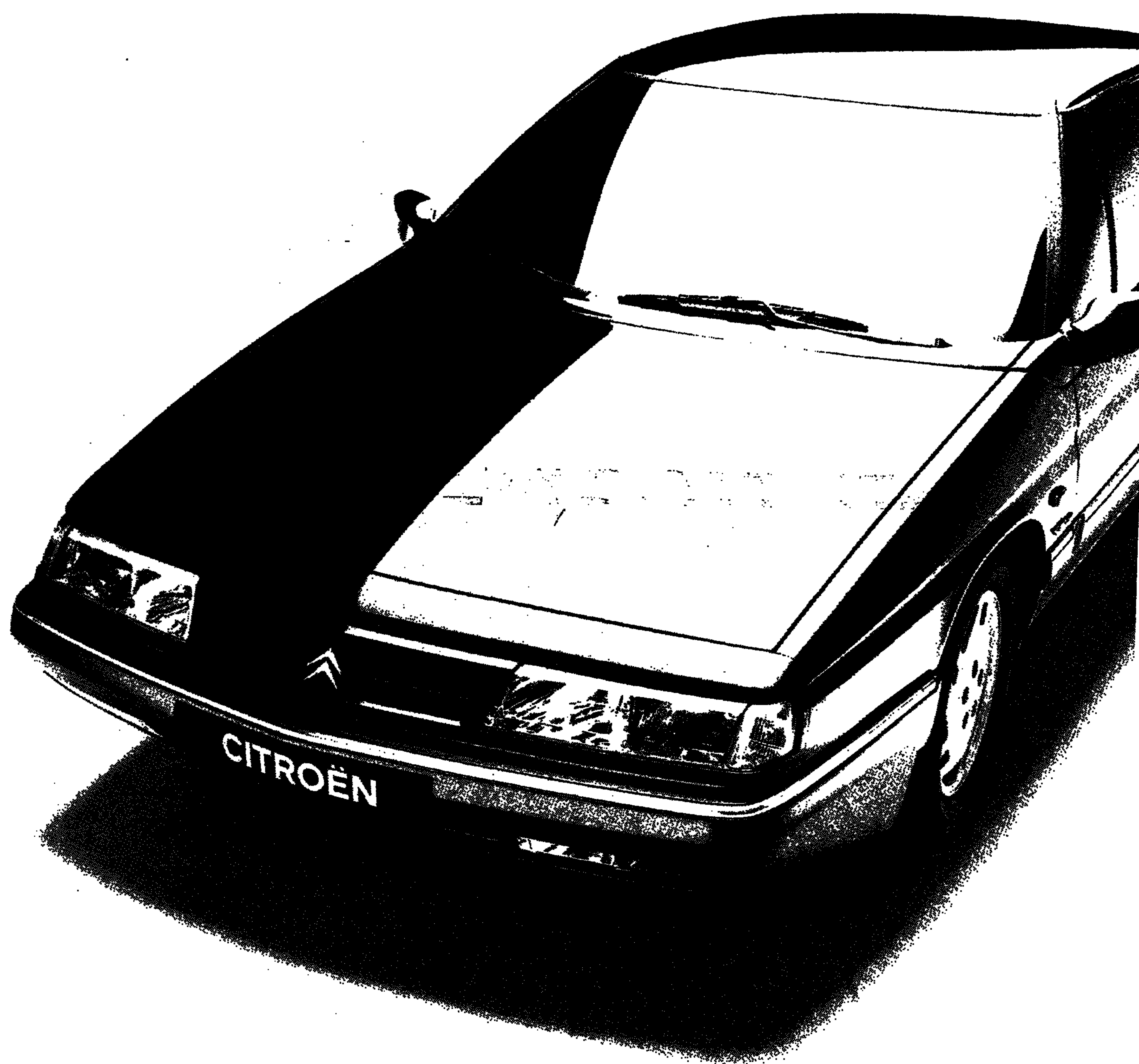
Ostra Delta, agence de communication espagnole qui possède un bureau à Paris, « réhabillera » les programmes d'information de France 2. Cette agence, qui a déjà travaillé pour une quinzaine de chaînes de télévision (2 MI au Maroc, TVE 1 en Espagne, TVI au Portugal...), a été sélectionnée au terme de l'appel d'offres lancé par le délégué général de France-Télévision, Patrick Clément (*le Monde* du 11 juin). Le nouveau décor des journaux télévisés sera mis à l'antenne en septembre. Les magazines d'information sont aussi concernés, ainsi que *« la charte graphique, qui n'avait jamais été définie »*, selon un responsable d'Ostra Delta.

:ures

e,

ris

n



otorisations.

هكذا من الأصل



(Publicité)

Beaucoup pensent qu'une voiture doit ressembler aux autres pour être dans la tendance. Certains ont tendance à penser le contraire.

XM

Fluidité et pureté de l'avant contrastant avec les formes galbées de l'arrière, sans oublier une esthétique au caractère dynamique, racé et robuste, voici en quelques traits la ligne redessinée de la nouvelle XM. Sereinement installé dans son nouvel intérieur, vous bénéficierez d'une sécurité optimale comme en témoignent son habitacle renforcé, ses renforts latéraux, son Airbag Citroën. Contrairement à certaines, la nouvelle XM ne pourra vous laisser indifférent tant nous l'avons voulu différente. 3615 Citroën. Informations clientèle : (1) 40.45.45.44. Modèle présenté : XM finition Exclusive. AM 95.

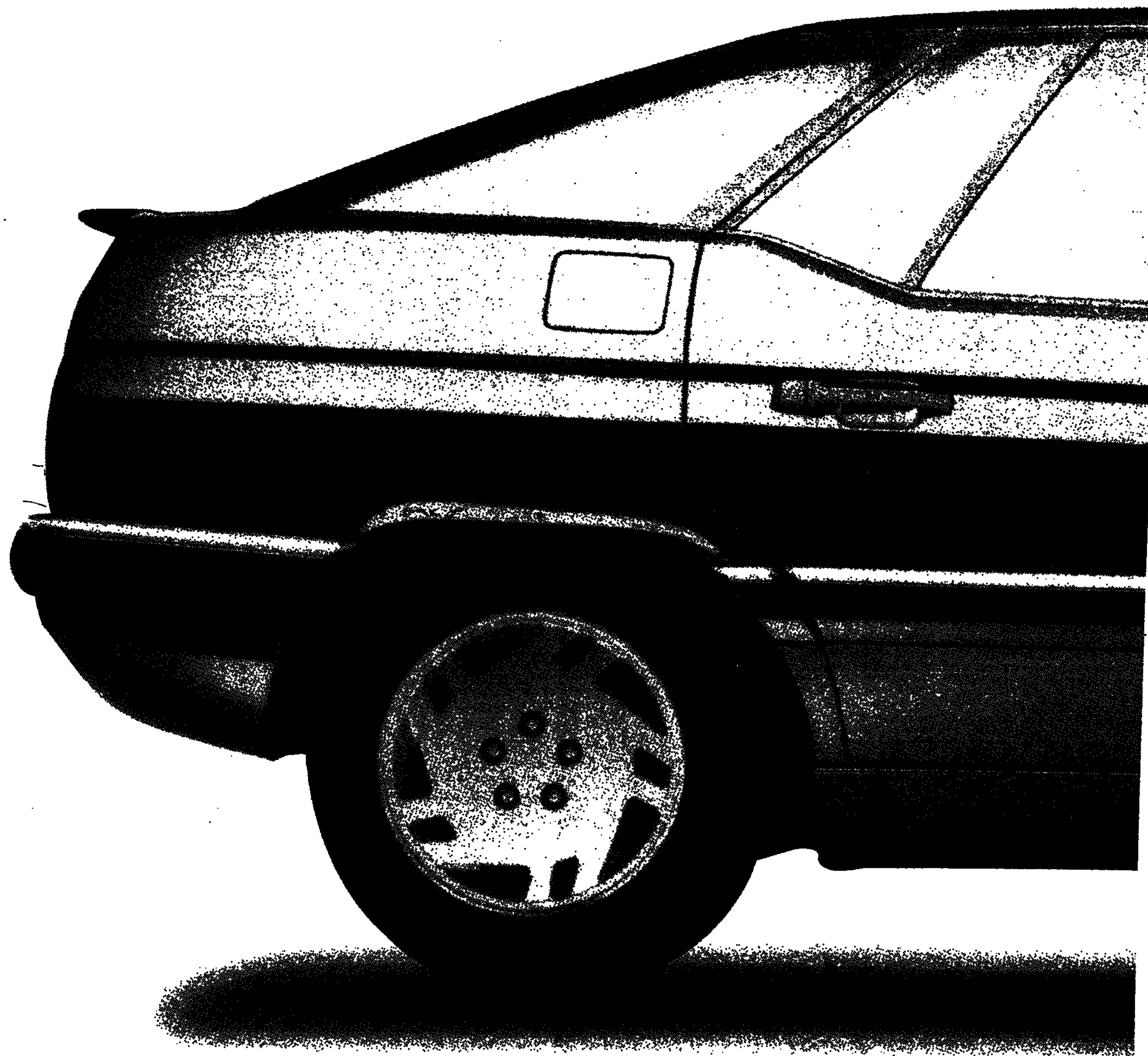
Nouvelle CITROËN XM. Nouvelle ligne.

CITROËN préfère TOTAL

nbler
s

ce

e.



elle ligne.

FAITS DIVERS

Après la mort d'une jeune fille lors d'une séance de « désenvoûtement »

Deux responsables d'une mosquée de Roubaix ont été mis en examen pour « torture et actes de barbarie »

Deux responsables d'une mosquée de Roubaix, l'imam Mohamed Kerzazi, et le président de cette mosquée, Murad Seimane, ont été mis en examen, samedi 2 juillet, pour « torture et actes de barbarie ayant entraîné la mort ». Ils ont été placés sous mandat de dépôt à la suite du décès, intervenu vendredi 1er juillet à l'hôpital Victor Provo de Roubaix, d'une jeune fille de dix-neuf ans, Louisa Lardjoune, soumise la veille à une séance de « désenvoûtement ». Le frère aîné de la victime, Tahar Lardjoune, a été également mis en détention et mis en examen sous le même chef d'accusation.

LILLE

de notre correspondant

La rue Archimède, en plein cœur du quartier populaire de l'Almagare, à Roubaix, était encore toute chaude, dimanche 3, d'un après-midi de soleil et de braderie. Mais elle n'avait pu faire oublier le drame survenu quarante-huit heures plus tôt. « *Ce sont des fous,pas des musulmans !* » : le vieil homme qui remonte la rue ne veut pas faire d'autre commentaire sur la mort horrible, jeudi 30, d'une jeune fille du quartier, victime d'actes de barbarie et de pratiques venues d'un autre âge. Depuis plusieurs mois, la jeune Louisa souffrait de crises sans doute consécutives à une opération neurochirurgicale. Pour son frère aîné, il s'agissait plutôt de manifestations d'un état de « possession ». Jeudi, à la suite d'une nouvelle crise, il fait appel à l'imam de la mosquée de la rue Archimède. Dans le quartier depuis un an et demi, Mohamed Kerzazi, âgé d'une trentaine d'années, n'a été désigné par aucune autorité musulmane, il s'est autoproclamé « imam » et institué « désenvoûteur », se livrant régulièrement à cette pratique selon les témoignages.

Accompagné du frère aîné et du président de la mosquée, l'imam se rend au domicile des Lardjoune, une famille de onze enfants, honorablement connue par le voisinage. C'est là que le calvaire de Louisa commence. Il durera cinq heures. Après avoir récité quelques versets du Coran et lui avoir fait prendre un bain, les trois hommes la contraindront à ingurgiter quatre litres d'eau salée. Ensuite, ils lui enserreront le cou et lui flagelleront la plante des pieds avec un roseau. Cinq heures de sévices pour « *extirper le démon* ». En fin d'après-midi, la jeune fille sombre dans le coma. La famille, affolée, appelle les pompiers et le Samu. Louisa est transportée à l'hôpital. Elle ne reprendra pas connaissance et décédera le lendemain.

Ce n'est pas la première fois que la mosquée de la rue Archimède fait parler d'elle. Proche du Front islamique du salut (FIS), elle avait participé, en avril 1992, à l'organisation d'un meeting de la Fraternité algérienne en France et accueilli à cette occasion le leader de ce mouvement, Moussa Kraouche.

Plus récemment, la mosquée était de nouveau mise en cause. « *Cela fait plusieurs fois que l'on alerte les autorités judiciaires et administratives sur des faits pour le moins troublants qui se sont produits dans cette mosquée, sous couvert de pratiques religieuses* », a déclaré le maire de Roubaix, René Vandierendonck (CDS), récemment élu à ce poste, suite à la démission d'André Diligent. Il s'explique : « *Allées et venues nocturnes autour de la mosquée, racket dénoncé par certains commerçants et activités politiques : il s'agit de faire toute la lumière sur les conditions d'organisation et de fonctionnement de cette mosquée, ainsi que la responsabilité pénale éventuelle de ses dirigeants.* »

Le maire n'a d'ailleurs pas exclu de demander la fermeture de cette mosquée et a annoncé son intention de déposer plainte avec constitution de partie civile. Il craint que « la mise en cause de deux responsables d'une mosquée ne jette le discrédit sur l'ensemble de la communauté musulmane de la ville ». De son côté, Amar Lasfar, président de la mosquée de Lille-sud et du Conseil islamique régional qui fédère une vingtaine de mosquées, dont celle de la rue Archimède, a condamné la séance de désenvoûtement. Il estime que « *les imams ne peuvent se substituer aux médecins* ». Pour Amo Ferhati, président de l'association Espace intégration, ce drame constitue « *une grave atteinte à l'islam et à la communauté musulmane en France* ». « *Pour tout musulman éduqué*, ajoute-t-il, *c'est une grave déviation de l'islam qui a lutté dès sa création contre des pratiques liées au paganisme et aux sciences occultes en général* ».

JEAN-RENÉ LORE

COMMENTAIRE

Le danger des imams autoproclamés

RIEN, dans l'islam, ne saurait justifier des pratiques telles que celles qui ont conduit au drame de Roubaix. S'il est une religion qui, dès son origine, a interdit les superstitions et les croyances paranormales (astrologie, sorcellerie, etc.), c'est bien l'islam. Elles constituent des péchés graves (*kabair*) pour lesquels la quatrième sourate (chapitre du Coran) réserve « *le supplice, le feu, la malédiction, le courroux de Dieu* » (verset 31). Sans doute, en cas de maladie grave, les exorcistes et les guérisseurs sont-ils sollicités, mais ni plus ni moins dans l'islam que dans les autres confessions.

C'est l'organisation – ou plutôt l'inorganisation – de l'islam, numériquement la deuxième religion de France, qui est en cause dans cette tragédie de Roubaix. L'absence d'autorité religieuse reconnue, d'institution communautaire représentative et incontestée, de contrôle analogue à celui qu'exerce le Consistoire, dans le protestantisme ou dans le judaïsme, constitue une menace aussi grave que les tendances fondamentalistes, réelles mais marginales, importées en France.

« Directeurs spirituels »

Face à la pénurie de lieux de culte et de formation, à la faiblesse des ressources et de l'organisation communautaire, l'islam spontané des petites caves d'HLM et des imams autoproclamés reste majoritaire dans les quartiers à forte densité d'immigration. Si la Coordination nationale des musulmans de France, qui fédère la Mosquée de Paris, l'Union des organisations islamiques de France (UOIF), le Tabligh et d'autres grandes associations contrôle aujourd'hui, de près ou de loin, environ 80 % des mosquées ou des lieux qui en font office, il reste, comme dit Dalil Boubakeur, recteur de la Mosquée de Paris, que « *les imams autoproclamés poussent comme des champignons* ».

Pour 3,5 millions de musulmans (dont la majorité n'est pas pratiquante), la France ne compterait pas plus de 250 imams attitrés, formés à la Zitouna de Tunis ou dans les universités de Fès, Alger, Oran ou Constantine. Les deux tiers d'entre eux relèvent de l'autorité de la Mosquée de Paris, comme celui qui vient d'être nommé imam de la future Grande Mosquée de Lyon (*le Monde* du 2 juillet). Généralement, ces responsables religieux ont une bonne connaissance du Coran, des *Haddith* du Prophète, du droit musulman et sont financés selon des modalités prévues dans des conventions signées avec la France.

Pour le reste, l'imamat, en France, reste le fait d'hommes de bonne volonté, mais pas du tout préparés à cette tâche. Ouvriers ou manutentionnaires, ils sont chargés de diriger la prière dans des mosquées périphériques, mais, outrepassant leurs fonctions, certains s'improvisent comme « directeurs spirituels », voire gourous, avec les risques de débordements tragiques, comme celui auquel on vient d'assister dans le Nord.

Tendances régressives

Depuis peu, des efforts sont engagés pour former des imams, futurs cadres de la vie communautaire, parmi des musulmans français ou résidant en France. Inauguré par M. Pasqua, un premier cycle vient même de s'ouvrir à la Mosquée de Paris. Mais cette entreprise décisive pour l'intégration de l'islam est largement au-dessus des moyens financiers de cette communauté. La Mosquée de Paris estime de 25 000 à 30 000 francs le coût de revient d'un de ses étudiants.

Tant que l'islam continuera d'être en France une religion assistée, financièrement dépendante de l'étranger, émiettée, incapable de faire émerger son propre encadrement, compétent et bien formé, des drames comme celui de Roubaix risquent de se reproduire. Cet islam obscurantiste est la caricature de celui qui est apparu précisément pour combattre l'ignorance (*jahiliya*). Il a fait naître des civilisations brillantes (Bagdad, Andalousie), des générations entières de savants, médecins, philosophes, hommes de lettres. La responsabilité de la France qui, au nom d'une conception statique de la laïcité, laisse cet islam inorganisé, est engagée. Tant qu'elle n'aidera pas davantage cet islam à se prendre en charge, les tendances fondamentalistes et régressives continueront, comme à Roubaix, de se manifester.

HENRI TINCQ

DÉFENSE

Selon un rapport officiel

Les Etats-Unis ont réussi à dissimuler des essais nucléaires

Le département américain de l'énergie vient de révéler que les Etats-Unis ont procédé à une plus grande quantité d'essais nucléaires secrets que le nombre qu'ils avaient officiellement reconnu au début de l'année, lorsque la même administration avait été chargée de faire la lumière sur les expériences menées au Nevada pour le bénéfice du Pentagone entre les décennies 50 et 90.

Lors de soixante-trois tests réalisés entre 1963 et 1992, c'est en réalité un total de quatre-vingt-quinze explosions qui ont eu lieu et qui ont pu être dissimulées. Le document cite, par exemple, la journée du 12 décembre 1968 : six engins d'une puissance de 20 kilotonnes chacune, équivalente *grosso modo* à l'énergie de la bombe sur Hiroshima en 1945, ont été tirés simultanément, à 7 h 10 dans le désert du Nevada. Ce test n'a été décelé par les sismographes étrangers que comme une seule expérimentation.

D'autre part, l'administration de l'énergie a confirmé (*le Monde* du 13 janvier et du 5 mai) que les Etats-Unis ont procédé à des tests nucléaires sur des « cobayes » humains, à leur insu. En particulier, des doses radioactives d'iode 131 ont été injectées, dans le but de déterminer ses effets sur le fœtus, à des femmes enceintes qui devaient avorter pour des raisons thérapeutiques. De même, une autre expérience, qui a été baptisée « *Project Sunshine* », a consisté à administrer du strontium 85, une substance radioactive, à des cancéreux en phase terminale de façon à étudier les tissus à leur décès.

CATASTROPHE AÉRIENNE : trente-sept personnes tuées dans un accident d'avion en Caroline du Nord. –Un DC 9, qui effectuait la liaison entre Columbia (Caroline du Sud) et Charlotte (Caroline du Nord) pour la compagnie USAir, s'est écrasé samedi 2 juillet à Charlotte. Selon la direction de l'aéroport de cette ville, l'appareil a percuté des arbres et des poteaux téléphoniques, alors qu'il tentait d'atterrir malgré l'orage. Il s'est brisé en trois morceaux sur la piste, l'arrière de l'avion percutant une maison. Le DC- 9 transportait cinquante passagers et cinq membres d'équipage. Trente-sept personnes ont été tuées. Les dix-huit autres étaient hospitalisées lundi. – (*AFP*.)

TOXICOMANIE

L'examen de la législation sur les stupéfiants

Les premières auditions publiques de la commission Henrion dépassionnent le débat sur les drogues

Présidée par le professeur Roger Henrion, la commission de réflexion sur les problèmes de drogue et de toxicomanie a organisé, vendredi 1er et samedi 2 juillet, une série d'auditions publiques. Dans un climat dépassionné, des représentants des mondes judiciaire, politique, policier et médical ont fait valoir leurs points de vue.

Dès lors qu'ils sont abordés avec nuance et sérieux, les problèmes de drogue et de toxicomanie ne semblent guère attirer les foules. Dans la salle Médicis du Sénat aux trois quarts vide, les deux premières journées d'auditions publiques de la commission Henrion se sont déroulées dans une ambiance studieuse et policée. Désignés en mars dernier par Mme Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, les dix-sept membres de la commission présidée par le professeur Roger Henrion (hôpital Cochin, Paris) sont chargés d'examiner la pertinence de la législation sur les stupéfiants, qui date de 1970, au vu de *« l'évolution des faits et des pratiques »* (*le Monde* du 18 mars et daté 26-27 juin). La tâche est difficile, le terrain ayant été, sur certains points, balisé par avance. Avant même que les travaux de cette commission commencent, M. Pasqua, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, et Mme Veil ne s'étaient-ils pas prononcés contre toute dépénalisation de l'usage de drogues illicites ?

Noyés sous une masse d'informations acquises lors des auditions à huis clos, les membres de la commission naviguent aujourd'hui publiquement dans les vents contraires. Chaque expert auditionné fait valoir sa conception des faits, selon qu'il appartient au champ judiciaire, policier, politique ou médical. Les exposés couvrent l'intégralité du phénomène. Ils portent sur le trafic, le blanchiment d'argent, les produits consommés, les toxicomanes eux-mêmes, la répression, les dispositifs juridiques, les prises en charge, les thérapeutiques, la contamination par le virus du sida, la prévention.

« Nos conclusions dans un tiroir ? »

Malgré le caractère dépassionné et « technique » des débats, il arrive que le climat s'alourdisse. Vendredi, un échange plutôt vif a ainsi opposé Arnaud Marty-Lavauzelle, président de l'association Aides, et Michel Bouchet, directeur de la brigade des stupéfiants, membre de la commission, à propos de l'attitude des policiers parisiens face aux distributions de seringues organisées par Médecins du Monde.

Un peu plus tard, le professeur Henrion n'a pas hésité à interpeller le professeur Jean-François Girard, directeur général de la santé : *« Est-ce que nos conclusions ne vont pas partir dans un tiroir ?*, a-t-il demandé. *Est-ce que le monde politique est mûr pour apporter un soutien financier ? »* A quoi M. Girard a répondu, faisant allusion aux précédents rapports sur la question (Pelletier, en 1978, et Trautmann, en 1990), qu'*« incontestablement ils ont parlé trop tôt »* : *« Une priorité s'impose au politique en fonction de la priorité qu'en fait la société »*, a estimé le directeur général de la santé. *« Certes, les infections par le virus du sida sont plus élevées chez nous que dans d'autres pays*, a encore précisé M. Girard. *Mais je mets en garde contre les conclusions trop hâtives qu'on peut en tirer. »*

L'après-midi, le docteur Jacques Fortin, pédiatre et conseiller de santé publique au rectorat de Lille, a souligné le formidable *« décalage »* entre les messages de prévention et la réalité. *« Il faut prendre le problème autrement*, dit-il. *Arrêter de faire peur et travailler sur la représentation du danger chez les adultes et chez les jeunes. Pourquoi ne se pose-t-on jamais la question des non-consommateurs ? »* La transgression de l'interdit, la logique de la sanction, l'incohérence du discours adulte viennent nourrir la réflexion.

Chacun plaide pour sa chapelle, y va de sa proposition. Les paradoxes sont légion. Samedi matin, Jean-Pierre Bompeix, receveur général des douanes de Paris, affirme : *« Nos services répressifs ne voudraient pas donner à votre commission l'image du tout-répressif. »* Il mentionne à cet égard la prise en charge des toxicomanes par une association de douaniers. Etienne Apaire, magistrat, tente ensuite de convaincre l'auditoire que les mesures alternatives à l'incarcération existent pour les usagers de drogues, que *« la guerre n'est pas perdue ». « Sans le problème des hépatites et du sida*, assure-t-il, *on aurait relativisé le nombre de toxicomanes, qui ne sont jamais que cent cinquante mille pour soixante millions d'habitants. »*

Flou scientifique

Suit un tableau apocalyptique des méfaits du cannabis dressé par le professeur Georges Lagier, président de la commission des stupéfiants et psychotropes. *« Le cannabis est un produit extrêmement complexe, associant à peu près toutes les propriétés de l'alcool, des tranquillisants et des hallucinogènes »*, explique-t-il. Selon lui, *« les symptômes de la maladie mentale* [...] *correspondent aux effets »* de la substance, qui influe sur la*« mémorisation immédiate »* et les *« accidents de la circulation »*, mais est aussi responsable de *« cancers »*, de *« leucémies chez l'enfant »*, d'*« impulsions suicidaires »* voire de *« meurtres »*. Interrogé à la fin de son exposé sur une éventuelle *« différence de vulnérabilité »* entre les individus, le professeur Lagier finit par conclure à une *« analogie avec l'alcool »*. Une impression de flou scientifique domine.

Lors de chaque communication, les membres de la commission tentent de pousser l'invité dans ses derniers retranchements. Ce jeu de questions-réponses révèle parfois la face cachée des discours. Ainsi, Bernard Prévost et Alain Blanc, représentants de la direction de l'administration pénitentiaire – grâce à qui l'on apprend qu'au 1er avril 1994 1 668 détenus infectés par le virus du sida et 169 malades du sida dormaient dans les prisons françaises –, sont questionnés sur la réinsertion et le suivi des prisonniers, sur la formation des personnels en matière de toxicomanie et, enfin, sur le sevrage à l'entrée en milieu carcéral. Visiblement embarrassés, ils répondent : *« manque de moyens »*.

Le professeur Albert-Claude Benhamou, chargé de mission à la délégation générale à la lutte contre la drogue et la toxicomanie, propose la mise en place d'un *« impôt de santé publique sur les médias »*, qui obligerait la télévision et les journaux à dégager gracieusement des espaces pour la prévention. Le dernier intervenant de la journée, le professeur Michel Kazatchkine (hôpital Broussais, Paris), confronté quotidiennement au sida et à la toxicomanie, s'insurge calmement : *« Nous avons derrière nous vingt ans de débats, de politique répressive, d'évaluations, d'expériences pilotes, cela suffit. »* Favorable aux produits de substitution, il assène que *« la société est dans l'illégalité si elle favorise la contamination par le virus du sida »*. Son témoignage *« est un modèle pour notre rapport »*, dira Mme Dominique Schnapper, sociologue et membre de la commission, ajoutant qu'il *« s'agit d'être essentiellement modeste et pragmatique »*.

LAURENCE FOLLÉA

JUSTICE

Après le démantèlement d'un trafic de cocaïne et d'héroïne dans l'Oise

Le jockey Dominique Bœuf est écroué pour infractions à la législation sur les stupéfiants

Cravache d'or en 1991 avec plus d'une centaine de victoires à son palmarès cette année-là, le jockey Dominique Bœuf a été mis en examen pour *« détention, cession et offre à autrui »* de stupéfiants, jeudi 30 juin, par Marie-Antoinette Houyvet, juge d'instruction de Senlis (Oise). Agé de vingt-six ans, M. Bœuf a été écroué. Cette affaire a mobilisé pendant plus d'une année les enquêteurs du groupement de gendarmerie de l'Oise. Dix-sept autres personnes impliquées pour revente ou pour consommation ont été mises en examen à l'issue du démantèlement d'un réseau de trafic de cocaïne et d'héroïne, touchant quelque cent cinquante toxicomanes de la région de Chantilly.

Ancien président de l'Association des jockeys de galop en France, M. Bœuf avait été l'un des partisans du contrôle anti-dopage dans les vestiaires des jockeys. Au début de l'année, cette vedette des hippodromes avait dû maigrir rapidement et considérablement afin de retrouver un poids de forme, passant de 71 kilos à 55 kilos en quelques mois. Au moment de son interpellation, il était en relative méforme, ayant remporté environ trois fois moins de victoires que l'an dernier à la même époque.

Interpellés à Colombes (Hauts-de-Seine)

Deux sympathisants présumés du FIS ont été mis en examen

Larbi Beddiaf, de nationalité algérienne, et son fils Hakim, dix-neuf ans, de nationalité française, deux sympathisants présumés du Front islamique du salut (FIS) ont été mis en examen, samedi 4 juillet, pour infraction à la législation sur les armes et les munitions, et association de malfaiteurs, en relation avec une entreprise terroriste et placés sous mandat de dépôt, par Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction du tribunal de grande instance de Paris.

Les deux hommes avaient été interpellés, mercredi 29 juin, à leur domicile de Colombes (Hauts-de-Seine). Les enquêteurs y ont découvert un chargeur de Scorpio, une arme tchèque, et environ cent cinquante munitions. Parmi celles-ci, se trouvaient des munitions de fusils d'assaut. Les deux hommes mis en examen, qui ont choisi pour avocat Me Jacques Vergès, auraient été en relation avec d'autres sympathisants du FIS, soupçonnés d'appartenir à un réseau de trafiquants de documents administratifs algériens et déjà mis en examen après leur interpellation à Lille, puis à Persan-Beaumont (Val-d'Oise), à la fin de mars dernier (*le Monde* du 7 avril).

Accusées d'extorsion de fonds

Dix personnes proches du PKK ont été placées sous mandat de dépôt

Dix sympathisants présumés du Parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK) , de nationalité turque, ont été mis en examen, samedi 2 juillet, à Paris, pour extorsion de fonds et association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste. Les dix hommes, à qui il est reproché d'avoir extorqué, ou tenté d'extorquer, sous la menace, des fonds à des ressortissants turcs de la région de Toulouse, ont été placés sous mandat de dépôt par le juge d'instruction Jean-Louis Bruguière. Un autre sympathisant du PKK, Hasim Gonul, dit « Zana » , soupçonné d'être un collecteur de fonds pour le sud-ouest de la France, a déjà été mis en examen dans la même procédure.

JUSTICE

Lors d'une journée de réflexion sur les défauts de la juridiction criminelle

Des magistrats et des avocats font le procès de la cour d'assises

L'Association des avocats pénalistes a annoncé, samedi 2 juillet, la création d'un mouvement qui militera en faveur d'une réforme de la cour d'assises. Cette décision est intervenue à l'issue d'une journée de discussions organisée au Sénat avec la participation d'avocats et de magistrats qui ont déjà présenté plusieurs propositions de réformes.

Il y a bien longtemps que l'on dit la *cour d'assises malade*. C'est une vieille dame née avec la Révolution et certains soutiennent que, dès sa conception, elle souffrait de tares qui sont allées en s'aggravant. Mais les traitements violents qui lui ont été infligés successivement en ont fait un être hybride à la santé encore plus fragile. Certes, la juridiction criminelle fonctionne presque normalement dans les cas ordinaires qui sont les plus nombreux. Presque normalement, car, au-delà de la réaction subjective qui estimera une peine trop forte ou trop faible, il est incontestable que les sanctions varient considérablement d'un département à l'autre et, dans un même département, d'un président à l'autre.

Mais, si l'on sort des cas les plus courants, la cour d'assises trébuche à chaque procès difficile, *et c'est lors de ces audiences* délicates que les défauts de la juridiction criminelle apparaissent de façon parfois caricaturale, comme l'ont montré de récents verdicts contestés. L'un des plus grands reproches faits ces dernières années à la cour d'assises concerne son mode de décision qui repose sur « l'intime conviction ». Une notion si floue qu'elle a été quelquefois qualifiée de *« justice au* feeling *»*. Maurice Zavaro, président de cour d'assises, est favorable à la suppression de ce système.

Pour éviter que la décision soit purement instinctive, ce magistrat, soutenu par beaucoup de ses collègues et par des avocats, souhaite que les arrêts de cour d'assises soient motivés. Cet avis n'est pas partagé par la majorité des avocats – dont Mᵉ Henri Leclerc – qui estiment que ce *serait le meilleur* moyen de donner un pouvoir encore plus grand aux magistrats qui seuls sont capables d'énoncer des motifs à l'appui d'une décision. Mais M. Zavaro fait confiance aux jurés : *« Si l'intime conviction n'est pas n'importe quoi, si la démarche est rationnelle, on doit pouvoir l'expliquer rationnellement. »*

L'argument est fort et il ne serait pas directement en opposition avec le propos de Mᵉ Leclerc *pour qui « le jury et l'intime conviction sont indissolublement liés »*. Il faudra seulement que cette conviction se fonde sur des arguments et ne soit pas seulement *« une impression »* plus ou moins vague. Mais d'autres dangers sont soulignés par les avocats. Ne risque-t-on pas d'arriver à ces motivations passe-partout qui fleurissent régulièrement dans les jugements correctionnels avec le secours de l'informatique ? Ou, encore, ne va-t-on pas céder à une autre facilité en recopiant l'arrêt de renvoi ?

L'avocat général André Houpert soulevait un autre lièvre. Si les décisions sont motivées rationnellement, que deviendraient *« les acquittements d'opportunité » ?* Sous cette formule se cache l'une des grands puissances de la cour d'assises. Par définition, cette juridiction peut tout faire. Ainsi M. Houpert rappelle le cas d'une femme qui avait tué son mari. La cour avait prononcé un acquittement pour le meurtre d'un homme au comportement ignoble envers elle et ses enfants, dans une décision que le magistrat estime difficile à motiver. Par ailleurs, les chroniqueurs judiciaires connaissent ces exemples où le jury répond « non » à un fait pourtant incontesté pour écarter une circonstance aggravante.

Un bulletin « doute »

Si l'on doit garder l'intime conviction, Mᵉ Henri Leclerc propose, comme beaucoup d'avocats, de retourner à la situation de la cour d'assises d'avant 1941. Les jurés délibéraient alors sans la présence des magistrats pour se prononcer sur la culpabilité. Il s'agit là d'une réponse au reproche fait aux présidents de cours d'assises souvent accusés d'influencer les jurés. Un reproche mal accueilli par ces magistrats quand il va dans le sens de la sévérité, mais que Charles Franceschi, ancien président de cour d'assises, assume volontiers en parlant seulement de son pouvoir modérateur. En revanche, Mᵉ Leclerc souhaite que les magistrats soient présents pour la délibération sur la peine qui serait alors motivée. *« A la limite »*, l'avocat ne verrait *d'ailleurs pas d'inconvénient* majeur à ce que la délibération de la peine soit réservée aux seuls magistrats.

En somme, la méfiance envers les magistrats est plus grande sur la culpabilité que sur la peine et ce sentiment semblait largement partagé chez les avocats. Pour mettre fin à ce doute sur le comportement des présidents dans le secret des délibérations, certains proposent la présence muette d'un représentant du parquet et d'un représentant de la défense. Ou encore la sténotypie des délibérations qui ne serait utilisée qu'en cas de difficultés survenant après le procès.

Mᵉ Francis Szpiner laisserait le jury tel qu'il est, mais, pour donner une place plus forte au doute, il propose que la décision de condamnation ne soit acquise qu'à l'unanimité. Ce vote bloqué, en usage dans la procédure anglo-saxonne, conduirait à un nouveau procès dans le cas où l'unanimité ne serait pas obtenue. En France, dans les procès contestés où le partage des voix a fini par être connu, quand il n'y a pas eu unanimité, ce système aurait provoqué une nouvelle audience. Dans le même esprit, Mᵉ Hervé Temine se demande s'il ne faudrait pas ajouter un bulletin « doute » aux bulletins « oui » et « non » pour laisser une porte plus ouverte à ce sentiment.

L'appel des arrêts criminels

Réformer la cour d'assises n'en fera pas pour autant une juridiction parfaite. Alors ne faudrait-il pas que ses arrêts subissent le sort de toutes les autres décisions judiciaires qui peuvent être contestées en appel ? Pour certains, le principe de la cour d'assises repose sur un verdict populaire et personne n'aurait de légitimité à remettre en cause la décision du peuple. A la fin du XXᵉ siècle, il s'agit là d'un mythe et même les jurés ont déjà dit qu'ils trouveraient normal que leur jugement soit revu. La Cour européenne exige deux degrés de juridiction et, malgré les réserves de la France, il semble bien que l'appel des arrêts criminels soit inéluctable à court ou à long terme.

La vraie difficulté est dans la forme. Y aura-t-il des super-jurés d'appel ? Faut-il que la cour d'appel soit constituée uniquement de magistrats ou, au contraire, faut-il, au nom du persistant principe de suprématie populaire, que le jury soit réservé à *la cour d'assises d'appel* ? Pour M. Zavaro, très réservé sur l'appel, c'est la seule solution concevable qui impose la création d'un tribunal criminel pour juger en première instance. Mᵉ Henri Leclerc préfèrerait un appel devant une autre cour d'assises appartenant au département voisin. Mais certains avocats, comme Mᵉ Jean-Louis Pelletier, ne croient pas aux bienfaits de l'appel qui obligerait notamment à accepter un recours du parquet contre les acquittements. Pour sa part, un psychiatre, qui prône les vertus de *« l'irrémédiable »*, suppose que des peines plus lourdes seraient prononcées au premier procès.

Le mouvement créé par l'Association des avocats pénalistes se penchera sur toutes ces propositions et, malgré le refus catégorique opposé il y a quelques mois par le ministre de la justice, il faudra bien qu'un jour la chancellerie étudie les réformes nécessaires alors que les carences de la cour d'assises seront bientôt aggravées par l'application des lourdes peines prévues par le nouveau code pénal.

MAURICE PEYROT

BIBLIOGRAPHIE

Quatre livres sur deux verdicts contestés

D'Omar Raddad à Elisabeth Cons

Il n'y a aucune ressemblance entre Omar Raddad et Elisabeth Cons. Leurs histoires ne comportent pas la moindre similitude et, si l'une fut jugée à Paris, l'autre a été soumise à la cour d'assises des Alpes-Maritimes. Cependant, bien avant ces *audiences, un rapprochement* s'était imposé : dans ces deux affaires, l'accusation ne disposait d'*aucune preuve ni même* d'aucun élément suffisamment solide pour confondre les accusés. *Dans les milieux judiciaires*, on désignait ces procès par un euphémisme tout professionnel en évoquant *« des affaires d'intime conviction »*. Une formule fataliste qui révèle déjà la fragilité d'une juridiction criminelle que le Syndicat de la magistrature désignait comme *« archaïque et indigne d'un Etat de droit »*.

Quatre ouvrages très différents ont été consacrés à ces affaires. Ecrit avant le procès de Mᵐᵉ Cons, le livre de Serge Raffy, *la Veuve* prenait le risque d'être désavoué par l'audience. En fait, à la lumière des débats, il s'agit d'un document d'une extrême précision où le lecteur retrouvera la quasi-totalité du dossier soumis à la cour d'assises. Certes, il manque le procès, mais Mᵐᵉ Cons et beaucoup de témoins apparaissent tels qu'ils se sont présentés à une *audience qui n'a pas apporté de* nouveaux éléments. Au-delà de la polémique judiciaire, l'histoire *extraordinaire de Mᵐᵉ Cons* dépasse cette petite femme qui ne pouvait pas s'empêcher de mentir, même dans le box des accusés. L'ouvrage décrit, par le menu, l'incroyable escroquerie dont la congrégation religieuse des Missions étrangères de Paris serait la victime. Les circonstances de l'assassinat de Jacques Perrot, avocat, ami de Laurent Fabius, *gendre de Mᵐᵉ Cons, époux de* Darie Boutboul, sont tout aussi étranges. Quand le journaliste Serge Raffy nous emmène au Havre pour entendre l'entourage d'un voyou local et des policiers parler pêle-mêle du SAC, de la loge maçonnique P2 ou d'Albert Spaggiari, *la raison vacille*. Le romancier en a trop fait. Mais *la Veuve* n'est pas un roman. C'est un dossier criminel.

Avec Carole Perrot, sœur de l'avocat assassiné, ce même dossier est regardé depuis le banc des parties civiles. *Un banc où il* faut parfois savoir s'asseoir pour tenter de comprendre cette douleur que la cour d'assises étouffe dans les plis de sa procédure. Une douleur que le doute – celui des autres – rend encore plus insupportable. Le *Journal inconsolé* de Carole Perrot est une lettre à son frère d'autant plus déchirante qu'elle lui raconte, avec la rigueur et l'objectivité d'une greffière, le procès de son assassinat. Avec un courage remarquable, l'auteur n'écarte ni les faiblesses du dossier, ni la maladresse des témoins à charge, ni le talent de ceux qui ne partagent pas sa conviction. Si l'émotion est à chaque ligne, le regard ne se laisse jamais obscurcir par les larmes ou par la colère. Ce *Journal inconsolé* est le complément humain indispensable de *la Veuve*.

Une seule charge

L'affaire Omar Raddad, jardinier de Ghyslaine Marchal ressemble aussi à un roman et c'est justement un romancier, Jean-Marie Rouart, qui s'est penché sur le dossier. Un dossier d'accusation qui ne comportait qu'une seule charge représentée par le prénom du jardinier inscrit sur deux portes avec le sang de la victime. A nouveau, mais dans un style différent, les éléments de l'enquête sont passés au crible. Le procès est lui aussi raconté en détail même si l'auteur s'est trop abondamment inspiré des articles de presse.

L'attitude du président, contestable à bien des égards, n'a pas échappé à Jean-Marie Rouart. Le rôle capital de ce magistrat, pilier de la cour d'assises, méritait bien un chapitre. Mais l'aversion politique de l'auteur envers Mᵉ Henri Leclerc et son admiration pour Mᵉ Jacques Vergès le conduisent vers des chemins de traverse. Que l'avocat de la famille de la victime fasse son travail n'a rien d'anormal et il serait tout aussi stérile d'insister sur les erreurs de Mᵉ Vergès, que M. Rouart oublie volontiers de signaler. Réduire la cour d'assises à *une bataille* d'avocats permet seulement de s'écarter du sujet. Et si, par hasard, la seule réputation des avocats a suffi pour emporter la conviction des jurés, ce n'est qu'un argument supplémentaire en faveur d'une réforme urgente de la juridiction criminelle.

Une réforme souhaitée par Mᵉ Vergès dans un ouvrage intitulé *Omar m'a tuer*. En 147 pages, suivies de la reproduction intégrale de l'arrêt de renvoi et de quelques pièces de la procédure, le défenseur d'Omar Raddad dénonce les carences de l'enquête et, comme à l'audience, répond à l'accusation en présentant une autre version des faits enrichie de comparaisons des écritures. En outre Mᵉ Vergès démonte les mécanismes parfois pernicieux d'une juridiction qu'il propose de modifier en se ralliant à ceux qui sont favorables à la motivation des décisions et à la possibilité de les contester devant une cour d'appel. Pour éviter ce qu'il nomme *« un deuxième procès, à huis clos »*, l'avocat voudrait que le jury soit à nouveau composé de douze membres non professionnels qui décideraient seuls, à l'abri de l'influence des magistrats.

Ces deux affaires, jugées coup sur coup, ont révélé les limites de la cour d'assises quand elle est *face à des enquêtes insuffisantes*. Coupables ou innocents, Omar Raddad, Elisabeth Cons et quelques autres avant eux n'ont pas été jugés dans des conditions satisfaisantes. Comme le remarquait déjà en 1989 Pierre-Charles Ranouil, professeur de droit à l'université Lille-II, *« lorsque le juré n'est pas certain de l'innocence, il condamne. On est désormais condamné au bénéfice du doute »*.

M. P.

▶ **La Veuve**, *de Serge Raffy. Fayard, 322 p., 120 F.*
▶ **Journal inconsolé**, *de Carole Perrot. Florent Massot, 149 p., 115 F.*
▶ **Omar, la construction d'un coupable**, *de Jean-Marie Rouart. Ed. de Fallois, 164 p., 100 F.*
▶ **Omar m'a tuer**, *de Jacques Vergès. Michel Lafon, 230 p., 99 F.*

MÉDECINE

Dans un rapport confidentiel

Le conseil de l'ordre condamne plusieurs techniques d'assistance médicale à la procréation

Un rapport confidentiel récemment adopté à l'unanimité par le conseil national de l'ordre des médecins condamne l'usage de plusieurs techniques d'assistance médicale à la procréation qu'il juge trop dangereuses pour l'embryon (1). Ces techniques sont aujourd'hui de plus en plus fréquemment mises en œuvre par les équipes spécialisées.

La principale technique d'assistance médicale à la procréation (AMP) mise en œuvre actuellement est celle de la fécondation *in vitro*, suivie du transfert de l'embryon ainsi conçu dans l'utérus de la future mère. Le rapport du conseil de l'ordre précise que, en moyenne, les taux de réussite des fécondations *in vitro* (calculés en nombre de naissances vivantes sur le nombre des ponctions ovocytaires) ne dépasse pas 14 %. *« Ce taux bas entraîne une déception des couples intéressés avec possibilité d'apparition d'un syndrome de deuil et de ses conséquences : un travail qui est pour l'équipe médicale assurément très lourd et qui peut sembler parfois inutile, et un coût financier très important. On ne peut en effet ignorer cet élément car le coût de l'AMP en France comprend non seulement l'acte et sa technologie avec sa charge de personnel, de matériel, mais aussi ses conséquences médicales : maternelles, pathologiques et sociales (arrêt de travail), infantiles (prématurés). »*

Dans ce contexte, pour améliorer ces taux d'efficacité, différentes techniques peuvent être mises en œuvre. Avant la fécondation, il s'agit de la stimulation ovarienne de la « fécondation assistée » pour aider à la pénétration du spermatozoïde au sein de l'ovocyte ou encore du « traitement » des gamètes (cellules sexuelles) pour faciliter leur fusion et la fécondation. Après cette dernière, on peut, au choix, augmenter le nombre des embryons transférés, léser artificiellement l'enveloppe de l'œuf pour favoriser son implantation dans l'utérus (« éclosion assistée ») ou encore prolonger *in vitro la vie de l'embryon (coculture) jusqu'à un stade plus avancé de son développement (cinquième jour ou plus)*.

Le précédent du Distilbène

Le rapport étudie les avantages et les dangers de ces différentes techniques. Il met notamment en lumière les importantes prescriptions (1 500 000 ampoules en 1993) de produits stimulant la fonction ovarienne en dehors de tout protocole de fécondation in vitro. Or on sait que le recours à de telles prescriptions peut multiplier de manière importante le risque de survenue d'un cancer de l'ovaire. Le rapport note d'autre part que les équipes spécialisées ont aujourd'hui recours, pour *« préparer »* le sperme, à un produit – le Percoll – qui joue le rôle de filtre *« en permettant le passage des bons spermatozoïdes et en retenant les mauvais ». « Ce produit utilisé en médecine vétérinaire n'a pas obtenu son autorisation de mise sur le marché en médecine humaine, mais il est employé dans les laboratoires de procréation médicalement assistée »*.

Considérant comme *« admissible »* l'insémination artificielle ou la fécondation *in vitro* par le sperme du conjoint, le rapport estime qu'il faut *« émettre des réserves sur l'insémination ou sur la fécondation* in vitro *par sperme de donneurs ». « Compte tenu des risques majeurs directs ou indirects de la stimulation de la fonction ovarienne, il serait nécessaire que le conseil de l'ordre affirme que la prescription de ces produits soit pratiquée par des médecins expérimentés ou dans des centres où peuvent être effectués des contrôles hormonaux et échographiques (...). Il ne faudrait pas que, dans quelques années, on puisse être en présence d'un scandale semblable à celui de l'utilisation inconsidérée du Distilbène et des conséquences désastreuses qui en ont résulté »*.

Profonds bouleversements

Emettant des réserves sur la fécondation assistée, le rapport estime que le traitement des gamètes *« doit être envisagé avec une extrême réserve car il peut être inutile et dangereux ». « Le transfert de l'embryon humain devrait être en général limité à deux car si l'on diminue d'une telle façon les chances de grossesse de 15 % à 10 %, on limite, en revanche, le nombre des nouveaux prématurés et donc celui d'enfants porteurs de séquelles psychomotrices qui entraînent des conséquences douloureuses pour les familles et constituent une lourde charge financière pour l'Etat. On évitera, en outre, la réduction embryonnaire qui apparaît comme un échec dans une technique porteuse de vie »*.

Enfin, ce rapport condamne les techniques de l'éclosion assistée et de la coculture d'embryons. *« Ces deux techniques font l'une et l'autre appel à des agents extérieurs, soit pour faciliter l'éclosion, soit pour prolonger le développement ovulaire*, peut-on lire dans ce document. *Les risques sont ici trop grands pour l'embryon : lésions d'origine mécanique ou atteinte par des virus ou par des rétrovirus. De telles manipulations doivent être formellement rejetées »*. Le chapitre de la coculture soulève un important problème, compte tenu de la diffusion de cette technique au sein des équipes spécialisées. Les embryons humains étant alors en contact de cellules (dites cellules « Vero ») obtenues à partir de cellules rénales du singe vert africain pour lesquelles le fabricant décline toute responsabilité dans le cas de la culture d'embryons humains (2).

Appliquées à la lettre, les recommandations du rapport du conseil national de l'ordre des médecins entraîneraient de profonds bouleversements dans les pratiques actuelles de l'AMP. L'instance ordinale trouvera-t-elle auprès des autorités sanitaires et ministérielles les moyens de faire valoir ses positions, de faire entendre ses inquiétudes ? *« L'embryon*, peut-on lire dans le rapport, *ne peut être réduit, quelle que soit son évolution, à un simple matériau. Il n'y a pas de comparaison possible entre l'embryon humain et celui d'une autre espèce. Entré dès sa conception dans une histoire collective et singulière, l'embryon de nature humaine appartient à notre humanité. Il y va du respect de la dignité de la personne humaine indépendamment de la qualité propre de cet embryon »*.

JEAN-YVES NAU

(1) Intitulé « Procréation médicalement assistée : évolution des techniques », ce rapport est signé par le docteur Marc-Fernand Lerat, vice-président du conseil national de l'ordre des médecins. Il a été réalisé avec la collaboration de Paul Barrière, Patrick Lopès et de Miguel Jean, département de la biologie de la la reproduction, centre hospitalier régional de Nantes.

(2) Le Comité consultatif national d'éthique devrait, dans un rapport de son groupe de travail sur l'assistance médicale à la procréation, apporter très prochainement d'utiles compléments techniques sur cette question.



LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

La Suède en l'emportant, à Dallas, sur l'Arabie saoudite (3-1) et la surprenante Roumanie vainqueur, à Los Angeles, de l'Argentine (3-2) ont rejoint, dimanche 3 juillet, pour les quarts de finale, l'Allemagne qui avait pris la veille à Chicago le meilleur sur la Belgique (3-2) et l'Espagne qui avait dominé, à Washington, la Suisse (3-0).

■ STRATÉGIE. Les augures n'étaient guère favorables pour les Américains à la veille de leur rencontre contre les Brésiliens. Pourtant leur entraîneur Bora Milutinovic reste optimiste malgré trois récentes défaites, en matches amicaux, face aux Sud-Américains. *« La meilleure stratégie pour battre le Brésil,* explique-t-il, *c'est d'envisager ce match comme un plaisir, sans pression. Et puis nous jouons à domicile le jour de la Fête nationale. »*

■ CACAHUÈTES. Des statistiques établies lors des quatre premiers matches du Mondial disputés à Chicago démontrent que les supporters de football mangent moins de cacahuètes que les amateurs de sport américains. Les supporters ont consommé en moyenne 1 900 sacs de cacacahuètes contre 8 000 pendant un match de football américain des Bears et 16 000 pendant une rencontre de base-ball des Cubs.

[redacted]

HUITIÈMES DE FINALE : Roumanie-Argentine (3-2)

Des Roumains dans l'histoire

LOS ANGELES

de notre envoyé spécial

Le football est peu de chose au regard de l'Histoire. Des buts, des joies, des peines... Rien que du fugitif, de l'éphémère, de l'insaisissable. Mais il arrive qu'une victoire, une sur cent, mérite d'être replacée dans un contexte historique pour prendre toute son ampleur. Celle de la Roumanie contre l'Argentine (3-2), dimanche 3 juillet, au Rose Bowl de Pasadena, est de ces exploits destinés à faire date. Le sélectionneur roumain Anghel Iordanescu ne s'y est pas trompé. Il l'a qualifié de *« plus grand événement en Roumanie depuis la révolution »*. Osée par un homme qui a porté la casaque du Steaua Bucarest, le club de l'armée et de la famille Ceaucescu, la comparaison a valeur de vérité.

Le pays approuvera sans doute pareille analyse car l'affaire est d'importance. Dominer l'Argentine, championne du monde en 1986 et finaliste en 1990, l'Argentine orpheline du «dopé» Maradona (*le Monde* du 2 juillet) mais riche en seconds rôles comme Fernando Redondo ou Gabriel Batistuta. Dominer l'Argentine, donc, et atteindre les quarts de finale. En cinq participations à la Coupe du monde depuis 1930, la Roumanie n'était jamais parvenue à s'aventurer aussi loin.

Trois fois (1934, 1938, 1990), elle s'était éclipsée avant l'heure, en huitième de finale. Et la voilà qui, en cette année de World Cup, écarte la Colombie (3-1), s'autorise une bévue contre la Suisse (défaite 1-4) avant de réagir contre l'hôte américain (1-0) et de surprendre les Argentins. Des Sud-Américains qu'elle aurait pu distancer de trois ou quatre buts tant la partie, en première période, a parfois tourné à la démonstration. Même privés de l'attaquant Claudio Caniggia, blessé, et de Diego Maradona, qui œuvrait en tribune de presse pour la télévision argentine, les finalistes de 1990 pensaient s'imposer. Or, ils n'ont rien pu face à une équipe roumaine toute à ses visées historiques.

« Le plus grand événement depuis la révolution » ? Probablement. Car c'est bien à cette fin d'année 1989 et à la chute du régime Ceaucescu qu'il faut remonter pour trouver la clef de l'euphorie actuelle. Quand de nombreux joueurs ont commencé à s'expatrier, quand Valentin, le fils du dictateur, a cessé d'influencer les arbitres pour avantager le Steaua, la Roumanie a entamé son ascension.

L'apport de l'étranger

Si les joueurs de la génération précédente s'étaient contentés d'une voiture et de promotions dans la hiérarchie militaire lorsque la Steaua avait gagné la coupe d'Europe en 1986 contre le FC Barcelone, les « nouveaux », ceux qui avaient vingt ans en décembre 1989, ont vite compris qu'ils pouvaient faire métier de leurs talents et se vendre au plus offrant. Comme quoi des dollars sont toujours plus appréciés que des privilèges d'apparatchik et des galons de sergent-chef.

Gheorghe Hagi, héros national et meilleur joueur dimanche, a montré la voie de l'exil. D'autres ont suivi : sur les vingt-et-un sélectionnés présents (le vingt-deuxième, Ion Vladoiu, a été renvoyé au pays pour *« insubordination »*), huit évoluent dans des championnats étrangers de valeur (Italie, Belgique, Pays-Bas, Allemagne, Espagne). Sept de ces mercenaires étaient sur la pelouse du Rose Bowl.

L'explication de la qualification roumaine réside dans l'expérience accumulée loin de chez eux par ces hommes âgés de vingt-quatre à trente ans. C'est en joueurs rôdés à toutes les épreuves et à toutes les ruses, qu'ils ont atteint les quarts-de-finale. Auraient-ils retenu la leçon de leur échec de 1990 (élimination par l'Irlande en huitièmes de finale) ? A l'époque, six mois après la révolution, chacun avait tenté, à sa manière, de séduire les recruteurs. Aussi, le rendement de l'équipe avait-il souffert de ces prestations de solistes.

Quatre ans plus tard, maintenant que les plus brillants de ces jeunes gens sont rémunérés en devises, la sélection est devenu un modèle de collectivisme. Les exilés ont appris à utiliser leurs connaissances du jeu. Ils en font profiter leurs coéquipiers. Du calcio italien, ils ont par exemple retenu l'art de la contre-attaque. Face aux Argentins, Gheorghe Hagi (Brescia) a de nouveau montré qu'une formation présumée inférieure et regroupée en défense, peut être dangereuse pour peu que ses éclaireurs courent vite et jouent avec intelligence devant un milieu de terrain renforcé.

Voilà comment, en quelques passes bien ajustées, les Roumains ont remonté dix fois, vingt fois le terrain pour se présenter devant le gardien adverse et marquer trois buts, l'un sur coup-franc (Dumitrescu, 11e) et les deux autres sur des raids menés à grande vitesse (Dumitrescu, 18e Hagi, 58e). Les Argentins, qui ont cru que l'égalisation de Batistuta sur penalty (15e) suffirait à revenir dans la course, n'y sont pas parvenus. Toutes leurs attaques se sont abîmées sur une défense qui doit beaucoup à l'expérience internationale.

Comment tromper un spécialiste des matches italiens (Petrescu, Genoa), l'un des meilleurs libero d'Espagne (Belodedici, Valence) et un habitué de la coupe d'Europe (Popescu, PSV Eindhoven) ? Hormis une fois, une seule, en fin de match (but de Balbo, 75e), les Argentins n'ont jamais su répondre à cette question. Comme il n'ont pas trouvé non plus la solution pour maîtriser Dumitrescu, l'un des rares Roumains à n'avoir pas encore cédé aux sirènes occidentales.

Il ne devrait pas tarder à quitter le Steaua. Ses coéquipiers lui ont offert tant de ballons qu'il a pu inscrire deux buts et se mettre en valeur en l'absence de Florin Raducioiu, l'attaquant du Milan AC, suspendu pour ce match. Avec un tel joueur de retour aux côtés de Dumitrescu et de Hagi pour le quart de finale contre la Suède (le 10 juillet à San Francisco), la Roumanie se prépare d'autres journées historiques et se souvient qu'aucune équipe d'Europe de l'Est n'a atteint les demi-finales depuis la Pologne en 1982.

PHILIPPE BROUSSARD

HUITIÈMES DE FINALE : Suède-Arabie saoudite (3-1)

Kennet Anderson éteint les Saoudiens

DALLAS

de notre envoyé spécial

Le puits de surprises saoudien s'est tari, dimanche 3 juillet, en terre de pétroliers texans. Il avait jailli dans cette Coupe du monde avant que les chercheurs aient décelé l'existence d'un tel gisement de talents. Il a fini par s'éteindre à Dallas, non sans que ses joueurs n'en aient encore extrait quelques prouesses, pour s'être trouvé sur la piste d'un pompier spécialiste des situations impossibles. Un footballeur suédois qui, lui aussi, a trouvé sa vocation en Amérique en révélant l'étendue de qualités que personne n'avait sondé jusqu'alors.

Kennet Andersson et ses équipiers ont su déjouer tous les pièges tendus par le terrain et les adversaires. Face aux Saoudiens, il ne fallait pas s'élancer trop mollement, sous peine de s'exposer à la même brûlure d'un but d'entrée que l'équipe belge lors du premier tour. Dès la sixième minute, Andersson a envoyé d'un centre Martin Dahlin refroidir les premières ardeurs de leurs rivaux.

Sur la pelouse du Cotton Bowl, l'un des pires coins de gazon où se donner rendez-vous à midi tapante sous la canicule de juillet, il fallait ensuite éviter de voir son énergie s'évaporer comme celle des Allemands lors de leur match contre les Sud-Coréens. Les Suédois ont puisé dans leur jeu avec la parcimonie de ceux qui connaissaient l'aridité du désert à traverser. Mais il ne fallait pas non plus s'allonger sur le matelas d'un avance trop étriquée. Au début de la deuxième mi-temps, Kennet Andersson s'est donc chargé lui-même de rembourrer la protection de ses équipiers en allant marquer son but solitaire. Et lorsque l'inévitable s'est produit en fin de partie, lorsque les Saoudiens ont inscrit un de ces buts superbes dont ils partagent le secrets avec quelques footballeurs sud-américains, Andersson était encore là pour allumer immédiatement le contre-feu. Le deuxième but du joueur-révélation de la World Cup a soufflé les derniers rêves de qualification de l'équipe-surprise de la compétition.

Absent contre le Cameroun

Le visage rougi par la chaleur du soleil et du match, l'attaquant en amiante ne tirait pourtant aucune prétention de son parcours. *« Je pense que j'ai gagné ma place dans l'équipe »*, constatait-il sobrement. Comme si un but, l'un des plus beaux du premier tour, face au Brésil, deux autres face aux Saoudiens et deux passes décisives ne lui arrachaient d'autre satisfaction que celle de sa titularisation. Kennet Andersson n'avait pas été sélectionné pour la première rencontre des Suédois, contre le Cameroun. En trois matches, il est devenu l'égal, sur le terrain, de Martin Dahlin. Mais il ne se veut pas encore star à l'image de son compagnon d'offensive. Les avatars d'une carrière en dents de scie l'ont cuirassé contre les excès de compliments. L'ombre relative du championnat de France le protège encore contre l'exposition aux feux de la célébrité dans une Coupe du monde.

A vingt-quatre ans, Kennet Andersson avait commis l'erreur de convertir trop vite sa réputation au sein de son club, IFK Göteborg, et de la sélection suédoise, en une expatriation. Dans la formation belge du FC Malines, il a expié par deux saisons de bancs de touche sa jeunesse et une mésentente avec l'entraîneur. Puis il est reparti tremper son football dans un bain suédois, pour quelques matches à Norrkoping, avant de retenter l'aventure étrangère à Lille à l'été 1993. Kennet Andersson y a marqué onze buts. Sans pour autant faire davantage parler de lui que tout honnête attaquant. Dans le Nord, Andersson a toutefois trouvé ce qui lui manquait en Belgique : un entraîneur qui mise sur son talent. La confiance qu'il place en Pierre Mankowski est devenue si forte qu'il n'a même pas misé sur une augmentation de sa valeur marchande lors de la Coupe du monde, pour le suivre à Caen, où il vient de signer un contrat pour la saison prochaine.

Physique et humour

Le footballeur, ejecté par ses déboires de l'équipe-type suédoise, ne pouvait deviner qu'il y ferait sa réapparition dès le deuxième match américain. Et qu'il s'y fondrait si bien qu'il concentre aujourd'hui toutes les qualités des joueurs de Tommy Svensson. Le grand Andersson possède cette force physique qui a manqué dimanche aux Saoudiens pour donner du coffre à leur technique. Au sein d'un groupe qui ne fonctionne qu'aux valeurs collectives, il peut sacrifier ses chances pour donner ses ballons, quitte à se désespérer parfois de ne trouver personne au bout de ses passes dans les creux des défenses. Il fait marquer et sait marquer.

Mais il possède aussi cet humour qui permet aux Suédois de jouer un football intelligent sans chercher à le compliquer, sans se prendre pour des intellectuels du ballon rond. Cette décontraction qui fait qu'aujourd'hui, aucun joueur de cette équipe sans histoire ne s'étonne de se retrouver en quarts de finale. *« Quand j'étais petit,* dit-il, *je rêvais de gagner la Coupe du monde, comme tout le monde »*. Avec Kennet Anderson, les Suédois font partie des rares élus qui peuvent encore y songer.

JÉRÔME FENOGLIO

Auteur d'un but contre son camp

Le joueur colombien Andrès Escobar a été assassiné à Medellin

Plus de 120 000 personnes, dont le président Gavirio, ont suivi l'enterrement du footballeur, Andrès Escobar qui a été assassiné samedi 2 juillet à Medellin à la sortie d'un restaurant par quatre personnes qui lui reprochaient d'avoir marqué un but contre son camp lors du match avec les Etats-Unis, précipitant ainsi l'élimination de la Colombie de la Coupe du monde. Un des meurtriers présumés, Humberto Munoz Castro, un chauffeur de quarante-deux ans, ainsi qu'un autre suspect, ont été arrêtés quelques heures après le drame.

BOGOTA

de nos correspondants

De nouveau la violence sans freins, les *narcos*, la délinquance, la folie meurtrière. La victoire annoncée par l'écrivain Garcia Marquès de la sélection nationale à la Coupe du monde tourne au cauchemar pour les Colombiens. Non seulement une équipe idôlatrée, symbole et espoir de la nation, qu'il voyait déjà en finale du Mondial, a été la première éliminée du tournoi, et sans gloire, mais le meurtre du défenseur Andrès Escobar, à Medellín, remet brutalement les Colombiens face à leurs démons.

Exécuté pour avoir marqué un but contre son camp, le 22 juin, dans le match contre les Etats-Unis, selon les témoins du crime. Un massacre absurde pour une maladresse : *« La vie ne va pas s'arrêter parce que nous avons perdu un match »*, commentait sereinement Andrès Escobar mercredi dernier à Los Angeles. Les tueurs l'ont rattrapé samedi à l'aube dans sa ville natale.

Qui et pourquoi ? *« Le meurtre d'Andrès,* a dit le président Gaviria, *doit nous faire réfléchir. Nous devons absolument récupérer la tolérance et le dialogue, base d'une coexistence pacifique. »* Un vœu pieux. Comme dans l'affaire des narco-cassettes – la participation supposée, sollicitée ou non, des millions de dollars du cartel de Cali dans la campagne électorale du président élu le 19 juin, Ernesto Samper et dans la campagne en général – les dirigeants et la majorité de la classe politique ont tendance à se voiler la face et à rejeter la responsabilité sur une presse et une opinion internationales attachées, selon eux, à *« calomonier et à discréditer la Colombie »*.

Le pays souffre pourtant d'un taux de criminalité extrêmement élevé, considéré comme le plus haut du monde. Une violence traditionnelle et presque routinière ; un climat d'exaltation nationaliste à propos de la Coupe du monde, largement sollicité et entretenu par les dirigeants et par une presse sportive, écrite ou audiovisuelle, qui s'étouffe de bonheur ou d'indignation au moindre écart ; la mainmise des cartels sur le football comme sur tant d'autres activités ; les sommes énormes engagées par des parieurs, clandestins ou non, sur la victoire programmée de la sélection et furieux de leur déconvenue : voici quelques-unes des raisons qui peuvent expliquer l'inexplicable.

« Rien n'a changé à Medellin », dit un adjoint du maire. La mort de Pablo Escobar a mis fin au narco-terrorisme mais n'a pas ralenti l'activité des trafiquants ni freiné les règlements de comptes. Deux cents membres de milices populaires qui font la loi dans les « communes » se sont récemment rendus aux autorités. Il en reste des milliers. Le rythme des attentats contre les policiers a repris dans la métropole de l'Antioquia.

« La culture de la mort »

Cette violence endémique a été qualifiée de *« culture de la mort »* par des sociologues. Au Cameroun, la foule en colère assiège et saccage les résidences des « mauvais » entraîneurs. En Argentine, l'éviction de Maradona pour dopage est un deuil national. En Colombie on tire. Soixante-douze morts à Bogota après la victoire sur l'Argentine à Buenos Aires, par 5 à 0 en octobre 1993.

L'exploitation nationaliste du football a atteint des niveaux impressionnants, confinant au délire. La victoire en Coupe du monde était censée laver tous les péchés supposés du pays et rétablir, selon les dirigeants, *« les vertus colombiennes »*. Le libero Valderrama, *« le meilleur joueur du monde »* selon la presse locale, a fait campagne à la télévision, au côté de Samper. Les journaux ont multiplié les concours et les prix. Toute une nation a attendu avec fébrilité le début des opérations. La déception et les colères sont d'autant plus violentes.

Les *narcos* sont dans le foot comme ailleurs. Ils financent certains grands clubs à Bogota, Medellin et Cali. La rivalité entre l'America de Cali et le Nacional de Medellin est traditionnelle, pas pour des raisons sportives. Les conflits ont refait surface à Los Angeles où l'entraîneur Francisco Maturana, son adjoint et certains joueurs ont reçu des menaces de mort pour boycotter certains sélectionnés. Maturana s'est incliné mais a préféré démissionner et accepter un contrat de l'Athletico de Madrid. Prudente, des vedettes de la sélection, comme Valderrama, sont restées provisoirement aux Etats-Unis.

MARCEL NIEDERGANG et ANNE PROENZA

LE POINT

RÉSULTATS

Huitièmes de finale

Allemagne b. Belgique	3-2
Espagne b. Suisse	3-0
Roumanie b. Argentine	3-2
Suède b. Arabie saoudite	3-1

Quarts de finale

Roumanie-Suède (dimanche 10 juillet à 21 h 30 à San-Francisco)

A LA TÉLÉVISION

Eire-Pays-Bas à 18 h 5 (TF 1 et Eurosport)
Brésil-Etats-Unis à 21 h 30 (France 3 et Eurosport)

PROLONGATIONS

Orlando au rebond

ORLANDO

de notre envoyé spécial

La World Cup 94 quitte la Floride. Après Pays-Bas-Irlande, lundi 4 juillet, la dernière des six rencontres accueillies au Citrus Bowl, Orlando dresse un bilan plutôt positif. Les supporters néerlandais, irlandais et belges ont rempli les hôtels, et les Mexicains ont, paraît-il, dévalisé les marchands de souvenirs. *Joanie Schirm-Neiswender*, coresponsable du comité d'accueil, a le sourire. Elle estime l'objectif atteint : il s'agissait de prouver qu'Orlando était capable d'organiser un tel événement, et d'en profiter pour promouvoir la ville sur le plan international.

Orlando est en mal d'image. Elle souhaite montrer qu'elle n'est pas seulement la ville de Mickey, au moment où est annoncée une série de suppressions d'emplois au parc Disney World. De 350 à 700 salariés, sur un effectif de 35 000, pourraient être concernés par le plan révélé le 1er juillet. Les dirigeants expliquent leur décision par la diminution du tourisme international en Floride, qu'ils attribuent à la crise des économies européennes, mais aussi à l'impact négatif des neuf meurtres de touristes étrangers l'an dernier.

Pour Bill Peeper, responsable du tourisme dans le comté d'Orange, les suppressions d'emplois chez Disney montrent la nécessité pour Orlando d'investir davantage dans la publicité. C'est l'une des fonctions que devait avoir la World Cup : *« Nous avons fait disparaître les crimes de la « une » des journaux »*, se félicite aujourd'hui Mme Schirm-Neiswender. Depuis six ans, la ville, choisie après le désistement de Miami et de Tampa, n'avait pas ménagé ses efforts pour être à la hauteur de l'événement. Il était impossible d'ignorer que le football avait fait étape ici : la publicité était omniprésente le long des autoroutes. On avait posé un ballon géant sur le toit de la chambre de commerce. Même le dôme en cuivre de la mairie avait été recouvert d'un revêtement plastique identique à celui dont est fait le ballon de la World Cup.

Toutes les forces économiques avaient été mobilisées pour tirer le meilleur parti de l'opération. A la lumière de cette première expérience, elles semblent convaincues que le sport est un bon placement pour la promotion internationale de la région. Saisissant la balle au bond, Orlando devrait accueillir quelques-uns des matches préléminaires du tournoi olympique de football, en 1996. Mais Joanie Schirm-Neiswender rêve de créer un événement sportif fortement identifié à Orlando. Athlétisme, gymnastique ou *soccer* ? Elle l'ignore encore, mais la cible est déjà définie : *« Une compétition internationale de jeunes. »*

J.-J. B.

هكذا من الاصل

RUGBY

La tournée en Nouvelle-Zélande

L'exploit du XV de France

Exploit de l'équipe de France au terme d'une tournée qui avait *(mal)* débuté par une défaite (18-16) face aux Canadiens : après avoir dominé les All-Blacks néo-zélandais (22-8) lors du premier test-match disputé le 26 juin à Christchurch, l'équipe sélectionnée par Pierre Berbizier a remporté, *dimanche 2 juillet*, le second (23-20), disputé à Auckland, grâce à un superbe essai collectif marqué à une minute de la fin de la partie. Au cours des *six précédentes* tournées en Nouvelle-Zélande, les Français n'avaient gagné qu'un seul des treize tests disputés contre les champions du monde de 1987 qui n'avaient pas *perdu* deux matches consécutifs sur leur sol depuis une tournée australienne, en 1947.

Pour être franc, on s'est levé dimanche, au petit matin, sans enthousiasme. Plus par devoir que par conviction. Mais une heure et demie plus tard, on n'avait plus le moindre regret d'avoir sacrifié quelques heures de sommeil devant la *télévision* : on venait de se réconcilier avec un jeu qui nous avait tant fâché *cet hiver sous les froides désillu*sions du Tournoi des cinq nations, on venait de rajeunir de sept ans avec un match aussi formidable que la demi-finale Australie-France de la première Coupe du monde. Le second test de la tournée française en Nouvelle-Zélande a été un grand match, la seconde victoire du XV national sur les All-Blacks en une semaine a été un formidable suspense.

Il reste une minute à jouer. Les All-Blacks mènent 20-16. Dimanche dernier, après leur défaite à Christchurch, la deuxième que les Français leur aient jamais infligée sur leur sol, ils avaient promis l'enfer aux «mangeurs de grenouilles» lors du test d'Auckland. Et ils ont tenu leur promesse. Richard Loe, le pilier boxeur, et Jonah Lomu, l'ailier bulldozer, se sont appliqués à faire le ménage. Le centre Thierry Lacroix et le troisième ligne Philippe Benetton ont dû céder leur place. L'*impitoyable* domination territoriale des hommes au maillot noir a permis *au talonneur Sean Fitzpatrick* de passer un essai en force et au premier centre Mathew Cooper *de passer cinq pénalités. Sans la* jolie interception qui a permis à Emile Ntamack de marquer un *essai au bout* d'une course de 70 mètres, l'addition serait plus lourde. Encore une fois les Fran*çais se retrouvent* dans leurs 22 mètres, sur la défensive.

Les années Blanco

Les All-Blacks jouent une touche. L'ouvreur Stephen Bachop cafouille. Et, en une fraction de seconde, «les mouches vont changer d'âne». Ailier et capitaine du *XV national*, Philippe Saint-André récupère le ballon et fonce dans le tas. Mêlée ouverte. Tout le *monde* s'y colle. La balle reste aux Français qui jettent leurs dernières forces dans *l'ultime offensive, vingt secondes* de folle sarabande : le demi de mêlée Guy Accoceberry pour *l'ouvreur Christophe Deylaud qui* lance le troisième ligne Abdelatif Benazzi, lequel perfore la défense néo-zélandaise et sert l'ailier Emile Ntamack qui revient à l'intérieur pour le troisième ligne Laurent Cabannes qui sert Delaigue qui fixe la défense des All-Blacks et donne à Accoceberry qui, au moment être plaqué par Timu à 10 mètres de l'en-but, envoie l'arrière Jean-Luc Sadourny à l'essai que transforme Deylaud. Quatre-vingt mètres de bonheur! Un baroud d'honneur qui se fait apothéose.

Ce rugby-là, celui des années Blanco, toujours promis, jamais retrouvé, on ne croyait pas que l'équipe sélectionnée par Pierre Berbizier serait jamais capable de le faire pétiller un jour. Même contre des All-Blacks qui ne sont manifestement plus tout à fait aussi dominateurs que leurs aînés. Même au terme d'une tournée où les organismes des hommes sont forcément plus résistants que jamais, et où la solidarité du groupe s'est naturellement trempée dans un premier succès.

On aurait dû faire confiance à notre confrère Pierre-Michel Bon*not (1) qui, ayant suivi la sélec*tion depuis son départ de Paris, tenait l'exploit pour possible sinon probable *«parce que cette équipe de France n'est plus tout à fait celle qui s'était étonnée elle-même dans la tourmente sud-africaine l'été dernier; plus du tout celle qui, sur sa lancée, avait remporté un triomphe de hasard face à l'Australie, à l'automne, avant de se perdre à Paris; parce qu'elle n'a rien à voir avec l'équipe à la petite semaine qu'on aligne dans le tournoi et qui se bricole des succès incertains ou des revers de pacotilles».*

Certes, on jugera mieux la performance française à l'aune de la tournée des Springbocks sud-africains qui ont débarqué à leur tour en Nouvelle-Zélande. En attendant, on ne jurera pas que la troisième ligne Benazzi-Benetton-Cabannes est la meilleure du monde, mais, avec une telle meule, le XV de France aura certainement du grain à moudre lors de la Coupe du monde, l'an prochain.

ALAIN GIRAUDO

(1) *L'Equipe* daté 2-3 juillet.

CYCLISME

Le 81e Tour de France

Trop vite ? Trop fous ?

Gagnée par Djamolidine Abdoujaparov, la première étape du Tour de France, dimanche 3 juillet, entre Lille et Armentières (234 kilomètres), a été marquée par une chute de plusieurs coureurs lors du sprint final. Le Français Laurent Jalabert et le Belge Wilfried Nelissen ont été les plus gravement blessés et ne pourront reprendre le départ. Samedi, le Britannique Chris Boardman s'était imposé lors du prologue devant les deux favoris de l'épreuve, Miguel Indurain et Tony Rominger.

LILLE

de notre envoyé spécial

Un policier mal placé qui voulait *prendre une photo de l'arri*vée, et voilà que cinq coureurs lancés à plus de 70 km/h chutent avec une violence rare, comme en témoignent les restes de ce qui *fut un vélo. Pour deux d'entre* eux, l'aventure du Tour se termine sur un lit du CHU de Lille : Laurent Jalabert et Wilfried Nelissen, deux des meilleurs finisseurs *du monde, souffrent en* effet de graves traumatismes, et il était exclu de les voir reprendre le départ lundi matin. Selon le médecin de son équipe, l'Italien Fabiano Fontanelli, bien que *sévèrement touché lui aussi*, pourrait disputer la seconde étape.

Trop vite? Trop nombreux? Trop fous? Une fois encore, les *mêmes questions se posent* à l'issue de cette première étape du Tour 1994, qui avait vu les coureurs rouler groupés jusqu'au drame final. Jean-Marie Leblanc, le directeur du Tour, a, certes, raison d'invoquer l'erreur humaine imprévisible, la fatalité, et de mettre l'accent sur le tempérament d'*«acrobate»* de ces *«kamikazes»* qui, oubliant tout le reste, vont jusqu'au bout de leurs forces et de leur hargne pour lancer leur vélo sur la ligne d'arrivée. Mais, avant que l'irréparable ne se produise, ne serait-il pas possible, surtout lors des premières étapes, quand les forces des sprinters sont encore intactes, de prévoir autre chose et, à tout le moins, encore des *améliorations de dispositifs de* sécurité pourtant rodés par des dizaines d'années de pratique?

Une chose sera, en tout état de cause, impossible : limiter la vélocité d'athlètes de mieux en mieux préparés et usant d'un matériel de plus en plus sophistiqué *(voir encadré)*. Vitesse d'un Abdoujaparov qui risque, mainte*nant que deux de ses principaux* adversaires pour les sprints finaux ne sont plus là, d'inscrire encore bon nombre de victoires d'étape à un tableau de chasse déjà bien rempli. Mais vitesse aussi d'un Chris Boardman qui, la veille, sur les 7 kilomètres du *prologue, s'était permis* à plus de 55 km/h de moyenne, de reléguer Miguel Indurain à 15 secondes, Tony Rominger à 19 secondes et Gianni Bugno à 54 secondes.

JOSÉ-ALAIN FRALON

Boardman, «ensemble sous-motorisé»

LILLE

de notre envoyé spécial

L'Anglais Chris Boardman a réalisé samedi 2 juillet dans le prologue le premier exploit de ce Tour de France en dépassant les 55 km/h de moyenne et en poussant, selon un motard qui l'accompagnait, certaines «pointes» à près de 80 km/h.

Sans mettre en doute les capacités du Britannique, ancien recordman du monde de l'heure et champion olympique de poursuite, certains se demandent cependant s'il aurait relégué sur un parcours de 7 petits kilomètres des «clients» comme Miguel Indurain et Tony Rominger à plus de quinze secondes sans l'aide de son vélo Lotus. *«Tout est là*, explique Marc Madiot, l'ancien vainqueur de Paris-Roubaix. *Il suffit de voir, de face, débouler Boardman et les autres pour comprendre la différence : lui ne bouge pas d'un millimètre.»*

Les spécialistes appellent *«ensemble sous-motorisé»* le bloc formé par le coureur et la bicyclette : *«Comme cet ensemble ne développe qu'une puissance d'un demi-cheval, toute amélioration est donc, ici, plus importante que pour une voiture de formule 1 qui développe, elle, 800 chevaux.»*

De la suppression des cale-pieds à l'apparition des guidons de triathlète en passant par les roues «lenticulaires» et «paraculaires» *sans oublier les dérailleurs* à commande électrique, qui permettent au coureur de changer de vitesse *avec un seul doigt*, combien de dizaines de secondes gagnées depuis la révolution technologique des années *80*? *«It's a nice bike»* (*«C'est un bon vélo.»*), se contente de dire Chris Boardman, plus britannique que nature quand il parle de sa merveilleuse machine. Impossible, par exemple, de connaître le poids de ce prototype, certains éléments n'ayant été montés que la veille de la course. Quant au prix, il oscillerait entre 20 000 et 30 000 francs.

N'y a-t-il pas, malgré tout, une certaine injustice à doter certains coureurs et pas d'autres d'un matériel aussi sophistiqué? Un entraîneur résume ainsi l'opinion la plus répandue dans le peloton : *«Le vélo y est peut-être pour quelque chose, mais pour réaliser ce qu'a réalisé Boardman, il fallait être aussi drôlement costaud!»*

J.-A. F.

TENNIS

Les championnats de Grande-Bretagne à Wimbledon

Martina Navratilova, avec révérence

Il aura fallu moins de temps à l'Américain Pete Sampras qu'à l'Espagnole Conchita Martinez pour s'adjuger le titre des Internationaux de Grande-Bretagne. Dimanche 3 juillet, le numéro un mondial s'est imposé en 1 h 55 face au Croate Goran Ivanisevic (n° 4). Agée de vingt-deux ans, Conchita Martinez (n° 3) a mis quatre minutes de plus pour battre Martina Navratilova. A trente-sept ans, l'ex-numéro un mondiale va tirer sa révérence au tennis sans avoir signé une dixième victoire à Wimbledon en vingt-deux participations.

LONDRES

de notre envoyée spéciale

Martina Navratilova a tourné la dernière page du premier tome de sa vie, samedi 2 juillet 1994 à Wimbledon. Un dernier revers dans le couloir et la championne s'en est allée sans réécrire l'Histoire. En pénétrant sur le court central, samedi, elle est à un match de l'immortalité. Elle est détentrice du record absolu de victoires en simple à Wimbledon : neuf titres glanés entre 1978 et 1990. Son rêve, un dixième succès avant de partir... Dix de der pour l'éternité. Las, sa calligraphie de gauchère s'est brisée sur un trait de droitière plus alerte.

Cette défaite devant un public chaviré ne ternit en rien vingt années d'un tennis d'exception. Martina Navratilova est une légende à l'heure des champions Kleenex. A trente-sept ans bien sonnés, elle peut *s'enorgueillir de vingt-deux participa*tions à Wimbledon, deux cent soixante-sept matches disputés en *simple (treize finales dont neuf* titres), double et double-mixte.

Née à Prague, le 18 octobre 1956, Martina Subertova – elle adopte, plus tard, le nom du deuxième mari de sa mère – commence à jouer au tennis à quatre ans et demi avec une raquette en bois de sa grand-mère. On remarque sa puissance et son entêtement. Le personnage est loin d'être docile. Déjà, elle rêve des Etats-Unis. Elle visite son pays de cocagne lors d'un stage, pendant l'hiver 1973. Elle a dix-sept ans, découvre les hamburgers, prend 10 kilos et acquiert la solide certitude qu'elle deviendra une grande joueuse.

A l'époque, le tennis féminin se joue du fond du court. Elle pressent qu'elle peut imposer son jeu offensif, vaccin contre la monotonie. Premier tournoi *majeur*, en 1973, à Roland-Garros, elle s'incline en quart de finale. Il faut attendre deux ans pour *la trouver en finale d'un tournoi du* Grand Chelem (Australie et Paris). En 1978, elle s'impose à Wimbledon.

Sa vie a basculé depuis longtemps. En 1975, elle a demandé l'asile politique aux Etats-Unis. L'immigration rechigne à lui accorder la nationalité jusqu'en 1981. Cela ne l'empêche pas d'adopter un *entraînement* hyper-sophistiqué. Aidée d'un aréopage de médecins, de gourous et d'ex-championnes de tennis, elle confie sa préparation à l'informatique, une première dans son sport. Martina n'a pourtant jamais vaincu les contradictions de sa drôle de personnalité. Elle reste émotive. Malheureuse dans la défaite, elle fond invariablement en larmes. Celles de samedi ont bouleversé.

En vingt ans, on ne lui a rien épargné, pourtant elle n'en veut à personne. Ni à ce public qui supportait mal son hégémonie, au début des années 80; ni à la presse populaire qui s'est acharnée sur sa vie privée. En vingt ans de carrière, elle aura vu partir à la retraite ses compagnes de route et principales rivales, Hana Mandlikova et Chris Evert. Avec cette dernière, elle a donné les plus beaux duels du tennis féminin. Steffi Graf, celle qui la déboulonna de son *piédestal de championne du* monde, en 1988, lui vola même la vedette à Wimbledon. Martina aura vu passer les bébés-championnes Andrea Jaeger et Jennifer Capriati, disparues dans les oubliettes de leur adolescence. Elle aura regretté Monica Seles, l'agressée absente.

Samedi, Martina Navratilova a cédé la plume à une joueuse de quinze ans sa cadette pour écrire les dernières lignes de son histoire. Conchita Martinez, dont c'était la *première finale* en Grand Chelem, a commencé son épopée en devenant la première Espagnole à remporter Wimbledon. *Martina a reçu une standing ovation* avant d'indiquer le protocole d'usage à la débutante et puis s'en est allée après avoir arraché un morceau du central, une petite pièce de gazon qui ne la quittera pas. Elle a pleuré avec le public mais n'en a pas démordu. Son histoire d'amour avec Wimbledon s'arrête là. Désormais, sa vie est ailleurs.

BÉNÉDICTE MATHIEU

Sampras par K.-O.

WIMBLEDON

de notre envoyée spéciale

Cela s'est terminé par un effeuillage. Leurs raquettes et leurs chemises trempées jetées dans la foule hurlante, Pete Sampras et Goran Ivanisevic, torse nu, se sont arrêtés là. Il était temps de se rhabiller pour aller recevoir le trophée des mains de la duchesse de Kent, toute de blanc vêtue.

Un peu de chahut après un match sans émotion, souffrant d'une pénurie de tennis, les échanges de plus de quatre coups s'étant comptés sur les doigts des deux mains. La cause était entendue. Le central recevait les deux meilleurs serveurs du monde. Pour le spectacle, il fallait craindre le pire, à moins de considérer l'épreuve de tir à la carabine comme l'épreuve reine des Jeux olympiques. Vingt-cinq aces pour le Croate, dix-sept pour l'Américain, des nuées de services gagnants, des balles de break sabrées d'une mise en jeu. Au bout des deux sets, les deux finalistes étaient impossibles à séparer, comme deux gosses enchevêtrés dans une bagarre à la récréation.

Pourquoi Pete Sampras a-t-il *finalement porté le coup de* grâce au bout de ces deux jeux d'angoisse? *«Parce qu'il a été trop bon, beaucoup, beaucoup trop bon»*, a déclaré Goran Ivanisevic une bonne dizaine de fois. *«Je n'ai jamais aussi bien joué de ma vie»*, a constaté Sampras. En sept matches, il n'aura laissé filer qu'un set, jouant sur un nuage. Il a déployé un tennis de chasseur. Il vient de remporter son quatrième titre en grand chelem sur les cinq der*niers rendez-vous majeurs*. On demande son secret : *«Du travail, de la discipline et du talent. Je veux aussi gagner avec élégance.»* Ce dont Wimbledon raffole, surtout lorsqu'il enlève sa chemise.

B. M.

AUTOMOBILISME

Le Grand Prix de France de formule 1

Schumacher gagne, Mansell séduit

L'Allemand Michael Schumacher a remporté, dimanche 3 juillet, à *Magny-Cours (Nièvre)*, *le* Grand Prix de France de formule 1 au volant de sa Benetton-Ford. En s'imposant devant le Britannique Damon Hill (Williams-Renault) et l'Autrichien Gerhard Berger (Ferrari), il a signé sa sixième victoire de l'année. Il prend donc une sérieuse option sur le championnat du monde, qu'il domine avec 66 points, *soit* 4 points de moins que le maximum qu'il aurait pu obtenir en sept courses.

Le miracle n'a pas eu lieu. Ceux qui rêvaient d'un retour triomphant de Nigel Mansell dans le grand cirque de la formule 1 ont dû très vite redescendre de leur nuage pour assister, sur le circuit de Magny-Cours (Nièvre), à la chronique d'un Grand Prix de France aux résultats annoncés. Pourtant, des semaines durant, on avait promis le retour du bouillant Britannique, prêt, pour quelques *dollars, et bien sûr* aussi pour le sport, à reprendre du service chez son ancien employeur Franck Williams, dont *il s'était bruyamment* séparé après avoir gagné le Championnat du monde des pilotes en *1992.*

Et puis il est venu, dès que les avocats de ce petit monde aux très gros intérêts eurent habilement ménagé ceux de leurs clients direc*teurs d'écurie, motoristes*, pétroliers et cigarettiers. Franck Williams, d'ordinaire peu bavard, se fendait d'un petit couplet sur Carl Hass, *team manager* de Nigel Mansell aux Etats-Unis pour les courses Indycar, qui avait *«bien voulu* [l']*autoriser à revenir parmi nous»*, tandis que les éminences grises de la F1, Bernie Ecclestone et Max Mosley, se frottaient les mains à l'idée de relancer un spectacle dépouillé de ses plus grands acteurs.

Rude tâche pour le pilote britannique que de jouer les vedettes américaines et faire oublier que Prost, Senna et Piquet ne sont plus sur les circuits. Mais Mansell est un vrai professionnel. Malgré la fatigue, malgré le décalage horaire, malgré son inexpérience d'une voiture qu'il n'avait conduite qu'une centaine de kilomètres, malgré des réflexes plus habitués aux réactions, moins vives sans doute, d'une formule Indy, il a joué avec talent la pièce qu'on lui avait imposée.

Des essais mémorables

C'est peu de dire qu'il a montré toute sa science du pilotage, son sens inné de l'adaptation, en domptant une voiture peu facile. Dommage qu'il ait manqué de temps, qu'il ait «manqué de jambes» pour jouer les premiers rôles dans ce Grand Prix de France un peu lénifiant. Mais qu'il soit remercié pour cette mémorable séance d'essais de qualification du samedi où, un petit instant, il nous a fait croire qu'il bousculerait *le lendemain* l'ordre bien ordonné des grands prix : Schumacher, premier, et Hill, deuxième. Glissant, contrôlant, freinant *à la limite, il a* fait «exploser les chronos» et arraché la pole-position à la barbe du nouveau spécialiste de la discipline, le pilote de la Benetton.

La vraie course fut ces essais-là. Ces affrontements, ces *sprints* dont finalement Schumacher fit les frais. Pour quelques heures seulement, car le lendemain, pour le Grand Prix, la hiérarchie reprit ses droits. Auteur d'un formidable départ, Michael Schumacher, pourtant en deuxième ligne, se fraya un chemin entre les deux Williams-Renault de Hill et de Mansell dont il triompha aisément. Très vite, Mansell fut un peu distancé par les deux pilotes de tête avant de disparaître au quarante-sixième tour, trahi par sa boîte de vitesses. Il occupait alors la quatrième place.

Pendant ce temps, Michael Schumacher gérait sa course avec une science toute ferroviaire que lui permettaient sa voiture et son pilotage sans faille. Mais le spectacle n'y était pas. Ce fut une nouvelle fois une victoire propre, sans partage, au point que l'on se prend, après déjà sept Grands Prix totalement dominés (1), à prier pour un renouveau rapide des Williams, des Ferrari ou des McLaren, et à un retour de Mansell pour une nouvelle course.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Seul le Grand Prix d'Espagne a échappé cette année à Michael Schumacher. En délicatesse avec une boîte de vitesses rétive qui ne disposait plus que du cinquième rapport, il avait quand même réussi, alors qu'il dominait la course, à préserver magistralement une deuxième place derrière Damon Hill.

La modernisation des marchés couverts

Des habitants du troisième arrondissement contestent la transformation du site des Enfants-Rouges

Les Parisiens n'aiment guère que l'on touche à leurs marchés couverts, symboles de convivialité villageoise. Le projet de démolition-reconstruction de celui des Enfants-Rouges, dans le troisième arrondissement, qui sera présenté au prochain Conseil de Paris, soulève de vives réactions. A un an des élections municipales, Jacques Dominati, le maire de l'arrondissement, doit défendre sa position.

C'est une simple toiture posée sur quelques piliers, coincée entre des immeubles et quasiment invisible des rues qui l'entourent. Dessous, une dizaine de négociants détaillent à tous vents chaque jour, et depuis plus de trois siècles, des salades, des fruits de saison et des steaks. Le marché couvert des Enfants-Rouges – qui doit son nom à la lointaine présence en ce coin d'un orphelinat dont les pensionnaires étaient vêtus de drap écarlate – est le plus vénérable des mini-ventres de Paris. Autant qu'un lieu d'approvisionnement, il est un symbole de convivialité villageoise. Chargé d'histoire urbaine, il représente aussi, avec ses denrées du jour, un parfum de campagne au cœur de la capitale.

Or, des treize marchés couverts qui subsistent dans Paris – il y en eut vingt-six au siècle dernier –, celui-ci est le plus menacé. La moitié des commerçants sont déjà partis et les autres viennent de recevoir leur congé pour la fin de l'année. Motif : le vétuste abri doit être démoli pour laisser place à un ensemble d'équipements publics qui manquent dans ce secteur. Tel est le dessein que Jacques Dominati (UDF-PR), maire du troisième arrondissement et deuxième adjoint de Jacques Chirac, poursuit depuis cinq ans.

La résistance des usagers

L'économie du programme qu'il présentera pour la troisième fois au Conseil de Paris, lundi 11 juillet, est toujours la même. Il s'agit de tirer un parti maximum de ces quelques milliers de mètres carrés de précieux sol. D'abord on y creusera plusieurs étages de parkings pour enfouir deux cents voitures. En rez-de-chaussée, on essaiera de reconstituer un marché couvert abritant une quinzaine de négociants. Derrière, sur les côtés, peut-être même au-dessus, on veut loger une crèche de quatre-vingts berceaux et une bibliothèque municipale de 450 mètres carrés.

Sollicités une nouvelle fois, les architectes devront réaliser des miracles pour juxtaposer ces inconciliables : les automobiles, les tout-petits, les lecteurs, les maraîchers et leurs clients. Chacun avec ses horaires, ses accès, ses nuisances et ses exigences. L'habituelle quadrature du cercle des vieux quartiers du centre où la Ville n'a pas su faire de réserves foncières pour installer de nouveaux équipements.

La solution qu'elle adopte ici n'est pas du goût de tous les habitants, loin s'en faut. Des Parisiens égrènent le martyrologe des marchés dénaturés au nom de la modernité et de l'économie. Le premier fut le marché Saint-Honoré, transformé en caserne de pompiers et en silo à voitures, théoriquement à l'abri des bombardements atomiques. Depuis, cinq autres halles de style Second Empire ont été détruites pour être remplacées par des blocs de béton aux multiples fonctions. Le paysage urbain n'y a rien gagné et, le plus souvent, les commerces traditionnels non plus. Mais le traumatisme majeur subi par les amoureux du vieux Paris a été le transfert des halles de Baltard à Rungis en 1969 et la transformation des lieux en forum souterrain.

Depuis, toute tentative de rénovation d'un marché couvert soulève de féroces oppositions. Cette résistance est une tradition parisienne puisqu'on en retrouve des traces loin dans le passé. Pour en rester à l'histoire récente, on s'est battu trente ans autour du marché Saint-Germain, dans le sixième arrondissement, dix ans autour du marché Saint-Martin, dans le dixième. La guérilla à propos des Enfants-Rouges prend la même allure.

L'idée de sa modernisation a été lancée en 1989 et objectivée en 1991 par des dessins d'architectes. Ils ont été refusés par les commerçants, qui ont eu recours aux tribunaux pour en avoir raison. Il a donc fallu tout recommencer. Révisé à la baisse, le nouveau programme soulève les mêmes objections. Elles se sont exprimées dimanche 26 juin au cours d'une fête organisée par un « collectif » pour célébrer les 379 ans des Enfants Rouges.

La concurrence des grandes surfaces

A quelques pas de là, devant sa mairie, Jacques Dominati avait monté une manifestation commerciale qui, défendue par des cordons de policiers, ne facilitait pas non plus le passage des autos. Maladroitement, le préfet de Paris a cru bon d'interdire la première manifestation, pour des raisons de circulation. Cela lui a valu le commentaire suivant : *« Pour M. Massoni il y a de bons embouteillages et de mauvaises fêtes populaires. »*

Cette agitation est d'autant plus embarrassante qu'elle survient à un moment délicat. Depuis 1986, la Ville, qui perdait des millions de francs avec les marchés couverts, en a confié la gestion à un groupement d'intérêt économique (GIE) qui réunit l'ensemble des commerçants. La concession s'achève à la fin de cette année et son renouvellement est en cours de négociation. Le GIE accepte de continuer à payer une redevance, qui a dépassé en 1993 5 millions de francs.

Mais il demande qu'on allège ses charges d'entretien, qui se montent au double de cette somme. Il invoque le fait que les marchés couverts subissent à la fois la crise de la consommation et la concurrence des grandes surfaces. 10 % des trois-cents emplacements existant dans les treize marchés sont vides faute de candidats. On leur rétorque que la redevance est fort modeste et qu'elle correspond à une sorte de loyer type 1948 pour « commerce social de fait ». Alors qu'on avait besoin de calme pour trouver un accord, la querelle des Enfants-Rouges vient compliquer les choses.

Elle se réveille également à un an des municipales, dans un arrondissement sensible. Tout le monde se souvient que Jacques Dominati avait perdu la mairie du troisième aux élections locales de 1977 en raison de ses trop ambitieux projets de transformation du Carreau du Temple, vieux marché couvert réservé au vêtement. Du coup, l'opposition, qui aux européennes n'a pas fait un mauvais score dans ce secteur, se reprend à espérer.

Le conseiller socialiste Pierre Aidenbaum soutient efficacement le collectif de défense des Enfants-Rouges. De son côté, le patron de l'UDF parisienne aurait pu remettre son projet au lendemain des municipales. Mais, au contraire, il persiste. *« La réalisation de ce type d'opération demande trois à quatre ans de procédures et de travaux,* explique-t-il. *Or le quartier manque de crèches. On m'aurait reproché de ne rien faire. A soixante-sept ans passés, je n'ai plus le temps de finasser. Alors je vais à la bagarre. »*

MARC AMBROISE-RENDU

Pour la rentrée scolaire

La région décide d'accorder des aides en nature aux lycéens boursiers

Comment faire contre mauvaise fortune bon cœur, ou comment transformer un amendement importun en une « initiative innovante » ? Dans un rapport prévoyant l'octroi, pour la rentrée 1994, d'aides en nature aux lycéens franciliens, l'exécutif régional apporte une réponse originale à la question. Cette mesure, d'un montant global de près de 24 millions de francs a été présentée, jeudi 30 juin, par Michel Giraud (RPR), président du conseil régional, au cours du débat sur le premier budget rectificatif de la région. Elle permettra aux chefs d'établissement des lycées publics et privés sous contrat de mettre à la disposition d'élèves boursiers des livres et divers matériels pédagogiques. Adoptée à l'unanimité, elle a pourtant une origine controversée.

L'initiative en revient en effet au groupe socialiste, qui, lors de la présentation du projet de budget pour 1994, avait déposé un amendement prévoyant la délivrance aux familles de chèques-livres en fonction du quotient familial. A l'encontre de l'exécutif, et grâce à l'appui inattendu du Front national, mais aussi des élus de Génération Écologie, des Verts et des communistes, l'amendement socialiste avait été adopté (*le Monde* du 25 janvier). Les 30 millions de francs de l'aide, initialement gagés sur le budget du service communication du conseil régional (35 millions de francs), risquaient de priver celui-ci de tout moyen de fonctionnement.

Pour éviter ce mauvais tour joué à la communication, un amendement supplémentaire a donc été adopté à l'occasion du vote du budget, renvoyant l'épineuse question du gage au budget rectificatif. Le 29 juin, celui-ci a finalement permis de dégager, parmi les aides régionales aux lycées, le montant nécessaire.

Une somme de 350 francs par élève

Le projet retenu est le fruit d'une concertation avec des représentants des trois rectorats concernés (Paris, Créteil, Versailles) et des chefs d'établissement. Son objet est d'octroyer une aide en nature, sous forme de manuels scolaires, mais aussi de calculatrices, de matériels de dessin, d'outils, etc., aux lycéens boursiers. L'aide régionale correspond à environ 350 francs par élève.

Les bénéficiaires seront choisis, sur proposition du proviseur, en accord avec le conseil d'administration de l'établissement. Une évaluation annuelle est prévue dans chaque lycée, et la reconduction de l'aide devrait permettre d'y constituer un fonds régional de livres et de matériels scolaires.

Le groupe communiste, approuvant ce dispositif, a cependant regretté qu'il soit mis en place à l'expiration de l'année scolaire. Craignant que, par manque d'information, des parents aient déjà acheté les livres, il a déposé un amendement autorisant, pour la rentrée de 1994, le remboursement des frais engagés. Jugée incompatible avec les règles comptables des établissements scolaires, cette proposition a été rejetée.

HERVÉ MORIN

Au conseil régional

Les consignes de la mairie de Paris

Jean Tibéri (RPR), premier adjoint au maire de Paris, a écrit aux élus régionaux RPR et UDF de Paris pour leur donner des consignes avant le débat du conseil régional, sur le contrat de plan, les 30 juin et 1er juillet (*le Monde* daté 3 et 4 juillet). Il leur a demandé de rappeler la *« vocation régionale incontestable »* de la ligne Météor afin que soient repoussés les amendements visant à stopper la progression de ce projet. Cette nouvelle ligne de la RATP devrait desservir la ZAC Rive gauche, que la ville a du mal à faire démarrer.

M. Tibéri a aussi suggéré aux conseillers régionaux de faire en sorte que la Ville de Paris bénéficie, pour *« un montant globalement proportionnel à [son] poids »* des crédits de la région, votés dans la cadre de la politique de la ville. Les temps sont décidément durs pour les finances municipales.

Il est plus surprenant de constater que Jean Tibéri prend la plume pour demander aux conseillers régionaux RPR et UDF de tout faire pour éviter que la capitale contribue au financement de la rénovation des universités parisiennes *« à une hauteur équivalente de celle de la région. »* M. Tibéri a ainsi voulu faire rejeter l'amendement de Jean-Félix Bernard (Verts, Paris) qui demandait au conseil que *« Paris réalise un effort financier, au moins égal à celui de la région »*.

Cette demande visait Jacques Chirac, qui avait annoncé le 20 juin au Conseil de Paris (*le Monde* du 22 juin) un *« plan d'action »* pour les universités. M. Chirac avait promis à cette occasion 15 millions de francs, alors que la région et l'Etat viennent d'inscrire chacun 370 millions de francs pour cette rénovation dans leur contrat de plan. Mais que M. Tibéri se rassure, le conseil régional s'est contenté, de mandater son président *« pour demander à l'Etat de mobiliser les efforts financiers des villes et départements concernés par les problèmes urgents touchant les universités parisiennes. »*

C. de C.

REPÈRES

UNIVERSITÉ

Les opposants à la « fac Pasqua » se mobilisent

Le collectif du 16 janvier des Hauts-de-Seine, regroupant des organisations syndicales, des enseignants, des représentants de parents d'élèves et des partis de gauche, réuni à Boulogne-Billancourt, mardi 28 juin, a dénoncé la construction du pôle universitaire Léonard-de-Vinci. *« Ce projet a un caractère particulièrement scandaleux quand on connaît les besoins dans les collèges du département ainsi qu'à l'université Paris-X, tant en locaux qu'en personnels »*, assurent les responsables de ce collectif, qui souhaitent que des universités ne collaborent pas *« avec un établissement privé allant à l'encontre du service public »*. Certains intervenants ont demandé que le projet soit abandonné et que les locaux soient mis à la disposition de l'université Paris-X, et ils ont annoncé *« une initiative sur le site à la rentrée »*.

JARDIN D'ACCLIMATATION

Jacques Douai écrit à Jacques Chirac

Dans une lettre qu'il vient de publier, Jacques Douai, animateur du théâtre du Jardin, demande au maire de Paris s'il parraine toujours les Rencontres européennes de jeunes artistes qui, comme chaque année, ont lieu jusqu'à la fin juillet au Jardin d'acclimatation. Le théâtre dirigé par Jacques Douai est dans une situation inconfortable. La ville ne lui verse plus de subventions depuis neuf mois et la société d'exploitation du Jardin, pour le compte de laquelle M. Douai gérait le théâtre, n'est plus concessionnaire du Jardin depuis quatre mois. Arguant de l'indifférence municipale et de ce vide juridique, la direction régionale des affaires culturelles a refusé de parrainer les Rencontres. A l'inverse, Alain Lamassoure, ministre des affaires européennes, a accepté le parrainage et Edouard Balladur a adressé au théâtre une lettre d'encouragement.

POLITIQUE

Jean-Charles de Vincenti réélu président du CDS de la capitale

Jean-Charles de Vincenti, conseiller de Paris UDF, adjoint au maire chargé des fonctions de médiation, conseiller régional, a été réélu, mardi 28 juin, président de la fédération de Paris du Centre des démocrates sociaux (CDS) avec 97 % des suffrages. M. de Vincenti, cinquante-deuxans, inspecteur général de l'équipement, préside la fédération parisienne du CDS depuis 1989. Dans le communiqué publié à cette occasion, la fédération de Paris indique qu'elle est devenue *« la plus jeune et la plus importante de France »* et qu'elle entend jouer *« un rôle déterminant dans l'élection des futures instances dirigeantes du CDS »*.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Réserves de la chambre de commerce sur le projet de loi

La chambre régionale de commerce et d'industrie (CRCI) estime que le projet de loi sur le développement du territoire ne répond que partiellement aux souhaits qu'elle avait exprimés à plusieurs reprises. La CRCI indique dans une motion, publiée le 20 juin, qu'« elle ne peut accepter que des mesures autoritaires ou discriminatoires soient prises à l'encontre des entreprises ». Elle s'élève contre *« la brutale diminution de la dotation globale de fonctionnement »* et se déclare favorable à un redéploiement sur l'ensemble du territoire de certaines administrations et entreprises publiques. La CRCI souligne l'urgence d'une réforme de la taxe professionnelle et la nécessité de réduire le nombre d'échelons administratifs *« qui constituent un obstacle au dynamisme des décisions »*.

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

LES BRAQUEUSES. *Film français de Jean-Paul Salomé* : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LE BUSHMAN A HONG KONG. Film de Hongkong de Wellson Chin, v.o. : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*

Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani, gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur financier
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Laberde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann
Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, délégué auprès du directeur général
Michel Tatu, conseiller de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991),
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Un projet du ministère de la culture

Un centre national du patrimoine sera créé au palais de Chaillot

Le ministère de la culture prévoit d'installer dans l'aile « Paris » du palais de Chaillot un centre national du patrimoine. S'appuyant sur le Musée national des monuments français qui occupe la moitié des 21 000 mètres carrés du bâtiment, ce projet, dont le coût est estimé entre 200 et 300 millions de francs, pourrait démarrer en 1995.

Que se passe-t-il dans le palais de Chaillot ? Tout le monde connaît les façades jaunâtres de ses deux ailes gigantesques qualifiées, c'est selon, de *« modernes »* ou de *« mussoliniennes »*. Elles font face à la Tour Eiffel et sont reliées par l'esplanade du Trocadéro où les amateurs de planche à roulettes dessinent des arabesques entre les touristes. Mais bien malin qui pourrait citer tous les occupants de Chaillot. Certes, il y a le Théâtre, logé sous l'esplanade, les Musées de l'homme et de la marine, logés dans l'aile « Passy ». Mais il est beaucoup plus difficile de dresser la liste des occupants de l'aile « Paris » (Est) qui fait en ce moment l'objet de grandes manœuvres.

La majeure partie de cette aile est occupée par le Musée national des monuments français (près de 14 000 m²). Viennent ensuite la Cinémathèque et le Musée du cinéma (4 000m²), les ateliers de moulage de la Réunion des musées nationaux (2 700 m²), une bibliothèque consacrée au cinéma (742 m²), l'association France-Libertés de Danièle Mitterrand (678 m²), l'Ecole de Chaillot qui forme des architectes de l'Etat (575 m²), etc.

Cette aile « Paris » a de solides atouts : sa grande superficie, sa position géographique enviable, sa façade emblématique : Chaillot a été dessiné par Jacques Carlu en 1935 pour remplacer l'ancien palais du Trocadéro, élevé pour l'Exposition universelle de 1878 (l'architecte a conservé une partie des structures de l'ancien bâtiment). Mais cette aile reste mal identifiée. C'est avant tout un lieu de patrimoine, qui a accueilli, en 1882, un Musée de la sculpture comparée, imaginé par Viollet-Le-Duc. Le musée tel qu'on peut le voir aujourd'hui présente d'imposantes copies en plâtre grandeur nature de fragments de monuments : façades comme celle du palais Jacques-Cœur à Bourges ; tympans de Vézelay, Autun ou Moissac ; tombeaux, gisants, sculptures, etc. Des copies de peintures murales sont venues s'ajouter après la guerre, comme les célèbres peintures de la voûte de l'église Saint-Savin (XIe siècle) dans les Hautes-Pyrénées. D'où la volonté du ministère de la culture d'y installer un centre national du patrimoine *« qui fait défaut depuis si longtemps »*, a expliqué en avril, le ministre Jacques Toubon.

L'idée a été lancée par Christian Dupavillon, ancien directeur du patrimoine au ministère de la culture. Jean-Marie Pérouse de Montclos, directeur de recherche au CNRS, et Jean-Marie Vincent, conservateur général du patrimoine, ont été chargés, en juillet 1993, de donner corps à ce projet. Ce tandem ambitionne de fédérer les multiples activités de l'aile « Paris » pour créer *« une vitrine du patrimoine architectural et urbain »*.

Le projet « Pérouse-Vincent », dont une ébauche a été remise au ministre en mars, propose de regrouper dans le futur centre du patrimoine trois institutions existantes : le Musée des monuments français, l'Ecole de Chaillot et le Centre de recherche sur les monuments historiques. Viendraient s'y ajouter des galeries d'architecture et un centre de documentation. *« Notre mission est de tout faire marcher ensemble. »*

Tout cela évidemment prend de la place. *« Nous devons récupérer des locaux »*, affirme Jean-Marie Vincent. La cinémathèque doit en effet rejoindre le fameux musée du cinéma, autre projet annoncé, lui, au palais de Tokyo. Mais les travaux à « Tokyo » commencent à peine cet été et prendront deux ans, si tout va bien. Ce déménagement ne devrait donc pas intervenir avant 1996.



RÉUNION DES MUSÉES NATIONAUX

Le musée de sculpture comparée dans l'ancien Palais du Trocadéro photographié par Médéric Mieusement.

Objet de convoitises

Il y a ensuite le coût d'un tel projet. Les spécialistes parlent de 200 à 300 millions de francs. Quand on sait que le ministère de la culture est déjà engagé dans des travaux lourds (Centre Pompidou, Opéra-Garnier, Comédie-Française, palais de Tokyo, Grand Palais, Musée Guimet), est-il opportun d'en ajouter un autre et, *a fortiori*, de lancer encore un projet coûteux à Paris quand la « balance » avec la province se déséquilibre de plus en plus ?

Reste le fond du projet. Le Musée des monuments français (MMF), qui occupe la majeure partie du bâtiment, sera la locomotive du futur centre du patrimoine. Ce lieu prestigieux a un charme fou, mais il est ambigu, car c'est un musée du faux, *« du toc »*, comme le dit un conservateur du Louvre, si l'on excepte la remarquable collection de photographies originales du XIXe (*le Monde* du 21 avril).

A cause de son gigantisme et de sa situation, le musée a déjà fait l'objet de convoitises : des copies de sculptures ont été détruites en 1968 pour faire une place au musée du cinéma. Maurice Béjart devait également y installer une école de danse en 1979 – on prévoyait alors de surélever le bâtiment – mais le projet sera abandonné après une vive polémique et le palais de Chaillot classé en 1980. Mais il n'a pas été rénové depuis 1960. Le public l'a d'ailleurs naturellement écarté du circuit des grands musées parisiens.

Il faut donc moderniser le Musée des monuments français. Le conservateur Guy Cogeval, nommé en 1992 à la tête du MMF, s'y est déjà employé. 11 millions de francs de travaux ont servi à rénover hall, librairie, restaurant, circulation, ascenseurs, surveillance. Et grâce à une ambitieuse politique d'expositions – « Marseille au XIXe siècle », « Herbert List », « Photographier l'architecture » –, la fréquentation du musée est déjà passée de 44 000 à 82 000 personnes par an.

Pour aller plus loin, deux philosophies s'affrontent. Le tandem « Pérouse-Vincent » souhaite essentiellement mieux mettre en valeur les collections. Certaines de ces copies sont en effet précieuses pour l'enseignement de l'histoire de l'art et de l'architecture, d'autant que nombre d'« originaux » ont disparu.

D'autres s'interrogent sur la qualité de cette collection. A la demande du ministère de la culture, le cabinet-conseil Patmo a ainsi remis un rapport qui propose de réduire les peintures murales aux pièces essentielles et de les intégrer dans un ambitieux *« musée de l'architecture, depuis les moulages antiques jusqu'à Le Corbusier »*.

Les différentes options sont actuellement étudiées par un conseil scientifique. La place qui devra être faite aux copies de peintures murales est le point de clivage – et de polémiques – au sein de ce conseil. *« Un projet définitif – et chiffré – sera connu en novembre 1994*, affirme Maryvonne de Saint-Pulgent, directrice du patrimoine au ministère de la culture. *Thierry Bondoux, administrateur au ministère, sera chargé de la préfiguration du centre. Les travaux commenceront après l'exposition « La Renaissance, de Brunelleschi à Michel Ange », que l'on peut voir actuellement au Palazzo Grassi de Venise* (*le Monde* du 4 mai) *et que le MMF reprendra au printemps prochain. »*

En attendant, une personne travaille d'arrache-pied, depuis mars dernier, sur un projet qui pourrait être proche de ce que serait ce fameux centre du patrimoine : l'architecte Patrick Bouchain, nommé par le ministère pour évaluer *« les contraintes et possibilités du bâtiment »*. On lui doit des rénovations réussies, comme le Musée des arts décoratifs, les jardins des Tuileries, l'espace d'expositions du Magasin à Grenoble... Pour l'architecte, *« il faut prioritairement rénover le musée, car c'est par des expositions de prestige que le public reviendra à Chaillot. Il faut déplacer la conservation dans le pavillon de tête, installer à sa place l'Ecole de Chaillot, dégager 1 300 m² de salles d'expositions temporaires, ne rien toucher à la grande galerie du rez-de-chaussée, enlever une bonne partie des peintures murales et des maquettes pour créer des galeries d'architecture grand public »*.

Une fois le musée et l'École de Chaillot réaménagés, une seconde tranche pourra commencer. Elle concerne les autres sections du futur centre du patrimoine, destinées aux professionnels de l'architecture : un centre de recherche, une bibliothèque spécialisée et la possible installation de l'Institut français d'architecture (IFA), actuellement rue de Tournon. Pour des raisons de coût et de place, cette « tranche » est problématique et, en tout cas, devra attendre le départ du Musée du cinéma, prévu en 1996.

Ce n'est pas tout. Ces activités sont en concurrence avec deux autres projets : celui du centre national d'histoire de l'art, qui devrait voir le jour dans les locaux laissés vacants par la Bibliothèque nationale, elle même en partance pour les quatre tours de la Bibliothèque nationale de France (BNF), à Tolbiac. Mais aussi avec le projet de fondation européenne pour la ville et l'architecture, que l'on annonce à Lille. Voilà deux ou trois projets coûteux, sur les mêmes plates-bandes. Ce qui n'est pas évident à justifier en période de vaches maigres... Sans parler d'un problème de fond : l'architecture doit-elle être rapprochée du patrimoine ou bien, comme le défendait André Chastel, des autres arts comme la peinture ou la sculpture ?

MICHEL GUERRIN

FACE À FACE au Musée national d'art moderne

Portraits et portraitistes

D'André Derain, qui accomplit une œuvre de portraitiste exemplaire tout au long de sa vie et fit poser devant lui ses contemporains peintres, écrivains et marchands, on connaît cet aphorisme : *« Un portrait se construit à la façon des maîtres maçons de Byzance. Partis de l'intérieur, ils achevaient leur œuvre par la façade. »* Bonne manière d'affirmer que représenter une tête, ce n'est pas chercher la ressemblance d'une face ou d'un profil, mais suggérer l'épaisseur du volume, la mollesse des chairs, les lignes directrices des muscles, la dureté du crâne, la manière dont il s'attache au cou et aux épaules. Faute de ces observations et analyses, ne demeure qu'une effigie trop mince, trop plate, que l'imitation du regard suffit rarement à sauver de la banalité. Le portraitiste doit donc tenir tout à la fois de l'architecte, de l'anatomiste et du moraliste.

Quatre-vingts fois, cela se vérifie dans l'exposition d'été du cabinet des dessins du Musée national d'art moderne, excellente, jubilatoire, instructive de plusieurs manières. Elle réunit des portraits et autoportraits exécutés dans le siècle par des artistes de toutes sortes, de Matisse à Boltanski, de Louise Bourgeois à Hélion, de Giacometti à La Fresnaye. Ils n'ont pour points communs que le support – papier ou carton – et le format – celui du carnet et de la feuille, qui proscrit le grand effet et favorise la rapidité du mouvement.

L'énumération des signatures serait fastidieuse, d'autant plus que figurent des peintres rares et peu montrés, Goetz, Metzinger, Pevsner, Annenkov – et d'autres qui n'ont fait œuvre de portraitiste que de façon exceptionnelle, parce qu'ils se rallièrent à l'abstraction, tel Hartung, ou parce qu'ils eurent d'autres talents, tels Artaud et Satie. La plupart d'entre eux cependant, des plus aux moins illustres, ont compris le portrait à la lumière du cubisme. C'est là le premier enseignement : le cubisme, compris comme exigence d'analyse et de construction, a suscité et soutenu la pratique systématique du portrait, à laquelle incitent encore les exemples de Cézanne et de Degas.

Picasso, Derain, Gris ont été les premiers à le démontrer. Modigliani et Chagall, Gaudier-Brzeska et Gleizes, La Fresnaye et Tal Coat ont suivi, parfois longtemps après, scrutant leurs modèles comme pour les radiographier, dégageant les lignes directrices de la structure crânienne, traitant le visage par plans que séparent des obliques et des droites. Ainsi ont-ils obtenu la densité et la présence. Giacometti dès ses débuts, Hélion jusqu'à la fin n'ont pas oublié ces principes. D'une première idée simple, d'un schéma synthétique, ils procèdent par additions et « habillages » successifs, évitant le détail superflu qui encombre autant que l'épuration excessive qui appauvrit.

Cela donne, en raison d'un accrochage adroitement calculé, des suites admirables dont la récurrence de quelques modèles garantit la cohérence et rehausse encore l'intérêt. Kahnweiler est ainsi là plusieurs fois, grâce à Derain, Gris et Picasso, qui ne l'épargnèrent pas. Breton a inspiré Masson et Marcoussis. Il est plaisant de comparer ces images, qui révèlent autant le caractère du portraitiste que celui du portraituré. Dans l'autoportrait – largement représenté –, la confusion des rôles produit d'autres effets, du narcissisme à la dérision, de la fatuité qui ne sait se cacher au doute qui ne peut s'empêcher de s'avouer.

Du papier, par le fusain et le crayon, le pastel et l'encre, des présences de plus en plus envahissantes émanent, vivants sauvés du rien par la grâce d'un peu de poudre noire. Belle leçon à méditer pour les artistes d'aujourd'hui.

PHILIPPE DAGEN

▶ **Cabinet des dessins, Centre Georges-Pompidou, 75004 Paris ; tél. : 44-78-12-33. Jusqu'au 9 octobre.**

LES EUROCKÉENNES à Belfort

L'Oncle Sam en tee-shirt de Che Guevara

Si l'on s'en tient aux seuls chiffres de fréquentation, la cinquième édition des Eurockéennes de Belfort a confirmé la domination du rock américain sur les publics européens. La première journée du festival, vendredi 1er juillet, a réuni plus de trente mille personnes en proposant une affiche à base de rock dur d'outre-Atlantique (Rage Against The Machine, Helmet, Spin Doctors et Blind Melon) couronnée par le concert de ZZ Top, trio texan de poids lourd, si on le mesure à l'aune de leurs ventes de disques et des millions de dollars que BMG, leur maison de disques, a dépensés pour les attirer.

Ce triomphe est naturellement riche en contradictions. Rage Against The Machine se réclame d'un militantisme anticapitaliste radical et vend des tee-shirts frappés dans le dos de son nom et sur le devant du portrait d'Ernesto « Che » Guevara. Reste que le groupe enregistre pour Sony Music, multinationale qui compte bien sur le quatuor de San-Francisco pour vendre disques, cassettes, magnétophones et lecteurs de CD.

Les deux jours suivants, sous le même soleil écrasant, les spectateurs n'étaient plus que vingt mille pour un programme plus éclectique, plus européen. La différence est assez importante pour établir l'inégalité des forces en présence dans le mouvement mondial des musiques populaires. Le phénomène est d'autant plus frappant que le Royaume-Uni a été rejeté, à son corps défendant, dans le camp européen. Depuis les Beatles, les Britanniques disposaient du même accès que les Américains au marché mondial. Or aucun sujet de Sa Grâcieuse Majesté (ou citoyen irlandais) n'a réussi à s'imposer durablement sur le marché planétaire depuis une dizaine d'années, depuis l'accession de U2 au statut de superstars.

A Belfort, la seule tête d'affiche britannique revenait à une Américaine de Londres, Chrissie Hynde. Le reste du contingent non américain faisait montre d'un cosmopolitisme réjouissant, avec un Algérien (Khaled), une Islandaise (Björk), un Suisse (Stephan Eicher) et deux Parisiens (les Rita Mitsouko). En continuant à analyser les Eurockéennes comme un tournoi de tennis, en mesurant les performances des têtes de série et les mouvements dans le bas du tableau, on s'est aperçu de la formidable santé du rock français, quand il se joue en public. No One Is Innocent, a attiré des milliers de festivaliers au moment même où Blind Fish, le groupe américain de David Hallyday, avait du mal à garder son public. Et FFF a triomphé devant une foule enthousiaste et en grande partie familière de la musique du groupe. Reste le grand mystère des ventes de disques, qui, pour l'instant, n'ont rien de commun avec l'ampleur de ce succès scénique.

Œcuménisme frileux

La soirée de samedi 2 juillet donnait une image assez séduisante du nouveau son européen, nourri des influences de la dance music, house et techno. Dans l'après-midi, les groupes (Grant Lee Buffalo, No One Is Innocent...) avaient fait leur possible pour ignorer l'ardeur du soleil, avec un avantage au reggae parisien de Human Spirit dont les ascendances jamaïcaines étaient compatibles avec la température tropicale. Au coucher du soleil, Khaled prit possession de la grande scène. Khaled est devenu une vedette, une figure consensuelle, à cause de son charme, de sa voix de miel, de quelques tubes. Mais ce ne sont pas le seules raisons de son triomphe devant un public qui n'est pas vraiment le sien. Khaled et son orchestre sont devenus un grand groupe capable d'extraire de ces chansons aux mélodies faciles une pulsation rythmique rigoureuse, une durée faite pour bouger les corps.

Sur la même scène lui succédait Björk, chanteuse islandaise établie à Londres, responsable d'un album très audacieux, qui donne chair à des musiques – les atmosphères minimales de l'*ambient* et la machinerie rythmique de la dance music. Björk avait laissé sa robe blanche tchékovienne pour un ensemble jupe saumon tee-shirt fuchsia qui la rajeunissait encore un peu. La petite femme est entourée d'un groupe capable de penser en plusieurs langues musicales et qui, ce n'est pas un hasard, contourne le rock. Après un concert de FFF, impressionnant d'énergie maîtrisée, Chrissie Hynde et les Pretenders montaient sur scène. La chanteuse a réuni un groupe pour revenir à ses débuts, pour renouer avec ce moment, à la fin des années 70, où le rock a retrouvé, encore une fois, des raisons de bouger, de s'énerver. Les Pretenders de 1994 sont convaincants, il jouent bien, avec une fidélité au son d'origine qui ne relève pas seulement du conservatisme. Et pourtant, l'entreprise paraît d'une grande vanité, une impression encore renforcée par l'indifférence pas forcément hostile d'une bonne partie du public pour qui cette musique est aussi lointaine que *Heartbreak Hotel*.

En fin de soirée, Gary Clail et On U Sound confirmaient le verdict avec un mélange de reggae, de dub (reggae remixé), de musique synthétique, à la fois hypnotique et menaçant, joué par un groupe de virtuoses emmené par une espèce de prêcheur d'apocalypse qui prévient de la guerre qui menace nos ville. Dorénavant, où qu'aille l'Occident, il ira en dansant. Mais les Eurockéennes n'ont pas osé aller jusqu'au bout de cette logique, qui aurait dû se conclure par l'organisation d'une rave. Certains, au sein de l'organisation du festival, toujours intimement liée au conseil général du Territoire de Belfort, ont préféré éviter l'association inévitable entre raves et stupéfiants. La programmation de la journée de dimanche reflétait un peu cet œcuménisme frileux.

Têtes d'affiches francophones (Rita Mitsouko, Stephan Eicher, IAM), bas de tableau hétéroclite mais composé de groupes que l'on a souvent vus dans des circonstances similaires. Restait alors à collectionner quelques moments, le concert de Swell, d'une richesse musicale imprévue, qui venait en plus de l'atmosphère dépressive qui fait le charme du disque de ce groupe de San-Francisco ; le salut de Catherine Ringer à une montgolfière qui survolait le site à basse altitude. Les petits riens qui font qu'un festival en plein air n'est jamais tout à fait le même qu'un autre.

THOMAS SOTINEL

HALLE THAT JAZZ à La Villette à Paris

Portal et Ornette : le jazz joué demain

Sitôt sortis de Sonny Rollins à Vienne (*le Monde* daté 3-4 juillet), on décale la question fondamentale que se posent aujourd'hui les psychanalystes et les théologiens : oui ou non, y a-t-il une vie après le mariage ? C'est du même ordre : y a-t-il une vie après Sonny Rollins ? Quelle suite peut avoir son achèvement ? Lui, fort de son histoire, fort d'avoir joué avec Parker, Coltrane, Clifford Brown et d'avoir enregistré avec les Rolling Stones, fort d'avoir contribué à la révolution du jazz moderne, engouffré maintenant dans son récitatif sublime comme un chant sans signe, quelle ouverture laisse-t-il ?

Celle-ci : ce double concert donné le 3 juillet dans le cadre du festival Halle That Jazz, à La Villette à Paris. Le Michel Portal Unit (Yves Robert au trombone, Andy Emler, claviers, François Moutin, basse, Tony Rabeson, batterie) et le quartet d'Ornette Coleman (Denardo, son fils, aux tambours, Geri Allen, piano, Charnett Moffett, basse). Halle That Jazz ne s'impose pas seulement par son plaisir d'accueil, par cette façon d'habiter la halle de La Villette, par son rythme, mais par sa programmation. Il y a de l'idée, du mouvement et ce qui fait d'un festival autre chose qu'un ramassis, un lieu de consommation ou un artifice promotionnel. Halle That Jazz ferait croire à la possibilité du festival : ni commémoration ni sanctuaire, encore moins patronage. Les festivals racontent des histoires. La musique accélère la pensée, le jazz très curieusement. Cortazar faisait dire à Parker : « *Ça, Miles, je l'ai joué demain*. » Portal et Ornette ont cinq ans de moins que Rollins. Ils ne sont pas de la même « génération ». Ce n'est pas une question de greffier ou d'état-civil. C'est une question d'esthétique, donc de politique.

Séquences sèches

Ornette raconte que, faute d'être accepté comme accompagnateur, il se mit à fonder des groupes. Ses quartets comptent parmi les miracles du jazz. Ils donnent à chacun plus de place qu'il n'en aurait en « leader ». La musique d'Ornette est découpée en séquences sèches, gorgées de chants et de drames, acides, gaies, virevoltantes, qui se cassent d'un coup, laissant l'esprit en suspens. Ornette casse avec un énorme respect de l'auditeur.

S'il ne s'agissait de lui, de sa courtoisie, de ce son qu'il tend au bord de la rupture (il y a trente ans, on le haïssait de tant de musique, on le battait parfois, on le détestait pour cette forme qu'on trouvait inaudible et qu'il nommait « *free jazz* »), s'il ne s'agissait pas d'un des gestes majeurs du jazz moderne, son troisième renversement, on pourrait encore se dire que Charnett Moffett, fils d'un de ses batteurs, vingt-cinq ans, signe à lui seul le concert. Physique, électrique, d'une énorme présence, « slapant » à la façon des bassistes, il tient le groupe à bout de bras. Geri Allen en déborde l'intention, Denardo, bêtement décrié naguère, la décale, et toujours ces airs gais, ces airs courts, futiles, essentiels.

Ornette Coleman, voici vingt ans, a invité Portal à le rejoindre à New-York. Brahms, les avions, la vie moderne, la vie du jazz : l'affaire ne s'est jamais faite. Portal court de « Unit » en « Unit », glissement d'un faux désordre consenti à l'aboutissement réglé sans renoncer à rien : ni à la joie de jouer, ni au goût de l'inconnu. Son « Unit », le dernier, un quartette de jeunes gens pour *cuadrillas*, est un des meilleurs du genre. Toutes les questions tombent. Avec *Anyway*, le dernier disque, les gardiens du temple ont craint qu'on entrât dans la fabrique. Aucun risque. Bâti sur les personnalités de chacun, centré sur les idées de Portal, le « Unit » (Emler, Robert, Moutin, Rabeson) donne des réponses claires. Hors course, définitivement, l'académisme et la nostalgie, soit les trois quarts de l'histoire actuelle du jazz.

Qu'entre Ornette et Portal, dans une autre salle de la Halle, se soit produit Sunny Murray, batteur, est un signe de choix. Pendant quelque temps, le public n'a pas suivi. Des musiciens ont osé ne pas jouer « pour le public ». C'est une attitude en soi. Sunny Murray la paie cher. Aujourd'hui, les choses changent, tous les titres d'Ornette au début des années 60, l'annoncent : un public sans préjugés mais doué d'une mémoire qu'il ne sait pas, un public de l'âge du « Unit » et de Charnett Mossett, un public moins pointilleux mais plus musicien, un public musicien qui accorde le triomphe à Ornette Coleman et Michel Portal. On n'était pas loin du pessimisme. C'est raté : Vienne et Paris corrigent le tir.

FRANCIS MARMANDE

▶ « JVC-Halle That Jazz », Grande Halle de La Villette : *Betty Carter* (avec Jacky Terrasson au piano), Quintet Celea Couturier, Jacques Di Donato, *Max Roach Quartet* (mardi 5 juillet) ; Steve Coleman Metrics, Herbie Hancock, Electric Octet et Groove Collective au Hot Brass (6 juillet). Rens. : 40-03-75-75.

Le 10e Concours Tchaïkovski de Moscou

Une année « sans »

MOSCOU
de notre correspondant

La dixième édition du Concours Tchaïkovski – l'un des plus prestigieux sinon le plus prestigieux au monde – s'est achevée sur un triste palmarès : pas de premier prix, ni en piano, ni en violon, ni en violoncelle, où l'hécatombe est telle qu'on « commence » par le quatrième prix... Pour la première fois, le concours était « sponsorisé » par un fabricant de matériel électronique japonais, et les critères d'admission avaient été modifiés : il suffisait d'avoir été déjà recompensé lors d'une autre compétition pour pouvoir participer.

La moisson était-elle particulièrement médiocre, ou les jurés exceptionnellement sévères ? En violon, on peut regretter que le tempérament de feu, l'aplomb mais aussi l'exceptionnelle musicalité de Jennifer Koh n'aient pas été jugés dignes d'un premier prix – sans doute en raison de quelques bavures, d'un jeu pas encore tout à fait « blindé ». En dépit d'une saisissante interprétation du *Concerto* de Tchaïkovski, la jeune Américaine (dix-sept ans) d'origine asiatique a donc dû se contenter d'un second prix, partagé avec la Russe Anastasia Tchebotareva, au jeu plus établi, mais moins séduisant. Le jury présidé par Viktor Tretiakov, qui, signe des temps, s'était dispensé d'assister au premier tour, a d'ailleurs produit un verdict étrangement balancé, désignant pour les second, troisième et quatrième prix des « paires » constituées d'un Russe et d'un étranger... Le Français Jean-Marc Philipps, finaliste lors de l'édition précédente, en 1990, a cette fois été éliminé à l'issue du second tour, malgré une très belle exécution de la *Sonate* de Franck.

En piano, le Russe Nikolaï Lougansky, élève de la grande Tatiana Nikolaeva, récemment décédée lors d'une tournée aux Etats-Unis, arrive seul en tête du palmarès, mais avec seulement un deuxième prix. Suivent, là aussi, deux « paires » constituées d'un Russe et d'un étranger. En violoncelle, même souci d'équilibre, mais l'Américaine Eileen Moon et le Russe Gueorgui Goriounov doivent se contenter d'un modeste quatrième prix, et la Hollandaise Quirine Viersen d'un sixième prix. Aucun autre concurrent n'a été jugé digne de figurer au palmarès, le Français Jérôme Pernoo, pourtant chaleureusement complimenté par Natalia Gutmann, devant se contenter d'un « diplôme » de finaliste.

Dans l'attente des résultats du concours de chant, le très nombreux public, remarquablement attentif et connaisseur, est en droit de se dire que les honorables juges ont un peu gâché la fête et que les concurrents, à l'issue du parcours écrasant qui leur est imposé, auraient mérité un peu plus de générosité. Le souci de préserver « le rang » du concours a été le plus fort, pour ces jurys constitués quasi exclusivement d'anciens lauréats.

JAN KRAUZE

▶ *Palmarès. Violon. Deuxième* prix : Anastasia Tchebotareva (Russie) et Jennifer Koh (Etats-Unis) ; *troisième prix : Graf Mourja* (Russie) et Marco Rizzi (Italie) ; *quatrième prix* : Iegor Gretchinnikov (Russie) et Ofer Falk (Israël) ; cinquième *prix* : Nakako Yokoyama (Japon) ; sixième prix : Li Ken Son (Corée). Piano. Deuxième prix : *Nikolaï Lougansky (Russie) ;* troisième prix : Vadim Roudenko (Russie) et Hae Sun Paik (Corée) ; quatrième prix : Alexandre Guindin (Russie) et Zong Xu (Chine) ; cinquième prix : Alexandre Chtarkman (Russie). Violoncelle. Quatrième prix : Eileen Moon (*Etats-Unis*) et Gueorgui Goriounov (Russie). Cinquième prix non attribué. Sixième prix : *Quirine Viersen (Pays-bas)*.

RECTIFICATIF. – La nécrologie de l'actrice Nadia Gray (*le Monde* du 18 juin) attribuait par erreur la pièce *le Petit Café* à Marcel Achard quand Tristan Bernard en est le véritable auteur.

« Formidable » Henri Texier

« *Formidable* », lance Henri Texier, un poing levé victorieusement. En un peu plus d'une heure, après quelques mesures aux couleurs de l'Afrique « *pour les esprits* », l'Azur Quartet du contrebassiste français a fait, samedi 2 juillet, de la scène principale de la Grande Halle de La Villette le lieu de sa poésie et amené un public un rien désinvolte – spectateurs pieds nus sur la banquette, tenant conversation à voix haute – vers une attention plus manifeste.

Dans le mot lâché avec émotion par Henri Texier, on entend aussi toute la tendresse et la joie qui l'unissent depuis deux ans à ses compagnons : Tony Rabeson, batteur malgache, Glenn Ferris, le tromboniste californien, et le jeune Bojan Zulfikarpasic, pianiste bosniaque. La musique de l'Azur Quartet tient beaucoup à ces déracinements respectifs. Elle retrace aussi l'histoire du contrebassiste breton, qui a traversé les années 50 du bop à Paris, puis a vécu l'émergence du free en Europe, et a conservé des connexions glorieuses et étroites avec Michel Portal, Daniel Humair, Bernard Lubat, Louis Sclavis, Joe Lovano, Aldo Romano...

Sur des mélodies limpides, privilégiant une pulsation régulière, l'Azur passe de la contemplation à la vitesse, interprète un répertoire ramené à quelques compositions sans cesse rejouées dont la parfaite connaissance permet qu'on s'en évade aisément. C'est cet équilibre de sonorité et de climat, cette manière d'aboutissement qui fait tout le plaisir du quartette. Henri Texier, en un balancement sensuel avec son instrument, est le « cœur » par lequel passent les trois musiciens, l'organisateur qui, sans s'imposer, met en valeur, pousse vers le vide de l'improvisation. Alors que le soleil filtre encore par les murs de verre de la Grande Halle, en fin d'un programme, l'Azur Quartet rejoue une nouvelle fois ce grand frisson qu'est *Indians / Desaparecido*.

Le silence s'est imposé. Une phrase soutenue dans les graves de la contrebasse, deux accords simples aux deux pianos, le trombone qui gronde et pleure, l'espace découpé par la cymbale. Azur Quartet chante les luttes, les massacres, le désespoir des Indiens des deux Amériques et puis la renaissance, la liberté, le désir de justice. Outre Henri Texier, La Villette accueillait John Scofield et Pat Metheny. Les deux guitaristes passent par Paris, étape d'une tournée européenne de sept festivals (Vienne, La Haye, Antibes...). L'un et l'autre sont deux instrumentistes importants du jazz américain de ces vingt dernières années. Ils le rappellent régulièrement entre chaque thème, usant de descriptions flatteuses. Chacun a amené son histoire : l'héritage du blues et la fréquentation de Miles Davis pour Scofield, l'admiration pour Ornette Coleman et de sages mélodies pop chez Metheny.

Les compositions s'enchaînent, solo de l'un, solo de l'autre, tempo rapide, tempo moyen, une ballade, un duo acoustique, un thème rapide. C'est assez prévisible, fort bien interprété, brillant par moments, très convenable mais dénué de l'émotion et du cœur qui émergeaient derrière chaque note, chaque mouvement de l'Azur Quartet.

SYLVAIN SICLIER

▶ « JVC-Halle That Jazz », *Grande Halle de La Villette*. Jusqu'au 9 juillet. A partir de 19 h 30. De 120 F à 160 F.

Le rapport de la commission des comptes de la Sécurité sociale

Le déficit du régime général devrait atteindre 56,5 milliards de francs

Selon le rapport de la commission des comptes de la Sécurité sociale, qui devait être publié mardi 5 juillet, le déficit du régime général atteindra 56,5 *milliards* de francs cette année, un niveau identique (56,4 *milliards*) à celui de 1993 mais supérieur de 10 milliards aux prévisions effectuées en janvier. Malgré la hausse de la CSG et le plan de maîtrise des dépenses de santé intervenus en 1993, la faiblesse des rentrées de cotisations prélevées sur les salaires explique cette tendance.

■ DIFFICULTÉS DE TRÉSORERIE. La commission des comptes, qui s'inquiète du déséquilibre croissant de l'assurance-maladie et des allocations familiales, prévoit de graves difficultés de trésorerie en fin d'année. La hausse des avances consenties par la Caisse des dépôts et, sans doute, de nouveaux concours du Trésor seront nécessaires.

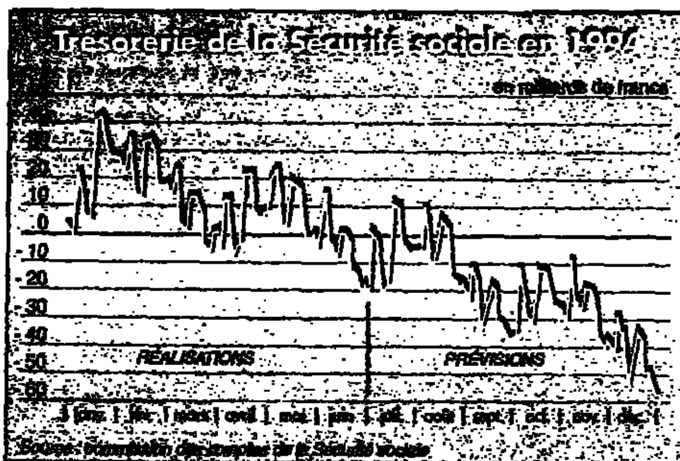
La commission des comptes de la Sécurité sociale devait annoncer, mardi 5 juillet, un déficit de 56,5 milliards de francs pour le *régime général en 1994* après 56,4 milliards en 1993. Ces résultats, qu'explique en partie la faiblesse des recettes, mettent en grave difficulté la trésorerie, dont le solde réel serait négatif à hauteur de 50 milliards de francs en fin d'année. En raison des modifications introduites par le projet de loi sur l'organisation financière de la Sécurité sociale, actuellement en discussion, le gouvernement ne présentera qu'à l'automne un premier compte prévisionnel pour 1995.

■ Recettes. *« L'assiette des cotisations sociales, source essentielle des recettes du régime général, a diminué en 1993 de 0,3 % en francs courants, fait sans précédent depuis la seconde guerre mondiale, et ne croîtrait que de 1,5 % en 1994 »*, indique le rapport de la Commission des comptes. Malgré le relèvement de 1,3 point de la contribution sociale généralisée (CSG), qui a rapporté 18 milliards de francs, les ressources totales de la « Sécu » n'ont augmenté que de 2,4 % en 1993. Cette année, l'augmentation devrait atteindre 3,3 %, grâce à une meilleure évolution de la masse salariale et une moindre dégradation de l'emploi. Toutefois, les exonérations de charges sociales accordées aux entreprises et supportées par la Sécurité sociale représentent un manque à gagner de 9,2 milliards en 1993 et de 11,9 milliards en 1994.

■ Assurance-maladie. L'accélération du déficit des dépenses de santé est spectaculaire : de 27,3 milliards à 34,8 milliards de francs entre 1993 et 1994. Là encore, le ralentissement des recettes – leur taux de croissance ne dépasse pas 1,8 % sur chacune des deux années – est en cause, mais on constate également un rythme d'évolution trop rapide de certaines dépenses. Les versements aux hôpitaux publics (7,4 % l'an passé) restent très élevés en raison, notamment, des engagements concernant la revalorisation des carrières de plusieurs catégories de personnels. La prévision affichée pour 1994 (4,5 %) paraît assez volontariste alors que le secteur privé continue d'évoluer à un rythme voisin de 4,6 % par an.

En revanche, les remboursements liés à la médecine de ville laissent prévoir une évolution modérée. De 1993 à 1994, la croissance des honoraires privés passerait de 2,8 % à 1,4 % alors que celle des prescriptions évoluerait de 5,6 % à 2,3 %. Quant à la gestion des accidents du travail, elle fait apparaître un excédent de 991 millions cette année après un résultat négatif de 266 millions en 1993.

■ Retraites. La réforme du calcul des pensions engagée au 1er janvier avec l'allongement d'un trimestre de la durée de cotisation et le passage des dix aux onze meilleures années mais aussi le maintien de revalorisations modérées des pensions ont contribué à contenir le déficit de l'assurance-vieillesse. Grâce à la mise en œuvre du fonds de solidarité (prise en charge de certaines dépenses par l'Etat), celui-ci sera de 12,8 milliards de francs en 1994 après 39,4 milliards l'année précédente.



■ Allocations familiales. *« La caractéristique la plus spectaculaire de la nouvelle prévision pour 1994 est l'impressionnante dégradation de la situation financière de la branche famille »*, insiste le rapport de la commission des comptes. Traditionnellement excédentaire, la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) plongera cette année dans le rouge (– 9,8 milliards). L'extension du chômage des jeunes, qui entraine le prolongement de leur scolarité et donc la période durant laquelle ils peuvent obtenir des prestations, ainsi que la nette augmentation des aides au logement servies sous conditions de ressources ont stimulé les dépenses. Parallèlement, la CNAF ne bénéficie plus, en 1994, du produit de la dernière augmentation de la CSG.

Enfin, la commission observe que *« toutes les branches de la Sécurité sociale supportent les conséquences d'une sensible augmentation du coût de la gestion administrative du régime général »*, consécutive à la remise à flot de la CEPOSS, le régime de retraite des agents de la « Sécu ». Celle-ci aura représenté 2,8 milliards de francs de dépenses supplémentaires en 1994.

COMMENTAIRE

Retour à la case départ

MAUDITE *conjoncture économique*... En dépit de la revalorisation de 1,3 point de la contribution sociale généralisée, du plan de réduction des dépenses de santé et de la mise en application de la réforme des retraites, le « trou » de la Sécurité sociale reste désespérément béant. Cette année, comme en 1993, il atteint 56,5 milliards de francs, selon le rapport de la commission des comptes qui sera officiellement rendu public mardi 5 juillet. Sur une plus longue période, le « trou » est abyssal : 145 milliards depuis 1991.

Evidemment –, et le gouvernement ne se prive pas de le souligner – l'environnement économique a largement contribué à la *dégradation des finances* de la protection sociale. Par rapport aux prévisions de juin 1993, il manque 20 milliards de francs de recettes et 7 milliards par rapport aux estimations de janvier. En outre, les prestations familiales accordées sous condition de ressources (les aides au logement ou celles accordées au profit des jeunes poursuivant leur scolarité) subissent l'effet de la mauvaise évolution de l'emploi. Tout cela explique que la relative bonne tenue des dépenses (hormis le dérapage des budgets hospitaliers, l'assurance-maladie modère à peu près son activité alors que les retraites évoluent sensiblement moins vite) ne parvienne pas à limiter l'ampleur des besoins de financement.

Faire preuve d'humilité

Mais on ne saurait se satisfaire de ces explications. Si les pouvoirs publics peuvent faire valoir des circonstances atténuantes, il apparaît qu'ils n'ont pas tout fait pour atténuer les déficits sociaux. Sans compter qu'ils ont, parfois, versé dans une certaine facilité.

La « *vitesse acquise* » des déficits précédents, affirment les experts gouvernementaux, est telle que la pente est impossible à remonter en quelques mois. La nécessité de ne pas briser une reprise de la consommation conduisant à exclure toute hausse des prélèvements obligatoires, il faut donc attendre la reprise et repousser à après-demain – c'est-à-dire à la fin 1995 – les mesures de rééquilibrage. *« Si nous avions trouvé des comptes équilibrés en mars 1993,* poursuivent-ils, *il n'y aurait pas, aujourd'hui, de déficit. »* Paradoxalement, cette argumentation, sur laquelle devrait reposer le discours du gouvernement *dans les jours qui viennent,* constitue un hommage à la politique *menée par les* précédesseurs d'Edouard Balladur. Eux aussi ont choisi d'épargner la consommation des ménages plutôt que de chercher à compenser les effets dépressifs de la crise *sur les rentrées de cotisations.*

Contraint par la force des choses à tolérer un déficit considérable des comptes sociaux, le gouvernement devrait donc faire preuve d'humilité. Et se garder d'affirmer qu'il a *« sauvé la Sécurité sociale »*. Dans les mois qui viennent, celle-ci sera *« sauvée »* par les habituels expédients : le plafond des avances de trésorerie accordé par la Caisse des dépôts passera de 11,7 à 20 milliards de francs et on voit mal comment le Trésor pourra éviter de consentir quelques largesses.

Par ailleurs, Edouard Balladur a fait payer à la « Sécu » une partie des exonérations de *charges qu'il a accordées aux* entreprises (le manque à gagner pour le régime général se chiffre à 20 milliards de francs pour 1993 et 1994) sans que cette orientation ne se soit traduite par des résultats tangibles. De plus, les dépenses (55 milliards dans les cinq prochaines *années*) contenues dans le projet de loi sur la *famille vont peser de plus en* plus lourd. Encore faut-il reconnaître que la majorité parlementaire les considère comme insuffisantes. En outre, le coût du relèvement la majoration de l'allocation de rentrée scolaire devra être avancé par la trésorerie de la Sécurité sociale. *Quant* à la *« prime d'intéressement »*, attribuée aux médecins sous forme d'une augmentation de cinq francs du tarif des consultations au 1er juillet, elle est intervenue avant même que le ralentissement des dépenses d'assurance-maladie ne soit pérennisé.

Election présidentielle oblige, il est virtuellement exclu qu'une *mesure de financement* (hausse de la CSG ou de la TVA) intervienne d'ici avril 1995. Le prochain gouvernement sait d'ores et déjà ce qu'il lui restera à faire. D'une certaine manière, Edouard Balladur sera revenu, mi-1995, à *la case départ*. A moins que la reprise ne soit particulièrement *rapide, il sera* immanquablement accusé de laisser en héritage des comptes sociaux à peu près aussi dégradés que les socialistes en 1993...

JEAN-MICHEL NORMAND

La « révolution du 1er juillet » a fait long feu

A la une de l'hebdomadaire *d'extrême droite Minute* du 29 juin, dans une tribune publiée dans l'édition du *Figaro* du 30 juin ainsi que sur les ondes de Radio Courtoisie où il tient une chronique, Claude Reichman annonçait fièrement *« la révolution du 1er juillet »*. *« Ce jour-là,* précisait ce dentiste *parisien, président du* Mouvement pour la libération de la protection sociale (MLPS), *un demi-siècle de socialisme aura disparu »*, grâce à *« l'entrée en application de deux directives européennes »* dont l'effet, assurait-il, est de *« supprimer le monopole de la Sécurité sociale pour l'assurance-maladie et l'assurance-vieillesse »*. Aussi M. Reichman conseillait-il dès maintenant à tout salarié de *« réclamer à son employeur qu'il lui verse l'intégralité de sa rémunération et d'aller s'assurer auprès de l'organisme de son choix »*.

Cruel manque d'information ou autosuggestion poussée à son paroxysme ? Une chose est sûre, la *« révolution du 1er juillet »* n'a pas eu lieu. Pour une simple raison : les deux directives citées (datant des 18 juin et 10 novembre 1992) concernent les régimes complémentaires non obligatoires, un domaine où la Sécurité sociale n'intervient pas mais où la concurrence *entre organismes de prévoyance*, mutuelles et assurances... s'exerce depuis toujours. Ces deux textes *communautaires, récemment* transcrits en droit français, visent simplement à clarifier les règles de fonctionnement de ces organismes *« et n'ont nullement pour effet d'accroître leur champ d'intervention, a fortiori* de remettre en question l'existence des régimes obligatoires », précise *un communiqué du ministère* des affaires sociales publié le 30 juin.

Sans doute déçu de voir survivre la « Sécu » – *« ce monstre tentaculaire aussi mal géré que la défunte administration soviétique »* –, le président du MLPS se consolera à la lecture d'une proposition de loi qu'il qualifie, à juste titre, de *« très novatrice »*. *Déposée en novembre par* Jean-Louis Beaumont (UDF, Val-de-Marne) et cosignée, notamment, par Philippe de Villiers, Pierre Cardo (UDF, Yvelines) et Serge Didier (UDF, Haute-Garonne), un proche de Dominique Baudis, ce texte se propose *« d'abroger le monopole de la Sécurité sociale et d'encourager la participation personnelle des Français à la gestion de leur assurance-maladie »*. Parmi d'autres suggestions, on y relève l'idée d'un système de bonus, sur le modèle des polices d'assurances automobiles, afin de *« responsabiliser »* les assurés sociaux. Libérés de *« l'odieux »* monopole de la « Sécu », ces derniers *n'auraient en effet pas intérêt à* tomber malades trop souvent.

J.-M. N.

A quelques jours du sommet du G7

M. Clinton se défend de s'accommoder d'un dollar faible

Alors que Wall Street est fermé, lundi 4 juillet, pour cause de fête nationale, les marchés attendent le sommet des pays du G7 du vendredi 8 au dimanche 10 juillet à Naples mais surtout la réunion, mardi 5 et mercredi 6 juillet, de l'*open market*. Celui-ci, qui réunit les gouverneurs et les présidents régionaux de la Réserve fédérale américaine, pourrait décider de relever les taux d'intérêt pour raffermir le dollar et éviter une surchauffe de l'économie américaine. Lundi 5 juillet à Tokyo, le billet vert a clôturé à 98,67 yens, soit une légère baisse par rapport à la clôture vendredi – 98,78 yens.

« Je ne prends pas la faiblesse du dollar à la légère [...]. *Je ne recherche pas la croissance par un dollar faible. Aucun pays n'a jamais dévalué vers la prospérité. Les États-Unis veulent croître vers la prospérité, commercer vers la prospérité, mais pas se dévaluer vers la prospérité »*, a déclaré Bill Clinton, dans un entretien publié, lundi 4 juillet, par différents journaux des pays membres du G7 (dont *Libération* en France). A quelques jours de la réunion, du 8 au 10 juillet, à Naples, Italie, du G7, les sept pays les plus industrialisés de la planète, le président américain confirme que la chute ces dernières semaines du dollar face au yen, la monnaie japonaise, fera l'objet de discussions à Naples mais qu'*« une grande précaution s'impose avant de décider de mesures inhabituelles »*. A long terme, ajoute M. Clinton, *« les marchés finissent par s'aligner sur les réalités »*.

« Vers les domaines porteurs »

Ces réalités, selon le président américain, plaident en faveur d'une meilleure appréciation de la monnaie américaine : *« Quand je suis devenu président, nos déficits budgétaires avaient explosé depuis douze ans. L'investissement était en baisse, l'emploi aussi. Nous avons économisé des centaines de milliards de dollars en dépenses publiques. Nous avons diminué de 12,5 % les effectifs de fonctionnaires – qui sont au plus bas depuis trente ans. Nous « ciblons » les investissements vers les domaines porteurs de croissance : l'éducation, la formation, les nouvelles technologies. Et nous avons créé des incitations fiscales* [...]. *Donc je crois que la meilleur réponse, sur le long terme, réside dans une économie américaine forte. »*

Selon le secrétariat général du gouvernement japonais, la nouvelle équipe dirigeante adoptera, mardi 5 juillet en conseil des ministres, le catalogue de 279 mesures de déréglementation préparée par les deux précédentes administrations (*le Monde* du 30 juin). Cet ensemble de mesures, qui précisent dans le détail un premier texte présenté en *mars par l'administration Hosokawa*, avait été rendu public mardi dernier, alors même que le pays était à la recherche d'un gouvernement.

A Paris, lundi au cours des premiers échanges, le dollar remontait quelque peu à 98,80 yens tandis que le deutschemark fléchissait légèrement à 3,4222 francs, sous l'effet d'une progression de la masse monétaire allemande, M3, plus élevée que prévu. En mai, sa croissance a atteint 13,7 % en taux annualisé alors que la Bundesbank s'est fixé un objectif compris entre 4 % et 6 % pour 1994. Pour autant, les milieux spécialisés ne prévoient pas de grands mouvements sur les places financières lundi en raison de l'absence des ordres en provenance des Etats-Unis, où les marchés financiers sont clos en raison de la fête nationale.

SOCIAL

Après deux jours de grève totale dans l'entreprise de métallurgie

Le personnel de Gindre obtient le retour de son président

LYON

de notre bureau régional

Après deux jours de grève totale, lancée malgré l'absence de syndicats représentatifs, jeudi 30 juin et vendredi 1er juillet, les deux cents salariés de l'entreprise de métallurgie Gindre-Duchavanny, de Pont-de-Chéruy (Isère), ont obtenu le retour en fonctions du président de l'entreprise, Denis Gindre, qui venait d'être révoqué par le holding Coparmat, titulaire de 51 % du capital.

Par l'entremise de la banque Worms, l'entreprise Gindre-Duchavanny était entrée dans le groupe Coparmat-Desnoyers, en 1988, car elle recherchait un adossement à un groupe industriel et des remèdes à la dispersion de son actionnariat. Dix-huit mois plus tard, Denis Gindre quittait déjà le poste de vice-président du nouvel ensemble, en désaccord sur la manière dont Jean-Michel Dubedout, président du groupe, entendait obtenir des économies de fonctionnement, de financement et d'achats dans les différentes filiales. Le 29 juin, Coparmat a tenté, une fois encore, de faire prévaloir la *« logique de groupe »* contre la *« logique d'entreprise »*, en se prononçant contre M. Gindre, au cours d'une assemblée générale d'actionnaires. Il semble cependant que, ce jour-là, le holding a abusé de son droit de vote car la moitié de son capital est entre les mains... de la famille Gindre !

Aussi, la révocation du président de l'entreprise iséroise est-elle immédiatement apparue comme une injustice. De retour dans son usine, après avoir obtenu de racheter les parts de capital détenues, directement et indirectement, par M. Dubedout, Denis Gindre assure avoir été accueilli par les salariés, dans la nuit de vendredi à samedi, *« comme il l'aurait été par des supporters sur un stade de football »*. Membre influent du patronat lyonnais – il a été président du syndicat de la métallurgie du Rhône –, Denis Gindre avait aussi obtenu, de façon moins surprenante, le soutien de la représentation régionale du CNPF et de la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon. Les marques de sympathie des salariés de Pont-de-Chéruy ne lui semblent souffrir d'aucune ambigüité.

Le rachat de la part de capital de M. Dubedout s'est conclu pour une somme de 15,5 millions de francs, avec le concours d'une société financière en cours de création par la Banque de Vizille (groupe Lyonnaise de Banque-CIC). Lors de l'entrée du groupe Desnoyers, la même part de capital avait été estimée à 7,2 millions de francs. Cette affaire rappelle celle des établissements textiles Cheynet (*le Monde* du 15 avril), dans lesquels les anciens propriétaires ont repris les rênes, après huit jours d'une grève lancée par la CGT et la CFDT, au nom de la défense de l'emploi dans la Loire et la Haute-Loire.

GÉRARD BUÉTAS

La CGT appelle à de nouvelles manifestations de solidarité

Les dockers de Bayonne poursuivent leur mouvement

BAYONNE

de notre correspondant

Le conflit opposant à Bayonne les dockers aux entreprises de manutention est toujours dans l'impasse après l'échec à Pau des tentatives de la commission départementale de conciliation. Chacun est resté sur ses positions, et la CGT a appelé à de nouvelles actions de solidarité dans les ports.

De leur côté, les dockers de Bayonne poursuivent leur mouvement. Les murs de leur local sont à présent tapissés jusqu'au plafond d'articles de presse, de messages de soutien ou d'interventions de parlementaires. Sept d'entre eux, en grève de la faim depuis le 24 mai – ils s'alimentent, officiellement, en eau et en glucose – viennent de commencer leur deuxième mois de jeûne. Et l'un des responsables du syndicat CGT, Alain Larrieu, a perdu, affirme-t-il, quatorze kilos en un mois.

Point de départ du conflit : le licenciement pour faute lourde de deux dockers par la société Matrama. Les grévistes demandent donc leur réintégration, et le conseil des prud'hommes de Bayonne rendra son délibéré le 15 juillet. Mais c'est en fait l'application locale de la loi de juin 1992 sur le nouveau statut des dockers qui est en cause. Les dockers de Bayonne réclament l'embauche de leurs collègues qui sont seulement occasionnels tandis que les sociétés de manutention assurent *« respecter scrupuleusement »* la loi et le protocole d'application signé dans ce port le 31 octobre 1992. Selon elles, rien ne les oblige à recruter des dockers occasionnels et elle préfèrent avoir recours à des intérimaires.

MICHEL GARICOIX

Un fonds commun de placement lancé à l'initiative de la CFDT

Au service de l'« éthique »

Pour la première fois en France, un fonds commun de placement (FCP) qui se veut *« éthique »* et qui vise à soutenir les actions en faveur de l'emploi et l'insertion a été lancé vendredi 1er juillet. Baptisé Insertion-emplois, ce fonds a été créé à l'initiative de la CFDT avec le soutien de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), la Fondation France active et le Centre national des Caisses d'épargne. La CFTC s'y est également associée en tant que partenaire.

Ce nouvel outil financier veut contribuer à la mobilisation de l'épargne en faveur de la création d'emplois pour les chômeurs et les exclus. Alliant *« performance financière et lutte contre l'exclusion par l'insertion professionnelle »*, il gérera des fonds qui seront investis dans des entreprises concourant à l'emploi et à la réinsertion. Il sera distribué par le réseau des Caisses d'épargne et s'adressera notamment aux comités d'entreprise, aux associations, aux mutuelles et aux compagnies d'assurances.

Le fonds commun de placement sera géré par CDC-Gestion. Pour 90 %, les fonds de la collecte seront placés dans des entreprises françaises cotées en Bourse, mais avec un *« critère négatif »* qui exclut celles qui auront procédé à des licenciements collectifs sans plan social. Les 10 % restants seront investis dans des titres non cotés, par l'intermédiaire de la Fondation France active, présidée par Claude Alphandéry, et de la société d'investissement France active, dans des entreprises et des associations qui créent des emplois pour les personnes en situation d'exclusion. Un comité de gestion réunissant syndicats, représentants du secteur associatif et personnalités qualifiées *« veillera à l'orientation donnée aux investissements de ce fonds »*.

Candidat à la présidence du CNPF

M. Giral critique le gouvernement

Seul candidat déclaré pour l'instant à la présidence du CNPF, Jean-Louis Giral s'est montré sévère, samedi 2 juillet, sur Radio Classique, à l'égard de la politique économique du gouvernement Balladur. *« Je ne suis à ma place, lui à la sienne, et il a forcément plus d'informations que je peux avoir.* [mais] *je crains que cette politique n'ait pas donné le moment venu le souffle nécessaire pour une reprise »*, a déclaré l'ancien président de la commission sociale du CNPF, par ailleurs conseiller municipal RPR de Paris et conseiller régional d'Ile-de-France.

Comprenant qu'on ne puisse pas *« bouleverser toutes les données »*, notamment dans les domaines de la protection sociale et de la fiscalité, il a ajouté qu'il fallait *« quand même faire des transformations et aller de l'avant »*. *« Je crains qu'on n'aille trop doucement dans les réformes engagées »*, a-t-il souligné, tout en assurant qu'il *« partage totalement »* l'analyse du CNPF, qui s'était montré réservé, récemment, sur la vigueur de la reprise. *« Il y a effectivement une reprise, mais elle est quand même très fragile et il faut rester très prudent »*, a-t-il indiqué.

FINANCES

Alors que l'avenir de la FNAC reste en suspens

Altus Finance a perdu 2,58 milliards de francs en 1993

La perte était attendue. Mais elle est élevée. Altus Finance, filiale de capital-investissement du Crédit Lyonnais, a accusé, en 1993, un déficit (part du groupe) de 2,58 milliards de francs, contre un bénéfice de 1,88 milliard en 1992. Un déficit qui, consolidé pour la première fois à 100 % par le Lyonnais, a contribué lourdement à la perte de 6,9 milliards de la banque.

Créée par Thomson-CSF, Altus Finance qui avait été rachetée à 67 % par le Crédit Lyonnais en 1989, avant de l'être à 100 % en 1993, a été particulièrement touchée, en 1993, par la chute de l'immobilier. Elle n'a donc pas pu procéder à ces cessions d'actifs qui, l'année précédente encore, lui avaient permis de dégager un milliard de francs de plus-values non récurrentes et 1,88 milliard de résultat net.

Altus Finance qui détient des participations dans une trentaine de sociétés (Novalliance, Banque Colbert, etc.), est aujourd'hui particulièrement visée par le programme de désinvestissement du Crédit Lyonnais, fixé au total à plus de 20 milliards de francs sur deux ans. Parmi les participations qu'Altus devrait céder, figure notamment les bennes Marrel, le fabricant d'équipements hydrauliques que la banque vendra dès qu'il sera redressé.

Figure aussi la FNAC, dont le PDG du Crédit Lyonnais, Jean Peyrelevade, invité dimanche 3 juillet sur Europe 1, a laissé entendre que la cession pourrait intervenir bientôt, estimant que les discussions *« progressent de façon positive »*. Vendredi 1er juillet, un avis de la Société des Bourses françaises (SBF) avait rendu publics les termes d'une nouvelle convention d'actionnaires conclue le 27 mai, entre la Compagnie générale des eaux (CGE) et sa filiale, la Compagnie immobilière Phénix (CIP), d'une part, et le Crédit Lyonnais et et sa filiale Altus Finance, d'autre part. Cette convention a pour objet, selon l'avis, *« d'arrêter les modalités d'exécution du droit mutuel de préemption »* que se sont réservés les deux groupes.

Interrogé sur une éventuelle prise de contrôle de la FNAC, le PDG de la Générale des eaux, Guy Dejouany, avait déclaré, mercredi 29 juin, devant l'assemblée générale de ses actionnaires, *« n'avoir arrêté aucune position »*. Soulignant que son groupe n'avait *« pas l'intention de se lancer dans un nouveau métier »* – la distribution –, il avait néanmoins rappelé que l'objet culturel de la FNAC pouvait *« servir de partiel interface avec nos activités dans la communication »*. La FNAC est détenue à 33,3 % par la CGE (dont 12 % *via* la CIP) et à 64,6 % par Altus Finance, le solde (2,1 %) étant détenu par le public.

INDUSTRIE

Des résultats conformes aux prévisions du CCFA

Les immatriculations d'automobiles ont progressé de 12,1 % en juin

Les ventes d'automobiles continuent de s'améliorer en France par rapport à la même période de l'année précédente, mais cette progression se ralentit. L'effet Balladur dû aux aides gouvernementales à l'automobile s'essouffle. Selon le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA), les immatriculations ont augmenté de 12,1 % en juin, atteignant 135 800 véhicules. Citroën, dont les ventes ont progressé de 23,1 %, continue de gagner des parts de marché. Tandis que Renault (+ 10,7 %) progresse plus lentement que la moyenne. La pénétration des marques étrangères s'établit en retrait à 34,4 %.

Citroën tire les ventes

Sur les six premiers mois de l'année, 938 300 véhicules ont été immatriculés, soit 13,5 % de plus qu'en 1993, ou 8,6 % seulement si l'on tient compte des achats anticipés en décembre 1992 pour profiter d'avantages fiscaux et qui avaient artificiellement réduit les ventes début 1993. Citroën tire les ventes françaises, dont la pénétration globale atteint 62,8 %, soit un point de plus qu'en 1993. La marque au chevron progresse de 35,6 % sur ce premier semestre, amenant PSA au score de 22,9 % contre 8,2 % pour Renault.

Ces résultats restent en ligne avec les prévisions du CCFA, qui anticipe une progression du marché français de 10,4 % sur l'année, avec 1,9 million d'immatriculations, retrouvant ainsi le niveau des ventes de 1986. A moins que le marché ne se retourne. Ce qui n'est pas à exclure. Selon Philippe Barthélémy, directeur de l'Observatoire de l'automobile, les commandes d'automobiles auraient baissé de 10 % en juin. De très mauvais augure.

A. K.

Le concurrent écolo-gauchiste du fabricant de glaces Haagen Dazs lance un appel à candidatures

« Ben et Jerry » cherche PDG cool...

NEW-YORK

de notre correspondant

Décidément, la société Ben et Jerry, le petit concurent écolo-gauchiste du fabricant de glaces Haagen Dazs, ne fait rien comme les autres (*le Monde* du 4 octobre 1991). Les candidatures se sont multipliées par milliers au cours de ces derniers jours pour le remplacement de son PDG, Ben Cohen, qui avait annoncé, le 13 juin, qu'il souhaitait retrouver sa liberté. Agé de quarante-trois ans, Ben est toujours aussi « baba-cool » qu'il y a seize ans, lorsque, avec son copain Jerry Greenfield, il avait créé Ben et Jerry, l'une des rares entreprises aux Etats-Unis que l'on qualifierait en France d'« alternative ». Contrairement à son concurrent Haagen Dazs (du groupe britannique Grand Metropolitan), Ben et Jerry n'a en effet jamais fait la course à la croissance et aux profits. Installée dans le Vermont, elle a toujours travaillé avec un souci de protection de l'environnement et de justice sociale.

C'est donc la barbe florissante et en jean délavé que Ben a expliqué, il y a trois semaines, que sa place de PDG allait être libre. M. Cohen souhaite *« se consacrer à la recherche de nouveaux parfums »* et céder la barre de la société à un *« PDG professionnel »* qui saura la faire grandir sans la dénaturer. Objectif : propulser les ventes de glaces de Ben et Jerry des 120 millions de dollars actuels (650 millions de francs) à 300 millions ou 400 millions de dollars, et améliorer un peu sa rentabilité. Ben a ainsi lancé un appel au peuple, demandant aux candidats de lui faire savoir, *« en cent mots ou moins, pourquoi vous seriez un excellent PDG pour Ben et Jerry »*.

Le succès de l'appel d'offre a dépassé toutes les espérances. La société a indiqué qu'elle avait déjà reçu plus de 10 000 candidatures ! Un cabinet de chasseurs de têtes a été chargé de faire maintenant la sélection. Pour attirer son nouveau patron, Ben et Jerry avait cependant dû abandonner l'un des principes qui faisait son originalité. Jusqu'à présent, il était convenu que le revenu du PDG de l'entreprise ne devait pas dépasser sept fois celui de son salarié le plus mal payé. La règle a été supprimée.

ERIK IZRAELEWICZ

ETRANGER

Les difficultés de la nouvelle majorité en Italie

Affrontement entre le gouvernement de M. Berlusconi et la Banque centrale

Après la RAI, la Banque centrale. La semaine dernière, le gouvernement de Silvio Berlusconi s'était heurté à la télévision d'État dont il souhaitait pouvoir nommer – et éventuellement licencier – les hauts responsables (*le Monde* du 2 juillet). Cette fois, la confrontation concerne le droit du gouvernement de contrôler les principales nominations à la Banque centrale.

Jusqu'ici feutré, le conflit sur l'indépendance de la Banque d'Italie à l'égard du pouvoir politique a été porté sur la place publique, en fin de semaine dernière, lorsque le Haut Conseil de la banque, l'autorité responsable de la désignation des quatre membres du directoire, a vu son choix refusé par le gouvernement. En l'occurrence, il s'agissait de trouver un successeur à Alberto Dini, directeur général devenu ministre du trésor en mai.

Composé de treize membres (les présidents des directions régionales de la banque), le Haut Conseil avait suggéré comme prochain numéro deux Tomaso Padoa Schioppa, le directeur général adjoint. Or tant la Ligue du Nord que les néofascistes du MSI, tous deux parties prenantes au gouvernement, avaient fait savoir par avance qu'ils ne voulaient pas de ce spécialiste des problèmes monétaires, le jugeant trop à gauche.

De son côté, le bureau du premier ministre a publié, vendredi 1er juillet, un communiqué pour expliquer son refus d'entériner le choix du Haut Conseil. *« L'autonomie de la banque ne doit pas être confondue avec le pouvoir de décider des nominations aux postes dirigeants – un pouvoir qui, dans tous les pays industrialisés, (même ceux dont les banques centrales sont considérées comme ayant le maximum d'autonomie, à l'image de la Bundesbank allemande ou la Réserve fédérale américaine) est entre les mains de l'exécutif »*, explique-t-il.

► Lire aussi notre dossier sur l'Italie de Silvio Berlusconi dans « le Monde-l'Economie ».

EN BREF

CHINE : introduction de l'assurance chômage. – L'assurance chômage est devenue obligatoire à Pékin à compter du 1er juillet. Cette disposition a été rendue nécessaire par la disparition du *« bol de riz en fer »*, c'est-à-dire l'assurance d'un emploi à vie. Les cotisations comportent une part salariale et une part patronale. En cas de faillite de l'entreprise, de réduction d'emplois ou de licenciement, les salariés privés d'emploi recevront entre trois et vingt-quatre mois d'allocations et une participation à leurs frais médicaux.

RHÔNE-POULENC-DU PONT : Projet d'association en Europe dans le Nylon. – Rhône-Poulenc et l'américain Du Pont envisagent de mettre en commun leur production européenne d'acide adipique en créant une société commune dont chacun détiendrait la moitié du capital, a annoncé Rhône-Poulenc, jeudi 30 juin. L'acide adipique est l'un des deux composants utilisés pour la production du Nylon. Les deux groupes prévoient d'investir dans les deux années à venir environ 600 millions de francs pour élargir la capacité d'acide adipique de l'usine Rhône-Poulenc de Chalampé (Haut-Rhin). Lorsque l'extension de l'usine de Chalampé sera achevée, début 1997, celle de Du Pont à Wilton, en Grande-Bretagne (520 salariés), fermera ses portes après avoir transféré en France sa production. Ce projet d'alliance doit encore suivre les procédures d'information et de consultation des instances concernées et obtenir les autorisations nationales et européennes nécessaires.

PÉTROLE : échec de l'OPA d'Enterprise Oil sur Lasmo. – Le groupe britannique d'exploration et de production pétrolière Enterprise Oil a annoncé, vendredi 1er juillet, que son offre publique d'achat (OPA) hostile de 1,59 milliard de livres (13,4 milliards de francs) contre son concurrent Lasmo avait échoué puisque seulement 23 % du capital lui avaient été promis (*le Monde* du 29 avril). Avec les 9,8 % de titres qu'il avait acquis directement sur le marché cette semaine, Enterprise Oil n'aurait donc contrôlé que 32,8 % du capital ordinaire (33,5 % des droits de vote) de Lasmo, qui a finalement réussi à convaincre ses actionnaires de l'inutilité de ce regroupement *« sans aucune logique commerciale »*.

Dix ans de capital-investissement

Il aidait les PME à naître. Il facilite la succession à leur tête

Au fil des ans, le capital-risque a troqué son nom pour celui de capital-investissement. Cette évolution révèle une baisse des financements des jeunes entreprises naissantes au profit de celles d'âge mûr confrontées à un problème de transmission. Avec plus de 50 milliards de francs investis en dix ans dans les PME, les financiers veulent renforcer leur image de partenaires à long terme et gommer celle du spéculateur prenant une participation à bas prix pour la vendre rapidement plus cher. Signe des temps, après plusieurs *années difficiles*, ces spécialistes décèlent une légère reprise d'activité des PME-PMI.

Venue des Etats-Unis, la notion de capital-risque s'est développée très rapidement en Grande-Bretagne, voilà plus de vingt ans, avant de se propager avec plus ou moins de succès *sur* le Vieux Continent. Mal perçue en Allemagne, elle est en revanche très bien accueillie aux Pays-Bas et surtout en France. L'Hexagone, avec 6 milliards de francs investis annuellement, se classe au troisième rang mondial loin derrière les Etats-Unis, qui y consacrent des volumes trente fois supérieurs, et même de la Grande-Bretagne, dont les montants dévolus sont deux fois plus importants.

VOLUME ANNUEL DES INVESTISSEMENTS

En millions de francs

	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Volume	1 485	1 507	2 129	2 808	3 510	6 874	6 631	5 996
Nombre d'opérateurs pris en compte	42	52	56	65	77	170	170	170

A l'occasion de son dixième anniversaire, célébré à la mi-juin, l'AFIC (Association française des investisseurs en capital) a dressé un bilan de la décennie écoulée se basant pour cela sur une étude réalisée par le cabinet Ernst & Young, le groupe ESC Lyon et le cabinet de maître Monod. *« La physionomie des entreprises financées s'est profondément modifiée, l'apparition et la confirmation du rôle du capital-investissement dans la transmission reste la caractéristique majeure de cette évolution. La baisse sensible des jeunes entreprises est compensée en bonne partie par les volumes des financements en augmentation de 50 % de 1986 à 1993. »*

Ainsi, le montant alloué à l'aide à la création d'entreprises n'a pas bougé en l'espace de dix ans, se maintenant aux alentours de 290 millions de francs, alors que l'investissement global des interventions a quadruplé. Comme si la mode des *« start up »* à l'américaine, ces fameuses entreprises naissantes et prometteuses dans des créneaux à la mode comme le service informatique ou la technologie de pointe, avait été balayée par la crise. En revanche, la part dévolue aux transmissions d'entreprises, rachat par les salariés (RES) et autres LBO *(leverage buy out)* dépasse désormais les 2 milliards de francs, contre 60 millions en 1986. Le problème de succession à la tête d'une société où le patron est le propriétaire exclusif va devenir crucial pour les PME, et 50 000 d'entre elles vont y être confrontées dans les quinze ans à venir.

Création d'un Nasdaq européen

Les investissements de soutien avoisinent, quant à eux, les 2,5 milliards de francs. *« Cette donnée montre que les sociétés de capital-développement jouent pleinement leur rôle d'actionnaires partenaires en aidant les entreprises à traverser des difficultés ou à se développer »*, affirme Gonzague de Blignières, président de la commission des relations extérieures de l'AFIC. Toutefois, ce directeur de la Barclays déplore l'absence d'un marché boursier qui permettrait aux PME de trouver d'autres sources de financement et aux sociétés de capital-développement de prendre *moins de risque en étant sûres de* pouvoir se désengager quand elles le souhaitent et passer le relais à d'autres investisseurs.

Si le second marché répond en partie à cet objectif, en permettant lors d'une introduction en Bourse à certains actionnaires de se retirer et d'empocher au passage leurs bénéfices, il ne peut satisfaire entièrement les entreprises en raison des conditions imposées pour pouvoir y accéder.

L'idée serait donc de s'inspirer du Nasdaq américain et de créer un marché électronique de cotation réservé aux professionnels qui pourraient négocier des participations dans des entreprises en croissance. Les responsables de l'AFIC citent pour cela quelques chiffres. L'an dernier, 520 sociétés se sont introduites sur le Nasdaq, 140 à la Bourse de Londres, 30 dans le reste de l'Europe dont 10 seulement en France. Conscient de l'enjeu et de la nécessité d'un tel projet, Jean François Théodore, président de la SBF (Société des Bourses françaises), a révélé aux membres de l'AFIC qu'il s'était *« fixé comme ambition d'apporter une réponse en septembre »*.

Le moment semble particulièrement propice à en croire l'engouement pour la Bourse malgré l'orage de ces dernières semaines. En six mois, une quinzaine d'entreprises sont arrivées sur le second marché, drainant plus de 500 millions de francs. Si les conditions ne se dégradent pas, la tendance devrait se poursuivre à la rentrée permettant de franchir le cap du milliard de francs, contre 554 millions en 1993 et 66 millions en 1992. *« Ce regain d'intérêt est un des signes de fond positifs qui illustrent la légère reprise d'activité des PME-PMI depuis le début de l'année »*, affirme Gonzague de Blignières.

Les investisseurs français et étrangers semblent de nouveau s'intéresser au financement de ces firmes, mais pas à n'importe quel prix. Ayant banni le mot « risque » de leur culture au profit de ceux plus neutres d'investissement ou de développement, ces financiers entendent investir désormais prioritairement dans des valeurs sûres. Et la sélection des candidats reste sévère : en moyenne, sur 200 dossiers déposés 4 sont retenus. Sécurité oblige....

DOMINIQUE GALLOIS

Comment les entreprises se prémunissent contre les fluctuations de changes et de taux d'intérêt

Les produits dérivés font merveille, mais coûtent cher

« Si vous ne faites rien, vous êtes exposé aux risques. Si vous le faites, vous l'êtes aussi. » Cette réflexion un peu désabusée, ou résignée, émane du trésorier d'un grand groupe industriel français, à laquelle fait écho cette boutade de l'humoriste américain Mark Twain : *« It's easier to stay out than to get out »* (il est plus facile de rester dehors que d'en sortir), un autre trésorier ajoutant *« mais il n'est plus possible de rester en dehors »*. En dehors de quoi ? Des fameux « produits dérivés », c'est-à-dire de tous les produits et instruments financiers qui ne correspondent pas à une négociation au comptant (physique), mais qui se traduisent par un contrat d'achat ou de vente d'une certaine quantité d'un actif quel qu'il soit, bien industriel ou commercial, titres (actions et obligations), capitaux, matières premières, métaux précieux, à une date dans le futur et à un prix fixés à l'origine (*le Monde* l'Economie du 7 juin 1994).

Pour les entreprises, ces produits concernent les changes et les taux d'intérêt, dont les variations peuvent affecter gravement leurs résultats, d'où le souci de se prémunir contre ces variations, au premier rang desquelles les fluctuations des monnaies pour les importateurs et les exportateurs. A l'heure actuelle, les trésoriers des entreprises disposent d'une palette très complète de produits des marchés dérivés de plus en plus complexes et sophistiqués, dont l'utilisation est fonction de leurs besoins.

Le besoin le plus immédiat est, naturellement, celui de se protéger (« se couvrir ») contre le risque de variation des parités de monnaies. Certes, la façon de procéder la plus simple est de vendre ou d'acheter, par avance, les devises à recevoir, pour une exportation, ou à acquérir, pour une importation. Si ces opérations doivent être effectuées dans un délai très rapproché, elles ressortent du marché « au comptant ».

Les outils du trésorier

La chose se complique lorsque l'échéance de réalisation de ces opérations s'éloigne dans le temps, ce qui accroît d'autant le risque. Le trésorier dispose, alors, de deux moyens de « couvrir » ce risque : les opérations classiques sur les marchés à termes et les options. Sur les marchés à terme, ces opérations sont simples, pratiquées depuis longtemps et, surtout, à des tarifs assez bas. L'ennui est que les possibilités de se couvrir dans le temps ne dépassent guère un an : au-delà, il faut recourir aux options qui peuvent s'étendre jusqu'à dix ou quinze ans. Dans la pratique courante, 80 % des contrats d'option vont jusqu'à deux ans, 10 % ou 15 % au-delà de deux ans, et une partie assez faible au-delà de cinq ans. Autre préoccupation des trésoriers d'entreprises, la gestion du risque de taux, risque qui est devenu non négligeable, comme on peut le constater actuellement. A cet effet, ils disposent d'une gamme très complète d'instruments. Citons les FRA (*forward rate agreements*) qui permettent de garantir, immédiatement, le taux d'intérêt qui sera appliqué au prêt (ou emprunt) futur, le jour de la conclusion prévue de l'engagement. Exemple : une entreprise qui, dans trois mois, commencera un nouveau chantier devant s'étaler sur neuf mois, peut, tout de suite, fixer le taux de financement de ce projet en achetant un FRA 3/12 (départ dans trois mois, échéance dans douze mois), ce qui lui évite tout aléa lié aux évolutions des taux d'intérêt sur le marché. De même, une entreprise commerciale reçoit, en janvier, une commande qui lui sera payée en juillet et ne réglera, pour cela, ses fournisseurs qu'en octobre. Elle peut, dès aujourd'hui, « figer » le taux auquel elle placera ses liquidités en vendant un FRA 6/9 (six mois, neuf mois).

Autre possibilité, les options de taux d'intérêt, instruments de gestion de risque de taux qui, moyennant le paiement immédiat d'une prime, permettent au trésorier d'entreprise de se prémunir contre les évolutions défavorables de taux tout en conservant la possibilité de bénéficier des évolutions favorables. S'il souhaite garantir un taux de financement maximal, « taux plafond » et se protéger, ainsi, contre une baisse éventuelle des taux d'intérêt tout en gardant la possibilité de la baisse des taux, l'achat d'un contrat « CAP » lui donne le droit, moyennant le paiement d'une prime initiale, de recevoir la différence entre le taux plafond garanti et le niveau du marché.

Si, en revanche, ce trésorier anticipe une baisse des taux d'intérêt, il risque de subir un « coût d'opportunité » (surcoût de l'emprunt), car il ne peut pas profiter de cette baisse. L'achat d'un contrat « FLOOR », au même prix qu'un « CAP », lui permet, toujours moyennant le paiement d'une prime, de s'assurer le versement de la différence par une baisse des taux de marché en dessous du taux garanti.

Le fin du fin est l'achat simultané d'un « CAP » et de vente d'un « FLOOR ». Cette opération, qualifiée de « tunnel » ou « collar » permet de diminuer, voire d'annuler, le montant de la prime à payer pour l'achat d'un « CAP » puisque la prime versée sera, alors, compensée par la prime reçue pour la vente d'un « FLOOR ». Pour ce même trésorier, le raffinement consiste à *abaisser le coût de son endettement* en gérant, de façon dynamique, cet endettement en fonction de ses anticipations et de la structure de la courbe des termes (du court terme au long terme). Il peut, par exemple, « figer » le coût de son endettement (en même temps d'ailleurs que le rendement de ses actifs), transformer son endettement à taux fixe en endettement à taux variable et réciproquement, et, allant plus loin, modifier son bilan par la gestion d'actif-passif, le « lissage » des échéances, la restructuration de la dette.

La gamme des « swaps »

A cet effet, le trésorier va utiliser les « swaps » de taux d'intérêt, opération par laquelle deux parties s'échangent, pendant une durée donnée et dans une même devise, des flux d'intérêt périodiques dont les montants sont, soit définis à l'origine, soit calculés par application de taux fixes ou de taux variables à un *montant nominal déterminé* à l'avance, appelé « notionnal ». C'est un produit dit de « gré à gré », directement négocié entre les parties par l'intermédiaire des banques, bien entendu, et taillé « sur mesure ». Le « swap » de taux d'intérêt présente l'avantage d'être un produit d'utilisation simple *et liquide (possibilité* d'annuler ou de retourner un swap facilement) sans mise de fonds initiale.

A cette gamme s'ajoute une *armée de produits* de plus en plus sophistiqués, le swap « placeur » à effet de levier, le swap « courbe de taux », le swap sur « index atypique », à amortisseur, l'option contingente, digitale, avec limite, etc. Et la liste est loin d'être épuisée : on en crée sinon tous les jours, du moins un certain nombre sur un an ou deux. Tout cela, évidemment, peut être assez coûteux pour l'entreprise, de 0,20 % à 2 %, ou encore plus : en 1992, avant la dévaluation de la lire italienne, les options de change coûtaient 5 % de la position sur un an.

FRANÇOIS RENARD

L'affacturage comme panacée

Le recouvrement des créances est un métier de plus en plus indispensable

L'affacturage, s'il n'est pas complètement méconnu, est en tout cas sous-utilisé. En effet, selon une récente étude de la Slifac, filiale du Crédit lyonnais spécialisée dans l'affacturage, seules 5 000 *entreprises sur un effectif* potentiel de 80 000 y auraient recours.

Si les premières initiatives en matière d'affacturage sont apparues en France à la *moitié* des années 60, ses origines en revanche remontent à l'Antiquité. Affacturage est la traduction du mot *factoring*, qui viendrait en fait de *factor*, qui lui-même viendrait du français « facteur ».

Phéniciens, Grecs et Romains avaient créé des comptoirs qui étaient tenus par des commerçants spécialisés chargés à la fois de stocker, de négocier des marchandises et finalement d'en percevoir le prix pour le compte de producteurs. Après avoir été itinérants comme au Moyen Age, les *factors* devinrent, à partir du XVe siècle, avec l'expansion coloniale, les dépositaires des commerçants de la métropole. Les difficultés de communication et l'obligation de trouver des acheteurs et de s'assurer de leur solvabilité ont conféré aux facteurs des missions de plus en plus importantes. Il faudra attendre le XIXe et surtout le XXe siècle pour constater un véritable essor de la profession, essentiellement en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. C'est d'ailleurs des Etats-Unis que viendront, sur le Vieux Continent, les grands *factors américains* au début des années 60.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Sur le marché, on trouve plusieurs intervenants qui jouent leur rôle à différents niveaux. Pour schématiser, on trouve les entreprises spécialisées dans le renseignement commercial, du type de SCRL ou de Dun & Bradstreet. Il y a également l'assurance-crédit du type SFAC, qui offre une garantie contre les impayés. Celle-ci, en fait, paye le débiteur généralement au bout de neuf mois et assure seulement le remboursement de *70 % de la créance*. Il y a les sociétés de recouvrement qui peuvent utiliser des moyens de pression plus ou moins musclés... Il y a bien sûr les services bancaires, qui disposent de moyens qui vont de la loi Dailly à l'escompte en passant par le découvert. Enfin, il y a le *factor* qui regroupe tous ces services : aujourd'hui, le *factor* s'occupe à la fois du financement des créances, du recouvrement de celles-ci, de garanties contre l'impayé même à l'exportation.

L'affacturage représente aujourd'hui un marché de l'ordre de 100 milliards de francs de créances. *Comme le relevait* récemment Jean-Pierre Siesse, président du directoire de Factorem, filiale affacturage du groupe des Banques populaires, lors de l'annonce de l'introduction en Bourse de ce dernier à l'automne, c'*« est une des rares activités parabancaires dotées d'un caractère non cyclique, l'augmentation des volumes perdurant quelle que soit la conjoncture économique »*. Le secteur, partagé à 95 % entre onze spécialistes, croît environ de 11 % par an.

En tête, avec un peu plus de *31 % de part, de marché, se situe* Factor Heller France, suivi par la Société française de factoring avec environ 20 % du marché. Viennent ensuite trois filiales bancaires, Slifac avec 10 % de part de marché – qui vient d'être élu *factor banque export* de l'année par la chaîne International Factors Group –, talonné par Factorem avec un peu plus de 9 % de part et BNP Factor avec près de 7 %.

Les Français mauvais payeurs

Comme on le relève à la Slifac, si le métier a pris et continue à prendre une telle ampleur, c'est en partie la *« faute »* des entreprises françaises qui ont pris de mauvaises habitudes. En effet, près de *40 % des entreprises paient* leurs fournisseurs avec retard. La France partage avec l'Espagne et l'Italie les trois premières places du palmarès des plus mauvais payeurs européens, avec des délais de paiement qui excèdent cent jours.

Les conséquences se retrouvent dans d'autres chiffres : de 46 000 en 1990, le nombre des défaillances d'entreprises est *passé* à 70 000 en 1993. Le paradoxe, relève la Slifac, est que, face à la crise, elles pratiquent le retard de règlement comme un moyen de financer les tensions de trésorerie, bien qu'elles aient pris conscience du déséquilibre économique créé *par cette pratique*.

Seul les *factors* et les solutions globales qu'ils sont en mesure de proposer (comptabilité client, garantie des impayés, financement, recouvrement) devraient permettre aux entreprises de parvenir à de meilleurs résultats.

FRANÇOIS BOSTNAVARON

VIE DES ENTREPRISES

Numéro un mondial dans son secteur

La société routière Colas mise sur les Etats-Unis et l'Afrique du Sud

« Compte tenu de la médiocre conjoncture dans le secteur des travaux publics, je considère que, pour notre groupe, 1993 a été une très bonne année », vient de déclarer Alain Dupont, président de la société routière française Colas. Le chiffre d'affaires est passé de 13,1 milliards de francs en 1992 à 16,5 l'an dernier et le bénéfice net a légèrement progressé (309 millions de francs au lieu de 306).

Colas, qui suit avec intérêt l'« après Sommet de Corfou », à cause des grands travaux d'infrastructure que les Douze ont prévu de lancer, est le numéro un mondial de la route (terrassement, production d'enrobés, d'agrégats et d'émulsions) devant, notamment, l'autre français Jean Lefebvre (9,1 milliards de francs de chiffre d'affaires) et occupe une place de choix en Amérique du Nord où son activité, à travers la multitude des sociétés qu'il contrôle, dépasse 450 millions de dollars. Colas est détenu à 67 % par un holding (la Société d'investissements et de travaux publics) que contrôle pour les deux tiers Bouygues et pour un tiers Shell.

Le président de la société s'est dit *« confiant en l'avenir »* car la route *« est le vecteur essentiel de la liberté et le levier déterminant de la croissance économique »*. Si, en 1994, on est en droit d'*« attendre un certain tassement du chiffre d'affaires en France (de-2 %-à-3 %), l'activité et la croissance externe aux Etats-Unis devraient compenser cette tendance »*. Des perspectives de développement sont attendues en Asie, notamment au Vietnam et en Thaïlande. En revanche, plusieurs chantiers ont été stoppés dans les DOM-TOM en raison du très fort déficit des budgets de collectivités locales.

Evoquant les projets de développement en Afrique, Alain Dupont a affirmé que, *« en dépit des difficultés qu'il traverse, nous ne laisserons pas tomber ce continent. Nous y avons d'ailleurs plusieurs chantiers-phares comme des routes au Mali ou au Ghana ou un marché très récent avec Shell au Gabon »*. Les dirigeants de Colas ont, en outre, confirmé que leur stratégie africaine comportait l'achat, dans un délai assez rapproché d'une entreprise en Afrique du Sud.

L'entreprise, qui dispose de 2,56 milliards de francs de capitaux propres, n'envisage pas dans l'immédiat de diversification majeure dans des métiers différents de ceux liés directement à la construction de routes : *« Nous voulons en revanche nous développer dans les industries que nous maîtrisons le mieux, à savoir l'exploitation des carrières, les postes d'enrobage et les usines d'émulsion. »*

F. Gr

Un décret au « Journal officiel »

Jean-Marie Descarpentries est reconduit à la tête de Bull

Le décret renouvelant le mandat de président-directeur général de Jean-Marie Descarpentries à la tête de la Compagnie des machines Bull a été publié samedi 2 juillet au *Journal officiel*. M. Descarpentries avait été reconduit, mardi 28 juin, comme administrateur du groupe informatique public, puis renommé PDG le lendemain au cours du conseil des ministres, sur proposition du conseil d'administration du groupe.

Cette reconduction était de toute façon acquise, ne présentant qu'un caractère purement formel. M. Descarpentries avait été nommé à la présidence du groupe informatique public, en octobre 1993, mais il devait formellement achever en quelque sorte le mandat de son prédécesseur, Bernard Pache, qui arrivait à échéance en juin 1994 et qui devait donc être remis en jeu.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CONTRAT

IBM reçoit une commande de NTT pour un serveur à architecture parallèle. – Le groupe informatique américain IBM a annoncé, lundi 4 juillet avoir obtenu une commande de l'opérateur téléphonique semi-public japonais Nippon Telegraph and Telephone Corp. (NTT) pour un serveur de grande puissance utilisant des micro-processeurs fonctionnant en parallèle. C'est la première fois que le numéro un mondial de l'informatique reçoit une commande au Japon pour son IBM 9672 Parallel Transaction Server, souligne sa filiale japonaise dans un communiqué publié à Tokyo. Ce matériel servira à l'opérateur téléphonique pour moderniser son système de facturation détaillée des appels. Le traitement à réserver à NTT est au centre des négociations nippo-américaines sur les commandes gouvernementales de matériels informatiques et de télécommunication, qui constituent, avec l'automobile et les assurances, l'un des trois volets des discussions commerciales bilatérales.

JUSTICE

MANNESMANN : ouverture d'une enquête.– Le parquet de Dusseldorf a ouvert une enquête à la suite d'accusations d'opérations douteuses portées par la presse contre le président du directoire du groupe de construction mécanique Mannesmann, Werner Dieter, a-t-on appris, samedi 2 juillet, de source judiciaire. L'enquête a été ouverte pour malversation, a déclaré un porte-parole du parquet sans donner plus de précisions. M. Dieter, soixante-quatre ans, avait été mis en cause par l'hebdomadaire *Der Spiegel* pour les liens entre la société Hydac, propriété de la famille Dieter, et une filiale du groupe Mannesmann, Rexroth, active dans le domaine des techniques hydrauliques et pneumatiques. Rexroth s'est fournie presque exclusivement et à des prix souvent excessifs auprès de la société Hydac, selon le magazine, qui avait affirmé que ces opérations ont causé des millions de marks de préjudice à Mannesmann et que Hydac est gérée par des hommes de paille. M. Dieter a réfuté ces accusations.

FUSION

BELL ATLANTIC ET NYNEX vont réunir leurs activités de téléphone cellulaire.—Les compagnies régionales de téléphonie Bell Atlantic Corp. et Nynex Corp. ont annoncé, jeudi 30 juin, qu'elles allaient fusionner leurs activités de téléphone cellulaire, créant une société d'un milliard de dollars (5,45 milliards de francs) d'actifs. La filiale commune, qui sera l'une des trois premières des Etats-Unis dans le téléphone sans fil, sera détenue à 62,35 % par Bell Atlantic et 37,65 % par Nynex.

INVESTISSEMENTS

MARKS & SPENCER investit 90 millions de francs dans son deuxième grand magasin à Paris. –Le grand magasin britannique Marks and Spencer va investir 90 millions de francs dans son deuxième magasin parisien, d'une surface de 3 600 mètre carrés, qui ouvrira ses portes le 1er septembre rue de Rivoli, en plein centre de la capitale, créant 90 postes de travail. Cette deuxième ouverture parisienne, qui proposera des vêtements, de la lingerie, des produits de toilette et d'alimentation sous sa propre marque (Saint Michael), portera à 15 le nombre des implantations Marks & Spencer en France.

GOODING veut implanter une nouvelle unité de production à Creutzwald (Moselle). – Le groupe britannique Gooding, repreneur de l'usine de téléviseurs Grundig de Creutzwald (Moselle), envisage d'implanter sur le site une nouvelle unité de fabrication. Cent emplois seraient ainsi créés, qui permettraient le reclassement d'une partie des 212 salariés de Gooding Electronique SA appelés à être licenciés aux termes du plan social en cours. La fabrication de démodulateurs viserait, d'une part à compléter la production actuelle de téléviseurs et de récepteurs satellites, d'autre part à étendre les activités du groupe en France.

CESSION

ELECTROLUX vend Copes Vulcan. –Le groupe d'électroménager suédois Electrolux vient de vendre l'une de ses filiales américaines, Copes Vulcan, pour le montant de 22 millions de dollars (119 millions de francs). Copes Vulcan, qui fabrique des soupapes et des équipements de nettoyage par vapeur, a été racheté par un groupe d'investisseurs américains et Citicorp Venture Capital Ltd. Copes Vulcan a enregistré en 1993 un chiffre d'affaires de 48 millions de dollars.

SOCIAL

RHôNE-POULENC CHIMIE : le CCE déclenche la procédure de droit d'alerte. —Les élus du comité central d'entreprise (CCE) du groupe Rhône-Poulenc Chimie ont annoncé, samedi 2 juillet, qu'ils avaient voté le déclenchement de la procédure de droit d'alerte au vu *« d'un certain nombre de faits à caractère préoccupant »* qui *« entraîneront à terme »*, selon eux, *« l'éclatement de la société »*. Ils évoquent *« la baisse des prix et des volumes, les provisions pour restructurations »*, *« le vieillissement de l'outil de travail »* faute d'investissements et *« les cessions et mises en joint-venture »* récentes de huit sociétés ou secteurs du groupe.

PEUGEOT : retour du chômage partiel. – La direction de l'usine Peugeot de Sochaux (15 000 salariés) a annoncé devant le comité d'établissement de nouvelles journées de chômage partiel d'ici au 1er octobre. Après trois mois de forte activité – marquée par le recours à des heures supplémentaires – consécutifs aux effets de la « prime à la casse » gouvernementale, le vendredi 15 juillet ne sera pas travaillé. Le 29 août et le 2 septembre, une équipe sur deux sera mise en chômage partiel alors qu'une ou deux journées supplémentaires pourront être programmées courant septembre, après la fermeture annuelle de l'usine en août.

PRIVATISATION

ROYAL MAIL : le gouvernement britannique souhaite céder au privé 51 % du capital. – Le gouvernement britannique a indiqué, jeudi 30 juin, qu'il souhaitait privatiser 51 % du capital de la Poste (Royal Mail) et du service des colis (Parcelforce) afin qu'ils puissent mieux résister à une *« concurrence grandissante »*. En revanche, les Post Office Counters, qui gèrent près de 20 000 guichets de la Poste, y compris les 19 000 installés dans des petits commerces ou des marchands de journaux, resteraient aux mains de l'Etat, selon la solution préférée par le gouvernement dans un avant-projet de loi *(green paper)* publié jeudi. Ce texte propose également deux autres possibilités : la privatisation à 100 % ou l'octroi de plus grandes libertés pour une Poste restant dans le secteur public. En présentant ce texte, le ministre du commerce et de l'industrie, Michael Heseltine, a garanti *« le maintien d'une distribution quotidienne du courrier et des colis dans tout le Royaume-Uni, à un prix uniforme et raisonnable, ainsi que la survie d'un réseau national de bureaux de poste »*.

ACHAT

AIR INTER commande neuf Airbus A 319. – La compagnie Air Inter a passé commande de neuf Airbus 319 et pris neuf autres en option, confirmant l'intention d'achat annoncée en début d'année, a annoncé Airbus Industrie, le 30 juin. Ces A319 sont livrables entre juin 1996 et mars 1997. Ils seront équipés de moteurs CFM-56 fabriqués par SNECMA et General Electric et pourront accueillir 142 passagers dans un aménagement à classe unique.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 4 juillet ▲ Rebond

Après les deux fortes baisses enregistrées à la fin de la semaine précédente, la Bourse de Paris se reprenait lundi 4 juillet dans un marché très calme. En hausse de 0,05 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en début d'après-midi un gain de 1,12 % à 1 893,83 points. Le montant des échanges était modéré avec des transactions portant sur à peine 500 millions de francs. La Bourse se redressait dans le sillage des marchés obligataires. Le MATIF gagnait 0,20 % à 114,94 tandis que le Bund allemand était en hausse de 0,16 %.

La petite stabilisation du dollar permettait lundi le redressement du marché, mais cette reprise devait se faire dans le vide car les marchés américains étaient fermés en raison de la fête nationale. Les investisseurs vont garder l'arme au pied ces prochains jours en raison de divers événements qui vont rythmer la semaine : réunion mardi de l'open market de la Réserve fédérale, réunion jeudi de la Bundesbank et en fin de semaine réunion au sommet du G7 à Naples. Les décisions qui seront prises lors de ces réunions risquent d'avoir des influences sur les marchés des changes et obligataires.

Du côté des valeurs, on notait parmi les hausses la Générale des eaux, Schneider et Axa. Le Crédit lyonnais était également recherché après que le président de la banque, Jean Peyrelevade, eut déclaré que les résultats du second semestre seraient proches de l'équilibre. En baisse figuraient la SCOA, la SFIM et les AGF.

INDICES SBF-BOURSE DE PARIS FIN DE SEMAINE

Base 1000 : 31 décembre 1990

	17-06-94	24-06-94
Indice général-SBF 120	1 338,97	1 318,38
Indice général-SBF 250	1 300,98	1 200,28
Valeurs industrielles	1 465,28	1 446,07
Energie	1 518,28	1 500,93
Produits de base	1 325,35	1 288,75
Construction	1 611,98	1 617,17
Biens d'équipement	1 209,97	1 195,13
Automobile	2 064,94	2 026,39
Autres biens consom.	1 661,13	1 637,10
Industrie agroalim.	1 319,64	1 296,58
Services	1 222,01	1 198,00
Distribution	1 673,78	1 647,36
Autres services	1 023,60	998,29
Sociétés financières	1 099,81	1 080,46
Immobilier	908,08	889,05
Services financiers	1 160,75	1 140,52
Sociétés invest.	1 110,31	1 092,05

FRANCFORT, volume des transactions en hausse sur les six premiers mois

Le volume des transactions sur les huit bourses allemandes a augmenté de 36 % sur le premier semestre 1994 par rapport à la même période de l'année passée, à 4,215 milliards de deutschemarks (14,45 milliards de francs), a indiqué, vendredi 1er juillet, la Société des bourses allemandes (DBAG).

Le volume quotidien moyen des transactions a plus que doublé en deux ans, atteignant 34 milliards de DM (115,6 milliards de francs) sur le premier semestre 1994 contre 16,9 milliards de DM sur les six premiers mois de 1992, a-t-elle ajouté, précisant que le volume des actions avait progressé plus rapidement que celui des obligations.

La place de Francfort s'accroît aux dépens des sept autres bourses allemandes, puisque 75 % des transactions se sont déroulées dans la capitale financière, contre 70 % deux ans auparavant.

Depuis le 1er janvier 1994, l'indice DAX des trente valeurs vedettes de la bourse allemande a reculé de 10,6 %, et de 4,8 % sur le seul mois de juin. Mais de juin 1993 à juin 1994, la hausse du DAX a atteint 19,3 %. La part des actions étrangères reste toujours faible par rapport à celle des titres allemands. Ces derniers ont représenté environ 97,5 % des transactions en juin, a indiqué la DBAG.

Les titres les plus traités, toujours en juin, ont été Deutsche Bank, Daimler-Benz, Siemens, Allianz et Volkswagen.

TOKYO, 4 juillet ▲ Terne

En l'absence de mauvaises nouvelles, après toutes celles défavorables de la semaine dernière, les investisseurs japonais sont revenus sur le marché et la Bourse a clotûré terminé en légère hausse lundi 4 juillet. L'indice Nikkei a terminé sur un gain de 88,52 points, soit 0,43 %, à 20 631,93 points.

Mais les échanges ont été ternes et de nombreux intervenants sont restés en marge du marché, en raison de la fermeté persistante du yen face au dollar. Le journal économique *Nihon Keizai Shimbun* a publié lundi 4 juillet une enquête réalisée dans 30 secteurs industriels. Selon cette enquête, l'économie japonaise devrait se redresser graduellement au troisième trimestre, mais l'appréciation du yen pourrait freiner cette reprise.

VALEURS	Cours du 1er juillet	Cours du 4 juillet
Bridgestone	1 610	1 620
Canon	1 700	1 720
Fuji Bank	2 280	2 280
Honda Motors	1 740	1 750
Matsushita Electric	1 780	1 810
Mitsubishi Heavy	800	806
Sony Corp.	6 010	6 040
Toyota Motors	2 170	2 190

CHANGES

Dollar : 5,4685 ▼

Lundi 4 juillet, le dollar ouvrait en léger repli sur le marché des changes parisien à 5,4685 francs, contre 5,4845 francs vendredi 1er juillet en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le deutschemark fléchissait à 3,4222 francs, contre 3,4278 francs vendredi soir (cours Banque de France).

FRANCFORT	1er juillet	4 juillet
Dollar (en DM)	1,6012	1,5973
TOKYO	**1er juillet**	**4 juillet**
Dollar (en yens)	98,78	98,67

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (4 juillet) ..... 5 5/16 % - 5 7/16 %

New-York (1er juillet) ..... 4 1/4 %

BOURSES

PARIS

	30 juin	1er juillet
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 892	1 872,86
(SBF, base 1000 : 31-12-90)		
Indice SBF 120	1 314,74	1 302,84
Indice SBF 250	1 278,69	1 268,47

NEW-YORK (indice Dow Jones)

	30 juin	1er juillet
Industrielles	3 624,96	3 646,65

LONDRES (indice « Financial Times »)

	30 juin	1er juillet
100 valeurs	2 919,20	2 936,40
30 valeurs	2 276,70	2 295,30

FRANCFORT

	30 juin	1er juillet
Dax	2 025,34	2 036,52

TOKYO

	1er juillet	4 juillet
Nikkei Dow Jones	20 543,41	20 631,93
Indice général	1 662,16	1 673,63

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,4750	5,4770	5,4848	5,4883
Yen (100)	5,5275	5,5324	5,5769	5,5840
Ecu	6,5481	6,5533	6,5414	6,5496
Deutschemark	3,4229	3,4264	3,4279	3,4331
Franc suisse	4,0751	4,0797	4,0875	4,0943
Lire italienne(1000)	3,4509	3,4534	3,4253	3,4294
Livre sterling	8,3992	8,4061	8,4084	8,4188
Peseta (100)	4,1533	4,1565	4,1290	4,1340

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 1/2	4 5/8	4 13/16	4 15/16	5 3/16	5 5/16
Yen (100)	1 15/16	2 1/16	2	2 1/8	2 1/16	2 3/16
Ecu	5 3/4	5 7/8	5 7/8	6	6	6 1/8
Deutschemark	4 7/8	5	4 7/8	5	4 15/16	5 1/16
Franc suisse	4 3/16	4 5/16	4 3/16	4 5/16	4 5/16	4 7/16
Lire italienne(1000)	8 1/8	8 3/8	8 3/8	8 5/8	8 1/2	8 3/4
Livre sterling	4 15/16	5 1/16	5 1/8	5 1/4	5 3/8	5 1/2
Peseta (100)	7 1/2	7 3/4	7 3/4	8	7 15/16	8 3/16
Franc français	5 3/8	5 1/2	5 1/2	5 5/8	5 5/8	5 3/4

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

BOURSE DE PARIS DU 4 JUILLET

Liquidation : 22 juillet
Taux de report : 5,38

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +1,12 % (1893,84)

Règlement mensuel

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
+7,09	EDF-GDF 3%	6130	6190	—
-3,51	B.N.P. (T.P)	1048	1044	+0,38
+0,57	Cr.Lyonnais(T.P.)	1042	1042	—
-3,96	Renault (T.P.)	2265	2276	+0,48
-15,17	Rhone Poulenc(T.P)	2165	2180	+0,68
+4,51	Saint Gobain(T.P.)	1250	1250	—
+6,56	Thomson S.A (T.P)	1120	1120	—
+0,84	Accor 1	595	598	+0,50
-14,30	Air Liquide 1	737	749	+1,63
-29,69	Alcatel Alsthom 1	590	592	+0,34
-25,93	Alcatel Cable 1	559	554	-0,89
-15,21	Alspi 1	338	340	+0,59

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
-1,03	Dassault-Aviation 1	461	480	+4,12
-6,68	Dassault Electro 1	409	410	+0,24
+19,78	De Dietrich 1	2685	2715	+1,12
-11,97	Degremont 1	500	500	—
+88	Dev.R.N-P.Cal(Li)2	66	62,10	-5,91
+34,33	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	85	89	+4,71
+8,81	DMC (Dollfus Mi)1	405	410	+1,23
-13,91	Docks France 1	634	625	-1,42

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
+14,99	LVMH Moet Vuitton 1	845	859	+1,65
-14,42	Lyonnaise Eaux 1	482,10	437,20	+0,83
-18,04	Marine Wendel 1	380	376	-1,05
-31,18	Matra-Hachette 1	109,90	110	+0,09
+8,45	Metaleurop 1	75	77	+2,67
-31,90	Metrologie Intl 1	10,60	10,35	-2,36
+7,14	Michelin 1	226,70	224,80	-0,84
+30,68	Moulinex 1	133,30	133,30	—
-10,96	Navigation Mixte 1	958	956	-0,21

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
-15,56	Sodexho 1	922	922	—
-19,85	Sogerap (Ny) 2	127,80	132,50	+3,68
-3,26	Sommer-Allibert 1	1821	1841	+0,55
-21,88	Sophia 1	388	414	+6,70
-21,71	Sovac 1	514	512	-0,39
-21,13	Spie Batignolles 1	340	342	+0,59
+15,52	Strafor Facom 1	650	670	+3,08
-26,05	Suez 1	262,70	263,90	+0,46
-17,64	Synthelabo 1	194	193,20	-0,41

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
-11,20	Harmony Gold 1	28	27,75	-0,89
-11,73	Hewlett-Packard 1	411,60	412,20	+0,15
+37,89	Hitachi 1	57,50	58,95	+2,52
	Hoechst 1	1092	—	—
-5,69	I.B.M 1	321	316	-1,56
	I.C.I 1	63,35	—	—
-9,84	I.T.T. 1	445,80	450,40	+1,03
+10,07	Ito Yokado 1	297	292,80	-1,41
+27,79	Matsushita 1	98,15	99,55	+1,43
-3,56	Mc Donald's 1	320	325	+1,56
-20,09	Merck and Co 1	165	163,63	-0,73
-14,30	Minnesota Mining 1	275	272,30	-0,98

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B T P (la cie) 2	23,80	24
Cambodge	940	894
Carbone Lorraine 2	547	541
Cass Paclain 2	2,38	—
CBC 1	301	308,50
Centenaire Blanzy	385	385
Coragaz Holding	21	—
Champex (Ny)	13,10	13
CIC Un.Euro.CIP 1	328,50	328
C.I.T.R.A.M. (B)	2072	—
Cpt Lyon Alem.2	370	—
Concorde-Ass Risq2	950	950
Gpe Vallond ex.CMP	21	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Sovabail	400	—
Taittinger 1	2465	2480
Tour Eiffel	280	280
Ulinar Coireth	1591	—
Vicat 2	578	—
Virax	115	—

Étrangères

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Codetour	225	225
Creeks	168	—
Dauphin OTA	285	—
Devanlay 2	1200	—
Labor.Dolisos	175	174,50
Editions Belfond	115	—
Europ Propulsion 2	311	315
Finabail	167,10	168
Finacor	175	178,10
G.L.M. S.A.	995	994
Gravograph	213	214
I.C.C. 2	219	219

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Sopra	310	310
TF1-1	454	452
Thermador Hold(Ly)	418	425
Unilog	300	295
Union Assur.Fdal	580	579
Vial et Cie #	228	228
Viéssorie et Cie#2	374,90	374,90

Sicav (sélection) 1er juillet

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Ecur. Trimestriel	2012,04	1992,12 ◆
Elancial D	124,57	120,94 ◆
Elicash	829300,10	829300,10 ◇
Emergence Poste D	102,76	99,77
Energia	365,05	348,50
Eparcic	4274,12	4274,12
Eparcourt-Sicav (1)	201,82	200,52
Epargne-Unie	1484,36	1448,16
Eufi Cash capi	9259,04	9259,04 ◆
Euroc Solidarité	1193,82	1182 ◆
Eurocic Leaders	1249,15	1212,77
Eurodyn	1398,48	1364,29

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Oblitop	1638,57	1622,35 ◆
Oblisécurité Sicav	15287,39	15287,39 ◆
Oblitys D	510,82	509,18 ◆
Oraction	1584,86	1526,69
Parvalor	613,89	601,07
Plénitude D	154,91	150,48 ◆
Poste Croissance C	3191,25	3188,86 ◆
Poste Gestion C	77906,41	77906,41 ◆
Première Oblig. C	11504,94	11504,94 ◆
Première Oblig. D	10892,07	10888,73
Prévoy. Ecureuil	99,62	98,63 ◆

(1) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 20, multiplicat. nbre de titres par 20.
(2) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 15, multiplicat. nbre de titres par 15.
(3) 3-6-94 Division val. liquidat. par 8, multiplicat. nbre de titres par 8.
(4) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 2, multiplicat. nbre de titres par 2.

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 01/07	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,4715	5,4845	5,20	5,80
Ecu	6,5905	6,5565	—	—
Allemagne (100 dm)	342,9400	342,7800	328	352
Belgique (100 F)	16,6470	16,6350	16	17,10
Pays-Bas (100 fl)	305,7800	305,6100	292	314
Italie (1000 lires)	3,4500	3,4475	3,20	3,75
Danemark (100 krd)	87,3400	87,3100	82,70	91
Irlande (1 iep)	8,3030	8,3165	7,95	8,70
Gde-Bretagne (1 L)	8,4290	8,4215	8	8,85
Grèce (100 drachmes)	2,2730	2,2735	2,10	2,65
Suisse (100 f)	406,9800	408,8400	392	415
Suède (100 krs)	71,0300	70,0700	66	76
Norvège (100 k)	78,6400	78,5280	74	83
Autriche (100 sch)	48,7570	48,7290	46,90	50
Espagne (100 pes)	4,1535	4,1525	3,85	4,45
Portugal (100 esc)	3,3300	3,3300	3,05	3,75
Canada (1 $ can)	3,9591	3,9749	3,75	4,25
Japon (100 yens)	5,5268	5,5054	5,15	5,80

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 01/07
Or fin (kilo en barre)	67800	68000
Or fin (en lingot)	67950	68500
Napoléon (20f)	380	395
Pièce Fr (10 f)	311	—
Pièce Suisse (20 f)	389	393
Pièce Latine (20 f)	392	394
Souverain	498	502
Pièce 20 dollars	2520	2540
Pièce 10 dollars	1340	1280
Pièce 5 dollars	865	—
Pièce 50 pesos	2530	2545
Pièce 10 florins	407	412

Matif (Marché à terme international de France)
1er juillet 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 193 726

Cours	Mars 95	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	113,30	114,74	113,56
Précédent	113,62	115,26	114,36

CAC 40 A TERME
Volume : 29 018

Cours	Juillet 94	Août 94	Sept. 94
Dernier	1866	1886	1880
Précédent	1877	1887	1894

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Mariages

Mme Guido SPIA-DELASSUS,
M. et Mme Bernard UZEL,

sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Nathalie et Dominique,

qui sera célébré, le samedi 9 juillet 1994, en l'église de Vaugrigneuse (Essonne).

Décès

– Les amis,
Les auteurs dramatiques,
Les directeurs de théâtre,
Les comédiens,
Et le monde du spectacle,
ont la tristesse d'annoncer la disparition de

Marta ANDRAS DE MARCH,

survenu le 29 juin 1994, à Neuilly.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 5 juillet, à 16 h 15, en l'église de Fontenailles (Seine-et-Marne), suivie de l'inhumation au cimetière de Fontenailles dans la sépulture de famille.

11, Grande-Rue,
« La Martaimé »,
77370 Fontenailles.

– M. Marcel Bécane,
Jacqueline et Jean Jouanard,
Jean-Claude et Geneviève Bécane,
ses enfants,
Et ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Dorothée BÉCANE,
née Pons,

survenu le 26 juin 1994.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 1er juillet, à Villeneuve-Tolosane (Haute-Garonne).

– Elèves,
Et amis,
font part du décès de

Marguerite BOUGAL.

Inhumation le 6 juillet 1994, à 11 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

Mme Dèze, Moncuit,
2, boulevard Davout,
75020 Paris.

– Hélène, Pierre, Guillaume et Cyril Vaudescal,
Dominique, Paul, Xavier et Olivier Gioan,
font part de la disparition de

Marcelle GIOAN,

le 30 juin 1994.

Un service religieux aura lieu au foyer évangélique de Grenelle en septembre, à une date qui sera précisée ultérieurement.

6, rue Claude-Matrat,
92130 Issy-les-Moulineaux.
1, avenue des Faisans,
1640 Rhode-Saint-Genèse (Belgique).

– Pierre Massot,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Ginette MASSOT,

survenu le 1er juillet 1994.

Les obsèques auront lieu à Notre-Dame de Bellevue, le mardi 5 juillet, à 10 h 45.

8, rue Louis-Haussmann,
78000 Versailles.

– Mme Monique Rérat,
M. et Mme Claude Rérat,
M. et Mme Alain Rérat,
Mme Gisèle Hutson,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Armand RÉRAT,
née Lucienne Vautrin,

survenu le 1er juillet 1994, dans sa centième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 5 juillet, à 10 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux (Hauts-de-Seine).

L'inhumation aura lieu le même jour au cimetière d'Etupes (Doubs), à 17 heures.

26, rue du Lycée,
92330 Sceaux.

– Mme Jacqueline Saiag,
son épouse,
Le professeur Philippe Saiag et Mme,
M. Charles Saiag,
ses enfants,
Franck, Hadrien, Elodie, Anne-Laure,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André SAIAG,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 29 juin 1994.

Les obsèques ont eu lieu lundi 4 juillet, à 11 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, suivi de l'inhumation au nouveau cimetière de Neuilly.

Ni fleurs ni couronnes, mais des prières.

Cet avis tient lieu de faire-part.

45, boulevard Charcot,
92200 Neuilly.

– Mme Paul Sennac,
Claude Sennac-Perrot,
Nicole et André Casadevall,
Mathieu et Marion,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Paul SENNAC,

survenu le samedi 2 juillet 1994, à Paris.

Les obsèques auront lieu le mercredi 6 juillet, à Puy-l'Evêque (Lot).

– Mme Victor Volcouve,
Nathalie et Daniel Touffu
et leurs enfants,
Delphine et Didier Degryse,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Victor VOLCOUVE,

leur époux, père et grand-père,

survenu le 29 juin 1994.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 7 juillet, à 10 h 30, en l'église Saint-Nicolas, place d'Armes, Saint-Maur-des-Fossés.

21, avenue de Neptune,
94100 Saint-Maur-des-Fossés.

– L'Institut des actuaires français et le Centre d'études actuarielles
ont la profonde tristesse de faire part du décès de leur président,

Victor VOLCOUVE,

survenu le 29 juin 1994.

Rectificatifs

– Danielle Rapoport
exprime ses regrets et ses excuses à la famille, aux amis et aux collègues de

René CLÉMENT,

pour l'annonce prématurée de son décès, parue dans *le Monde* (dimanche 29-lundi 30 mai 1994).

Remerciements

– Mme Anne Lague,
Ses enfants,
Et ses petits-enfants,
Toute la famille,
remercient chaleureusement tous ceux qui se sont associés à leur peine lors du décès de

M. André LAGUE.

Anniversaires

– Simone Boulenger
rappelle le souvenir de ses huit tantes, oncles et cousins,

Suzanne, Germaine et André,
Marguerite et Lucien,
Berthe, Raymond (Bob), Maurice,

déportés, gazés, brûlés en 1943 et 1944, par les nazis, il y a cinquante ans.

N'oublions pas.

– Il y a quatre ans, le 5 juillet 1990.

Jean-Pierre

est toujours aussi présent dans notre souvenir, avec sa volonté de lutte, sa curiosité inlassable pour toutes choses, son enthousiasme et sa tendresse.

Souvenirs

– *In memoriam.*

Il y a cinquante ans, ont été arrêtés par la Milice et la Gestapo, au-dessus de Grenoble,

Abraham ROTH,
mon père,
Aline ROTH-WEIL,
ma mère,
Paul ROTH,
mon frère.

Transférés à Drancy et déportés à Auschwitz avec le convoi n° 69, ils ne sont pas revenus.

Notre mémoire est leur seule sépulture.

Leur fille, Yvonne Ebstein-Roth,
Et ses enfants,
Philippe Ebstein,
Et Anne Smadja-Ebstein,
qui n'oublient pas.

Communications diverses

– Marie-Annick, Anne, Joël, Anne, François, Claire, Marie, Guillaume, Pauline, Samuel, Antoine et Louise,
souhaitent à

Claude

de très heureuses grandes vacances.

LOTO

SAMEDI 2 JUILLET 1994

19h55 – 26

11 17 18 26 30 48 + 29

6 bons numéros	2	5 915 360 F
5 bons numéros + complémentaire	8	140 210 F
5 bons numéros	493	7 930 F
4 bons numéros	31 041	162 F
3 bons numéros	408 560	16 F

20h35 – 26

3 14 20 31 32 44 + 5

6 bons numéros	1	52 281 255 F
5 bons numéros + complémentaire	12	92 185 F
5 bons numéros	426	8 850 F
4 bons numéros	25 792	188 F
3 bons numéros	525 436	18 F

Au sommaire du *Monde Dossiers et documents*

Europe de l'Est : la sortie du communisme

L'Europe de l'Est d'avant 1989 sombre dans l'oubli. Le rideau de fer, les deux Allemagnes, la doctrine Brejnev, l'autoritarisme, le parti unique font partie de l'histoire. Aujourd'hui, on parle d'élections libres et démocratiques, d'économie de marché, de privatisations, de droits de l'homme et de libertés. Qu'est-ce qui a vraiment changé ? Quelles sont les approches, les expériences, les errements, les thérapies ? Le bilan ne peut être que contrasté car chaque pays de l'Europe centrale et orientale tente à sa manière de se rapprocher de la grande famille européenne dont ils ont si longtemps été exclus.

Avec ce numéro, « les Clés de l'info » : ONU, un « machin inefficace », le nouveau Parlement européen, les affrontements au Yémen, l'aménagement du territoire, la consultation nationale des jeunes, la déprime boursière, le réseau Internet... Dossier : le service national en 1994.
▶ N° 223, juillet-août. Numéro spécial 16 pages. En vente dans tous les kiosques, 18 francs.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Microfilms : (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE S.A.
Président-directeur général :
Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction :
Dominique Alduy
133, av. des Champs-Elysées
75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00
Télefax : 44-43-77-30
Société filiale de la SARL le Monde et de Médias et Régies Europe SA

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	Autres pays Voie normale y compris CEE avion
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Vous pouvez payer par prélèvements mensuels.
Se renseigner auprès du service abonnements.
ÉTRANGER : par voie aérienne, tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LE MONDE, code d'accès ABO

« LE MONDE » (USPS = pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices.
POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N. Y. 12919 - 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451 - 2983 USA

Changements d'adresse : merci de transmettre votre demande deux semaines avant votre départ en indiquant votre numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

401 MQ 01 — PP. Paris RP

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐
Nom : ____ Prénom : ____
Adresse : ____
____ Code postal : ____
Localité : ____ Pays : ____
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

MÉTÉOROLOGIE

TEMPS PRÉVU LE MARDI 05 JUILLET 1994 VERS MIDI

LÉGENDE : ENSOLEILLÉ ; ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX ; NUAGEUX COURTES ÉCLAIRCIES ; TRÈS NUAGEUX OU COUVERT ; PLUIE OU BRUINE ; NEIGE ; AVERSES ; ORAGES ; BRUMES ET BROUILLARD ; SENS DE DÉPLACEMENT

METEO FRANCE

Mardi : nuageux du Sud-Ouest au Nord-Est, températures de saison. – Dans un bon quart Nord-Ouest, des Charentes au Centre et à la Picardie, la journée sera bien ensoleillée en général, malgré quelques passages nuageux sans conséquence. Ils seront toutefois plus nombreux en bordure de Manche.

Les régions méditerranéennes bénéficieront une fois encore d'une journée estivale et largement ensoleillée.

Quant au reste du pays, la matinée sera partout très nuageuse, surtout dans le Sud-Ouest, où les rentrées maritimes pourront donner quelques gouttes. En cours de journée, le temps s'améliorera un peu, et la majorité de ces régions devraient retrouver quelques éclaircies. En revanche, de l'Aquitaine à l'Auvergne, le ciel restera très chargé jusqu'en soirée.

Les températures matinales seront proches de 13 degrés dans le Nord-Ouest, 20 degrés près de la Méditerranée, et généralement comprises entre 16 et 18 degrés ailleurs.

Dans l'après-midi, il ne fera que 18 degrés en bordure de Manche, mais jusqu'à 29 degrés dans le Centre-Est. En Méditerranée, le thermomètre avoisinera 32 degrés, les autres régions afficheront environ 25 degrés.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

TEMPÉRATURES maxima – minima

FRANCE	
AJACCIO	30/18
BIARRITZ	23/18
BORDEAUX	30/16
BOURGES	32/19
BREST	21/16
CAEN	25/15
CHERBOURG	19/14
CLERMONT-FER.	33/17
DIJON	33/20
GRENOBLE	36/18
LILLE	29/19
LIMOGES	28/18
LYON, BRON	34/20
MARSEILLE	33/21
NANCY, ESSEY	34/20
NANTES	27/15
NICE	28/21
PARIS-MONTS.	32/23
PAU	29/17
PERPIGNAN	28/21
POINTE-A-PITRE	32/26
RENNES	29/16
ST-ETIENNE	35/19
STRASBOURG	34/21
TOULOUSE	34/21
TOURS	30/16

ÉTRANGER	
ALGER	42/22
AMSTERDAM	26/15
ATHÈNES	34/23
BANGKOK	35/27
BARCELONE	31/22
BELGRADE	31/17
BERLIN	31/17
BRUXELLES	29/15
COPENHAGUE	23/13
DAKAR	28/23
GENÈVE	34/19
ISTANBUL	29/20
JÉRUSALEM	30/17
LE CAIRE	37/23
LISBONNE	29/18
LONDRES	28/17
LOS ANGELES	23/17
LUXEMBOURG	33/22
MADRID	36/19
MARRAKECH	45/24
MEXICO	26/11
MILAN	31/21
MONTRÉAL	24/12
MOSCOU	20/15
NAIROBI	18/13
NEW-DELHI	32/26
NEW-YORK	28/22
PALMA-DE-MAJ.	39/18
PÉKIN	27/21
RIO-DE-JANEIRO	–/–
ROME	31/19
HONGKONG	32/25
SÉVILLE	41/22
SINGAPOUR	29/21
STOCKHOLM	28/12
SYDNEY	19/8
TOKYO	36/27
TUNIS	37/22
VARSOVIE	26/13
VENISE	31/24
VIENNE	31/17

Valeurs extrêmes relevées entre le 30-06-1994 à 6 heures TUC et le 01-07-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 6 JUILLET 1994 A 0 HEURE TUC

METEO FRANCE

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6336

HORIZONTALEMENT

I. La plus courte n'est pas la meilleure. – II. Te livreras à un détournement. – III. Consignées. Lettre. – IV. Préposition. Ne peuvent percer quand elles manquent d'étoffe. – V. Il semait le vent alors que d'autres récoltaient la tempête. Entre deux vannes. – VI. Abréviation. Symbole. – VII. Fabricant de niches. – VIII. Rangeait. – IX. Pique la peau. Fleuve. – X. Figure mythologique. Ne peut être utilisé qu'avec restriction. Aucune puissance ne peut le faire valoir. – XI. Il devint rouge après avoir reçu une calotte.

VERTICALEMENT

1. On les dit sourdes et muettes. Valeur valable à Londres. – 2. Qui est conservateur par nature. Se débat avant d'être arrêtée. – 3. Peu porté à la réflexion. Orientation. – 4. Devise. En Belgique. – 5. En outre. Le chant du cygne d'un grand poitrinaire. – 6. Tenir ferme. Pronom. – 7. Symbole. Espaces verts. – 8. Eléments d'un recensement. Pointure d'une botte. – 9. Dieu. Rêve d'un trousseau pour s'offrir la belle.

Solution du problème n° 6335

Horizontalement

I. Restaurateur. P.M. – II. Uteironistes. – III. Gui. Rata. Image. – IV. Bide. Ni. Col. Fat. – V. Endosmose. – VI. Muse. Psoas. Crée. – VII. As. Lendemains. – VIII. Nid. Car. Juin. – IX. Essieux. Chat. – X. Leucate. Tréma. – XI. Sari. Bègue. En. – XII. Plaidée. Ure. – XIII. Régla. Gare. Elue. – XIV. Elster. Ire. – XV. Sire. Artilleurs.

Verticalement

1. Rugbyman. Lèpres. – 2. Etui. Usine. Le. – 3. Séides. Usager. – 4. Enée. Ecaille. – 5. Air. Csardas. – 6. Uranoplastie. Ta. – 7. Rôtisserie. Eger. – 8. Ana. Mon. Art. – 9. Ti. Coadjuteur. – 10. Es. Osseux. Gré. – 11. Utile. Mi. Tue. Il. – 12. Rem. Cancre. Ere. – 13. Safari. Hé ! Bleu. – 14. Ge. Entame. – 15. Muettes. Tannées.

GUY BROUTY

LUNDI 4 JUILLET

TF 1

14.25 **Série : Côte Ouest.**
16.20 **Série : Extrême limite.**
16.50 **Club Dorothée vacances.**
17.55 **Sport : Football.**
Coupe du monde (8e de finale) : Pays-Bas-République d'Irlande, en direct d'Orlando.
20.00 **Journal, Journal de la Coupe du monde de football, La Minute hippique et Météo.**
20.55 **Cinéma : Un shérif à New-York.** ■■
Film américain de Don Siegel (1969).
22.35 **Documentaire : Les Archives fabuleuses de l'armée française.**
1. La France dans la guerre 1939-1945.
23.35 **F1 Magazine.**
Grand Prix de France à Nevers Magny-Cours.
0.10 **Documentaire : Histoires naturelles.**

FRANCE 2

14.25 **Sport : Cyclisme.**
Tour de France : Roubaix-Boulogne-sur-Mer, 2e étape (203,5 km).
16.35 **Magazine : Vélo club.**
17.15 **Série : Dans la chaleur de la nuit.**
18.00 **Série : Goal.**
18.30 **Série : Mac Gyver.**
19.20 **Jeu : Que le meilleur gagne.**
19.59 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Feuilleton : Jalna.**
Retour de guerre, de Philippe Monnier.
22.25 **Documentaire : Frontières.**
Israël : le camp retranché, de Michel Honorin (1re partie).
23.25 **Journal, Météo et Journal des courses.**
23.50 **Danse : Le Lac des cygnes.**
De Tchaïkovski, chorégraphie et mise en scène de Vladimir Bourmeister d'après Marius Petipa et Lev Ivanov, décors de Roberto Plate, avec Patrick Dupond, Marie-Claude Pietragalla, Olivier Patey, Eric Quilleré, l'Orchestre national de l'Opéra de Paris, dir. : Jonathan Darlington.

FRANCE 3

14.00 **Documentaire : La Saison du guépard.**
14.50 **Feuilleton : La Grande Vallée.**
15.40 **Série : La croisière s'amuse.**
16.30 **Magazine : 40e à l'ombre.**
Présenté par Vincent Perrot.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.**
20.05 **Journal du Tour.**
20.25 **Tout le sport.**
Spécial Coupe du monde de football.
21.00 **Sport : Football.**
Coupe du monde (8e de finale) : Brésil-Etats-Unis, en direct de San-Francisco.
23.30 **Journal et Météo.**
0.00 **Série : Capitaine Furillo.**
0.50 **Musique : Cadran lunaire.**

CANAL PLUS

15.05 **Documentaire : National Geographic.**
Trois lions dans la nuit, de Dereck et Beverly Joubert.
16.05 **Cinéma : La Crise.** ■■
Film français de Coline Serreau (1992).
17.35 **Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 20.35

18.30 **Court métrage : Zoo Cup.**
18.33 **Série animée : Les Simpson.**
19.00 **Magazine : Nulle part ailleurs.**
19.55 **Flash d'informations.**
20.00 **Magazine : C'est pas le 20 heures.**
Présenté par Mme Agnès, Alexandre Devoise, Maureen Dor, Moustic, Valérie Payet et Philippe Vandel.
20.35 **Cinéma : A cause d'elle.** □
Film français de Jean-Loup Hubert (1993).
22.20 **Flash d'informations.**
22.25 **Cinéma : Samba Traoré.** ■■
Film franco-burkinabé d'Idrissa Ouedraogo (1992).
23.50 **Cinéma : Antonia et Jane.** ■
Film britannique de Beeban Kidron (1991).
1.00 **Cinéma : Le Cobaye.** ■
Film américain de Brett Leonard (1992, v.o.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Documentaire : L'Amour en suspens.**
De Thomas Riedelsheimer (rediff.).
18.25 **Magazine : Snark.**
Médiations, de Gary Hill ; Bleu-blanc-rouge, de Jean-Louis Bompoint ; En caméra portée, de Tony Hill ; Courrier à petite vitesse, d'Alison Snowden ; Vacances, de Zbigniew Rybczynski (rediff.).
19.00 **Série : Hale and Pace.**
19.30 ▶ **Magazine : Archimède.**
La Terre vue par la science. Happy Birthday ; Visages de la Terre ; La Terre chaotique ; Motte de terre ; Agenda 2000 ; Voyage à Pompéi ; La classification périodique : l'oxygène ; Textes du répertoire ; Le livre du mois ; L'actualité.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Cinéma : La Maîtresse du lieutenant français.** ■■
Film britannique de Karel Reisz (1981, v.o.).
22.40 **Magazine : Macadam.**
Les Cigales et la Fourmi, de Philippe Lallemant. Cesaria Evora ; Last Poets ; Manu Dibango ; Cheb Mami ; Monica Passos.
23.35 **Documentaire : L'Evolution d'Ernst Mayr.**
D'Emmanuel Laurent.
0.25 **Court métrage : Graines au vent.**
De Paul Carpita (35 min).

M 6

13.25 **Téléfilm : Passion dévorante.**
De Steven Hilliard Stern.
15.00 **Musique : Plage des clips.**
17.00 **Variétés : Multitop.**
17.30 **Série : Classe mannequin.**
18.00 **Série : Un flic dans la Mafia.**
19.00 **Série : Pour l'amour du risque.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.30 **Météo des plages.**
20.35 **Magazine : Ciné 6.**
20.50 **Cinéma : Les Voleurs de trains.** ■
Film américain de Burt Kennedy (1973).
22.30 **Cinéma : Boulevard des assassins.** ■
Film français de Boramy Tioulong (1982).
0.20 **Six minutes première heure.**
0.30 **Magazine : Culture pub.**
0.55 **Magazine : Jazz 6.**
Présenté par Philippe Adler. Louie Bellson & his Big Band.

FRANCE-CULTURE

20.30 **L'Histoire en direct.** 25 août 1944 : La Libération de Paris. Avec Jacques Chaban-Delmas, Raymond Dronne, Henri Rol-Tanguy, Jacques Massu.
21.30 **Fiction.** Chant pour Pascale, d'Huguette Champroux.
22.40 **La Radio dans les yeux.**
L'Actualité du cinéma.
0.55 **Du jour au lendemain.**
Avec Nicole de Mourgues (le Générique de film).
0.50 **Coda.** Si tous les enfants du monde (1).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (en direct de Saint-Michel de Fribourg) : Crocifissione et morte di N.S. Gesu Cristo pour haute-contre, cordes et basse continue, de Stradella ; Sonata da chiesa op. 1, de Corelli ; De tenebroso lacu pour haute-contre et basse continue, de Scarlatti ; Introduzione al Miserere pour haute-contre, cordese et basse continue, Stabat Mater pour haute-contre, cordes et basse continue, de Vivaldi, par Il Seminario Musicale.
22.30 **Concert** (donné le 19 mai 1993 à Montréal) : Le Voyage à Reims, ouverture, de Rossini ; Ballade pour piano et orchestre en fa majeur op. 19, de Fauré ; Concerto pour piano et orchestre, de Poulenc ; Le Déluge, prélude, de Saint-Saëns ; Sylvia, suite pour orchestre, de Delibes ; Orphée aux enfers, ouverture, d'Offenbach, par l'Orchestre symphonique de Montréal, dir. Charles Dutoit.
0.05 **Musiques du monde.** Par Daniel Caux. Soufisme et musique.

Les interventions à la radio

Europe 1, 19 heures : Hervé de Charette (« Le club de la presse »).
France-Inter, 19 h 20 : « La Coupe du monde de football », avec Joao Havelange (« Le téléphone sonne »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Départs

HENRI EMMANUELLI faisait la fermeture de « 7 sur 7 ». Rescapée de l'autoroute, cramoisie de chaleur, la France entière l'entendit débattre avec Anne Sinclair de l'urgente question de la représentation des femmes à la direction du PS. Il paraît – Anne Sinclair avait récolté des informations en ce sens – que les femmes socialistes, mécontentes de la place qui leur est faite, ont même boycotté la fête du Bourget. On en resta pantois, et admiratif. Comment ! Par 35 à l'ombre, il restait au moins deux personnes en France pour débattre de la place des femmes à la direction du PS ! Par 35 à l'ombre, il restait aux femmes socialistes assez d'énergie pour boycotter la fête du Bourget, il subsistait suffisamment de relais (leurs maris ? leurs cousins ?) pour permettre à cette nouvelle de parvenir jusqu'à Anne Sinclair, et assez de sens du devoir à Anne Sinclair pour nous la répercuter ! Quel grand pays, la France !

A l'impossible nul n'étant tenu, Anne Sinclair annonça à la fin de l'émission son départ en vacances – son confrère Virieu, sur l'autre chaîne, avait annoncé le sien dès midi. Est-ce possible ? Mais alors, qui nous informera des suites de l'affaire des femmes socialistes ? Et le feuilleton des primaires à la française, qui va en dérouler pour nous les épisodes ? Sans Virieu et Anne Sinclair, s'est-on avisé que l'affaire des primaires à la française risque ni plus ni moins que de dépérir jusqu'en septembre ? Comment, dans ces conditions, en suivre les développements ? Nul doute que Anne Sinclair et François-Henri de Virieu vont employer leurs vacances à traquer l'opinion des gardiens de phare et des vendeuses de tomates. Mais les téléspectateurs ? A-t-on songé aux téléspectateurs ? Et la candidature Giscard ? Et l'immunité européenne de Tapie ? Pauvres de nous ! Ah ! monsieur Pasqua ! si vous souhaitez fonder une Ligue pour la Survie Estivale du Feuilleton des Primaires A La Française (LSEF-PALF), nous nous inscrivons d'emblée, ici même, parmi ses membres bienfaiteurs.

D'autres, il faut bien le reconnaître, avaient précédé Sinclair et Virieu sur le chemin des vacances. Ainsi Michel Denisot (« Télés dimanche ») et Jacques Chancel (« Lignes de mire »), les deux animateurs rivaux d'émissions de télé sur la télé, ont-ils décampé dès dimanche dernier, emportant eux aussi quelques pans de notre paysage familier. Qui donc va nous informer sur les humeurs de la sous-vedette de 11 h 45, et sur les graves raisons qui pourraient la pousser – si on ne la retient pas – à quitter Canal Bidule pour rejoindre Fréquence Machin ? On se consola en rêvant que Chancel et Denisot, partis ensemble, préparaient, pour la rentrée, deux reportages croisés sensationnels : Denisot filmant les vacances de Chancel, et Chancel les congés de Denisot. On en salive d'avance.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

MARDI 5 JUILLET

TF 1

6.00 **Série : Mésaventures.**
6.30 **Série : Côté cœur.**
6.58 **Météo** (et à 7.13, 8.28).
7.00 **Journal.**
7.15 **Club mini été.** Cococinel.
7.20 **Disney Club été.**
8.30 **Télé-shopping.**
8.55 **Club Dorothée vacances.**
11.35 **Jeu : Une famille en or.**
11.55 **Jeu : La Roue de la fortune.**
12.25 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.50 **Magazine : A vrai dire.**
13.00 **Journal, Météo, Tout compte fait et Météo des plages.**
13.35 **Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
14.25 **Série : Côte Ouest.**
16.20 **Série : Extrême limite.**
16.50 **Club Dorothée vacances.**
Harry et les Henderson ; Drôle de vie ; Clip ; Jeux.
17.50 **Série : Le Miel et les Abeilles.**
18.20 **Série : Premiers baisers.**
18.50 **Série : Hélène et les garçons.**
19.20 **Série : Les Filles d'à côté.**
20.00 **Journal, Journal de la Coupe du monde de football, La Minute hippique et Météo.**
20.55 **Cinéma : Sup de fric.** □
Film français de Christian Gion (1992). Avec Jean Poiret, Anthony Delon, Cris Campion.
22.25 **Sport : Football.**
Coupe du monde (8e de finale) : Mexique-Bulgarie, en direct de New-York ; A 23.20, mi-temps et Tiercé ; A 23.35, 2e mi-temps.
0.30 **Série : Super-force.**
1.05 **Journal et Météo.**
1.20 **Magazine : Reportages.**
Les Femmes aux bijoux, de Jane Lagier et Jean-Claude Bruzzi (rediff.).
1.50 **TF 1 nuit** (et à 2.50, 3.50).
2.00 **Feuilleton : Cités à la dérive** (4e épisode).
2.55 **Documentaire : Histoires naturelles.**
Gardien de la nature.
3.55 **Documentaire : L'Aventure des plantes.**
Les conditions extrêmement extrêmes.
4.20 **Série : Passions.**
4.45 **Musique.**
5.05 **Documentaire : Histoire de la vie.**

FRANCE 2

6.00 **Feuilleton : Monsieur Belvédère.**
6.30 **Télématin.** Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.35 **Feuilleton : Amoureusement vôtre.**
9.00 **Feuilleton : Amour, gloire et beauté.**
9.25 **Série : Un couvert pour deux.**
9.50 **Dessin animé.**
9.55 **Dessin animé : Les Enfants du Mundial.**
10.15 **Hanna Barbera Dingue Dong.**
La Rossignol masqué ; Les Nouvelles Aventures de Scoubidou ; Roquet Belles Oreilles ; George et Jo ; Wally Gator ; Tom et Jerry Kids ; Droopy et Dripple.
11.15 **Flash d'informations.**
11.20 **Jeu : Motus.**
Animé par Thierry Beccaro.
11.50 **Jeu : Pyramide** (et à 4.00).
Animé par Patrice Laffont.
12.25 **Magazine : Eclats de rue.**
Présenté par Jean-Louis Sevez et Hélène Lacore-Kamm à Saint-Gaudens (Haute-Garonne).
12.55 **Météo** (et à 13.35).
12.59 **Journal et Bourse.**
13.40 **INC.**
13.45 **Magazine : En attendant le tour.**
14.10 **Sport : Cyclisme.**
Tour de France : Calais-Eurotunnel, 3e étape, course contre la montre par équipe (66,5 km).
16.20 **Magazine : Vélo club.**
17.15 **Série : Dans la chaleur de la nuit.**
18.05 **Série : Goal.**
18.40 **Magazine : Coupe du monde de football.**
19.05 **Sport : Football.**
Coupe du monde (8e de finale) : Nigéria-Italie, en direct de Boston ; A 19.50, mi-temps ; A 20.05, 2e mi-temps.
21.00 **Journal, Météo et Journal des courses.**
21.40 **Cinéma : Calme blanc.** ■
Film américain de Phillip Noyce (1989). Avec Sam Neill, Nicole Kidman, Billy Zane.
23.20 **Théâtre : Coiffure pour dames.**
Pièce de Robert Harling, mise en scène de Stéphane Hillel, avec Marthe Villalonga, Françoise Christophe.
Le salon de coiffure est le lieu de rencontre des femmes d'un village.
1.10 **Journal, Météo et Journal des courses.**
1.20 **Jeu : Les Trésors du monde** (rediff.).
2.50 **Série : Autrement dit.**
3.40 **Dessin animé** (et à 4.30).
3.45 **24 heures d'info.**
4.35 **Documentaire : Pilier de rêve.**
4.55 **Sport : Cyclisme.**
Tour de France (rediff.).

FRANCE 3

6.00 **Euronews.**
7.00 **Bonjour les petits loups.**
Les Oursons volants ; Mine de rien ; Mimi Cracra ; Les Aventures de Tintin : le Crabe aux pinces d'or.
8.00 **Les Minikeums.**
Babar ; Casper ; Denver ; Tom Sawyer ; Mission top secret.
10.10 **Magazine : Emplois du temps.**
Présenté par Evelyne Thomas. Les métiers de la restauration.
10.40 **Continentales d'été.**
Présenté par Nicolas Don. Série : The Twilight Zone (La Quatrième Dimension, v.o.) ; A 11.05, Golden Girls ; A 11.30, Interview au Futuroscope de Poitiers.
11.40 **La Cuisine des mousquetaires.**
11.58 **Flash d'informations.**
12.03 **Magazine : Autour du Tour.**
En direct de Calais. Grand témoin : Pierre Bachelet. Invités : Jean-Jacques Barthe, Georges Fauquet.
12.45 **Journal.**
13.00 **Série : Happy Days.**
13.30 **Série : Bizarre, bizarre.**
14.00 **Documentaire : Les Derniers Chiens sauvages.**
14.50 **Série : La Grande Vallée.**
15.40 **Série : La croisière s'amuse.**
16.30 **Magazine : 40e à l'ombre.**
Présenté par Vincent Perrot, en direct de Bénodet. Invité : Richard Gotainer.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
Animé par Julien Lepers.
19.00 **Le 19-20 de l'information.**
De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Journal du Tour.**
20.40 **Tout le sport.**
Spécial Coupe du monde de football.
20.55 **Spectacle : Magie.**
Présenté par Vincent Perrot. Invité : David Copperfield, qui réalise plusieurs numéros.
22.10 **Documentaire : 1944, la France libérée.**
3. La joie et les larmes, de Denis Chegaray. Historien : Jean-Pierre Benamou.
La Libération vue par les Normands.
23.10 **Journal et Météo.**
23.40 **Magazine : Musicales.**
Présenté par Alain Duault. Les Gaietés de la musique : l'opérette. Airs de Rossini, Offenbach, Delibes, Lecocq, Hahn, Varney, Audran, par Isabelle Vernet, soprano, Michel Trempont, baryton, accompagnés par l'Orchestre de Bretagne.
0.40 **Série : Capitaine Furillo.**
1.30 **Musique : Cadran lunaire.**
La Mer, de Debussy, par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. : Riccardo Muti.

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 7.25

6.59 **Pin-up** (et à 7.23, 12.29, 0.11).
7.00 **CBS Evening News.**
Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chung.
7.25 **Canaille peluche.**
Le Tourbillon noir ; Il était une fois les découvreurs ; Chipie & Clyde.
8.25 **Série animée : Les Simpson.**
8.45 **Surprises.**
9.00 **Téléfilm : Jusqu'à ce que le meurtre nous sépare 2.**
De Dick Lowry, avec Meredith Baxter, Judith Ivey.
10.30 **Cinéma : Cœur de tonnerre.** ■
Film américain de Michael Apted (1992). Avec Val Kilmer, Sham Shepard, Graham Greene.
Un agent du FBI d'origine indienne redécouvre ses vraies racines.

En clair jusqu'à 13.30

12.30 **Flash d'informations.**
12.35 ▶ **Documentaire : Les Femmes Sourire en ménage.**
De Joanna Head.
13.30 **Cinéma : Samba Traoré.** ■■
Film franco-burkinabé d'Idrissa Ouedraogo (1992). Avec Bakary Sangare, Mariam Kaba, Abdoulaye Koumboudri.
Une fable qui commence en polar.
14.50 **Magazine : 24 heures.**
Présenté par Erik Gilbert (rediff.).
15.45 **Cinéma : Storyville.** ■
Film américain de Mark Frost (1992). Avec James Spader, Joanne Whalley-Kilmer, Jason Robards.
Le premier long métrage du coscénariste de la série « Twin Peaks ».
17.35 **Canaille peluche.**
Baby Folies ; Crypte Show.

En clair jusqu'à 20.35

18.25 **Court métrage : Zoo Cup.**
18.30 **Série animée : Les Simpson.**
19.00 **Magazine : Nulle part ailleurs.**
Best of.
19.55 **Flash d'informations.**
20.00 **Magazine : C'est pas le 20 heures.**
Présenté par Mme Agnès, Alexandre Devoise, Maureen Dor, Moustic, Valérie Payet et Philippe Vandel.
20.35 **Cinéma : Une étrangère parmi nous.** ■
Film américain de Sidney Lumet (1992). Avec Melanie Griffith, Eric Thal, John Pankow.
La confrontation de deux univers.
22.20 **Flash d'informations.**
22.25 **Cinéma : Hollywood Mistress.** ■
Film américain de Barry Primus (1991). Avec Robert Wuhl, Robert De Niro, Danny Aiello (v.o.).
Satire anecdotique des mœurs du monde hollywoodien du cinéma.
0.15 **Le Journal du hard.**
Présenté par Philippe Vandel.
0.20 **Cinéma : Ice Woman.**
Film américain, classé X, de Michael Zen (1993). Avec Ashlyn Gere, Steve Drake, Deborah Wells.
1.50 **Documentaire : Iles... était une fois les Caraïbes.**
2.40 **Surprises.**

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Cinéma : Oublier Palerme.** ■■
Film italien de Francesco Rosi (1989). Avec James Belushi, Mimi Rogers, Carolina Rosi (v. f. et v.o., rediff.).
18.40 **Court métrage : Graines au vent.**
De Paul Carpita (rediff.).
19.00 **Série : Hale and Pace.**
19.30 **Documentaire : Le Monde des années 50.**
De Dieter Franck. 5. Le monde en mutation.
L'émigration vers la Palestine, que les Britanniques ont tenté de freiner, conduit à la création d'Israël après la seconde guerre mondiale.
20.25 **Cinq minutes sur l'Europe.**
Le rêve de Dornier.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Magazine : Transit.**
Présenté par Daniel Leconte. Les sentinelles de Sarajevo.
21.45 ▶ **Soirée thématique : L'Algérie.**
2. L'enjeu.
21.46 **Entretien.**
Plateau animé par Pierre-André Boutang, avec Alain Joxe, Jean-Christophe Rufin et M. Steinbach (et à 23.00 et 0.10).
21.50 **Documentaire : Islamisme, le nouvel ennemi ?**
De Karim Miské.
23.20 **Documentaire : Au nom d'Allah.**
De David Carr-Brown et Pascal Dupont.
0.20 **Documentaire : Les Théoriciens de l'islam.**
De Karim Miské (30 min).

M 6

7.00 **M 6 express** (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.50, 11.45).
7.05 **Les Matins de Marie** (et à 8.05).
9.05 **M 6 Boutique.** Télé-achat.
9.30 **Boulevard des clips** (et à 10.05, 0.55, 5.40).
10.55 **Série : Campus Show.**
11.20 **Série : Lassie.**
11.55 **Série : Papa Schultz.**
12.25 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
13.25 **Téléfilm : Le Flic et la chanteuse.**
De Peter Thompson, avec Tony Lo Bianco, Viveca Lindfors.
15.00 **Musique : Plage des clips.**
17.00 **Variétés : Multitop.**
17.30 **Série : Classe mannequin.**
18.00 **Série : Un flic dans la Mafia.**
19.00 **Série : Pour l'amour du risque.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.30 **Météo des plages.**
20.35 **Magazine : Fan club.**
Vanessa Paradis.
20.45 ▶ **Série : Highlander.**
Les Guetteurs ; Le Dernier Rendez-vous. Avec Adrian Paul.
22.35 **Téléfilm : Un détective pas comme les autres.**
De John Llewellyn Moxey, avec Barnard Hugues, Michael McGuire.
Des cadavres disparaissent avant l'arrivée de la police.
0.20 **Six minutes première heure.**
0.30 **Mes années clip.**
2.00 **Rediffusions.**
Culture pub ; Venise, cité des doges ; Salzbourg, festival et contrepoint ; L'Aviation du passé et du futur-4 ; Fax'O ; Les Enquêtes de Capital.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Archipel science.**
Les Quasi-cristaux.
21.30 **Grand angle.**
Salin-de-Giraud, les travailleurs du sel (rediff).
22.40 **Les Nuits magnétiques.**
L'Envol. 1. Rêves et bricoles.
0.55 **Du jour au lendemain.**
Avec Catherine Maubon (Michel Leiris, en marge de l'autobiographie).
0.50 **Coda.** Si tous les enfants du monde (2).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (en direct de Saint-Michel de Fribourg) : Panikhida, requiem orthodoxe du 17e siècle, par le Chœur du Patriarchat orthodoxe russe de Moscou, dir. Anatoly Gridenko.
22.30 **Concert** (donné le 27 juillet 1993 lors des Semaines Bach d'Ansbach) : Sonate pour violon et clavier no 3 en mi majeur BWV 1016, Partita pour violon seul no 2 en ré mineur BWV 1004, Sonate pour viole de gambe et clavier no 2 en ré majeur BWV 1028, Sonate pour violon et basse continue no 3 en mi mineur BWV 1023, de Bach, par le Trio Sonerie (Monica Huggett, violon, Sarah Cunningham, viole de gambe, Gary Cooper, clavecin).
0.05 **Blues Land.** Par Marie-Cécile Mazzoni et Lucien Malson.

Le Monde

TRAVERSES — PIERRE GEORGES

Mort pour la défaite

DOUZE balles dans la peau. Précédées, en guise d'épitaphe, de ces quelques mots : *« Merci pour le but contre ton camp. »* Ainsi est mort Andres Escobar, défenseur central de l'équipe de Colombie, au sortir d'un bar de Medellin. Son assassin l'y attendait, samedi à l'aube, comme au coin du bois, pour éliminer l'éliminé.

Le crime d'Andres Escobar, joueur de grand talent, fut, le 22 juin dernier, de marquer un but contre son camp lors du match contre les Etats-Unis. Bien involontairement évidemment, comme il arrive dans sa carrière à tout joueur de football. Et son malheur vint du fait que cet auto-but contribua largement à compromettre les chances de son équipe.

Andres Escobar à ses moments perdus, entre deux entraînements, deux matches, écrivait pour un journal colombien une chronique de Coupe du monde. Dans la dernière, il tentait d'expliquer les raisons des contre-performances de son équipe. Et, sentant que le retour au pays s'annonçait un peu délicat, il demandait aux lecteurs de *« préserver le respect aux joueurs colombiens »*. Avant de conclure, rapporte l'Agence France-Presse : *« A bientôt, car la vie continue. »*

Sa vie s'est arrêtée. Pour l'exemple. Sans sommation et sans prolongations. Et comme la rumeur courait d'un contrat passé par la mafia des narco-paris, la justice colombienne a publié très vite un solide communiqué de démenti : *« Il s'agit d'un acte circonstanciel, résultat de reproches personnels faits au joueur par un simple citoyen. (...) »*

Un simple supporteur donc, venu, au volant d'une voiture volée et armé d'un gros calibre, parler du pays à Escobar. Un crime passionnel en quelque sorte et non la vengeance d'un possible cartel du football. Est-ce vraiment plus rassurant ? Voilà en tout cas la Colombie revenue à son point de départ. Dans les semaines précédant la Coupe du monde, la presse colombienne avait beaucoup parlé de cette compétition comme d'un moyen pour le pays d'échapper à sa triste réputation de violence, de pauvreté et de drogue. L'opération-séduction balle aux pieds a tourné court. Et Medellin restera, dans l'imaginaire mondial, Medellin.

C'est ainsi. Et cette Coupe du monde, assurément la plus gentillette, comme touchée par la grâce du fair-play et le recul de la violence, tant dans les tribunes que sur les terrains, s'en trouve prise à contre-pied. En deux jours, deux affaires : Maradona tombé dans la potion magique, Escobar mort pour la défaite. Il en aurait fallu moins que cela pour convaincre les Etats-Unis que le *soccer* est bien un sport de sauvages ou de tiers-monde. Heureusement les *boys* sont toujours là qui devraient en faire, ce 4 juillet, jour de fête nationale, une affaire américaine. Si le Brésil l'emporte, ce qui n'est tout de même pas à exclure, Dieu veuille qu'aucun *serial killer* ne coupe court à cet enthousiasme naissant !

Alors que des milliers d'Haïtiens tentent de fuir l'île

Port-au-Prince bruit de rumeurs sur un prochain débarquement américain

L'émissaire du président américain pour Haïti, William Gray, a déclaré, dimanche 3 juillet, que les Etats-Unis n'étaient pas *« en train d'étudier une invasion imminente d'Haïti »*. A Port-au-Prince, l'hypothèse d'une intervention américaine est cependant le sujet de toutes les conversations.

PORT-AU-PRINCE

de notre envoyé spécial

« Non au débarquement ! Dans nos rangs point de traître ! Vive le drapeau haïtien. » Les messages nationalistes se succèdent au bas de l'écran de télévision tandis que les footballeurs roumains mettent fin aux espoirs de la sélection d'Argentine. C'est la saison des pluies, le barrage de Péligre fonctionne, l'électricité ne manque pas et les Haïtiens peuvent suivre la Coupe du monde de football, leur sport favori, en attendant l'*« invasion »*, principal sujet de toutes les conversations.

L'arrivée d'une vedette de la télévision américaine relance les conjectures. Un homme politique opposé au gouvernement de fait affirme que l'une de ses sources *« très proche des services américains »* lui a confié que le débarquement aurait lieu entre le 10 et le 15 juillet. Une fois de plus, Port-au-Prince bruit de rumeurs. *« Cette fois, les Américains sont au pied du mur. L'explosion du nombre des boat-people va les obliger à passer à l'action très vite »*, poursuit le politicien de l'opposition.

De fait, la brutale augmentation du nombre des réfugiés interceptés par la vingtaine de garde-côtes et de bâtiments de la marine américaine qui patrouillent au large d'Haïti s'est convertie en un nouveau casse-tête pour l'administration Clinton. La semaine dernière, près de cinq mille Haïtiens ont été capturés par les garde-côtes, deux fois plus que durant toute l'année dernière.

Cet exode menaçant de submerger le bateau-hôpital *Comfort*, ancré au large de Kingston en Jamaïque, où les demandes d'asile politique sont examinées, le président Clinton a dû ordonner en catastrophe l'ouverture d'un deuxième centre de tri sur la base navale de Guantanamo, à l'est de Cuba. Un troisième centre devrait ouvrir à la mi-juillet dans les îles Turks et Caicos, un territoire sous administration britannique au nord d'Haïti.

Selon l'administration Clinton, l'intensification de la répression explique le gonflement de la vague des départs. Il ne fait pas de doute que le discours des autorités se durcit. Mais il ne semble pas que les atteintes aux droits de l'homme aient sensiblement augmenté. Selon le porte-parole des Nations unies à Port-au-Prince, Eric Falt, le nombre d'assassinats politiques enregistré par la mission d'observateurs internationaux a diminué en juin par rapport aux mois précédents. *« Le nombre d'enlèvements, de bastonnades et de cas d'intimidation a cependant nettement augmenté »*, ajoute-t-il.

Plusieurs incidents signalés en différents points du littoral confirment que les militaires tentent de s'opposer aux départs des boat-people. Le plus grave s'est produit mercredi dernier, au large de Nan-l'Etat, un village proche des Cayes. Pris de panique, plus de trente réfugiés, parmi lesquels des femmes et des enfants, sont tombés à la mer et se sont noyés après qu'une patrouille eut ouvert le feu pour tenter d'arrêter un voilier chargé de plusieurs centaines de boat-people.

Des embarcations de plus en plus petites

« Actuellement, près de 30 % des réfugiés interceptés en mer obtiennent l'asile. En dépit des déclarations de l'ambassade des Etats-Unis incitant les Haïtiens à déposer leurs demandes dans le centre ouvert à cet effet à Port-au-Prince, les gens savent qu'ils ont plus de chances d'obtenir l'asile s'ils prennent la mer », souligne Ann Fuller, responsable d'une organisation d'aide aux réfugiés.

Depuis le nouveau changement de politique américaine, mettant fin au refoulement systématique des boat-people, les réfugiés s'aventurent sur des embarcations de plus en plus petites, incapables de faire la traversée jusqu'en Floride. Selon divers témoignages, les réfugiés font délibérément voile en direction des garde-côtes dans l'espoir d'être interceptés et transférés vers les centres de tri.

Malgré les pressions des Etats-Unis, le président en exil Jean-Bertrand Aristide a refusé d'appeler ses concitoyens à ne pas prendre la mer. *« Ce serait les inciter à rester dans une maison en feu. La crise des réfugiés ne prendra fin qu'avec le rétablissement de la démocratie »*, a-t-il déclaré.

Le récent renforcement des sanctions ne semble pas avoir, en tout cas à court terme, l'effet escompté par Washington. A l'exception d'Air France, toutes les compagnies aériennes ont suspendu leurs vols vers Haïti. Les visas d'entrée aux Etats-Unis délivrés aux ressortissants haïtiens ont été annulés. Et une liste de deux cent trente-huit *« riches Haïtiens »* dont les avoirs aux Etats-Unis ont été gelés vient d'être publiée.

« Je ne perçois aucun signe de changement ou de craquement au sein de l'institution militaire. Quant à l'oligarchie, elle ne paraît pas disposée ou capable de peser réellement sur les putschistes », souligne un diplomate. Comme Martial, cet ouvrier du parc industriel au chômage, la grande majorité de la population souhaite l'intervention d'une force étrangère. *« Le plus tôt sera le mieux, pour mettre fin à notre cauchemar »*, dit-il.

La bourgeoisie des hauteurs de Pétionville est au contraire largement hostile à *« l'invasion »*. Le président de la chambre de commerce a même affirmé qu'il se battrait *« physiquement et moralement »* contre les envahisseurs. En attendant le gouvernement de fait a annoncé qu'il intenterait des actions en justice contre les Etats-Unis en raison des sanctions prises contre Haïti.

JEAN-MICHEL CAROIT

L'ESSENTIEL

DÉBATS

De la physique théorique à l'art moderne, de l'archéologie à l'histoire contemporaine, il n'est aucun domaine de la culture pour lequel le philosophe William Van Orman Quine ne se soit à un moment ou à un autre intéressé. *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Sans nouvelles de l'écrivain Bangali Taslina Nasreen

Mais ou est donc Taslina Nasreen ? Le 4 juin dernier, l'écrivain « impie » du Bangladesh quittait précipitemment son domicile de Dacca pour échapper à la police. Plus personne ne l'a revue depuis. Ses articles et son dernier livre lui avait valu une *fatwa* d'un groupe fondamentaliste musulman en 1993 *(page 4)*.

POLITIQUE

M. Giscard d'Estaing et le chômage

Lors de l'université d'été des clubs Perspectives et Réalités à La Baule, M. Valéry Giscard d'Estaing a présenté les « principales pistes » de son plan pour le plein emploi. Il a aussi souhaité que la présidence de la République soit confiée en l'an 2000 à une « nouvelle génération » *(page 8)*.

SOCIÉTÉ

Premières auditions de la commission Henrion sur la drogue

Vendredi 1er et samedi 2 juillet a débuté au Sénat une série d'auditions publiques 'ou des représentants du monde judiciaire, politique, policier et médical se sont exprimés sur les problèmes de drogue et de toxicomanie. La commission Henrion est chargée d'examiner la pertinence de la législation sur les stupéfiants, qui date de 1970 *(page 17)*.

CULTURE

Un centre national du patrimoine au palais de Chaillot

Le ministère de la culture prévoit d'installer dans l'aile « Paris » du palais de Chaillot un centre national du patrimoine. D'un coût estimé entre 200 et 300 millions de francs ce projet pourrait démarrer en 1975 *(page 23)*.

ÉCONOMIE

Bill Clinton se défend de vouloir un dollar faible

« Je ne prends pas la faiblesse du dollar à la légère et je ne recherche pas la croissance par un dollar faible », a déclaré le président Clinton à quelques jours de la réunion à Naples des sept pays les plus industrialisés de la planète *(page 26)*.

COMMUNICATION

La conférence européenne sur l'audiovisuel

Tenue du jeudi 30 juin au samedi 2 juillet à Bruxelles, la conférence se voulait une étape consultative des professionnels de l'audiovisuel et du cinéma dans la perspective d'une réforme de la directive « Télévision sans frontières ». Elle a eu lieu sans lien avec les projets d'autoroutes de l'information *(page 9)*.

SERVICES

Abonnements IX
Carnet 30
Loto 20
Marchés financiers 28-29
Météorologie 30
Mots croisés 30
Radio-télévision 31

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC et 36-29-04-56

DEMAIN

Initiatives

Les sièges sociaux perdent de leur superbe. Symbole de l'entreprise, ils en subissent les vicissitudes. De plus, sous l'empire de nouvelles méthodes d'organisation du travail, les patrons semblent y attacher moins d'importance.

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde-l'Economie » folioté de I à XII

Le numéro du « Monde » daté dimanche 3-lundi 4 juillet 1994 a été tiré à 519 726 exemplaires

La succession de Jacques Delors à Bruxelles

M. Lubbers règle ses comptes

LA HAYE

de notre correspondant

Ruud Lubbers, premier ministre néerlandais sur le départ, s'est expliqué vendredi 1er juillet dans le quotidien *NRC Handelsblad* sur sa candidature malheureuse à la succession de Jacques Delors à la présidence de la Commission européenne. Et certains de ses propos s'apparentent plus à un règlement de comptes qu'aux périphrases policées en usage dans pareil cas.

L'ex-candidat s'est rendu compte, fin mai, que ses chances de réussite étaient pratiquement nulles. Mais, clame-t-il, *« j'ai voulu arrêter le rouleau-compresseur de Kohl et Mitterrand »*. Et M. Lubbers de remarquer : *« Le but principal n'était plus alors ma candidature, mais plutôt « de l'ouvrir » pour faire comprendre, en tant que membre du Conseil, que la décision ne pouvait être prise ainsi. Cela mettait ma candidature en péril. J'ai pris ce risque. Mais leur candidat à eux – Dehaene – ne pouvait plus réussir. »*

M. Lubbers troque ensuite la lance de Don Quichotte contre la baguette du professeur pour faire la leçon au couple franco-allemand : *« Je suis partisan du consensus. Mais je ne suis pas un agneau qui se rend à l'abattoir sur commande. Je suis trop indépendant et trop démocrate pour cela. »* Le vétéran, qui a vécu l'aventure européenne ces douze dernières années, reconnaît s'être trompé sur un point : le soutien des petits pays, qui lui ont entièrement fait défaut. Il avoue aussi avoir quelque temps espéré que M. Mitterrand ferait changer d'avis le chancelier allemand : *« La France m'avait affirmé : « nous ne sortirons pas les couteaux sur cette affaire. »*

Les relations germano-néerlandaises n'ont pas souffert de l'aventure. Ce qui n'est pas le cas de celles entre MM. Kohl et Lubbers : *« Les problèmes de communications ont subsisté. »* L'entretien accordé à *NRC Handelsblad* ne contribuera pas à rapprocher les deux hommes...

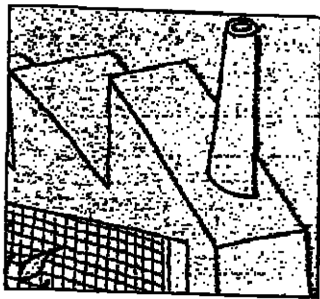
ALAIN FRANCO

GRÈCE : un diplomate turc assassiné à Athènes. – Haluk Sipahioglou, deuxième sous-secrétaire de l'ambassade turque en Grèce, a été assassiné lundi 4 juillet à Athènes par trois inconnus qui l'ont atteint de plusieurs balles de revolver alors qu'il quittait son domicile, a-t-on appris de sources grecque et turque. Il y a trois ans, en octobre 1991, l'attaché de presse adjoint de l'ambassade de Turquie à Athènes avait été assassiné dans le centre-ville dans des circonstances presque analogues. Cet attentat avait été revendiqué par le groupe terroriste du 17-Novembre, dont aucun membre n'a jamais été ni identifié, ni arrêté depuis sa création il y a vingt ans. – *(AFP.)*

BOSNIE : prochain sommet entre les présidents turc, bosniaque et croate. – Un sommet réunissant les présidents croate, turc et bosniaque, Franjo Tudjman, Suleyman Demirel, Alija Izetbegovic ainsi que Kresimir Zubak (président en exercice de la fédération croato-musulmane) se tiendra le 17 juillet sur l'île croate de Brioni, a annoncé, samedi 2 juillet, le ministre croate des affaires étrangères, Mate Granic, à son retour d'Ankara, où s'est tenue une réunion tripartite entre ministres turc, bosniaque et croate. Les trois dirigeants ont, à cette occasion, appelé les Serbes de Bosnie à rejoindre le processus de fédération croato-bosniaque, lancé par les accords de Washington du 18 mars. – *(AFP.)*

Le Monde

L'Italie de Berlusconi



Le gouvernement italien engage les premières réformes sur les axes annoncés par Silvio Berlusconi : libéralisme, fédéralisme, priorité aux PME. Au Frioul, les petits patrons de l'industrie exultent.

page III

Livres de finance



Comment s'y reconnaître dans l'évolution des marchés financiers, les produits sophistiqués, les réformes des institutions, les crises monétaires ? Une sélection des ouvrages récents sur ce secteur.

page IV

Lettre de Paris



Le tourisme de masse est en train d'atteindre en France les limites du supportable. Une mauvaise tarification des prestations... et des déprédations en sont la cause, écrit Philippe Simonnot.

page IX

L'ÉCONOMIE

BULLETIN

Pagaille

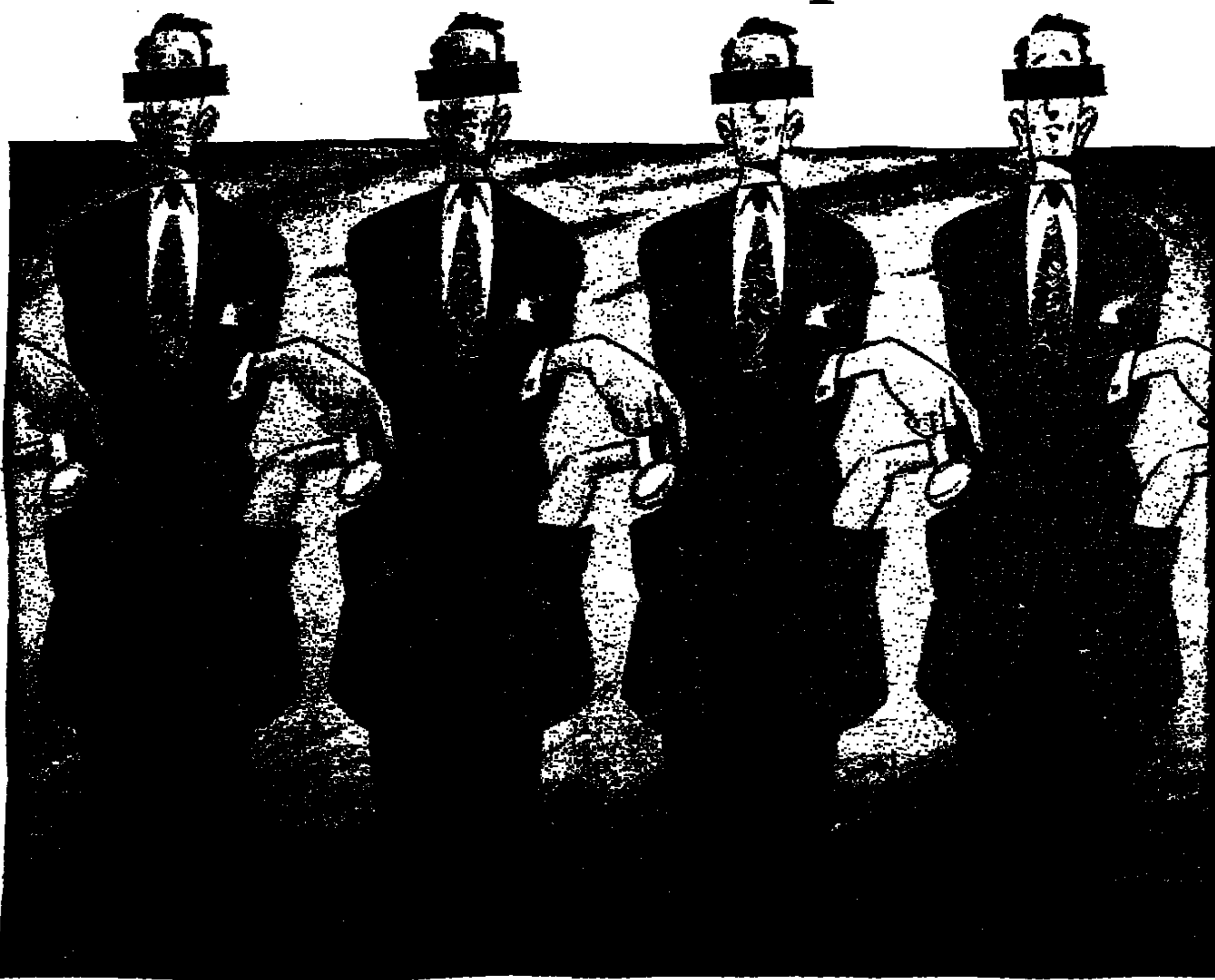
PAUVRE Keynes ! S'il revenait aujourd'hui, cinquante ans après la conférence de Bretton-Woods qu'il avait dominée de toute sa lucidité, le grand prêtre de l'interventionnisme des Etats, serait bien *marri* des résultats. Car, jamais comme en cette fin de siècle, les marchés financiers, qu'il redoutait, n'ont eu une telle puissance, un tel pouvoir de nuisance sur l'économie « réelle ». Déréglementés, internationalisés, informatisés, nourris par d'énormes fonds de pension, ils sont devenus réellement « globaux », alors que les politiques économiques restaient le plus souvent nationales. On le voit depuis quelques semaines, aucun Etat, même les Etats-Unis, n'a plus les moyens d'endiguer la chute de sa monnaie ou l'envolée de ses taux longs.

Jamais comme aujourd'hui l'économie mondiale n'avait eu besoin d'une organisation supranationale pluricompétente, investie de vrais pouvoirs et de moyens suffisants pour garantir une croissance stable, et faire pièce au pouvoir désordonné des marchés. Or, en face, que trouve-t-on ? La pagaille. Le FMI, garant théorique de l'orthodoxie monétaire, s'occupe en fait de la dette et du développement, rôle dévolu à la Banque mondiale. L'OCDE, qui n'a pas de pouvoir de décision, lutte avec le GATT pour le contrôle de la future Organisation mondiale du commerce (OMC), tandis que le G7, qui n'a pas de secrétariat, s'occupe du chômage, domaine du BIT... Une vraie banque mondiale, un système monétaire stable et indépendant, les vieux rêves de Keynes n'ont jamais été aussi actuels. Beau programme pour les chefs d'Etat réunis bientôt à Naples. Mais, hélas ! Keynes est mort.

Véronique Maurus

LA DÉLINQUANCE FINANCIÈRE AU GRAND JOUR

Alerte à la corruption !



DAMIEN CHAVANAT

La multiplication récente des « affaires » – Pechiney, Banesto, Schneider, etc. – en France et à l'étranger est-elle le signe d'une aggravation mondiale de la corruption, due à un affaiblissement de la morale, ou une illusion d'optique, les tricheries n'étant pas plus nombreuses, mais mieux connues, plus grosses, et plus vite réprimées ?

Lire les articles d'Alain Faujas et de Philippe Simonnot et le point de vue de Jean-Luc Mathieu pages X et XI

À-CÔTÉS

Service en entreprise

2 500 appelés font leur service national dans des entreprises exportatrices. 60 % sont embauchés

QUI pourrait penser que ce jeune cadre européen, en chemin pour son travail dans le métro de Tokyo, est en train de servir sa patrie ? Pourtant, Etienne Darroman, vingt-quatre ans, ne fait qu'accomplir son devoir national. Diplômé d'une grande école de commerce, il a été *sélectionné par le groupe* LVMH (Moët-Hennessy-Louis Vuitton) comme coopérant du service national (CSN), nouvelle dénomination des VSNE (volontaires du service national en entreprise). Durant seize mois – au lieu de dix pour un service militaire normal –, il est chargé de superviser l'application du plan marketing de Givenchy Parfums au Japon.

Environ cinq mille jeunes gens partent à l'étranger, chaque année, comme coopérants. A l'origine de cette forme de service national, instituée en 1965, l'envoi de jeunes officiers du contingent pour enseigner en Algérie, après les accords d'Evian. Aujourd'hui, les coopérants n'ont plus rien de militaire et dépendent de quatre ministères.

Florentin Collomb

Lire la suite page III

LA FONCTION PUBLIQUE À L'ÉPREUVE DU MARCHÉ

L'administration britannique aux enchères

En Grande-Bretagne, depuis 1992, une « cellule d'efficacité » passe au crible des services administratifs. Par la procédure du « market testing », quatorze mille postes de travail ont été transférés au privé

LONDRES
correspondance

« *NOUS sommes en train de réinventer la fonction publique* », assure Peter Levene : les fonctionnaires de Sa Majesté ont appris à reconnaître cette silhouette distinguée apparue il y a deux ans dans le sillage de John Major. Les administrateurs professionnels du Civil Service de Whitehall (le quartier des ministères) – un mastodonte aux contours nébuleux qui emploie près de 500 000 personnes – ont éprouvé la capacité de séduction et de fermeté alternée du patron de la « cellule d'efficacité » (*efficiency unit*) placée auprès du premier ministre.

Sa mission est simple : juger les performances des services de l'administration grâce au *market testing*. Les tests de mise à l'épreuve du marché, destinés à privatiser une partie des fonctions de l'Etat. « *Un fonctionnaire est un salarié comme un autre. Pourquoi doit-il bénéficier d'un statut particulier ? L'emploi garanti à vie n'existe plus* », insiste cet ancien responsable des achats d'armements au ministère de la défense, qui, outre ce poste à mi-temps, préside aussi le fameux complexe immobilier de Canary Wharf, dans les docks londoniens.

Lancée en 1992 après la quatrième victoire d'affilée des conservateurs, l'opération, qui recouvre les domaines les plus divers, est menée au pas de charge. Le processus est le suivant : avec l'assistance de l'unité de Sir Peter, chaque ministère doit dresser une liste des services dont il pourrait se séparer. Les solutions les plus draconiennes sont d'abord envisagées, comme la suppression pure et simple ou la privatisation. Si, pour des motifs politiques, le ministre responsable choisit de conserver cette activité dans la sphère publique, une nouvelle agence, relativement indépendante sur le plan financier et en matière de gestion, peut être créée – il en existe déjà actuellement près d'une centaine.

ADJUDICATION • Une autre solution est le *market testing*, sorte de super-adjudication, consistant à mettre en compétition, pour une activité donnée, le public et le privé. En effet – et c'est l'originalité du système –, l'équipe de fonctionnaires jusque-là responsable peut se mettre sur les rangs. Si elle remporte le contrat, elle acquiert, du coup, un statut spécial, à mi-chemin entre le public et le privé. Le choix entre les différents soumissionnaires, privés et publics, se fait sur des critères financiers et qualitatifs.

Cette réforme, introduite par John Major dans le cadre de la « Charte du citoyen », vise à responsabiliser les fonctionnaires et à satisfaire les administrés, traités davantage en clients. Au même titre que la privatisation des compagnies industrielles et énergétiques, la déréglementation du paysage financier et la réduction du pouvoir syndical, l'institution politique, animée d'une défiance instinctive envers le Civil Service, s'est efforcée de bouleverser ses traditions et de renier ses pouvoirs.

Marc Roche

Lire la suite et le point de vue d'Henri Prévot page XI

MODE D'EMPLOI

FINANCE

Assistance : en avoir ou pas

Faut-il recourir aux organismes spécialisés pour couvrir voitures et passagers pendant les vacances ? Constructeurs automobiles et cartes de crédit « haut de gamme » offrent déjà le même service

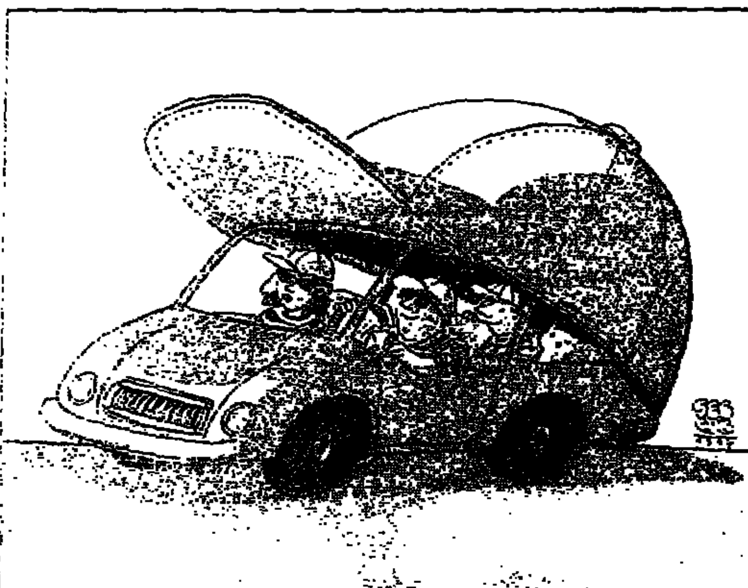
A l'approche des vacances, nombre de futurs estivants délaissent provisoirement Saint-Christophe et les trèfles à quatre feuilles pour s'en remettre plus concrètement à un organisme d'assistance. Le contrat qu'ils vont signer avec ce spécialiste aura pour but de couvrir à la fois le véhicule, si véhicule il y a, le chauffeur ainsi que les personnes transportées, si toutefois celles-ci sont mentionnées sur le contrat. Est-il bien nécessaire de recourir à de tels organismes puisque, dans un nombre bien précis de cas, ce type d'assistance « doublonne » avec d'autres garanties offertes à un coût généralement inférieur à ceux proposés par les entreprises qui ont fait de l'assistance un métier à part entière ?

En fait, plusieurs contrats peuvent garantir un véhicule : tout d'abord – et cela semble logique – le constructeur. Pour ne citer qu'eux, Citroën, Peugeot, Renault et Volkswagen couvrent les véhicules dans le cadre de la garantie accordée à chaque véhicule neuf – limitée à un an pour certains, à vie pour d'autres. VAG, par exemple, offre une garantie d'office et à vie si le véhicule est entretenu dans le réseau.

Cette garantie fonctionne en cas de panne, et surtout sans franchise kilométrique. Avantage énorme. Cette franchise est en effet un point clé de comparaison des différents contrats proposés : généralement de 50 kilomètres, c'est la distance minimum à partir de laquelle l'assistance interviendra. L'assurance Volkswagen couvre le conducteur et l'ensemble des passagers. Ceux-ci pourront bénéficier d'un prêt de véhicule si la réparation excède trois heures ou éventuellement un hébergement sur place d'un maximum de deux nuits dans un hôtel deux ou trois étoiles.

Chez Peugeot, comme chez Citroën – qui d'ailleurs ont des véhicules d'intervention communs –, vous serez couverts pendant une année gratuitement, au-delà, l'assistance prendra la forme d'une souscription volontaire pouvant aller de trois à quatre ans. A partir de la quatrième ou cinquième année, suivant les cas, vous serez libre d'acheter des tranches supplémentaires de 20 000 kilomètres.

Tous les services décrits ci-dessus sont généralement offerts aussi par les compagnies d'assurances et les mutuelles. Celles-ci font un « package » complet entre l'assurance automobile et l'assistance qui n'apparaît pas forcément sur le relevé de primes. Pour l'anecdote, Citroën, Peugeot, mais aussi les différentes mutuelles d'assurances comme la MAAF, la MACIF, la MAIF, la MATMUT, ont tous recours à Inter-Mutuelles-Assistance pour garantir le véhicule et la famille.



COÛT • En matière d'assistance, les grands promoteurs des cartes de crédit international du type American Express ou Diners Club ne sont pas en reste : American Express propose aux titulaires de la carte verte (coût annuel : 390 francs), la plus répandue, une assistance automobile qui couvre également le titulaire et sa famille – au prix de 320 francs par an avec une franchise de 50 kilomètres et au prix de 510 francs par an sans franchise kilométrique.

Si vous possédez une carte haut de gamme, de type American Express « Gold », ce service sans limitation de kilomètres y est directement attaché. Le prix de l'abonnement annuel (1 100 francs) justifie ce genre de prestation. Côté Diners Club, l'assistance est automatiquement liée à la détention de la carte – dont le coût annuel est de 590 francs. Atout supplémentaire : la fameuse « franchise » n'est que de 30 kilomètres.

La Carte bleue de type Visa Premier permet à son détenteur de bénéficier également de ces prestations moyennant un supplément. La carte Premier vous coûtera entre 650 et 800 francs suivant votre réseau et les relations que vous entretenez avec votre banquier. Cette carte, telle quelle, ne vous sera pas d'un grand secours, car contrairement à certaines formules « haut de gamme », l'assistance automobile est en option. Il faudra vous acquitter d'un supplément de 170 francs (avec une franchise de 50 kilomètres) ou de 310 francs (sans franchise).

Si votre voiture n'est pas neuve, si votre assureur n'inclut pas d'assistance dans son contrat, et/ou si vous persistez à croire que l'argent liquide et le chèque ne sont pas près de détrôner la monétique, il ne vous reste que les contrats d'assistance proposés par les spécialistes du type Europ Assistance (par ailleurs sous-traitant de la Visa Premier), Mondial Assistance ou UAP Assistance. Si vous optez pour cette solution, une bonne lecture des contrats et services offerts vous démontrera qu'une assistance « offerte » par carte de crédit « haut de gamme » ne revient pas forcément plus cher que celle d'un spécialiste...

François Bostnavaron

HUMEUR • par Josée Doyère

Tiers-monde à domicile

VOUS savez quoi ? Les responsables américains (maires des grandes villes, gouvernement fédéral) sont décidés à prendre à bras le corps le problème des centres-villes dévastés où s'entassent les exclus de tout poil, chômeurs, vieillards sans ressources, jeunes déboussolés, drogués de tous âges, prostitués de tous sexes.

On ne peut que les en louer, mais les résultats ne sont pas jusqu'ici à la hauteur des espérances. A Los Angeles, dévasté par les émeutes d'il y a deux ans, l'amélioration n'est pas tout à fait visible. Périodiquement, on le constate. Jusqu'à ce que de nouvelles émeutes dévastent une autre mégalopole américaine. Chez nous, on n'est pas en reste, même si ça se passe en périphérie et si nos vieux centres-villes ne se désertifient que peu à peu.

Ici, comme là-bas, municipalités et gouvernements cherchent des solutions, à coup de travailleurs sociaux, de réhabilitation de l'habitat, d'installation d'espaces verts, de création de locaux adaptés pour les jeunes, de maintien de services publics, d'avantages divers pour la création d'entreprises (et donc d'emplois)...

Aux Etats-Unis, si j'en crois le *Washington Post*, ils ont eu une idée géniale : faire bénéficier les « communautés pauvres d'Amérique » de quelques-unes des leçons apprises par l'Agence américaine pour le développement international dans les pays du tiers-monde. « Leçons sans frontières », c'est le nom du programme lancé par le vice-président, Al Gore, à Baltimore, le grand port du Maryland. Kurt Schmoke, le maire, a porté sa ville volontaire pour cette première expérience, reconnaissant que, dans certains quartiers de sa ville, il y a « *des problèmes de santé, de logement, qui ressemblent à ceux du tiers-monde* » : mortalité infantile, enfants mourant de diarrhée, comme au Bangladesh ou au Burkina, illettrisme, malnutrition, absence de soins prénataux... Dans le tiers-monde, l'AID a appris des techniques qui pourraient heureusement être mises à la disposition des responsables des grandes villes américaines.

Et ça urge, si j'en crois le *Wall Street Journal*, qui constate l'augmentation du nombre de « travailleurs sans domicile », des gens qui ont un travail, mais qui ne gagnent pas assez pour se payer un logement, particulièrement dans les villes qui grandissent grâce à la multiplication des activités de services, créatrices de nombreux emplois à temps partiel et sous-payés.

L'énorme différence entre les revenus (toujours trop bas) et les loyers (toujours trop hauts) jette dans des « hôtels d'accueil » réservés aux sans-domicile des familles traditionnelles, qui n'avaient jamais connu ça, à moins qu'elles ne se résolvent à dormir dans une vieille voiture ou n'importe où.

Nous aussi, nous nous préoccupons des SDF, sur lesquels on ne s'attendrit que quand il gèle, en construisant des lieux d'accueil. Mais cela sert à quoi, dites-moi, si le nombre des sans-abri s'accroît plus vite encore ? Que les pays les plus riches en arrivent à créer chez eux du sous-développement, ça ne vous paraît pas fou ? On le sait, que la misère existe, mais on vivait dans l'espoir sinon de l'éradiquer, du moins de la réduire à un tout petit noyau incompressible. Faut-il vraiment y renoncer ? ■

LA COTE DES MOTS

Bien banal

Elle n'est pas très *banale*, mais peut-être superflue, cette expression de « *biens (s) banal (s)* » par laquelle les spécialistes du commerce désignent des produits de consommation courante tels que le pain, le sucre, le sel, etc., c'est-à-dire des produits fréquemment achetés, dont le prix est plutôt faible, et qui « n'impliquent *pas le consommateur* ». On n'ira tout de même pas jusqu'à qualifier de « marchand de biens... banals » – ni de « marchand banal de biens de consommation » l'épicier voisin ou le gérant de la supérette du *quartier* !

Curieuse aussi, cette autre expression de « *bien anomal* » (attention, ne pas dire « anormal » !) qui, aux yeux des commerciaux, s'applique aux *biens de consommation* à valeur forte, mais de fréquence d'achat faible et le plus souvent irrégulière : voiture, téléviseur, chaîne haute-fidélité, réfrigérateur... Ne serait-il *pas plus simple de parler de* « biens d'équipement », d'électroménager », de « matériel haute-fidélité », de « voiture », selon le cas ? Mais peut-être voyons-nous à l'*excès le... mal dans des* expressions usitées entre eux par les professionnels de la mercatique.

En revanche, si parler de « *bien(s) complémentaire(s)* » peut encore s'admettre pour des disques compacts achetés après l'acquisition d'une platine, ou d'un écran de qualité acquis après avoir acheté un luxueux projecteur de diapositives, on dépasse les limites du ridicule lorsqu'on reprend, en termes de vente, cette expression pour désigner, par exemple, la sauce... tomate qui, automatiquement, sans doute, sera achetée par l'amateur de pâtes ou de risotto !

Jean-Pierre Colignon

LIVRES

Y a-t-il encore un Etat ?

Paradoxalement, l'inefficacité du marché favorise des politiques décentralisées d'inspiration libérale

L'ÉTAT ET LE MARCHÉ
de Bertrand Bellon, Guy Caire, Lysianne Cartelier, Jean-Pierre Faugère et Colette Voisin. Economica, 250 pages, 125 F.
INFLATION OU DÉFLATION ?
Actualité d'un dilemme
d'Yves Crozet. Nathan, 210 pages, 62 F.
MÉMOIRES ET DISCOURS SUR LES MONNAIES ET LES FINANCES (1790-1792)
de Condorcet. L'Harmattan, 160 pages, 120 F.

LA mise en cause de l'intervention étatique est d'abord celle de la macroéconomie keynésienne, rhétorique gouvernementale d'un demi-siècle qui justifie des actions de stabilisation ou de relance. Par un mouvement de balancier au fond peu surprenant, les économistes opposèrent à cette « raison » macroéconomique une hyper-rationalité des individus, qui, sous le concept d'« *anticipations rationnelles* » (correspondant à une information parfaite des agents sur les mécanismes de l'économie) déniait *a priori* toute efficacité à la politique publique.

Ouvrage collectif important par les questions qu'il suscite sur l'intervention et la nature de l'Etat, *l'Etat et le Marché* choisit d'éluder la régulation macro-économique. Il prend acte, en revanche, de la mondialisation, de la « transnationalisation » industrielle et de l'émergence des pouvoirs régionaux, pour « *redéfinir la justification de l'Etat et de son action – Etat qui ne se détermine plus en lui-même, mais en relation avec des partenaires avec lesquels il forme un système de jeu coopératif plus que hiérarchique* ».

Jeu au niveau mondial ou européen, au niveau régional, au niveau industriel également, avec les politiques scientifique, technologique et de formation. Loin de l'« Etat-providence » qui supprimait l'aléa par une garantie indéfinie de bien-être, surgit un Etat pluriel, acceptant l'incertain, moins autoritaire qu'incitateur et partenaire, stimulateur plus subtil que massif des politiques de santé, d'environnement, des politiques industrielles, ou encore de la recherche-développement.

Curieusement, l'idée de la nécessité de l'intervention se renforce, alors que le monolithisme étatique s'effrite. Mais il s'agira d'actions indirectes, contractuelles et non institutionnelles, qualitatives, instigatrices, fondées sur des notions de récompense-sanction des individus, motivation, ambition, mémoire, réputation, apprentissage, actions hautement justifiées par la théorie économique contemporaine des incitations, dont le caractère opératoire est ici reconnu.

ÉCLATER • Faut-il conclure de cette nouvelle attitude des autorités que « *l'Etat, instituteur de règles, se dilue d'une part dans la politique économique qu'il met en œuvre, et d'autre part dans le marché au service duquel il se trouve* » ? Brièvement dit, qu'il se réduit au marché ? C'est tout le débat, passionnant, du livre. Lysianne Cartelier ne pense pas que ces nouvelles relations Etat-marché dissolvent l'Etat dans le marché. Mais elles le font éclater. Paradoxalement, l'inefficience et les imperfections du marché, aujourd'hui admises par tous les économistes, annihilent les politiques globales et favorisent le libéralisme à travers des actions ponctuelles, empiriques, locales, bref, microéconomiques.

Mais chassez la macroéconomie par l'inefficacité, elle revient par le progrès technique : les nouvelles théories de la croissance endogène invalident l'idée d'un progrès technique tombé du ciel, et réhabilitent l'action globale de l'Etat en matière d'éducation et de formation. La critique du marché autorégulateur (voir les contributions de Roger Frydman et Ragip Ege) ajoute une dimension collective et historique à la politique économique. Hélas, la frontière Etat-marché s'estompe à nouveau avec Bruno Théret et sa très intéressante analyse du salariat comme forme d'interdépendance entre les deux concepts.

Pas morte la régulation conjoncturelle pourtant, dans le livre courageux d'Yves Crozet sur le dilemme inflation-déflation. S'il s'agit d'un ouvrage synthétique d'analyse monétaire et financière, la dernière partie (« Histoire, endettement et société ») fait une belle part à la théorie keynésienne de la monnaie, et à celle de Michel Aglietta. Il conclut sur « Une inflation fin de siècle » qui, avec l'endettement, obtient les faveurs de l'auteur : « *Toute religion de l'équilibre est un réflexe obscurantiste trop répandu.* » Les dettes sont-elles faites pour être remboursées ? On peut en douter, et l'inflation a le mérite d'assurer en partie leur perpétuation, tandis que la déflation les annule par la faillite. C'est pourquoi « *la première est en toute logique préférable à la seconde* ».

Il était donc difficile de parler de l'Etat en ignorant la monnaie. Retrouvons celle-ci, en conclusion, au cœur de la réflexion politique de Condorcet et, sous sa plume superbe, la loi de Gresham, la théorie quantitative, les anticipations, une remarquable analyse de la question des assignats, et le vœu d'une monnaie unique pour plusieurs pays. A cela les nations rechignent aujourd'hui, bien que les citoyens soient devenus des consommateurs, la nation un système de contrats et l'Etat une Commission des opérations de Bourse... La lecture de Condorcet nous rappelle que si la nation n'est pas l'Etat, elle est encore moins le marché.

Bernard Maris

NOTES DE LECTURE

LE JAPON 1994
Maison franco-japonaise de Tokyo et service d'information de l'ambassade de France. L'Harmattan, 649 pages, 290 F.
LE JAPOSCOPE 94
de Claude Leblanc. Éd. Ilyfunet, 95 pages, 75 F.

Le Japon est l'un des derniers pays développés sur lequel on peut dire et écrire tout et n'importe quoi. Cela rend d'autant plus précieux les ouvrages qui fournissent des informations, des faits, avancent des explications mesurées, fondées sur une documentation de source nippone.

Le Japon 1994 est un ouvrage collectif, dont quelques articles seulement sont signés, réalisé sous l'égide de la Maison franco-japonaise de Tokyo, institution de recherche par laquelle sont passés nombre des spécialistes contemporains du Japon (en littérature, économie, histoire, sociologie ou sciences exactes) (1) et par le service de presse de l'ambassade de France au Japon.

Le caractère officiel de ce dernier organisme n'oblitère en rien l'objectivité de l'approche. Pourvu d'un index, de repères historiques, des statistiques les plus récentes disponibles, ce volumineux ouvrage annuel (il en est à sa quatrième livraison), refondu et étoffé, présente un panorama de la vie politique, économique et sociale japonaise dans ses développements les plus récents (fin 1993). Comportant une partie culturelle, il fournit des analyses concises et sérieuses sur l'évolution du système politique et les institutions, mais aussi sur des domaines peu connus : système des retraites et pensions, santé, droits de l'homme, criminalité organisée ou sexualité. L'économie et la diplomatie donnent également lieu à des développements. Un outil de référence.

Dans *le Japoscope 94*, Claude Leblanc, journaliste (qui collabore notamment au *Monde diplomatique*), japonisant et sinologue, brosse un tableau concis et documenté du Japon en 1993-1994, en insistant sur les questions qui ont animé l'actualité : bien entendu la politique et la conjoncture (éclairée de graphiques et statistiques), mais aussi l'emploi, l'agriculture en crise (avec l'ouverture du marché du riz) ou l'immigration. Un autre de ses mérites est de fournir des éclairages sur la culture de masse.

Ph. P.

(1) Outre des travaux de recherche, la Maison franco-japonaise publie une revue trimestrielle d'études japonaises, *Ebisu*, qui rassemble des articles de spécialistes français et japonais (distribuée en France par L'Harmattan).

AGENDA

MARDI 5 JUILLET. Paris. Début des rencontres bilatérales entre le premier ministre Edouard Balladur et les partenaires sociaux sur la situation économique et sociale (jusqu'au 7).
Paris. Colloque organisé par le ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle et le CNPF sur le développement de l'apprentissage.
Etats-Unis. Réunion du comité politique monétaire de la FED (Réserve fédérale) (jusqu'au 6).

MERCREDI 6 JUILLET. Bruxelles. Session plénière du Comité économique et social européen (jusqu'au 7).

JEUDI 7 JUILLET. Paris. Première réunion du comité interministériel chargé de coordonner l'action européenne du gouvernement, sous la présidence d'Edouard Balladur.

VENDREDI 8 JUILLET. Naples. Sommet du groupe des sept pays les plus industrialisés (G7) (jusqu'au 10).

DIMANCHE 10 JUILLET. Allemagne. Visite de Bill Clinton à Bonn (jusqu'au 12).

LUNDI 11 JUILLET. Luxembourg. Conseil « économie-finances » de l'Union européenne.

ITALIE

Le gouvernement Berlusconi cajole les PME

Pour conforter la reprise et créer des emplois sans creuser les déficits publics, le gouvernement Berlusconi joue la carte du libéralisme et des PME, explique Franco Frattini, secrétaire général de la présidence du Conseil

ROME
de notre envoyé spécial

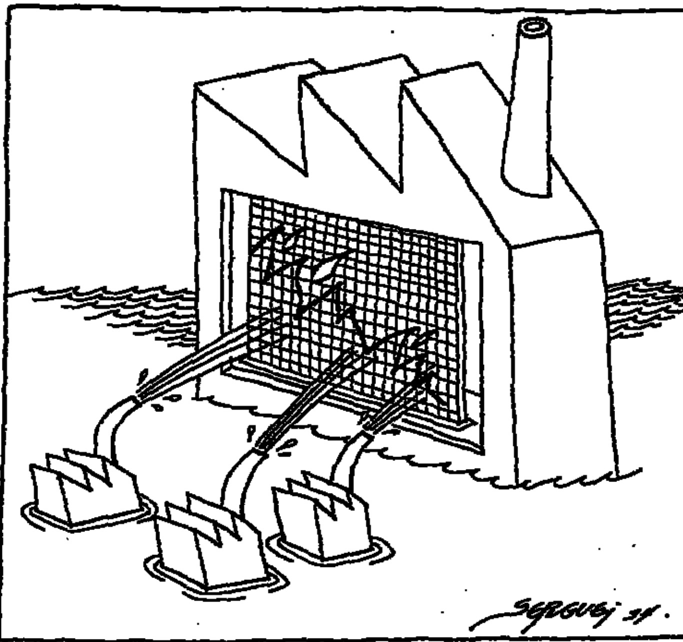
SILVIO BERLUSCONI, premier ministre frais émoulu, est incontestablement heureux en politique et en affaires, pas encore dans le domaine économique.

En trois mois, il n'a pas eu le temps de tenir ses promesses électorales, mais a gagné 8 % de votes aux élections européennes par rapport aux législatives ; de plus, les juristes ne semblent pas avoir trouvé à redire à ce que le premier ministre italien soit aussi le plus important propriétaire de médias en tout genre. Pour tenter de sortir l'Italie de l'ornière du chômage et des déficits, le gouvernement Berlusconi prépare une série de mesures dont les petites et moyennes entreprises devraient être les principales bénéficiaires.

Il ne va pas être facile de relancer l'économie de la péninsule tout en poursuivant l'œuvre d'assainissement des gouvernements Ciampi et Amato, de créer – comme promis – un million ou un million et demi d'emplois en deux ans et demi et de diminuer les impôts sans creuser les déficits abyssaux dont souffrent les finances publiques italiennes.

« Le gouvernement a décidé une série de mesures neutres de ce point de vue, explique Franco Frattini, secrétaire général de la présidence du conseil des ministres. *Un décret-loi exonère les profits qui sont réinvestis et créent des emplois. Un autre réduit la taxe sur les bateaux de moins de 8 mètres ce qui semble avoir pour effet d'améliorer l'activité des chantiers navals. Les foyers déclarant moins de 1 million de lires* (38 000 francs) *de revenu par an seront exemptés d'impôt. Il sera pourtant possible de ne pas aggraver la pression fiscale grâce à un meilleur recouvrement des impôts. Le ministre des finances, Giulio Tremonti, prépare pour le mois prochain un dispositif destiné à combattre l'évasion et la dissimulation fiscales. »*

Le gouvernement discute avec les syndicats de mesures qui doivent simplifier la vie des petits patrons : assouplissement des procédures d'embauche pour les sociétés de moins de cinquante salariés, aménagement du travail à temps partiel dans les petites entreprises, introduction du contrat de travail à durée déterminée, etc. Autre geste en faveur de la relance, *« le gouvernement a suspendu jusqu'au mois de décembre la réglementation sur les travaux publics,* souligne Franco Frattini. *Elle paralysait l'activité en multipliant les contrôles en cours d'exécution sous prétexte de lutte contre la corruption. En fait, les entrepreneurs étaient incités à payer pour en être affranchis. Comme les juges de « Mani pulite » l'ont démontré, c'est l'excès de réglementation qui pousse à la concussion. En suspendant ce système, le gouvernement fait coup double : il moralise la vie économique et accélère les chantiers. »*



PRIVATISATIONS • Silvio Berlusconi a choisi le libéralisme et le fédéralisme comme alpha et omega. Les privatisations vont se poursuivre à bonne allure : le gouvernement a décidé, il y a dix jours, de mettre sur le marché l'INA (assurances) ; suivront la STET (télécommunications), l'ENEL (électricité) et, pour finir, en 1995, l'ENI (pétrole). La Constitution sera rapidement modifiée, afin d'autoriser chaque région à élaborer son propre système électoral pour dégager des majorités plus stables, en respectant deux principes : le scrutin majoritaire uninominal à un tour et l'élection du président de région au suffrage universel direct, prélude à une réforme identique au niveau national, pour l'élection du président du Conseil. De même, les régions pourraient être autorisées à créer des impôts, ce qui leur est actuellement interdit. Ce libéralisme à tout crin ne risque-t-il pas de provoquer une désorganisation économique et sociale, comme le thatchérisme en Grande-Bretagne ? *« Le président du conseil veut réduire ce risque en utilisant la procédure de la loi unique ou loi-cadre par grand secteur,* répond le secrétaire général. *Les entreprises ont besoin de savoir où sont les limites de leur action. Elles doivent savoir non pas ce qu'elles doivent faire, mais ce qu'elles ne doivent pas faire en matière administrative, sociale, pénale. »*

Silvio Berlusconi est très attaché à une réforme en profondeur de l'administration. *« Nous devons professionnaliser notre fonction publique. Il faut améliorer le recrutement et la formation afin qu'on ne forme plus sur le tas un juge en onze mois et un fonctionnaire en trois semaines »,* estime Franco Frattini, *qui compte s'inspirer de* l'Ecole nationale d'administration et de l'Ecole de la magistrature françaises.

ÉCUEILS • Reste que la politique économique italienne a ses écueils. *Heureusement,* la *dévaluation* de près de 25 % de la lire à l'automne 1992 n'a entraîné aucun regain d'inflation, bien au contraire : il faut remonter à vingt-cinq ans pour retrouver le rythme actuel de 3,8 % de hausse des prix.

Le déficit du budget de l'Etat semble jugulé : hors frais financiers, l'excédent devrait atteindre 23 000 milliards de lires – soit 85 milliards de francs – *en* 1994, mais la dette est tellement astronomique *(700 000 milliards de lires* – 2 610 milliards de francs) que sa charge (100 000 miliards de lires – 370 milliards de francs) annule tous les efforts gouvernementaux pour assainir les comptes. Dans un contexte de remontée des taux à long terme, un déficit de 158 000 milliards de lires (590 milliards de francs) en 1995 serait méritoire !

Mais une nouvelle épée de Damoclès menace l'action gouvernementale : la décision de la Cour constitutionnelle de condamner l'Istituto nazionale della previdenza sociale à payer aux veuves retraitées des arriérés de pensions de reversion de leur conjoint (*le Monde* du 21 juin). *« Les conséquences pourraient être très graves,* commente Franco Frattini, *car cela pourrait obliger à débourser 20 000 milliards de lires (75 milliards de francs).*

Nous étudions la possibilité de suspendre les effets de ce jugement – sans recours possible – jusqu'à la fin de l'année et d'annoncer que l'Etat paiera les arriérés à ceux qui se feront connaître dans les trente jours afin de savoir à quoi nous en tenir. Si le fardeau était trop lourd pour les comptes publics, le gouvernement envisage de créer un nouvel impôt auquel tous les Italiens seraient assujettis. ». Silvio Berlusconi ne s'attendait sûrement pas à créer si vite un nouvel impôt.

Alain Faujas

Les « bosseurs » du Frioul

Cette région du nord-est de l'Italie, peuplée d'entrepreneurs, se reconnaît en Silvio Berlusconi et a voté pour lui

UDINE (Frioul)
de notre envoyée spéciale

SI vous avez chez vous des chaises modernes en bois, elles ont probablement été fabriquées dans la province d'Udine, à l'extrême nord-est de l'Italie. C'est l'un de ces districts industriels spécialisés *qui* sont l'atout maître de la prospérité italienne. Le « triangle de la chaise », en l'occurrence, est une concentration de huit cents PME installées autour de la petite ville de Manzano, non loin de la capitale frioulane, et qui produisent 22 millions de pièces par an, exportées à 70 %, avec un chiffre d'affaires total de plus de 5 milliards de francs. La *moitié* des chaises achetées en Europe viennent d'ici.

Le triomphe de Silvio Berlusconi aux élections d'avril 1994 a été assuré par cette Italie des petits entrepreneurs performants, enracinés dans une région mais présents sur les marchés du monde entier. Le Frioul, ancien fief démocrate-chrétien, a voté à 24,3 % pour Forza Italia et 16,9 % pour la Ligue du Nord. *Isella Modonutti,* chargée des relations extérieures de l'Association des petites et moyennes entreprises du Frioul, témoigne du changement qu'elle a pu constater auprès des 600 PME membres : *« Vous n'imaginez pas la vague d'optimisme, de confiance en l'avenir qu'on ressent sur le terrain. D'accord, Silvio Berlusconi est milanais et c'est le chef d'un très grand groupe, mais enfin il est parti de rien, comme beaucoup d'entrepreneurs d'ici, il connaît les problèmes. »*

La tradition industrielle dans le Frioul-Vénétie Julienne est récente. Jusqu'au milieu des années 50, la région était à 90 % rurale et pauvre, à en juger par l'émigration massive des Frioulans. Le décollage industriel a été facilité par l'autonomie régionale, accordée (comme à quatre autres régions : Sardaigne, Sicile, Val d'Aoste, Trentin-Haut-Adige) au début des années 60. Les régions autonomes, contrairement aux autres, ont une compétence en politique industrielle : elles peuvent légiférer en matière de promotion et d'aide aux entreprises. Evidemment, les résultats n'ont pas partout été aussi spectaculaires que dans cette région frontalière de la Slovénie et de l'Autriche. C'est que les Frioulans *sont des « bosseurs » qui ont* le sens de la solidarité et le goût de l'aventure.

CAPITAL-RISQUE • Andrea Gregoratti en est la parfaite illustration. Fils d'un petit patron du bâtiment, fâché avec papa, il a décidé en 1984 de monter une entreprise de découpe de tôles, Lem laser. Son projet était bon, il a obtenu des financements publics à hauteur de 25 % du capital investi. *« Très bien, mais les fonds ne sont débloqués que sur présentation des factures payées pour le terrain, les locaux, les machines, et ils mettent deux ans à arriver. Autrement dit, quand ça ne sert plus à rien. »* Comment s'y est-il pris, alors ? *« J'ai fait le tour des entreprises de la région, avec comme unique garantie le fait que j'avais obtenu la promesse de financements publics. Plusieurs d'entre elles ont pris des participations au capital. Si je réussissais, je rachetais la majorité en quelques années, sinon j'étais viré. »* Grâce à ce capital-risque spontané, sans un sou bancaire, le jeune homme a atteint un chiffre d'affaires de 7 millions de francs en 1993 qu'il compte doubler cette année. Ses clients sont à 70 % des entreprises de la région. *« Les pièces, tout le monde peut les faire, mais mon originalité, c'est que les miennes sont aux nouvelles normes européennes qui obligent à pouvoir retrouver l'origine exacte des pièces sur dix ans. »* La crise ? Il ne l'a pas vue passer et sa Mercedes a l'air toute neuve.

Pietro Costantini, jeune lui aussi, est l'héritier de la fabrique créée en 1922 par son grand-père. Les locaux ne paient pas de mine, les machines sont simples et l'atmosphère bon enfant. Mais la petite firme, qui produit 250 chaises par jour, a eu le prix régional de l'exportation cette année, avec 99 % de ses ventes à l'export, essentiellement aux *Etats-Unis* et au Japon. Elle emploie des stylistes des pays de destination, pour être au plus près des consommateurs : *« Ne riez pas : les Américains n'ont pas le même derrière que les Japonais ! »* Il importait jusqu'à il y a deux ans son hêtre de Croatie et de Bosnie, désormais c'est de Pologne et de Tchécoslovaquie.

DIVERSIFICATION • A Sedie-Friuli, un peu plus loin, deux chaises mises à l'épreuve se balancent d'un pied sur l'autre dans une machine : 40 000 oscillations avec un poids de 100 kilos. C'est l'une des plus grosses fabriques du « triangle », avec 1 000 chaises par jour, exportées à 85 %. Le bois vient de France, de Belgique, d'Allemagne, et une chaise revient entre 30 000 et 150 000 lires (100 à 500 francs).

Dans la *même zone* industrielle, toutes les activités associées sont présentes : des entreprises de transport, de nettoyage industriel, des scieries, des plieurs de bois, des fabricants d'aspirateurs pour sciure, de tissus d'ameublement...

Il y a d'autres districts spécialisés dans la peausserie, le marbre, la coutellerie. Par exemple à Porcia, près de Pordenone, quelques centaines de PMI fabriquent des meubles (chambres à coucher, salons, salles à manger) et exportent au total 3,5 milliards de francs. *« Ces firmes assurent à elles seules 30 % des importations de meubles en Europe de l'Est,* affirme Gianni Bravo, vice-président de l'Union nationale des *chambres de commerce.*

Passionné de son Frioul, cet homme a joué un rôle-clé dans la diversification du tissu industriel de la région. Il a présidé jusqu'à 26 associations d'entreprises qu'il avait contribué à mettre sur pied. Aujourd'hui *installé* à Gorizia, cité de la frontière slovène où tout *évoque l'Autriche plus que l'Italie,* il s'occupe de promouvoir la création d'entreprises dans les pays de l'Est. *« Les Frioulans n'ont jamais cessé de commercer avec l'Est, même pendant la guerre froide,* explique-t-il. *Cela fait cent ans qu'on enseigne le russe dans les écoles de la région, et ce sont nos entreprises qui ont construit le Transsibérien. »*

Ici, on se dit volontiers fédéraliste, mais c'est pour ajouter aussitôt qu'il n'est pas question de troquer la tutelle de Rome pour celle de Milan. On n'attend rien de l'Etat, mais on trouve tout naturel l'interventionnisme du gouvernement régional qui, à travers une société financière, la Friulia, prend des participations à tout va : récemment, elle a relancé l'une des firmes les plus prestigieuses de la région, *Solari-Udine,* qui fabrique les panneaux d'affichage des horaires dans les gares et les aéroports de France et d'ailleurs.

A voir la prospérité de cette région (la plus forte croissance d'Italie depuis dix ans), on se demande ce que le gouvernement de Forza Italia peut encore lui apporter...

Sophie Gherardi

COOPÉRATION

Service en entreprise

Suite de la page I

Le ministère de la coopération (19 %) les envoie dans les pays en développement, le Quai d'Orsay (28 %) dans les services des ambassades et consulats ; le ministère de l'économie et du budget (4 %) dans les postes d'expansion *économique* ; *enfin,* le ministère du commerce extérieur met le plus gros des troupes (49 %) à la disposition d'entreprises françaises.

Le service national en entreprise, quelque peu éloigné de la mission originelle de coopération *proprement dite, fut créé en* 1983, à l'initiative d'Edith Cresson, alors ministre du commerce extérieur, pour favoriser l'internationalisation des entreprises et les exportations. La procédure visait à encourager l'expatriation, nettement *moins prisée en* France *que* dans les pays voisins. L'administration fait d'une pierre deux coups : elle fournit aux entreprises une main-d'œuvre qualifiée à faible coût et elle incite les jeunes diplômés à acquérir une expérience *internationale.*

TUTELLE • *Toute entreprise* française peut bénéficier du concours de CSN dès lors qu'elle possède une structure d'accueil dans le pays en question. Pour les PME, les coopérants peuvent être placés sous la tutelle d'un conseiller du commerce *extérieur de* la France ou sous celle d'une autre entreprise. Total, par exemple, offre à des PME l'accueil de leurs coopérants dans ses bureaux (80 pays) et *le suivi de leur mission* par ses propres expatriés.

Pour accompagner son développement international, AXA a *systématisé* le recours aux CSN. Ils sont actuellement une trentaine sur tous les continents : informaticiens, techniciens de l'assurance, spécialistes du marketing et de l'audit. Tous ont un niveau bac + 4 ou bac + 5. Pour Patrick de Botherel, responsable de la gestion des cadres dirigeants, *« l'objectif premier est le recrutement ».* Les candidats suivent exactement le même processus de sélection que pour une embauche. D'ailleurs, 90 % d'entre eux sont intégrés à l'issue de leur « service ».

Même taux d'intégration chez Bouygues, où l'on considère le CSN comme *« la première affectation de jeunes embauchés ».* A EDF-GDF, où servent une cinquantaine de coopérants, la préoccupation de recrutement n'est pas aussi clairement affichée, mais on *« n'envisage pas de prendre comme CSN quelqu'un qui ne pourrait pas, le jour venu, être embauché ».* Selon l'Agence pour la coopération technique, industrielle et économique (ACTIM), qui gère les CSN-E, 60 % d'entre *eux restent dans* l'*entreprise.* Rares sont les sociétés qui n'utilisent la procédure que pour ses conditions attractives : chaque CSN coûte, en fonction du lieu, mais aussi du chiffre d'affaires, entre 150 000 et 300 000 francs pour les seize mois. Incomparable avec le coût de revient d'un cadre statutaire expatrié...

Les indemnités, calculées en fonction du coût de la vie dans chaque pays, donnent lieu à des sorts disparates. Curieusement, le jeune en poste à Tokyo, malgré ses 16 300 francs mensuels, n'est pas le mieux loti, étant donné les prix pratiqués dans la capitale nippone, notamment pour le logement. Dans d'autres grandes villes occidentales, Londres, Bonn ou New-York, le pouvoir d'achat des coopérants n'a rien de mirobolant. *« D'autant,* note le directeur général de l'ACTIM, Gilles Dabezies, *qu'ils ne sont pas, comme à l'armée, nourris et blanchis ! »* On vit mieux dans les pays en développement, où se rencontrent parfois de jeunes « nababs » logés dans de superbes villas coloniales et entourés de plusieurs domestiques.

SÉLECTION • Planqués les CSN ? Entreprises, administrations et les coopérants eux-mêmes s'efforcent de démentir ce mythe. Alors que la majorité des militaires voient d'un œil plus que condescendant ce *« service qui n'en est pas un »,* le général Ceccaldi, patron du Bureau commun du service national, chargé du recrutement et de la répartition des coopérants, juge cette vision *« aussi déplacée que celle selon laquelle le service militaire se résume à balayer la cour de la caserne à Mourmelon ».*

Le rythme de travail des coopérants en poste, dit-il, est *« bien souvent supérieur à celui des appelés en métropole, avec des responsabilités financières, commerciales et administratives très importantes ».* Tanguy Toulemonde, embauché par Renault à la suite d'une coopération en Allemagne, reconnaît toutefois qu'*« il n'est pas logique de considérer cela comme un substitut au service national » : « Pour moi, ce n'est rien d'autre qu'une expérience professionnelle. »*

Une expérience réservée aux meilleurs. Sur environ 12 000 candidatures annuelles, moins de 2 500 trouvent satisfaction. Les ingénieurs représentent 37 % des élus, les diplômés d'écoles de commerce 30 %, ceux de l'université 24 %, les étudiants issus de BTS et d'IUT 6 à 7 % seulement. Dans tous les cas, il faut connaître une entreprise auparavant. « Piston » ? En principe, les candidats apparentés à un dirigeant de l'entreprise sont écartés.

Florentin Collomb

BANC D'ESSAI



Les réformes économiques et financières se sont multipliées au cours des dernières années : déréglementation des marchés, privatisations, réorganisation des banques centrales dans le cadre européen... La succession des réformes, la complexité croissante des marchés et des institutions – notamment dans l'Union européenne –, la sophistication de plus en plus grande des produits – que les professionnels eux-mêmes ont parfois du mal à maîtriser –, enfin les secousses monétaires qu'entraîne le jeu des marchés, notamment depuis 1992, ont suscité une floraison d'ouvrages. Descriptifs ou critiques, pratiques ou politiques, guides succincts ou traités approfondis, ceux-ci ont l'ambition de retracer les événements, de présenter les systèmes ou les institutions, de faire comprendre les changements et les problèmes aux étudiants comme aux professionnels ou aux particuliers disposant d'un « portefeuille ». Pour permettre aux uns et aux autres de se retrouver dans cette abondante – et utile – production, « le Monde-l'Economie » a passé au crible les livres nouveaux parus au cours des derniers mois, comme il l'avait déjà fait dans le numéro daté du 7 décembre 1993. Cette sélection et cette présentation critique des ouvrages ont été réalisées avec une équipe du groupe CPR (Compagnie parisienne de réescompte) : Anton Brender, Pierre Brugière, Eric Marcombes, Florence Pisani, Pierre Valentin et Philippe Weber, de la CPR, et Xavier Marraud Des Grottes, de Schelcher-Prince. Nous avons classé ces ouvrages en « analyses » ou en « guides », selon leur optique et leur usage, et isolé, d'autre part, ceux qui relèvent du domaine plus « pointu » des mathématiques financières.

LIVRES DE FINANCE

Analyses

LES PRIVATISATIONS
Enjeux stratégiques et opportunités boursières
de Roland Laskine,
Ed. d'organisation,
coll. « Décryptons »,
90 pages, 59 F.

En 90 pages seulement, Roland Laskine décrit avec une extrême concision les enjeux stratégiques des privatisations : *« trop d'Etat tue l'Etat et les entreprises qu'il contrôle »* ; toute l'Europe privatise ; les sommes en jeu en France (450 milliards de francs pour 21 entreprises). Les atouts et faiblesses des entreprises concernées tiennent en une seule page pour chaque. *« Noyaux durs »*, *« golden share »* et méthodologie de la privatisation bénéficient du même traitement. Tout est schématisé à l'extrême, mais précis tout de même. Comme tous les apéritifs, l'ouvrage mettra l'eau à la bouche.

X. M. G.

L'ÉPARGNE
de Patrick Artus, Claude Bismut et Dominique Plihon
PUF, 362 pages, 248 F.

Il s'agit des travaux d'un groupe d'étude sur l'épargne du Commissariat général au Plan. Ils portent souvent sur des sujets qui ont fait la une de la presse économique ou financière (déséquilibre épargne-investissement ; flux de capitaux japonais ; retraite, épargne et croissance...). Certains chapitres font appel à une formalisation mathématique parfois poussée, mais le lecteur que cet aspect ne freinerait pas trouvera ici des réflexions intéressantes et tout à fait d'actualité.

Ph. W.

FINANCES INTERNATIONALES
de Jean-Marc Siroën,
Armand Colin,
coll. « U Economie »,
278 pages, 145 F.

Autre ouvrage à vocation universitaire mais relevant un peu du recueil d'essais. De lecture aisée, concret et vivant dans toute la mesure où le sujet le permet, ce manuel offre, au-delà même de son public naturel d'étudiants ou de professionnels, un tableau complet des mécanismes financiers internationaux et de leur fonctionnement.

Ph. W.

LES BANQUES CENTRALES
Leur indépendance dans la construction européenne
de Roland Dhordain et Olivier Clodong.
Ed. d'organisation.
96 pages, 59 F.

Le livre de Roland Dhordain et Olivier Clodong s'attache à l'aspect institutionnel des banques centrales et notamment à leur indépendance. Au-delà de quelques imprécisions factuelles, on peut reprocher à ce livre de ne traiter pour ainsi dire que de l'aspect institutionnel sans montrer comment est mise en œuvre la politique monétaire. Certes, ce n'est pas le sujet, et la place impartie était limitée, mais cela aurait aidé à mieux comprendre l'objet du débat. Livre cependant clair et très accessible sur un sujet d'actualité.

Ph. W.

MONNAIES EN CRISE
Le SME, le dollar, les spéculateurs
de Marc Lambrechts et Pierre-François Lovens
L'Echo, 190 pages,
695 francs belges.

Journalistes au quotidien financier belge francophone *l'Echo*, qui édite l'ouvrage, Marc Lambrechts et Pierre-François Lovens, décrivent les crises de change récentes, spécialement celles du système monétaire européen, y compris celle de l'été 1993. D'un abord très facile, et agréable à lire, leur livre retrace pourtant très en détail les diverses étapes des crises de change, tandis que des encadrés ou des annexes détaillent certains mécanismes ou expliquent certains termes techniques. Très bien fait et très bien documenté.

Ph. W.

LE SYSTÈME FINANCIER FRANÇAIS
de Bernard Delpit et Marc Schwartz,
Monchrestien,
Coll. « Clefs/Economie »
160 pages, 60 F.

Curieux livre. Est-ce pour éviter une approche trop scolaire, des descriptions rigoureuses mais un peu austères, que ses auteurs, hauts fonctionnaires et maîtres de conférences à Sciences Po, ont donné à leur ouvrage et spécialement à ses têtes de chapitre, un ton délibérément badin ? Par exemple « Le philantrope averti » pour définir le rôle de l'Etat dans la réforme des marchés financiers et la gestion de la dette publique. Ou « En avoir ou pas »... quant à la question qui se pose aux pays du tiers-monde en matière de dette : certains lecteurs préféreront Hemingway dans le texte.

Le premier chapitre traite des différents systèmes financiers : on y trouvera des considérations assez générales sur l'économie d'endettement et l'économie de marché. Le deuxième, le plus intéressant, analyse le besoin de financement de l'Etat. Puis on passe à une présentation des vastes réformes du marché financier entreprises dans les années 80 (chapitres 3 et 4). « Le grand bain », dernier chapitre, situe le marché français dans un contexte international et permet aux auteurs d'exprimer, au-delà de la description assez succincte des mouvements de capitaux, leur inquiétude devant les conséquences de l'excessive volatilité des marchés de change et de taux. Une conclusion très actuelle.

P. V.

LE SYSTÈME FINANCIER FRANÇAIS
de Dov Zerah,
La Documentation française,
294 pages, 120 F.

Le principal reproche que l'on pourrait faire à ce livre serait son « thésaurocentrisme », si l'on peut former ce néologisme : tout est analysé ou décrit un peu du point de vue de la direction du Trésor du ministère des finances, direction dont l'organigramme détaillé sert d'avant-propos à l'ouvrage. Mais ce reproche serait un peu malvenu, compte tenu des fonctions qu'a exercées l'auteur à ladite direction. Description précise mais souvent très institutionnelle des intervenants et des mécanismes, analyse des réformes qui ont tranformé le paysage depuis quelques années, cet ouvrage est plus une référence à consulter qu'un texte à lire en continu, pour qui n'est ni étudiant ni spécialiste du domaine.

Ph. W.

Guides

LA BOURSE ET SES BACK-OFFICES
de Nelly Desbarrières.
Economica, 132 pages, 98 F.

Petit livre très agréable, en tout cas pour ceux qui veulent comprendre l'organisation des opérations « après la négociation ». Synthétique, il apportera en peu de temps une bonne approche générale. Il n'en contient pas moins le minimum à savoir sur l'organisation boursière en France et sur les méthodes de règlement-livraison de titres.

E. M.

POST-MARCHÉ ET VALEURS MOBILIÈRES
de Gaston Helie.
Revue Banque éd.,
302 pages, 250 F.

Pour ceux qui recherchent une description du mode de fonctionnement d'un service de post-marché (ou *back-office*), ce livre est un bon guide. Il présente simultanément l'organisation de la place, ses différents acteurs, les conventions applicables, les règles à suivre et la comptabilisation des opérations.

L'auteur fait méthodiquement le tour du sujet de façon assez détaillée, sans toutefois fournir un manuel de procédure. Il donne ainsi une bonne vue générale d'un service de post-marché. Ce livre comporte de nombreuses illustrations (schémas, ou copie de documents émis ou reçus par le *back-office*) qui le rendent vivant malgré le caractère austère du sujet. On y apprendra, par exemple, la différence entre un titre nominatif pur ou nominatif administré ou encore les différences entre les deux méthodes de répartition des amortissements obligataires. On peut cependant regretter que son organisation conduise à présenter deux fois certaines notions, comme les bordereaux de références nominatives et les ordres de mouvements. Le lecteur attentif relèvera aussi quelques rares inexactitudes.

E. M.

LA BALANCE DES PAIEMENTS
de Claude Dufloux et Michel Karlin.
Economica, coll. « Economie appliquée poche »,
112 pages, 49 F.

Cet ouvrage présente très clairement les mécanismes de base de la balance des paiements. Partant du cadre comptable et définissant le contenu des différents postes, il montre comment on peut utiliser la balance des paiements comme instrument d'analyse, en proposant une grille de lecture concrète de la balance des paiements d'économies en développement et d'économies industrialisées.

F. P.

LES SWAPS, CONCEPTS ET APPLICATIONS
de Christophe Chazot et Patrick Claude.
Economica, 378 pages, 245 F.

Un ouvrage à la fois très complet et très bien fait. Même le lecteur ne connaissant pas la signification du mot *swap* aura vite compris tout l'intérêt d'utiliser de tels produits. Bien plus, il sera capable de calculer leur prix et d'imaginer une méthode de couverture appropriée.

L'approche est très pédagogique. Dans chaque chapitre, les notions nouvelles sont définies avant d'être utilisées. Elles sont ensuite illustrées par des schémas, des graphiques, des exemples et des applications numériques. A la fin du livre, un résumé reprend ce qu'il est indispensable de retenir. On sent que les auteurs ont cherché à présenter leur propos simplement et de façon logique. Le style est précis et concis et la lecture ne nécessite pas la maîtrise de notions mathématiques ou statistiques complexes. Le lecteur assimile ainsi très facilement et obtient agréablement une connaissance très complète et très précise du produit. Ce livre devrait devenir l'ouvrage de référence sur les swaps.

E. M.

L'ESSENTIEL DU PATRIMOINE
Guide pratique à l'usage des professionnels et des particuliers
de Sycomex,
Eska, 318 pages, 290 F.

Ce livre se présente sous la forme d'une succession de 143 fiches, simples et succinctes, donnant l'« essentiel » en une à huit pages. Les compléments d'information devront être recherchés auprès de connaisseurs ou dans des ouvrages spécialisés. L'ensemble forme une synthèse juridique, financière, sociale et fiscale : c'est la réunion de tous ces aspects qui rend l'ouvrage intéressant. Il peut apporter au lecteur de nouvelles idées ou, en tout cas, lui permet de vérifier qu'il n'oublie rien d'« essentiel ». De nombreux chiffres, habituellement épars, sont réunis ici : le gérant de patrimoine a sous la main tous les éléments nécessaires pour étudier et comparer les différentes solutions.

La difficulté est de tenir à jour l'ouvrage. La matière est très mouvante et les nombreux chiffres présentés vieillissent très vite. Les fiches de l'édition de janvier 1994 sont datées 1993 et celle sur l'impôt sur le revenu contient le barème correspondant aux revenus de l'année 1992, déclarés en février 1993.

A lire par ceux qui cherchent à faire un tour d'horizon complet pour gérer au mieux un patrimoine.

E. M.

LE FRANC FORT : UNE POLITIQUE EN QUESTION
d'Olivier Aubry.
Hatier, coll. « Optiques économie »,
80 pages, 26 F.

« L'attirance pour les mécanismes économiques remonte à l'Antiquité » : ce n'est pas le début d'une chronique d'Alexandre Vialatte, mais l'introduction de ce livre sur le franc fort. Il s'agit en fait du rappel des faits (politiques monétaires passées, conversion au franc fort, crises de change, arguments des partisans et des adversaires de cette politique), un peu sous forme d'aide-mémoire. Clair et concis, aussi détaillé que le format de la collection le permet.

Ph. W.

LES MARCHÉS A TERME DE TAUX D'INTÉRÊT et LES MARCHÉS DÉRIVÉS
d'Yves Simon. Economica,
coll. « Gestion poche »,
110 pages, 49 F chacun.

Ces deux petits livres sont remarquablement clairs et précis. Ils permettent de comprendre le fonctionnement de ces « produits dérivés » dont on parle beaucoup mais dont on ne sait pas toujours exactement en quoi ils consistent. Parfaitement accessibles, tournés résolument vers les mécanismes concrets, ils contiennent chacun la description systématique des caractéristiques des contrats cotés sur les principales places financières.

A. B.

Mathématiques financières

MARCHÉ DES CAPITAUX ET THÉORIE FINANCIÈRE
de François Quittard Pinon.
Economica, 361 pages, 245 F.

Ce livre a un objectif ambitieux, puisqu'il s'agit de couvrir en moins de quatre cents pages un grand nombre de domaines d'application des mathématiques en finance et en économie : analyse théorique du risque, arbitrage, choix de portefeuille en temps discret et en temps continu, modèles d'équilibre, calcul actuariel, finance stochastique, etc. Les articles de référence dans ces différents domaines sont évoqués, mais sans véritable fil conducteur, ce qui conduit à certaines redites et même, occasionnellement, à des contradictions comme sur la notion de *forward* et de *futures*. D'autre part, l'auteur aurait pu éviter la présentation de modèles comme celui de Brennan Schwartz, dont on sait depuis plusieurs années qu'il est contradictoire. Bref, un livre où il y a beaucoup de choses... mais où il faut savoir faire soi-même le tri.

P. Br.

MODÈLES DYNAMIQUES D'ÉVALUATION
de Darrell Duffie.
PUF, 285 pages, 298 F.

Le livre de Darrell Duffie, professeur associé à l'université Stanford, met en évidence l'apport des mathématiques et de la modélisation probabiliste à la finance moderne. Il s'adresse aux personnes possédant de solides connaissances scientifiques et désireuses de découvrir les principaux modèles financiers d'évaluation et d'allocation d'actifs.

Les principes de la finance mathématique liés à l'hypothèse d'absence d'opportunité d'arbitrage sont clairement présentés ainsi que les modèles économiques d'équilibre et de formation des prix, du type Arrow-Debreu. Le modèle d'évaluation d'options de Black et Scholes ainsi que ses nombreuses extensions et raffinements sont exposés en détail. L'approche numérique – équations à dérivées partielles et programmation dynamique de type Bellman – dans les problèmes d'évaluation d'actifs et d'optimisation est également clairement présentée. Les principaux modèles de courbes des taux sont traités de manière approfondie avec une vision unifiée et novatrice. Les références sont riches et nombreuses, et les démonstrations toujours très élégantes et concises. De nombreux problèmes très fins et très intéressants sont abordés, comme ceux de l'évaluation théorique des *futures* ou de l'évaluation d'actifs contingents en marché incomplet.

Ce livre constitue donc une excellente référence dans le domaine de la finance mathématique.

P. Br.

OPÉRATIONS FINANCIÈRES ET TRANSFERT DE RICHESSE
d'Isabelle Hachette.
PUF, 197 pages, 192 F.

Dans sa première partie, le livre présente le problème d'optimisation de la structure financière pour une entreprise et passe en revue l'essentiel des modèles existants sur le sujet. L'analyse montre l'intérêt, pour qui voudrait en mettre en œuvre les solutions présentées, de pouvoir utiliser des produits financiers à clauses optionnelles. Dans la seconde partie, toute une batterie de tests statistiques est présentée pour déceler l'impact instantané sur la rentabilité d'un titre de certains événements : émission d'eurobons, changement de loi réglementaire, divisions d'actions, etc. Dans la troisième partie, ces tests sont appliqués au marché français, pour lequel d'intéressantes statistiques sont données.

P. Br.

Le Monde



BARCELONE : LES CHANTIERS DU TROISIÈME MILLÉNAIRE

*S*UR le sort de la capitale catalane veillent les bons génies de sa tradition. L'Histoire y avance à pas de géant. Les Jeux olympiques de 1992 ne sont plus qu'un épisode passé, 2001 est à présent le nouvel horizon pour la ville qui brigue le titre de « capitale culturelle » de l'Union européenne. Le troisième millénaire sera celui où, cité portuaire, elle deviendra la « porte commerciale de l'Europe du Sud ». Ainsi l'entendent ses édiles.

Pour un tel destin, la Generalitat (gouvernement autonome de Catalogne), la mairie et des sponsors privés parient de concert avec l'Etat espagnol. On vide copieusement les caisses. Déjà la restructuration et la modernisation de l'infrastructure pour la grande fête des J. O. avaient coûté fort cher, mais le maire Pasqual Maragall explique que l'investissement était rentable, vu la dynamique qu'il a enclenchée. L'élan n'a pas été brisé : Barcelone est à nouveau – toujours et encore – en chantier.

Un théâtre national, un auditorium de 2 800 places, une dizaine d'autres équipements culturels vont s'intégrer au paysage urbain tant choyé par ses habitants. Le Barrio Gotico, en pleine – et coûteuse – rénovation, hérite d'un Musée d'art contemporain subtilement relié à un axe qui va de la plaza dels Angels jusqu'au Centre d'art Santa-Monica, au pied de la statue de Christophe Colomb. En passant par le Liceu, l'Opéra, détruit par un incendie, qui va être reconstruit sur les Ramblas. La colline de Monjuich, et, loin en bordure de mer, la toute nouvelle Vila Olimpica ne resteront pas en rade.

Le port, où l'on accoste de toute la Méditerranée, resplendira dans dix ans sur le monde, selon les rêves des autorités, briguant la place des concurrents du Nord tel Rotterdam. Ici déjà, le plan Delta, évalué à près de 20 milliards de francs d'investissement, prévoit de transformer l'actuel delta de la rivière Llobregat. Là prendra place un gigantesque cerveau maritime. Un TGV devrait rejoindre la frontière française. Ainsi Barcelone deviendra le centre d'un « arc latin » regroupant, espère-t-on, Palma, Valence, Saragosse, *Montpellier et Toulouse.*

Aïe ! On pourrait redouter le pire, un massacre urbanistique, un cauchemar de tours et de silos en béton baignant dans une odeur de fuel. Du calme, *hombre*... L'extraordinaire métamorphose de la ville réalisée pour les J. O. ne l'a en rien défigurée. En se promenant sur les stades de Montjuich pour redescendre par le paseo de Gracia jusqu'aux Ramblas, l'œil séduit découvre des merveilles de verre serties dans les splendides façades baroques et modernistes. Poussant plus loin, à la Vila Olimpica sortie du néant sur les anciens marécages de Barceloneta, les sculptures de Miralles, de Miró et tant d'autres ont remplacé les décharges de poubelles et les ruines d'usines. Grâce aux urbanistes des J. O., les habitants ne tournent plus le dos à la mer comme leurs ancêtres *le faisaient depuis deux millénaires.*

L'intelligence fantaisiste de Cerdà, l'architecte qui redessina la ville au siècle d'Haussmann, a heureusement inspiré ses successeurs. De l'extravagante diversité de styles qui se succèdent au fil des façades et des rues persiste une étrange harmonie.

D. R.

Balade post-olympique

BARCELONE
de notre envoyée spéciale

C'EST une soirée d'été ordinaire, où la ville joue de rendez-vous en cascades, à en perdre le souffle jusqu'au petit matin. Scènes de balade catalane, à l'abri des touristes...

Entre chien et loup, le parc Güell accueille dans ses frondaisons l'attribution du prix FAD 93 d'architecture. Sous les colonnes de marbre de l'entrée bruisse la foule passionnée des anciens lauréats et futurs candidats, dont Barcelone nourrit sa réputation. A deux pas des mosaïques de Gaudi, les maquettes présentent une trentaine de projets. Celui du Musée d'art contemporain, pour la partie d'aménagement extérieur, remporte ce soir la palme.

Dans le centre gothique du Barrio, autour du patio d'un ancien hospice, se dressent trois façades XVIIIe et une quatrième faite de verre, comme une immense voile de navire, où se reflètent les toits environnants. Ce musée attend des collections qui tardent à venir. Après bien des palabres sur la définition même de « contemporain », entre conception « historique » ou « expérimentale », un compromis vient d'être trouvé. Le musée devrait ouvrir ses salles en septembre 1995. Au rez-de-chaussée seront accrochées les collections permanentes d'œuvres « contemporaines », et au premier celles, « historiques », *depuis les années* 40. Le second sera réservé aux expositions temporaires d'avant-garde.

Dans le même corps de bâtiment, à la nuit tombante, le Centre de culture contemporaine (CCC) met la dernière main à sa première grande exposition. « Visiones urbanes » est l'adaptation faite sous l'impulsion de son directeur Josep Ramoneda de « *L'art dans la ville* » présenté par le Musée national d'art moderne et le Centre de création industrielle à Beaubourg en 1993. Lieu international de réflexion urbaine, le CCC accueillera ensuite, à partir d'octobre, « Les villes illustrées » – six villes, six dessinateurs, dont Mariscal pour Barcelone *(lire page VIII)*. Puis une série d'expositions sur une capitale vue par un écrivain, comme James Joyce à Dublin et John Dos Passos à New-York.

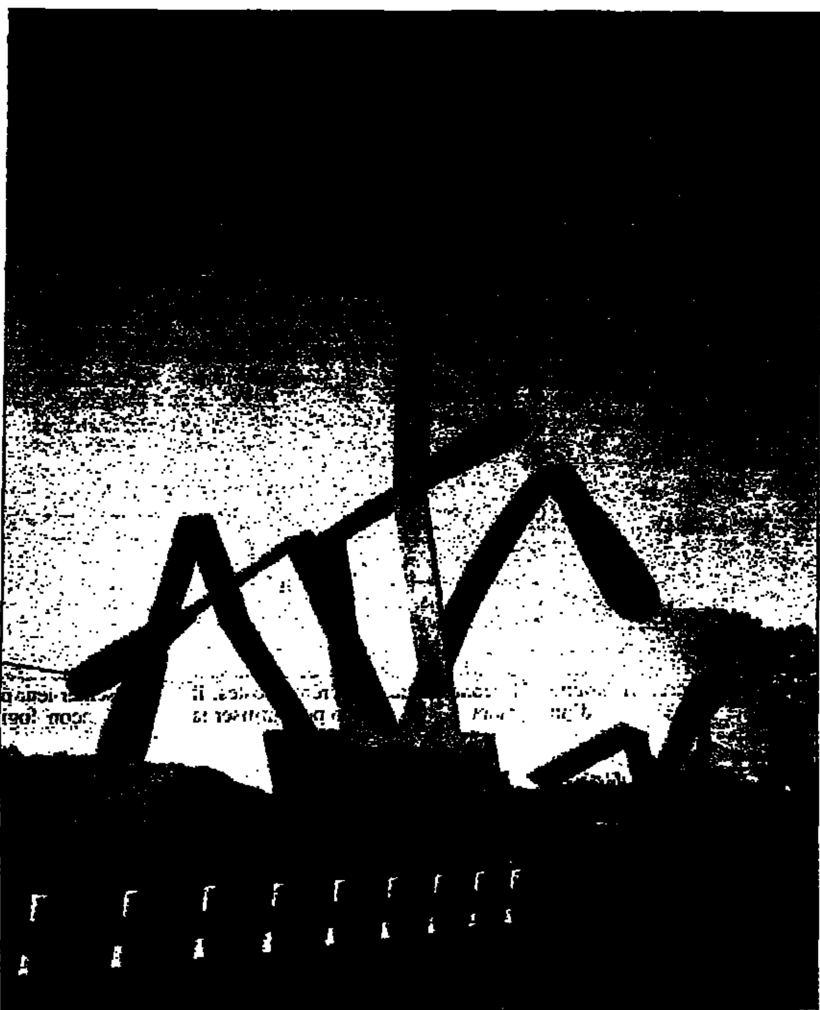
DIAGONAL • Loin au nord de l'avenue Diagonal, alors que la soirée avance, dans les jardins du palais de Pedralbes, la très récente Association des femmes journalistes tient buffet au son d'un viril orchestre musette, pour honorer le titulaire de son prix – un collègue mâle en cette première édition. Deux jeunes femmes enlacées protestent avec ironie contre « *ce choix de compromission* ». Dans la foule circule un distributeur de préservatifs – prévention militante contre le sida oblige. « *Pourquoi pas des gants ?* », interpelle le couple lesbien avec aigreur. L'homme portant son plateau se fige avec un air ahuri. Ambiance... Autant s'esquiver par le Musée de la céramique, sis dans ce palais de Pedralbes, où Trinidad Sanchez-Pacheco, la directrice, prépare une exposition de porcelaines Albora (Valence) pour le Musée de Sèvres *l'an prochain.*

Puis on reprend les vélos pour aller manger un morceau sur les Ramblas. Les embouteillages ne cessant de grossir, la bicyclette fait fureur. Le maire lui-même en est fou. Le style anglais, couleur noire et haut guidon, domine le pavé. Dans la salle rustique de La Barcelonina, on déguste sur une tranche de pain *frotté à la tomate fraîche la* saucisse sèche et le fromage fumé. C'est un des bars à vin branchés, où l'on se bouscule entre deux rendez-vous nocturnes. On y rencontre ce soir et à la même table le directeur en marketing de l'hebdomadaire catalan *Avui*, le tenancier « homo » d'un bar à jazz qui dévore du regard *son voisin « hétéro », un sculpteur* rentrant de New-York. – « Nueva York », comme on dit joliment ici. La faim rassasiée à peu de frais, on reprend le harnais pour se rendre à La Paloma, où une *chanteuse se produit* ce soir pour la sortie de son livre. L'ouvrage est une traduction catalane des standards américains les plus connus.

TOHU-BOHU • Minuit, déjà. Dans l'immense discothèque aux lumières rougeoyantes, des milliers de *danseurs se trémoussent*, entre deux verres de champagne catalan. La reine de la soirée n'en finit pas de saluer tout ce que Barcelone compte d'artistes et de personnalités. Les têtes d'affiche du fameux Printemps de la photographie, organisé chaque année par la Generalitat, le gouvernement autonome de Catalogne. Les vedettes du Festival d'été, théâtre et musique en juillet, à l'initiative de la mairie (1). Rosa Verges, la jeune réalisatrice du film *Boom Boom* vu à Paris. L'écrivain Marta Pessarrodona, coordinatrice d'un colloque international de culture tenu chaque printemps par le gouvernement. Ce dernier prépare une loi qui généralisera le catalan dans la vie de tous les jours. Déjà la langue est enseignée partout, en vertu d'une législation de 1983.

Invité à La Paloma, Joan Guitart I Agell, ministre de la culture, prend discrètement congé. Dans le tohu-bohu ambiant, à peine le voit-on disparaître, pressé. Le lendemain, il doit partir pour l'Indonésie, en voyage officiel avec le président Jordi Pujol. De gros contrats en perspective. Sous le vent de la crise, Barcelone tient le cap.

Ses créateurs, dont beaucoup se croisent ce soir à La Paloma, vendent dans le monde entier. Urbanistes, designers, architectes, peintres et sculpteurs voyagent au coude à coude, dans le même élan d'ouverture. Jaime Tressera crée ses meubles précieux en forme de sculptures fort prisés des marchés japonais et américains. Le bois de sycomore, les ferrures de métal, le savoir-faire, la sensualité ronde des formes, l'humour même des tiroirs secrets, « *tout est catalan, imaginé et fabriqué ici* ». Mariscal, comme tant d'autres, dessine des tissus pour Vinçon, la boutique d'avant-garde sur le paseo de Gracia qui diffuse pour le grand public des objets utiles *à la vie quotidienne*. Mai Felip-Hösselbarth est une des clefs du génie exportateur de Barcelone. Rien de nationaliste, simplement l'esprit pionnier. Directrice du Barcelona Design Center, elle prépare un voyage de prospection en Asie pour dix-sept industriels européens. Le catalogue de présentation témoigne d'un choix éclectique, incluant les couteaux Laguiole et les chocolats Valrhona. Ainsi vont s'ouvrir à la force du poignet de nouveaux marchés. Comme s'était réalisée au forcing la Barcelone olympique.



D.R.

« Allumettes », de Claes Oldenburg et Cooske van Bruggen. Cette sculpture se trouve sur l'aire olympique du val d'Hebron.

VILA OLIMPICA • Deux ans plus tard, *en cette nuit de juin*, le cœur de la Vila Olimpica bat avec folie. Qui aurait prévu un tel succès ? Au chantier géant de froid béton qui agrandissait considérablement la ville, qui aurait prédit un si *bel* avenir ? Depuis, sur le front de mer, se bouscule chaque nuit le petit peuple de Barcelone. Deux heures sonnent au clocher : il faut s'armer de patience pour guetter une place *libre* aux tables des multiples guinguettes. Comment se frayer un chemin dans la foule compacte qui se contente de déambuler ? Les bars à musique, installés sous les toiles de tentes qui se touchent, regorgent d'adolescents qui dansent pour le prix d'une *cerveza* – une bière fraîche. Les musiques bruyantes de salsa, rock métallique et flamenco se mêlent dans une joyeuse cacophonie. Barcelone a su faire sienne cette Vila Olimpica construite pour des Jeux défunts.

Danielle Rouard

Lire la suite page VI

(1) Printemps de la photographie : pour tous renseignements, s'adresser au Centre d'art Santa-Monica, rambla Santa-Monica 7, 08001 Barcelone ; tél. : 19-34-3-412-1272.



UN ENTRETIEN AVEC LE MAIRE DE BARCELONE

Pasqual Maragall : objectif 2001

BARCELONE
de notre envoyé spécial

« Deux années après les Jeux olympiques, le choc représenté par tous les changements apportés à Barcelone a-t-il été digéré ?

– Je ne crois pas qu'il y ait eu d'effets négatifs. Le coup d'envoi avait commencé dès mon élection en 1982. Ce fut donc un processus progressif et certaines grandes décisions ont été prises dès 1983 ou 1985. Cependant, il est vrai qu'au cours des quatre à cinq dernières années on a fait plus qu'au cours des quarante années précédentes.

– N'est-ce pas trop ?

– Non, ce n'est pas trop, parce que désormais Barcelone est une ville plus riche, mieux équipée, avec plus de zones vertes et moins d'espaces gris. Et ce n'est pas plus difficile à gérer, pas plus cher à entretenir. au contraire, c'est devenu plus rationnel. Et puis la transition ne s'est pas faite en un jour.

– Si c'était à refaire, feriez-vous autrement, d'autres choses ?

– Peu de choses en fait. J'aurais construit le métro à Montjuich. Il n'était pas indispensable pour les Jeux, mais il l'est actuellement et il aurait été plus facile de le faire à ce moment-là, comme l'ont fait pratiquement toutes les autres villes organisatrices des J.O. Quant à l'ampleur de ce que nous avons entrepris, il n'est pas vrai que nous ayons vu trop grand, au contraire : le stade olympique est beaucoup trop petit. Mais pour ce qui concerne les transformations urbaines, les objectifs étaient plus ambitieux et nous nous sommes aussi trompés dans les dimensions de certaines réalisations.

– Y a-t-il des conséquences négatives des J.O. ?

– Une conséquence négative est le syndrome d'abstinence. Quand il n'y a plus, pour la population, de motif d'agir et d'échéance précise, cela lui coûte plus. Par ailleurs, la période post-olympique a coïncidé avec la récession. Celle-ci avait commencé avant, mais les J.O. l'ont masquée. Après, la récession nous a amené un taux de chômage de 11 % à 12 %, c'est-à-dire la moyenne européenne.

– Comment la reprise se manifeste-t-elle ?

– D'abord par une augmentation du trafic de 15 % à l'aéroport. Ensuite par la consommation accrue d'électricité, de ciment, un accroissement du nombre des permis de construire. Cela ne touche pas encore la grande consommation, mais concerne les biens intermédiaires et les affaires.

– Et la dette post-olympique, quel est son montant ? Est-il vrai que, comme le dit l'opposition, Barcelone est la ville d'Espagne où les habitants payent le plus d'impôts ?

– Les Jeux ont été une grande réussite, alors il faut bien qu'ils trouvent quelque chose à dire ! En réalité, l'investissement olympique nous coûte 5 milliards de pesetas (210 millions de francs) chaque année et notre budget est de 200 milliards (8,5 milliards de francs). Les Barcelonais payent volontiers pour avoir une ville dans laquelle il leur faut moins de temps pour aller au travail, avec plus de possibilités touristiques, plus d'hôtels, plus de culture, plus d'activités, tout ce qu'ils n'auraient pas eu si cet effort n'avait pas été fait. Il est vrai que les impôts et les dépenses sont, comme à Bilbao, les plus élevés d'Espagne. Mais il y a à Barcelone tout un secteur de caractère régional et étatique qui est à la charge de la municipalité. Nous demandons donc que l'Etat et la communauté autonome de Catalogne nous paient une différence. C'est le grand problème économique de la ville. Cela représente de 15 à 17 milliards de pesetas chaque année.

> « En 2001, Barcelone veut apparaître comme le trait d'union entre l'Espagne et l'Europe, comme porte du Sud. »

– Barcelone se dépeuple. Pourquoi ?

– C'est comme si l'on disait que Paris perd des habitants en faveur de Neuilly. En réalité, Barcelone s'agrandit. Sa superficie n'est que de 100 kilomètres carrés, mais la Barcelone réelle couvre au minimum 500 kilomètres carrés sur lesquels il n'y a rien de vide. Si une famille s'en va, une entreprise la remplace. Cela ne change rien pour les revenus de la ville. Elle a en fait plus d'habitants que l'année passée. C'est une cité plus métropolitaine, plus grande, dont le centre compte effectivement moins de résidents mais plus d'actifs.

– Quel va être le prochain défi de Barcelone ?

– Ce sera l'Europe. Barcelone veut être la capitale culturelle de l'Europe en 2001, c'est-à-dire à l'ouverture du XXIe siècle. Barcelone veut apparaître alors comme le trait d'union entre l'Espagne et l'Europe, comme porte du Sud. Nous avons un projet de 400 milliards de pesetas (17 milliards de francs) qui est l'aménagement du delta du Llobregat pour la création d'entreprises, de services, de commerces, notamment d'entreprises d'Extrême-Orient. Ce projet comprend l'agrandissement du port et de l'aéroport pour améliorer leur productivité, leur logistique et concurrencer les portes et les ports de l'Europe du Nord.

– Et dans le domaine culturel ?

– Terminer toutes les infrastructures en cours de construction comme le Musée des arts contemporains, le Musée national d'art de Catalogne, qui est dans sa première phase, l'achèvement du théâtre national et de l'auditorium, cela d'ici un an, ainsi que la conversion d'un ancien couvent en centre d'archives, la reconstruction du Liceu, dont la réouverture est prévue en 1997, etc.

– Est-ce que la politique d'immersion dans la langue catalane peut causer du tort à l'image de Barcelone capitale culturelle de l'Europe ?

– C'est un sujet délicat, mais je ne crois pas. Peut-être n'avons-nous pas expliqué suffisamment que le catalan, c'est facile. L'immersion linguistique, ce n'est ni un processus violent ni un repli sur soi. En Catalogne, l'esprit d'ouverture domine.

– Serez-vous candidat aux prochaines élections municipales de mai 1995 ?

– Je ne serai pas candidat, je serai maire. Contrairement aux rumeurs, je ne suis pas fatigué d'être maire. C'est mieux que d'être député ou ministre. Après douze années, cela me plaît de plus en plus, d'autant qu'actuellement Barcelone est sur la crête de la vague... »

Propos recueillis par
Michel Bole-Richard

Balade post-olympique

Suite de la page V

Cela tient du miracle de la vie. Dans les vagues apaisées de la Méditerranée, des nageurs prennent leur bain de minuit avant de rebondir vers d'autres festivités. dsSur les avenues « olympiques » toutes proches, les patineurs s'élancent vers d'autres horizons. En ce nouveau lieu de plaisirs, pas moins de dix boutiques louent désormais *roller blades* et *roller skates* aux milliers d'amateurs que compte la ville.

A la Terraza Escribar, ouverte par un des pâtissiers les plus renommés de la ville, Nuria, correspondante de la télévision espagnole à New-York, fête ce soir son anniversaire. Une Gitane travestie puis un couple professionnel de danseurs de tango ouvrent le bal mené par un orchestre connu. Trois cents invités, des copains de la rue, de la presse, de la mairie et du gouvernement célèbrent les extravagantes retrouvailles. Tous attendent l'aube, *« comme l'espoir d'un jour qu'ils partageront encore »*. Le ciel obscur vire au gris. La fête se termine. Marta Tadjer, qui s'est chargée de l'organiser, se rend directement à son bureau surplombant la plage qu'éclaire le soleil levant.

Née à Barcelone, devenue après la mort de Franco responsable municipale de l'animation culturelle, elle relança les fêtes populaires bannies de Barcelone, comme celle du Printemps, de la Saint-Jean, et surtout de la Merce, littéralement « Merci », la vierge patronne que l'on fête le 24 septembre avec le bal des Géants. En ces années-là, le renouveau fut tel que l'on en oublie presque aujourd'hui l'essentiel : sous Franco, vingt mètres de plage seulement, au lieu des onze kilomètres actuels, étaient alors ouverts au public. Le reste était une immense poubelle. Que de bouleversements ! Ce fut le chantier du siècle. Le gouvernement, la mairie, l'Etat même, si absent jusque-là de Barcelone la résistante qu'il honnissait, tous ouvrirent leur porte-monnaie. Les généreux donateurs privés de la capitale catalane poursuivirent leur tradition de mécénat. Et, surtout, les créateurs retroussèrent leurs manches, portant haut leurs couleurs sur tous les continents. Puis vint le second chantier du siècle, celui des J.O. Quelle révolution !

Le Comité olympique chargea l'équipe Tadjer, devenue indépendante et toujours spécialisée dans les fêtes, de la cérémonie pour l'accueil par Barcelone de la flamme venue d'Olympie. En ce petit matin de juin, à peine sortie du fol anniversaire, Marta Tadjer dessine les croquis d'un projet pour une autre nuit, celle du Nouvel An. Selon la coutume catalane, quand le clocher égrène les douze coups de ce minuit-là, on mange douze grains de raisin. L'animatrice imagine un rendez-vous pour tous, dehors, sous les étoiles. Entre les deux tours qui dominent la Vila Olimpica, à l'heure fatidique, douze ballons descendront, telles des graines. Tous reconnaîtront le rite. Alors on se souhaitera ensemble une « bonne année ».

Danielle Rouard

▶ Festival d'été de Barcelone-Grec, du 27 juin au 31 juillet 1994 ; centre d'information municipal, Palau de la Virreina, rambla 99, 08002 Barcelone ; tél. : 19-34-3-301-7775.



LA CAMPAGNE POUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DE 1995

A l'assaut de la mairie socialiste

BARCELONE
de notre envoyé spécial

POUR les socialistes espagnols, Barcelone est un double symbole : celui de la modernisation du pays, mais aussi le symbole politique de la balance qu'ils sont parvenus à établir, dans cette ville qui est l'un de leurs bastions, avec les nationalistes catalans. Sur la place Sant Jaume trônent face à face la Généralité (le gouvernement de Catalogne) et la mairie, les deux pôles du pouvoir entre les mains de partis rivaux. Cet équilibre, les Barcelonais ont toujours, jusqu'à présent, voulu le préserver. Mais le veulent-ils encore ? Réponse dans onze mois au terme d'une lutte politique qui n'aura jamais été aussi serrée.

La bataille, qu'on annonce homérique, se livrera autour de l'élection du nouveau conseil municipal le 28 mai 1995. Les premières joutes ont commencé, nourries par les résultats des élections européennes du 12 juin dernier. Pour la première fois, les perpectives de mettre en échec le maire socialiste Pasqual Maragall sont apparues plus nettes aux yeux de l'opposition. Non seulement le Parti socialiste catalan (PSC) a été largement distancé de plus de 60 000 voix par les nationalistes de Convergencia i Union (CIU), mais il a été devancé par le Parti populaire (PP, droite) de 2 700 suffrages.

Cette médiocre troisième place a suffi à donner des ailes aux partis d'opposition, d'autant que les nationalistes l'avaient déjà emporté sur les socialistes lors des élections législatives du 6 juin 1993. La montée du centre droit a fait l'effet d'une douche froide dans les instances du PSC même si l'on fait remarquer que les quartiers populaires ont largement boudé le scrutin européen. Pasqual Maragall n'a pas la majorité absolue et doit désormais gouverner avec l'appui de trois conseillers de Iniative pour la Catalogne (IC, proche du parti communiste).

Barcelone est la dernière grande ville espagnole encore gouvernée par les socialistes après la perte, aux élections de 1991, de Madrid, Séville et Valence. Si la mairie de Barcelone leur échappait, les socialistes catalans seraient privés de leur centre névralgique, de leur plate-forme d'action. C'est dire à quel point l'alerte a été prise au sérieux même si le PSC fait remarquer que les élections municipales sont bien spécifiques par rapport aux autres consultations. Le 13 juin, Raimon Obiols, premier secrétaire du PSC, s'est empressé de souligner que ce revers était dû à des raisons politiques et économiques nationales. Les socialistes comptent évidemment sur la personnalité de Pasqual Maragall et le travail accompli par son équipe à l'occasion de la fête réussie des JO pour l'emporter une nouvelle fois.

« ENVIEUX » • Il n'est donc pas question que ce dernier passe la main, comme la rumeur en a déjà couru dans les rues de la vieille ville. Le premier intéressé dément avec virulence cette campagne lancée par des *« envieux »*. Non, il n'a pas envie de se tourner vers d'autres horizons, ni même d'une année sabbatique après avoir assumé la lourde responsabilité de l'organisation des JO et de la transformation radicale en cours de la ville.

Pasqual Maragall compte bien tirer profit de la satisfaction populaire résultant de cette mutation de la cité, désormais plus aérée et dotée d'équipements modernes, pour donner une quatrième victoire aux socialistes. Son agenda a d'ores et déjà été modifié afin qu'il voyage moins à l'étranger et consacre plus de temps aux préoccupations quotidiennes de ses administrés. La campagne a commencé. Au lendemain des élections européennes, le maire a entrepris les visites des quartiers. On l'a vu allant sur les plages pour se rendre compte de l'importance de la prolifération de méduses. Il a été photographié dans les rencontres sportives, les manifestations culturelles.

Réflexe de panique disent ses adversaires. Deux d'entre eux se sont déja déclarés. D'un côté Miquel Roca, numéro deux de CIU et porte-parole de cette formation aux Cortés, sera un challenger de poids. Les mauvaises langues prétendent que ce serait un bon moyen pour Jordi Pujol, président de la Généralité, de neutraliser ce fin politique considéré comme trop affilié aux socialistes de Madrid. De l'autre côté, Enrique Lacalle, chef de l'opposition du Parti populaire au conseil municipal, fait figure d'outsider encombrant.

Cet avocat de quarante-deux ans, considéré comme un modéré, a bien l'intention de faire de la conquête de la mairie une bataille à trois. *« Nous voulons rompre le bipartisme de CIU et du PSC avec une représentation importante du PP »*, revendique ce proche de José Maria Aznar qui, même s'il sait que ses chances de devenir le premier élu sont faibles, espère bien être une force d'appoint avec laquelle le gagnant devra compter. *« Il n'y aura pas de vainqueur clair ni de majorité préétablie. Maragall a terminé un cycle comme Felipe Gonzalez »*, affirme Enrique Lacalle, avant de prédire que, comme les élections municipales de 1979 furent les prémisses de l'arrivée des socialistes au pouvoir, celles de 1995 annonceront l'alternance. Barcelone sera en tout cas l'un des épicentres de la prochaine échéance électorale.

M. B.-R.

ÉCONOMIE

Sous le vent de la crise

BARCELONE
de notre envoyé spécial

COMME toute l'Espagne, Barcelone a souffert de la récession en 1993. Si les effets de la crise ont été retardés par le boom des JO, ses conséquences ont été plus profondes. Sur les dix-sept communautés autonomes du pays, le déficit de croissance de la Catalogne s'est en effet situé à l'avant-dernière position, passant de – 1,1 % au premier trimestre à – 2 % au dernier. Barcelone avait le blues.

L'espoir est revenu au début de 1994. Les signes de la reprise sont évidents. Elle est d'abord due à une très nette augmentation des exportations, favorisée par la baisse de la peseta qui a rendu beaucoup plus compétitifs les produits catalans. La Catalogne produit des biens de consommation, et la métropole barcelonaise fourmille de petites et de moyennes entreprises spécialisées dans ce secteur d'activité. La confiance est de retour, même si la prudence s'impose.

En effet demeure le grand point d'interrogation pesant sur l'avenir des usines automobiles SEAT, plus précisement sur l'usine de la Zona Franca que Volkswagen veut fermer à plus ou moins long terme. Cela réduirait au chômage ou à la retraite anticipée plus de neuf mille personnes. De toute façon, les syndicats se demandent si la seule marque d'automobiles espagnole va pouvoir survivre à la restructuration du secteur automobile en Europe.

Pour le moment, les conséquences sur le chômage ne se sont pas fait autrement sentir. Le taux de 12,4 % au mois d'avril est nettement inférieur à celui de la Catalogne (14 %) et encore très bas par rapport à la moyenne nationale (17,9 %). Et les chances de parvenir à un accord entre la multinationale allemande, la généralité (gouvernement de Catalogne) et le gouvernement central à Madrid sont sérieuses. Dans son édition du 26 juin, le quotidien *La Vanguardia* a inventorié en long et en large les *« symptômes de la réactivation après le creux de 1993 »*. Le baromètre est plutôt en ascension. Barcelone relève la tête en dépit d'une *« perte continuelle de substance urbaine »* selon la formule d'un économiste.

Ce dépeuplement en faveur des villes environnantes est la conséquence d'un des taux de natalité les plus faibles d'Europe (7.74 pour 1 000 habitants en 1993) et d'un solde migratoire négatif de 18 000 personnes l'an dernier, le chiffre le plus bas depuis 1976.

DETTE • Qu'à cela ne tienne ! Pour le maire Pasqual Maragall et son adjoint chargé de l'économie, Joan Clos, la densité urbaine reste trop élevée. Par ailleurs, le secteur de la construction a maintenu un bon rythme. 88 % des 1 800 appartements du village olympique sont aujourd'hui vendus. Joan Clos est parfaitement confiant. *« Je sais qu'il est difficile de faire croire que tout va bien, mais tout va bien*, assure-t-il, *et demain Barcelone pourra s'aligner dans la première division des grandes villes d'Europe. »*

La dette olympique ne pèse-t-elle pas trop lourd et n'obère-t-elle pas le développement futur de cette métropole de plus de trois millions d'habitants ?

Contrairement à ce qu'affirme l'opposition, qui parle de *« mauvaise gestion, de trou financier »*, tout est parfaitement clair pour Joan Clos, lequel s'appuie sur l'audit des finances de la ville. La dette olympique est de 280 milliards de pesetas (12 milliards de francs), dont la moitié sera payée par l'Etat et l'autre par la municipalité. En l'an 2009, elle devrait être définitivement éteinte. Le plan de financement et les projets d'avenir sont établis. La municipalité a exposé ces derniers au public ce printemps. La plupart sont privés. Ils témoignent selon la mairie *« du capital de confiance »* dont jouit Barcelone auprès des investisseurs et de la certitude de son rôle dans l'avenir.

Ils sont en tout cas la démonstration d'une dynamique dont la principale illustration est l'aménagement du delta du Llobregat, petite rivière au sud-ouest de la ville. Ce lieu deviendra une plate-forme logistique de distribution de marchandises dans le cône sud du continent, grâce à une infrastructure *ad hoc* portuaire, ferroviaire et aéroportuaire. Le Llobregat sera détourné pour pouvoir agrandir le port. Le plan a été adopté le 16 avril dernier. Son coût est estimé à 400 milliards de pesetas (17 milliards de francs). Il devrait être achevé d'ici quinze à vingt ans et fournir du travail à près de vingt mille personnes. Il fera de Barcelone, selon les plans de ses concepteurs, *« la porte du sud de l'Europe »*. Grâce au TGV, qui au début du siècle prochain permettra de relier Séville *via* Madrid et Barcelone au reste de l'Europe, la capitale catalane espère jouer le rôle d'aiguilleur et de moteur économique pour la partie méridionale du continent. La municipalité a déja donné le feu vert pour l'aménagement d'une zone de 229 hectares sur laquelle sera construite la gare de ce TGV. Encore un projet grandiose !

Barcelone ne manque décidément pas d'imagination. Elle paraît bien décidée à ne pas s'endormir sur les lauriers des JO. Comme si une force interne la poussait toujours à aller de l'avant, à prouver qu'elle a des ressources, un potentiel d'attraction. Comme disait la mère de Napoléon : *« Pourvu que ça dure... »*

M. B.-R.



EN ATTENDANT LA RÉOUVERTURE DU LICEU

Ainsi survit l'Opéra

BARCELONE
de notre envoyée spéciale

SUR la rambla se dresse la façade grise du Gran Teatre del Liceu, l'Opéra de Barcelone. L'entrée en est gardée par des policiers. Depuis le 31 janvier, ce haut lieu de la musique est fermé. A 11 heures ce jour-là, un incendie détruisit le plateau et la salle de 2 700 places. En une heure de temps, l'étincelle partie d'un atelier provoquait un embrasement qui soufflait la toiture. Ce fut miracle qu'il n'y eût pas de victime. Les quarante élèves qui fréquentaient la classe du Conservatoire furent évacués à temps, comme les ouvriers et les employés de l'équipe permanente. Le club privé et la Salle des miroirs furent épargnés. A l'appel de la soprano catalane Montserrat Caballe et de tant d'autres, le monde entier s'émut du sort qui frappait le Liceu. Ouvert en 1847, il tirait orgueil de ses riches heures avec Caruso, Diaghilev, Stravinsky, Dali et Picasso. Il promettait *Turandot* et autres succès pour la saison 1994. Le drame, accidentel selon la justice, interrompit le programme.

Barcelone pleura. Les amateurs du lieu, mais aussi tous ceux qui ne le fréquentaient pas, venaient de perdre « *un bout de leur âme* », comme certains se souviennent. Depuis le jour fatal, chaque samedi à midi, quelques musiciens jouent devant le Liceu. Des habitués apportent leurs chaises sur la rambla, pour ce concert de fidèles, « *comme une flamme artistique jusqu'à ce que le théâtre soit reconstruit* ».

Il va l'être, et sur ses lieux d'origine. Ainsi s'est conclu un vaste débat. Ceux qui, par modernité, voulaient construire une autre salle, ailleurs, pour un public plus nombreux et moins argenté, n'ont pas su convaincre. Placé au cœur du centre historique en pleine rénovation, l'Opéra emblématique « *se devait d'y rester* », estimaient les autres, qui ont obtenu gain de cause. Ils avaient fait valoir que, de toute façon, le Liceu s'apprêtait à de grands travaux, avant même l'incendie. Le plateau vétuste devait être entièrement remplacé, pour satisfaire aux exigences techniques d'une mise en scène de rang international. Le budget prévisionnel de cet énorme chantier était déjà voté, cofinancé par l'Etat, le gouvernement catalan, la mairie et des sponsors privés.



La façade du Liceu photographiée dans les années 30.

Mais le projet désormais est d'une taille tout autre. Il est estimé à l'équivalent de 360 millions de francs, mais chacun pense déjà que ce montant sera largement dépassé. Le Liceu voudrait rouvrir au public en 1997, histoire de fêter par la même occasion son cent cinquantième anniversaire. « *Tout sera fait pour tenir cet objectif* », affirme avec passion Adela de Roccha, chargée des relations publiques. Son bureau est l'un des rares à ne pas avoir été détruits. Ce jour-ci, elle fait visiter le chantier en friche à Juan Pons, basse catalane, qui reste muet d'émotion devant les pans noircis de fumée, l'énorme fosse encombrée de gravats que dégage une équipe d'ouvriers. Juan Pons est revenu à Barcelone pour chanter le 28 juin *Lucia*, de Donizetti, qui a dû se passer de mise en scène. D'autres salles ont accueilli ces opéras réduits à un concert, comme le Palau de musica, siège de l'Orfeo Catala joliment rénové. Au Palau Sant Jordi, avec ses 14 000 places, les techniciens jusque-là habitués au son du concert rock, ont fait des prouesses acoustiques pour *Turandot*. Ainsi survit l'Opéra...

FONDATION ● « *Il ne fallait surtout pas tout arrêter, pour l'équipe, l'orchestre, l'âme même du Liceu* », explique Adela. Alors on a proposé un contrat de six mois aux salariés. Déjà, des musiciens s'en sont allés vers d'autres scènes plus clémentes. Des départs qui ont malgré tout un aspect positif par temps de crise : l'établissement avait un gros déficit. Fin juin, le Liceu annonce sa programmation à venir. « *Une mini-saison de cinq opéras-concerts, dont Butterfly, Norma et Carmen.* » Déjà la vente des tickets est ouverte dans le hall vide.

L'arrivée des dons spontanés se poursuit. Quelque 2,5 millions de francs ont été collectés depuis le 31 janvier dernier. L'assurance compenserait environ 90 millions de francs. Au total, c'est peu, pour les exigences de la reconstruction. D'autant que, au coût du chantier lui-même, il faut ajouter les frais d'expropriation des voisins, puisque le théâtre va s'agrandir.

Les quatre cents propriétaires privés, bien qu'aisés, ne pouvaient faire face à une telle dépense. Aussi ont-ils accepté de céder leurs titres de propriété à une fondation mixte qui doit voir le jour le 7 juillet. Ces familles qui se transmettaient leurs droits de génération en génération garderont la jouissance de leurs places attitrées. Et, sur la rambla, le Liceu enfin rouvrira...

D. R.

Mariscal la mascotte

Par un brûlant après-midi d'été, Javier Mariscal travaille en son *estudio*, entouré d'une bande de jeunes équipiers. Le dessinateur qui décrocha la timbale des JO en proposant la mascotte *Cobi, devenue vedette mondiale*, a installé son atelier dans une ancienne tannerie. Au quartier Palo-Alto de la « Vila Olimpica ».

Mariscal en son antre... Cheveux en bataille et sandales pantouflardes, l'homme-orchestre de l'*illustration* garde la *nonchalance attardée* d'un soixante-huitard. Le touche-à-tout génial de la BD, du design, de la sculpture et de l'animation interactive, épuise ses heures à préparer une série de vingt-six dessins animés avec *ses héros vagabonds, Los Garriris,* dont le tournage commence à Hollywood. Il poursuit l'agit-prop de son *Monsieur le Monde* en guerre contre la destruction de la planète. Encore garde-t-il d'autres projets secrets, qui alimentent son rêve. Le regard bleu évoque *celui d'un* enfant *timide, mais la répartie*, économe de *mots*, embarque son auditoire. Mariscal sait rire et communiquer son bonheur de vivre.

Né en 1950 dans une famille de onze enfants dont le père était un médecin militaire *éclairé*, il a quitté sa Valence *natale et l'université de lettres pour s'en aller sur les routes* vagabondes. Son premier héros, *l'Homme au petit cheval*, part, comme lui, à la recherche du paradis perdu. Ibiza et la communauté de l'époque hippie, Barcelone enfin, la ville adoptive que Mariscal aime avec passion et *qui le lui rend bien. Dernière* créature en date, *El Senor Mundo* est comme « *une personne qui donne tout gratuitement*, explique son créateur, *le soleil, la lune, les coqs et les poissons. Le public découvre peu à peu comment il fonctionne, et s'attache à lui. On est loin des slogans militants qui font trop négatif* ».

Dans l'errance de Mariscal en compagnie de son compère Carlos Pastor « Sefer », sont nés Fermin et Piker avec le chien Julian, les vagabonds canailles et volontiers cyniques de *Los Garriris*. « *Grrrrr* »... *ou faire les quatre cents coups* : l'auteur en son *estudio* veut éviter la confusion...

« *Ces nouveaux vagabonds sont contents de vivre l'instant, se soucient comme d'une guigne de la société et passent leur temps à la plage. Mais la réalité n'est pas cela. Il leur arrive des tas de problèmes. Comme cette voiture, qu'ils prennent parce qu'elle est « si belle ». « Voleurs ! » leur lance-t-on en les pourchassant. Ils oscillent entre l'imbécile et le génie, comme des héros pas forcément bons.* » Fermin et Piker, aux oreilles de *rat et de chien, sont toujours émerveillés et souvent dépenaillés* dans la fresque filmée à Hollywood à l'intention des spectateurs du monde entier. Sur fond de rêve coule la généreuse Méditerranée avec ses cafés, ses plages et son bestiaire. C'est bien sûr Barcelone, – « *qui n'est pas Los Angeles, ni New-York ou Paris* ». En ce *miroir se reconnaît la ville. « Bar-Cel-Ona »* – en catalan « *Bar, Ciel, Vague* » – découvrit en pionnier le jeune Mariscal alors que la cité courait sur ses deux mille ans. L'affiche qu'il dessina à cette occasion était déjà un cri d'amour.

D. R.

▶ « Mariscal à Paris », jusqu'au 17 septembre 1994 au Musée-Galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, 75007 Paris, de 11 heures à 19 heures sauf dimanches et jours fériés. Tél. : 45-56-60-17.

OPINIONS

LETTRE DE PARIS



Liberté, égalité, gratuité

par Philippe Simonnot

AVEC la belle saison reviennent les paquebots urbains qui stationnent auprès des « merveilles du monde ». Il serait, semble-t-il, trop coûteux d'arrêter leur moteur. L'énorme pot d'échappement dégage en permanence une fumée pestilentielle. Derrière les vitres opaques, difficile de deviner s'ils sont pleins ou vides de leur cargaison. Quand ils roulent dans les rues étroites des « vieux quartiers historiques », ils occupent toute la chaussée, bouchant toute visibilité à l'automobiliste qui a la malchance de se trouver derrière. L'adresse des chauffeurs à éviter d'accrocher passants ou voitures est d'autant plus remarquable qu'elle s'exerce au cours d'un concert de klaxons et de vociférations. Le tourisme ne passera pas ? Allons donc !

Des associations de quartier ont osé regimber. Avec succès. Sur la butte Montmartre, les cars n'ont plus le droit de monter entre 21 heures et 10 heures du matin ; les week-ends et jours de fête, ils sont totalement interdits. Le passage des mastodontes ébranle les fondations immobilières autour de la Basilique, implantée sur d'anciennes carrières. Il vaut mieux éviter une catastrophe en ce lieu de pèlerinage. Du coup, les monstres stationnent boulevard Rochechouart en simple, double et triple file, s'agglutinant aux « tramways » du désir et autres convoyeurs de sex-tours.

De même, derrière Notre-Dame, les turbos touristiques n'ont maintenant pas le droit de stationner plus de temps qu'il en faut pour déverser, puis ramasser leur contenu humain. Cette réglementation, quand elle est respectée (ce qui n'est pas toujours le cas), double le mouvement des cars, et donc la pollution, le bruit et les encombrements qu'ils occasionnent. Le mistigri se joue à l'échelle des mille deux cents cars qui sillonnent la capitale. A terme, on peut imaginer que les énormes véhicules devront rouler en permanence, interdits partout de parking. Cauchemar.

Comme Paris est peu hospitalier ! Mais si, Paris est un haut lieu d'attraction touristique, il ne fait pas exception dans les efforts qui sont faits un peu partout, et surtout dans les « grands sites » naturels ou historiques, pour apprivoiser les hordes de touristes, ces nouveaux barbares, en quête de « civilisations » comme leurs lointains ancêtres. Sans oublier que nous sommes tous, à notre tour, pour les autres, des touristes aussi barbares que les autres le sont pour nous. Ce qui ne facilite pas la solution du problème.

Certes, du fait même de sa démocratisation, le touriste a mauvaise mine, et une réputation pire encore. Tout ce qu'il touche, ne serait-ce que des yeux, il le dégrade. Sa propre respiration – pour ne rien dire de sa transpiration –, multipliée par la foule, pollue les sites fermés. Même en petit nombre, son piétinement abime l'herbe des sentiers les plus reculés. Car, ce qui aggrave son cas, le touriste est devenu intelligent et cultivé, amoureux de la nature et des lieux rares. Des gisements à fric surencombrés, il reflue vers l' « intérieur ». Le canyon exceptionnel, l'abbaye méconnue, le manoir abandonné... on le trouve partout en visite, costumé, harnaché en touriste pour que nul ne s'y trompe. Détesté, méprisé, il n'en conserve pas moins tous ses droits. C'est un « ayant-droit » à la Nature ou à l'Histoire, et de préférence en payant le moins possible. Présumée démocratique, l'idéologie touristique n'a, en fait, rien perdu de sa puissance.

REMETTRE en cause ces droits vous rend immédiatement suspect, voire coupable d'élitisme. Même si ces droits sont le plus souvent de « faux droits » au sens économique du terme (ils ne peuvent être totalement honorés), il n'est pas un instant question de les faire payer à leur juste prix. Surtout dans un pays comme la France, épris de liberté et d'égalité. Pour quelle raison les iliens de la Cité jouiraient-ils d'un monopole, celui de l'accès pédestre au site ? Et ces privilégiés ont le culot de protester contre le droit du touriste à accéder pareillement au célèbre parvis ! Et que dire des vieillards, des familles chargées d'enfants en bas âge, des infirmes, toutes gens qui sont elles aussi en droit de venir pédestrement à Notre-Dame, à condition bien sûr qu'on les dépose à pied d'œuvre, c'est bien le cas de le dire.

Ce royaume de l'égalité, en tout cas, est devenu le premier pays d'accueil touristique du monde. Le nombre d'arrivées de touristes en France est maintenant supérieur à 60 millions par an, contre 33 millions en 1982. En douze ans, il a presque doublé. Ces 60 millions de visiteurs viennent s'ajouter aux 20 à 30 millions de Français qui prennent leurs vacances en France. Soit près de 90 millions de personnes qui tournent dans l'Hexagone à la recherche – tout simplement – de place pour s'ébattre, d'espace pour respirer. Certes, on pourra toujours prétendre que l'humanité touristique trouve son plaisir dans la foule, et qu'il ne faut point la contrarier dans sa jouissance de masse. Mais, pour le coup, n'est-ce point là un point de vue aristocratique non dépourvu de l'arrière-pensée de concentrer les touristes dans des parcs ad hoc ?

On se gaussait des pays socialistes qui réglaient les déficiences de leurs économies par d'interminables queues devant les magasins. Mais ces files d'attente, nous les voyons se former sur les autoroutes et devant un nombre croissant de sites dès le début des saisons touristiques, sans que personne n'ose dire que ce dysfonctionnement est dû tout simplement à un déséquilibre : les prix payés par les touristes étrangers ajoutés à ceux payés par les touristes français ne permettent pas d'équilibrer l'offre et la demande.

Ce désastre économique et écologique se chiffre. La France occupe aujourd'hui le premier rang par le nombre d'arrivées touristiques à ses frontières, avec 12,6 % du marché. Mais en ce qui concerne les recettes en devises, elle n'accapare que 7,75 % du gâteau du tourisme mondial. L'écart entre ces deux pourcentages mesure la maladresse d'une politique uniquement quantitative qui dirige vers l'Hexagone un tourisme bas de gamme.

Du reste, même ces recettes en devises ne donnent qu'une partie du bilan touristique. Pour que ce bilan fût véritable, il faudrait aussi calculer le coût des déprédations, dégradations et usures qui en sont la contre-partie.

Il est vrai que ces coûts sont à la charge de la collectivité, tandis que les recettes vont entre des mains marchandes. Privatisation des profits, socialisation des pertes – refrain connu du capitalisme à la française.

COURRIER

Les marchés dérivés français

La place financière de Paris, en se dotant d'instruments financiers complexes, officiellement annoncés comme facteurs de couverture des risques, a importé de Chicago un système extrêmement sophistiqué, sans avoir sur place – intérieurement – le volume d'affaires nécessaire pour contrer toute tentative de manipulation. Les dérivés français représentent un angle d'attaque, un levier facile à manier, pour des masses de capitaux anglo-saxons ou japonais, désireux de faire une « razzia » sur notre place. Dans le plus grand silence des médias, une part de l'épargne francaise est épongée par des opérations de « commando », avec l'assentiment des intermédiaires, qui profitent des courtages.

Il ne s'agit pas de condamner les dérivés ou la spéculation, mais d'établir le fait que nous n'avons pas, en France, les moyens de maîtriser quelque peu nos marchés dérivés, et par conséquent notre place financière. Car les dérivés ne sont plus un complément de marché, ils sont devenus une force principale de pression et d'orientation ; c'est le marché officiel qui devient le dérivé des dérivés.

Certes, les deux tiers des valeurs francaises appartiennent aux résidents, mais le marché à travers lequel ces valeurs doivent se réaliser est tenu par des étrangers. Le dire n'est pas une réaction nationaliste obscurantiste, mais le constat d'un danger : le marché de Paris se manipule comme une plume, par les quelques fonds – faibles par rapport à leur masse d'origine – des Japonais ou autres, dont les dérivés deviennent l'arme favorite.

Ce qui est alors en cause, c'est l'impossibilité pour l'Etat de mettre en œuvre une politique efficace de régulation économique. Les gérants français ont été heureux de vendre leurs LVMH ou Suez à des « investisseurs », par exemple nippons, mais ces ventes se traduisent inéluctablement par des prises de pouvoir sur les mécanismes mêmes de la place. L'exportation des valeurs françaises devient quasiment une exportation de la France ; nous n'avons pas simplement vendu le produit, mais, par la faiblesse de notre place, nous avons vendu aussi la boutique.

Vu l'étroitesse des capitaux français dans le mouvement d'internationalisation, il suffit par exemple d'appuyer sur une quinzaine de valeurs de notre CAC 40 pour faire la tendance. Parfois, pendant des heures sinon des jours, ce ne sont qu'opérations d'arbitrage – achat futur/vente panier – ne donnant aucune signification réelle à l'indice.

Les raisons de cette situation sont multiples et méritent une longue analyse. Soulignons simplement le fait que les établissements français, faute d'investissements en moyens matériels et humains, ne vendent pas les dérivés aux Français dont ils conservent l'épargne. Ils se contentent de diaboliser les dérives, mais le diable a des visages et des fonds propres, dont ils connaissent parfois l'identité.

Ainsi, sans la mise en place de quelques garde-fous, nous entrons dans une forme nouvelle de domination. Le danger représenté par « la centrale nucléaire » des dérivés n'est pas sur la place de Paris, de par son étroitesse, quelque chose de neutre et de spontané ; tout cela a une direction précise pour ceux qui peuvent et savent boucler leur stratégie. Le résultat est que les gérants français ne travaillent qu'à la remorque des interventions étrangères.

Ronald Tourangin
(opérateur, Alpes-Maritimes)

Financer les déficits sociaux

Incontournable TVA

La nécessité d'alléger le coût du travail et l'accumulation des déficits des retraites, de l'assurance-maladie et de l'assurance-chômage relancent le débat sur la « TVA sociale » : pourquoi ne pas transférer sur la taxe à la valeur ajoutée *une partie des cotisations qui* alourdissent les prix de revient des *entreprises* ?

par PIERRE AUNAC (*)

AU printemps 1993, confronté au problème du financement des déficits sociaux, le gouvernement a opté pour une augmentation de la CSG. Ainsi, après onze réformes du mode de financement de la Sécurité sociale, croyait-on avoir trouvé la solution définitive. Mais voilà que le problème resurgit déjà. L'impérieuse nécessité d'alléger le coût du travail et la réapparition des déficits en 1994, relancent le débat et, face au mécontentement provoqué par l'augmentation d'un impôt impopulaire, la mise à l'étude d'une « TVA sociale » s'est imposée. Le bon sens va-t-il, enfin, prévaloir ? Car, pour défendre les acquis sociaux dans un marché de plus en plus ouvert à la compétition internationale, le transfert, sur la TVA, des charges qui alourdissent les prix de revient s'impose.

Rappelons, tout d'abord, que ce transfert a deux effets économiques puissants : d'une part, en permettant une baisse des prix de vente hors taxe (1), c'est une arme offensive à l'exportation, et d'autre part, en provoquant une augmentation des prix des produits importés, c'est une arme défensive à l'importation. On comprend mal que les gouvernements, qui se sont succédé, aient reculé devant une mesure qui se révèle être le seul moyen d'améliorer la compétitivité de notre industrie, sans que cela se fasse au détriment de l'emploi.

Il est vrai que la TVA est l'objet de critiques qui méritent réflexion. Passons-les rapidement en revue. Premier argument : une hausse de la CSG, proportionnelle aux revenus, serait, par nature, moins injuste qu'une hausse de la TVA qui frappe indistinctement tous les consommateurs quels que soient leurs revenus. En réalité, il existe deux sortes de revenus : les salaires qui, déclarés par des tiers, ne peuvent donc échapper, si peu que ce soit, à l'impôt, et les autres revenus qui, étant déclarés par les contribuables eux-mêmes, sont souvent minorés.

L'administration fiscale évalue cette sous-estimation à quelque 20 % à 30 % des revenus réels... Va-t-on continuer à pénaliser les salariés au nom d'une fausse notion de justice fiscale ? D'autant plus que, s'il était vrai que la TVA soit injuste au motif qu'elle frappe indistinctement tous les consommateurs, il faudrait supprimer ou alléger les vingt-deux impôts, taxes, cotisations, contributions et autres prélèvements obligatoires qui sont collectés par les entreprises et, comme la TVA, payés par les consommateurs !

Des produits différents

Deuxième argument en faveur de la CSG : la fiscalité directe dit-on, est plus juste que la fiscalité indirecte car elle est progressive, alors que la seconde ne l'est pas. Cet argument ne résiste pas à l'analyse. Les économistes nous apprennent que les consommateurs achètent des gammes de produits qui sont fonction du niveau de leur revenu. On peut donc établir une classification des achats par catégorie de contribuables. Sur cette base, on peut calculer un barème de taux de TVA qui donnerait à la fiscalité indirecte la même progressivité que l'impôt sur les revenus. C'est d'ailleurs ce qui a été tenté, avec plus ou moins de succès, par le législateur avant la réduction du taux majoré.

Troisième critique : la direction de la prévision aurait montré que l'effet sur la croissance d'une augmentation de la CSG serait moins dommageable qu'une hausse de la TVA. Voilà qui paraît surprenant : qu'un produit soit vendu 100 francs plus 20 francs de TVA ou, dans le cas d'un transfert de 10 francs, 90 francs plus 30 francs de TVA, cela donne, dans l'un et l'autre cas, un même prix de vente de 120 francs. Il n'y a donc aucune raison pour que la croissance soit altérée par une augmentation du taux de la TVA, à condition que cette augmentation résulte bien d'un transfert et non d'une simple majoration. Au contraire, puisque cette opération a pour effet d'améliorer la compétitivité de notre industrie à la fois sur les marchés internationaux et sur le marché intérieur.

Par contre, on sait que toute augmentation de la pression fiscale directe induit sur les agents économiques un effet dissuasif – les économistes disent un « effet de substitution » – qui se traduit par une diminution de l'activité et, par conséquent de l'emploi. Les économistes anglais, M. Beenstock et A. Gosling, ont calculé pour la Grande-Bretagne (2) qu'une augmentation de 1 % de l'impôt se traduirait par une baisse d'activité correspondant, en France, à une destruction de 320 000 emplois environ. Une augmentation à due concurrence de la TVA n'aurait pas cet effet puisque le prix final pour les consommateurs resterait inchangé tout en leur laissant l'intégralité de leur revenu.

Un caractère autorégulateur

Enfin, un transfert sur la TVA serait inflationniste. C'est la thèse qui a été défendue, dans le passé, par la direction de la prévision de l'administration fiscale, sur la base de simulations dont nous avons montré les lacunes. Nous sommes, ici, dans un domaine hautement controversé. Comment peut-on raisonnablement affirmer qu'un transfert, qui permet de diminuer les prix hors taxes d'un montant égal à la hausse de la TVA, est inflationniste ? Et ce ne sont pas les «simulations » faites qui nous convaincront : on sait qu'elles avaient permis de prévoir, pour l'année 1993, une augmentation de l'activité de 2,6 %...

On peut, au contraire, montrer qu'un transfert sur la TVA agit sur les prix dans le sens de la baisse car trois mécanismes y pourvoient :

– l'augmentation des recettes fournies par les importations permettrait de diminuer à due concurrence les charges fiscales ou sociales qui alourdissent les prix de revient de la production nationale ;

– le transfert sur la TVA permet de supprimer la double taxation à laquelle notre production est soumise puisque les prélèvements qui entrent dans la valeur ajoutée augmentent l'assiette de la TVA – c'est d'ailleurs peut-être la cause de l'hostilité de l'administration fiscale au transfert sur la TVA ;

– tous les prix étant, en général, calculés par application d'un pourcentage à un prix de base (prix d'achat ou prix de revient) l'assiette servant au calcul du prix de vente est diminuée en conséquence.

Bref, un examen attentif montre que la TVA n'est pas cet impôt « haïssable », injuste et inflationniste à la fois, comme on le prétend souvent. D'ailleurs, n'a-t-elle pas été inventée par un syndicaliste CGT (3) ? L'étude de ses propriétés révèle son caractère autorégulateur qui pourrait contribuer au maintien de l'équilibre des marchés (4). Substituée aux cotisations qui sont assises sur les salaires, elle permettrait de supprimer l'énorme handicap qui pénalise nos entreprises de production au profit de celles qui importent des produits étrangers, et de renouer avec une croissance créatrice d'emplois.

(*) Président de la commission économie de l'Union des indépendants.

(1) On pourrait remarquer que, depuis la mise en place du marché unique, cela n'est vrai que pour les ventes hors Communauté. En fait, il en est de même pour la majorité des ventes intracommunautaires puisque la TVA est déductible.

(2) *Taxation, Incentives and Government Revenue in the U. K.*, de M. Beenstock and A. Gosling, London Business School.

(3) *L'Imposition des plus-values*, de Bureau, 1938.

(4) *La Révolte des contribuables*, de Pierre Aunac, Faculté des sciences économiques de Clermont-Ferrand.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

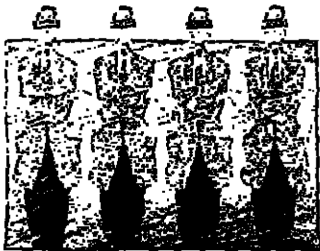
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du *10 décembre* 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

PERSPECTIVES



ALERTE À LA CORRUPTION !

Quand police et justice s'en mêlent

Les « affaires » économiques se multiplient et se sophistiquent. Les policiers et les juges spécialisés dans la finance tentent de les traquer sans tuer la vie des affaires. Une tâche de plus en plus délicate

LES *entreprises prennent-elles* plus qu'autrefois des libertés avec la loi et la morale économique ? La multiplication des « affaires » au cours des dernières années – Société générale, Pechiney, Tapie, Schneider, etc. – tendrait à le prouver. Il en est de même pour les statistiques de la police financière, qui, en dix ans, a *vu le nombre des dossiers suivis à Paris bondir de deux à trente-sept.*

Pourtant, les policiers estiment qu'il s'agit d'une impression trompeuse. Selon eux, les tricheries ne seraient pas significativement plus nombreuses que par le passé, mais mieux et plus vite connues. Les enquêteurs sont aujourd'hui épaulés par la Commission des opérations de Bourse (COB) et formés par les spécialistes de la *Banque de France ; les vingt inspecteurs de la brigade financière sont souvent* titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat. Les magistrats sont plus sévères à l'égard des pratiques déviantes des « cols blancs ». Les actionnaires – minoritaires ou non – et les investisseurs, de plus en plus sollicités pour confier leurs fonds aux entreprises, sont devenus sourcilleux à propos de leur utilisation. Cette vigilance accrue des professionnels trouve *naturellement* un *écho* dans les *médias*, devenus *friands* de récits de *magouilles réelles ou supposées.* Tout se sait.

Les policiers soulignent les paradoxes du temps présent, où l'on dénonce à l'envi le relâchement moral à tous les niveaux, mais où leur action n'a jamais connu aussi peu d'entraves. Ils s'émerveillent de travailler dans un pays où ils ont pu perquisitionner dans le bureau du directeur de cabinet d'un ministre des finances (affaire Pechiney) et où ils étudient le dossier du *ministre de l'industrie en exercice (Gérard Longuet). Le pouvoir* et l'argent ne peuvent plus grand-chose pour ralentir les enquêtes policières, qui deviennent d'une transparence remarquable.

MILLIARDS • L'importance croissante des sommes en cause est une autre caractéristique de l'heure : un enquêteur s'est frotté les yeux et a vérifié plusieurs fois le nombre des zéros lorsqu'on l'a informé d'une escroquerie de 1 milliard de francs ! Une autre escroquerie, au démarchage cette fois, pourrait coûter 70 millions de francs – rien qu'en France – aux 650 imprudents qui ont investi dans des filiales fictives ou en cessation de paiement dont la maison mère, apparemment respectable, avait été transférée à Hongkong. Les escroqueries informatiques se chiffrent, elles, en dizaines de milliards de francs.

L'internationalisation et la sophistication des mécanismes inventés par les fraudeurs est en augmentation. Une importante société de négociants de la Bourse de commerce de Paris, dont le dossier est à l'étude, a glissé progressivement de placements classiques dans le sucre à des investissements beaucoup plus abstraits réalisés à l'insu de ses mandants sur le marché de Chicago des matières premières. Les fiduciaires suisses tiennent à la disposition de leurs clients désireux de confidentialité des sociétés off-shore localisées dans des paradis fiscaux comme les îles Caïmans ou le Luxembourg, avec « avocat d'affaires-gérant prête-nom » à la clé.

Dans une autre affaire mettant en cause des caisses de retraite, les policiers se heurtent à une forêt de sociétés intermédiaires et à un maquis d'experts où ils tentent de distinguer les pratiques délictueuses de celles qui ne le sont pas et les fausses études des vraies. Il a fallu scruter à la loupe le fouillis des mouvements de fonds entre les sociétés Alain Colas Tahiti et Financière Bernard Tapie pour *nourrir l'inculpation pour abus de biens sociaux* qui a conduit la justice à demander et obtenir la levée de l'immunité parlementaire du député des Bouches-du-Rhône.

HUMILITÉ • Magistrats et policiers font preuve d'une humilité impressionnante. Ils savent qu'ils n'attrapent pas tous les délinquants, et même moins de 5 % dans le cas des fraudes informatiques. Il suffit de trente secondes pour passer un ordre sur le marché de Chicago et d'une journée pour acheter une société-écran panaméenne en Suisse, mais il faut un mois et demi de démarches pour que les enquêteurs obtiennent une commission rogatoire leur permettant d'enquêter aux Etats-Unis ou en Suisse.

Ils sont conscients que l'ordre qu'ils défendent est relatif et soumis aux fluctuations de la morale et de l'opinion publique. Les policiers financiers utilisent une parabole pour décrire leur métier : dans les affaires criminelles, ils disposent d'un cadavre, et les indices vont leur permettre de rechercher le coupable ; *dans les affaires financières, ils connaissent* d'entrée de jeu la victime et le coupable, mais leur tâche consiste à qualifier les actes de l'auteur.

Les magistrats financiers sont encore plus circonspects. Ils connaissent les lacunes de la morale et du droit des affaires. Ainsi *les Français ne sont-ils pas corrompus, mais leurs entreprises ont besoin de corrompre*, et les *structures qui autorisent* les bakchichs permettant d'emporter des marchés dans les pays du Moyen-Orient peuvent aussi servir à des pratiques moins convenables... A quel niveau commence la corruption « anormale » d'un émir ? A 4 % du contrat ou à 10 % ?

De même, la législation française ne comporte pas de droit des groupes. Lorsqu'un gestionnaire déplace d'une *société à une autre des actifs et des fonds, et répond aux actionnaires minoritaires lésés que* c'est pour le bien du groupe, est-il condamnable ? La Cour de cassation a esquissé la définition du groupe (arrêt Rozenblum, 1978), collection d'entreprises liées par des relations de capital et ayant des objectifs communs et cohérents ; la circulation des biens dans cet ensemble doit respecter ces objectifs et ne pas mettre en péril l'une des sociétés du groupe. C'est mieux, mais c'est mince.

INCARCÉRATION • *Les aléas juridiques abondent. Les reprises d'entreprise par leurs salariés* (RES) *consistent ni plus ni moins à* faire payer la société qu'on a achetée par cette même société ; autrement dit, il s'agit d'un abus de biens sociaux légal puisque dans l'intérêt collectif. Dans le cas d'une filiale de Creusot-Loire, Delattre-Levivier, il a fallu longuement évaluer la structure mise en place par le repreneur pour dire que celui-ci se *servait à des fins abusives de son rachat.*

A l'*opposé*, les magistrats ont refusé de suivre la Commission des opérations de Bourse, qui estimait que Bernard Arnault et Henry Racamier avaient commis des délits d'initiés en rachetant des actions LVMH avant des annonces importantes sur les résultats de cette société. Ils ont classé sans suite en démontrant que ces rachats s'inscrivaient, pour chacun des deux ennemis, dans une *stratégie de prise de contrôle* de LVMH.

Les juges sont donc contraints à une intelligence aiguë pour appliquer un droit pénal rigide et incomplet qui s'adapte mal à une vie économique par essence souple et fluctuante. Ils doivent sortir de la *ratio legis* et tenter de s'approcher de l'équité, soupeser les intentions des acteurs, dégager le véritable intérêt collectif, faire des allers-retours éprouvants entre la lettre et l'esprit, entre les techniques financières nouvelles et la réglementation. Surtout ne *pas tuer* la vie des affaires *et ne pas nuire* au dynamisme des responsables d'*entreprise.*

Ceux-ci peuvent pourtant se faire du souci. Jusqu'à présent, ils n'étaient pas assurés de l'impunité, mais ils pouvaient compter sur une révérence de la part des policiers et des magistrats qui leur évitait les désagréments d'un maniement brutal du code de procédure pénale, notamment l'incarcération. Désormais, les *magistrats éprouvent moins de scrupules et n'hésitent plus à déférer* le chef d'entreprise ou le responsable financier pour faire cesser un processus délictueux ou pour faciliter les investigations, notamment en *matière* d'abus de biens sociaux.

Se retrouver pendant quarante-huit heures derrière les barreaux surprend et traumatise les personnes faisant l'objet de ces mesures vigoureuses de précaution. Il n'empêche que les enquêteurs ne peuvent s'empêcher de ressentir une certaine compréhension pour le juge belge Jean-Claude Van Espen, fameux pour avoir incarcéré, pendant deux semaines, Didier Pineau-Valencienne, le PDG de Schneider : ils sont tellement puissants, assistés et à l'aise dans leurs petites et grandes astuces, ces hommes d'affaires, qu'un peu de déstabilisation ne peut que profiter à la recherche de la vérité !

AL. F.

Le fonctionnaire et le rentier

Les rentes de situation se multiplient, les réglementations aussi. La corruption suit, inévitablement. Et se répand par contagion. D'un strict point de vue économique, pourtant, cette pathologie sociale n'est qu'un simple transfert de richesse et peut même avoir des « mérites »

DEVANT la corruption, l'économiste, sans se laisser corrompre par l'air du temps, doit s'efforcer de ne pas tomber dans le discours moralisateur. Car, à lui plus qu'à tout autre, il revient d'aller jusqu'au bout des ressources de sa discipline pour considérer ce phénomène *qui est d'abord économique, à savoir que la corruption est un transfert* de richesse, deux concepts qui lui sont familiers. Et la première question qu'il doit se poser est d'où vient cette richesse, avant même de s'interroger sur son déplacement.

D'abord l'origine. Pour que la corruption existe, il faut deux conditions économiques : il faut qu'il y ait à la fois rente et réglementation. *Un bien librement disponible ne peut être source de rente. Un bien* source de rente donne lieu à corruption si la rente est réglementée (1). Ce qui est souvent le cas, car la rente, posant un problème de justice insoluble (sauf à recourir à l'impôt, mais la fiscalité peut-elle s'adapter à des situations aussi particulières ?), appelle la réglementation et la réglementation suscite la corruption. Prenons un exemple purement théorique. Dans une lointaine banlieue vient à s'ouvrir une station de RER. Immédiatement, les habitations qui se trouvent à proximité voient leur prix se revaloriser par rapport aux autres. *Les propriétaires peuvent relever les loyers de leurs locataires pour leur faire payer la commodité* d'accès à la nouvelle station. En langage économique, on dit de ces propriétaires qu'ils jouissent d'une rente de situation.

Supposons que la municipalité, choquée de cette inégalité devant la fortune, impose l'uniformité des loyers, quelle que soit la distance par rapport à la nouvelle station. *Cette réglementation de fait transférera la rente des propriétaires aux* locataires des logements bien placés. Ces derniers, en effet, vont payer le même loyer que les autres, tout en profitant de la proximité de la station. L'« injustice » n'est pas supprimée, mais elle ne « profite » pas aux mêmes personnes.

L'histoire ne s'arrête pas là. L'agent *municipal* chargé d'appliquer la réglementation est devenu, du fait même de cette réglementation, un personnage corruptible. En effet, il y a de fortes chances pour que les locataires *désireux d'habiter près de la station ou de s'y maintenir versent* à cet agent les pots-de-vin nécessaires. La concurrence entre locataires aboutira finalement à un transfert de la rente dans son entier, cette fois par corruption, au profit de l'agent municipal. Ce dernier pourra à son tour transférer cette richesse soit aux bonnes œuvres de la municipalité, soit à son parti, soit tout simplement l'empocher.

TRICHERIE • Le paradoxe veut *que la corruption rétablisse* les lois *du marché* : le locataire paye le *prix* correspondant à la situation dont il jouit, mais la rente, au lieu d'aller au propriétaire ou au locataire, se retrouve à la disposition de l'agent municipal. Aucune des solutions n'est plus juste que les autres. Elles diffèrent seulement du point de vue de la légalité, car dans la troisième il y a tricherie par rapport à *la* règle ou *par rapport* à la loi.

Evidemment, à ce stade de l'analyse, on ne peut pas ne pas poser la question : pourquoi la station en question a-t-elle été ouverte à cet endroit ? Dans la plupart des pays, même d'économie libérale, ce genre de décisions est l'apanage de la puissance publique. Ces décisions, étant créatrices de rente, *exercent sur la corruption un effet* analogue à celui de l'aimant sur la limaille de fer. Si les agents qui en sont responsables sont totalement corrompus, la rente de situation va être transférée dans leurs poches avant même d'avoir été créée ! Mais on peut imaginer aussi une corruption, *autrement* dit un partage de la rente entre les décideurs du RER et la municipalité concernée. La localisation de la station dépendra d'un marchandage entre toutes les parties prenantes à la rente en formation, lequel n'aboutit pas forcément à un choix irrationnel du point de vue *strictement économique.*

Tout ce qui *vient d'être dit de* l'ouverture d'une station, peut l'être, *mutatis mutandis*, pour sa fermeture. Cette fois, une richesse disparaît d'une manière tout aussi mystérieuse que son apparition tout à l'heure. Qui doit supporter cette perte : le propriétaire qui a investi pour bâtir près de la station ? La municipalité qui a corrompu *le décideur ? Pour éviter cette perte*, c'est-à-dire *pour maintenir* la *station ouverte, qui doit corrompre qui et au* profit de qui ? Là *encore*, aucune règle n'est juste. Si le seul impératif est de respecter la règle parce que c'est la règle, alors il ne faut point s'étonner que l'héroïsme reste l'exception.

Il faut s'y faire. L'espace n'est pas homogène. Il est organisé et rythmé par des équipements publics (transports en commun, autoroute, aéroports, etc.) qui sont créateurs de rentes, donc de réglementation et par conséquent de corruption. *Heureusement aucune rente n'est éternelle*, toute nouvelle infrastructure bouleversant les données et remettant en jeu les situations acquises les plus solides, si corrompues soient-elles.

ÉCLUSES • Malheureusement, la rente de situation n'est pas seule en cause. Il faut aussi tenir compte des rentes *foncières* (l'*inégale qualité des terres*), des *rentes minières dont* la plus célèbre aujourd'hui est la pétrolière, dont la captation a donné lieu et donne lieu encore à des corruptions géantes, etc. Surtout, les rentes artificielles créées *ex nihilo* par les réglementations sont des causes privilégiées de corruption puisque par définition elles *cumulent les deux conditions définies ci-dessus* : la *rente et la réglementation*. Tout se passe ici comme si l'Etat aménageait des écluses sur un « fleuve » (celui des flux économiques) sans autre nécessité que de permettre la perception des péages clandestins par ses agents.

En France, l'exemple le *plus flagrant* est celui de la loi Royer du 27 décembre 1973 prévoyant que les ouvertures de supermarché d'une surface supérieure à 1 000 m² (villes de moins de 40 000 habitants) doivent être autorisées par une commission départementale d'urbanisme *commercial*. Comme on pouvait *s'y attendre*, les membres de ces commissions ont marchandé leurs voix. La loi Royer a peut-être ralenti l'agonie du petit commerce. Elle a certainement aggravé le degré de prévarication dans notre pays, ce qui est d'autant plus cruel pour son auteur que celui-ci se prévalait de l'ordre moral. Mais quel parlementaire osera *demander* l'abrogation de cette loi ? L'*enfer de la corruption est pavé des « bonnes intentions »* du législateur.

Du reste, peut-on toujours parler de bonnes intentions ? Les rentes artificielles qui viennent s'ajouter aux rentes naturelles comme les paradis artificiels aux paradis terrestres, ont leur propre logique : permettre aux agents de l'Etat de « se payer sur la bête », comme on dit. De tels procédés s'imposent quand l'Etat lui-même est incapable de prélever suffisamment d'impôt pour payer correctement ses fonctionnaires, *soit que le système fiscal est archaïque, comme sous* l'Ancien Régime et aujourd'hui dans nombre de pays en voie de développement, soit que les prélèvements qu'il opère déjà sur l'activité et la richesse économiques sont à la limite du supportable : c'est le cas dans la plupart des pays industrialisés. La corruption permet au système d'échapper à la fameuse « *courbe de Laffer* », qui *veut qu'à partir d'un certain niveau d'imposition* les recettes fiscales diminuent.

La corruption peut même avoir des effets positifs sur la productivité des agents de l'Etat, contrairement à une idée reçue chez les bonnes âmes qui veulent que le fonctionnaire corrompu soit moins efficace que le fonctionnaire honnête. *De telles analyses ont été faites* dans les pays du tiers monde (2). Plus près de nous, un point de vue fonctionnaliste analogue a été défendu à propos des performances économiques de l'Italie (3). On trouvera toujours parmi les libéraux de lointains disciples amoraux de Bernard Mandeville (4) pour prétendre que le vice est le *moteur* le plus dynamique de l'économie.

Du reste, à force de se répandre, le vice se banalise, parvient à une sorte de blanchiment par consensus. Par exemple, la substitution du concept de « mise en examen » à celui d'« inculpation » s'inspire sans doute de la *louable* intention de réaffirmer le principe de la présomption d'innocence. Il n'empêche qu'un dernier verrou a peut-être sauté. Simplement, un budget plus important sera prévu pour les avocats et les procès à venir. *La cost benefit analysis* devra prendre en compte le risque d'*amende*, voire d'*emprisonnement* dûment probabilisé. Il n'est pas impossible que l'on assite dès lors à l'émergence d'un « management défensif », analogue à ce que l'on observe aux Etats-Unis dans certaines branches de la médecine paralysées par les risques judiciaires.

APPÉTITS • La corruption en sera-t-elle diminuée ? Il est permis d'en douter. Le propre de cette pathologie sociale est qu'elle a tendance, quels que soient par ailleurs ses *mérites* « fonctionnels », et peut-être même à cause d'eux, à *se répandre telle une épidémie*. La rente inexplicable, on l'a *dit plus* haut, qu'elle soit naturelle ou artificielle, suscite des jalousies féroces et des appétits soudains. Le haut fonctionnaire intègre blanchi sous le harnais découvre d'un seul coup les infortunes de la vertu, la sienne, et bascule de l'autre côté. Il n'est pas jusqu'au discours moral provoqué *par la dégradation des mœurs qui ne contribue à la contagion.* « Pourquoi pas nous ? » *se demandent les honnêtes* gens qui découvrent dans l'étalement médiatique des « affaires » des procédés de corruption auxquels ils n'auraient pas songé par eux-mêmes.

Bref, on n'est pas près de trouver un vaccin pour ce sida financier, alors même que sa prévention peut être exploitée à des fins purement politiciennes.

Philippe Simonnot

(1) Parmi les trop rares travaux d'économistes français sur le sujet, citons : Etienne Perrot, « Rente et corruption », in *Projets*, n° 232, hiver 1992-1993 ; et Patricia Vornetti, « La théorie de la recherche de rente », thèse pour le doctorat de sciences économiques, ronéo, université de Paris-I.

(2) Cf. F. T. Lui, « An Equilibrium Queing Model of Bribery », *Journal of Political Economy* 93 (4), 1985, cité par Jean-Dominique Lafay, in *Analyses de la SEDEIS.*, n° 74, mars 1990.

(3) Joseph La Palombara, *Démocratie à l'italienne*, Plon, 1990.

(4) Bernard Mandeville, *la Fable des abeilles, ou les vices privés font le bien public* (1714).

PERSPECTIVES

ALERTE À LA CORRUPTION !

Un basculement de société

La montée du nombre des « affaires » connues n'est pas un effet d'optique. Elle s'explique par un basculement de la société résultant, entre autres, d'un affaiblissement de la morale, et par la multiplication des occasions de corruption liée à la décentralisation.

par JEAN-LUC MATHIEU (*)

« L'AFFAIRE » des diamants, qui, en 1981, s'affiche sur les murs, explique en partie l'échec de Valéry Giscard d'Estaing à l'élection présidentielle. 1994 : les nombreuses « affaires » qui l'assaillent n'empêchent pas Bernard Tapie de recueillir 12 % des suffrages aux élections au Parlement européen. En une quinzaine d'années, les critères de moralité ne semblent plus jouer de la même façon.

Depuis le début des années 80, avec la création des chambres régionales des comptes, les comptes des collectivités locales sont épluchés de plus près qu'ils ne l'étaient auparavant. Ces juridictions financières ont été créées pour pouvoir consacrer plus de temps à la recherche de dysfonctionnements et de « fuites » dans les circuits financiers que n'y consacraient, avant, la Cour des comptes et les trésoriers-payeurs généraux. A côté de la justice financière, *la justice pénale, marquée* elle aussi par la tradition de probité qui imprègne profondément toute la fonction publique, redouble d'efforts pour pourchasser la corruption, avant qu'elle n'ait autant gangréné la société française qu'elle a pourri la République italienne ; la vaste opération « Mains propres » a fait des émules en France.

Les apparences sont là : la corruption s'accroît ; les poursuites et les condamnations vont bon train. Mais n'est-ce pas un effet d'optique ? La corruption n'est-elle pas seulement un mal mieux combattu et, par conséquent, mieux connu ? Las ! la montée du nombre des « affaires » connues correspond à un basculement de société qui résulte de la combinaison de plusieurs facteurs.

L'appât du gain

L'appât du gain d'abord. Avec la montée du « libéralisme » et la sacralisation de l'entreprise, l'« enrichissez-vous » du XIX[e] siècle, contenu pendant un temps par l'idéal socialiste, a resurgi en force au cours des années 80. Le « mythe Tapie », soutenu par de hautes autorités de l'Etat, y a participé. Le résultat *positif du « business » vient à justifier* les moyens ; le bénéfice témoigne de la « santé » de l'entreprise, même lorsqu'elle résulte de « dégraissages » massifs ou des jeux d'une économie-casino. Et quand les vedettes de la télévision « zappent » d'une chaîne à l'autre, en fonction des cachets qu'on leur offre, dont les plus faibles se calculent toujours en dizaines de SMIC, on voit que le « veau d'or » est devenu religion révélée.

L'affaiblissement de la morale ensuite. Cela résulte d'une dégénérescence des valeurs humanistes qui battent en retraite devant l'argent, présenté comme seule « valeur » de l'existence. Sauf dans un certain *nombre d'îlots où souffle encore* « l'esprit », les institutions ne se sentent plus investies d'un devoir d'éducation, et la transmission des grands impératifs moraux que sont l'honnêteté, la solidarité et la justice, indissolublement liées, s'efface, de peur de paraître « ringarde ». Quand une société ne perçoit plus que le comble de l'immoralité c'est de laisser se développer, d'une part, une richesse croissante – que favorise un constant aménagement de la fiscalité en faveur des revenus du capital et des détenteurs de hauts revenus – et, d'autre part, un flot croissant de marginalisés, par un refus d'organiser le partage du travail et des revenus, elle ouvre alors la voie à tous les dérèglements.

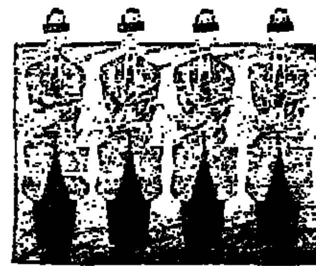
Le dévoiement du sens de la solidarité, enfin. C'est le cas lorsque des partis politiques, censés défendre un idéal, font bloc *autour de leurs brebis galeuses*, qu'elles s'appellent Boucheron, d'Angoulême, ou Médecin, de Nice.

Occasions

En même temps, tout est progressivement apparu nécessaire et possible. Nécessaire, l'argent des campagnes électo*rales au fur et à mesure qu'elles* se sont transformées en spectacles. Nécessaire, l'argent dont les agences de « communication » ont besoin pour faire ou défaire un maire ou un président. Nécessaire, l'argent qui permet de tenir un « rang » à côté de capitaines d'industrie, de « golden boys » ou de stars, dont les revenus n'ont strictement aucune commune mesure avec leur utilité sociale.

Mais possible aussi, car les occasions de corruption se multiplient. Le mouvement a commencé avec la loi Royer soumettant la création de « grandes surfaces » commerciales, par de grands groupes, ayant de grands moyens, à des autorisations données par les commissions d'urbanisme commercial. Le mouvement a continué ensuite par l'ampleur de la décentralisation opérée sans contrepoids démo*cratiques suffisants.*

En ouvrant des horizons nouveaux aux régions, aux départements et aux communes, la décentralisation a multiplié les occasions de tenter d'arracher des décisions par de l'argent. Le flot montant des budgets des collectivités locales, qui font un total considérable, a augmenté les occasions d'obtenir un marché – *si possible sans trop de concurrence* –, une concession d'exploitation de service public – si possible pas trop limpide –, des commandes – si possible fractionnées et renouvelées pour éviter les procédures de marchés –, un changement discret de plan ou de coefficient d'occupation des sols ou un permis de construire.



L'imagination s'est ingéniée à obscurcir la lisibilité des structures et des circuits financiers des collectivités locales en multipliant les sociétés d'économie mixte et les associations-écrans – parfois « bidon » – qui permettent de s'affranchir de nombreuses règles de droit public et du néces*saire contrôle démocratique.*

Ainsi, la corruption, dénommée poliment « dessous-de-table » dans le secteur privé, qui a toujours su donner et recevoir des enveloppes pour emporter des « affaires », a-t-elle pénétré le secteur public, où elle est demeurée longtemps honteuse et rare, hormis dans les sociétés de vente d'armes.

La corruption, expression, parmi d'autres, de la dérégulation des mœurs, est concomitante du rapprochement entre « public » et « privé », de l'affaiblissement de la distinction entre intérêt général et intérêt particulier et du fâcheux comblement de l'abîme qui séparait traditionnellement l'interdit du permis.

(*) Économiste.

LA FONCTION PUBLIQUE À L'ÉPREUVE DU MARCHÉ

Concurrence et intérêt général

Au nom de la concurrence systématique, la Commission européenne veut forcer la France à modifier de fond en comble ses services publics. Pourtant, ni la théorie ni l'intérêt général ne justifient ce bouleversement.

par HENRI PRÉVOT (*)

LE paysage dans les services publics, ou services d'intérêt économique général, est en train *de se modifier de fond en comble* sous la pression de la doctrine de la concurrence systématique. Sur le régime du gaz et de l'électricité, la Commission de Bruxelles a décidé d'intenter un procès à la France pour qu'elle supprime les monopoles ; les ministres de l'Union européenne ont décidé que le téléphone serait ouvert à la concurrence avant 1998, et il est question de faire de même avec les infrastructures ; la France est forcée d'intensifier la concurrence dans le ciel français...

On peut se demander au nom de quoi tout cela est fait, alors que France Télécom, EDF, Gaz de France, Air Inter fonctionnent bien, et la SNCF aussi, malgré les agacements de Socrate et quelques rigidités ; certes, tout peut être amélioré, mais il suffit pour apprécier de comparer avec d'autres pays. Ne va-t-on pas casser tout un système non seulement économique mais social et politique ? Quel sera le résultat de tous ces bouleversements ?

Le discours théorique que *nous servent les tenants de la* concurrence systématique est trompeur. Certes, on peut démontrer qu'une concurrence « parfaite » conduit à un optimum, mais tout le monde sait que, dans le cas des services d'intérêt économique général, la concurrence ne sera pas parfaite puisqu'il y aura peu d'entreprises, que certaines d'entre elles auront une « position dominante » et que ces services présentent bien des composantes « non marchandes » ; dans ce cas, la théorie ne dit rien de clair.

De toute façon, dans une situation de chômage, dire que la concurrence conduit à un optimum est inexact si la société refuse de laisser ses chômeurs mourir de faim : celui qui paiera par exemple son électricité ou son téléphone un peu moins cher verra ses impôts ou sa CSG s'alourdir ; sa « satisfaction » d'ensemble n'aura guère augmenté ! Alors que celle des personnes qui ne seront plus employées dans le téléphone ou à EDF aura, elle, singulièrement diminué...

Discours incomplet

Les tenants de la concurrence systématique prétendent s'appuyer sur le droit communautaire ; là encore, leur discours est, sinon faux, du moins incomplet, donc tendancieux, car le traité de Rome n'exclut ni droits spéciaux ni monopoles dans le cas des services d'intérêt général ou lorsque la sécurité du pays est en jeu – la Cour de justice des Communautés l'avait déjà confirmé (arrêt *Campus Oil sur les produits pétroliers*) pour la sécurité publique ; elle vient de le confirmer pour les services d'intérêt général dans un arrêt qui fera date (arrêt Almelo du 27 avril 1994, concernant la distribution d'électricité).

On s'attardera sur deux arguments des tenants de la concurrence systématique, l'un qui porte sur la façon de respecter l'intérêt général, l'autre, ultime argument, qui prétend que la concurrence est la seule façon efficace de stimuler les gens.

Lorsque les entreprises ne se conforment pas spontanément à l'intérêt général, les théoriciens de la concurrence estiment qu'il est possible de les y conduire soit avec des compensations financières, soit par la réglementation.

On constate qu'il faut pour cela réunir quatre conditions : 1. que l'Etat soit capable de formuler précisément toutes les exigences pour les inscrire dans la loi, les règlements ou les cahiers de charge ; 2. qu'il en mesure le coût et prenne des mesures pour inciter l'entreprise à respecter ces exigences et pour éviter que l'entreprise ne soit pénalisée par rapport à celles de ses concurrentes qui n'y sont pas soumises ; 3. que l'Etat sache vérifier que ces exigences sont respectées ; 4. qu'il puisse « punir » ceux qui ne les respectent pas.

Quand c'est possible, tout cela coûte cher ; ce sont les *« coûts de transaction »* (négociations, contrôles, contentieux), ce genre de dépenses que les hommes d'affaires connaissent bien depuis toujours mais dont *les théoriciens commencent à* tenir compte systématiquement depuis peu. Et ces quatre conditions sont souvent impossibles à réunir. En matière de sécurité publique, par exemple, il est pratiquement très difficile d'énoncer toutes les exigences ; et comment mettre un agent assermenté derrière chaque employé en mesure de faire des dégâts ?

Dans ce cas-là, l'Etat est obligé de faire confiance à l'entreprise ; or on voudrait l'empêcher de faire une discrimination entre les entreprises en fonction de la *confiance qu'il leur accorde !* Pourquoi, si la sécurité du pays est en jeu, même indirectement, l'Etat devrait-il faire également confiance non seulement aux entreprises réellement françaises mais encore à toutes celles qui relèvent du droit d'un Etat membre, c'est-à-dire à peu près n'importe qui ?

Des contraintes trop fortes

L'Etat se demandera plutôt comment il pourra faire confiance à une entreprise, comment remplacer le contrôle par la confiance. Doit-il conserver le moyen de nommer ou d'agréer les dirigeants ? *Quid* des actionnaires ? Grave question, face à la mobilité des capitaux et aux masses énormes d'argent venant du trafic de la drogue : retrouver l'origine des fonds est souvent impossible (il suffit de voir les résultats des administrations spécialisées, malgré la qualité de leur travail) ; ne faudra-t-il pas « retourner la charge de la preuve » et poser des conditions sur les personnes physiques qui détiennent directement ou indirectement des actions de ces entreprises (ce serait faire comme les Etats-unis ou le Japon) ?

Tout cela ne suffira pas : votre meilleur ami, s'il est soumis à des contraintes trop fortes, vous ne devrez plus lui faire confiance. Et la concurrence peut entraîner des contraintes perçues comme insupportables, comme la perspective de perdre son emploi (le preneur d'otages de la maternelle de Neuilly était un homme bril*lant, depuis peu au chômage).* Une entreprise en péril ou soumise à une concurrence trop vive vendra n'importe quoi à n'importe qui et ne liera pas sa politique d'achats aux intérêts du pays. Le personnel d'une entreprise soumise à une concurrence qui le menacerait prendra-t-il en considération des objectifs d'intérêt général. Ne sera-t-il pas plus accessible aux sollicitations de services ou de sociétés de renseignement, voire d'organisations mafieuses ?

Cela mériterait sans doute d'être étudié d'un point de vue psychosociologique, car il arrive dans ce secteur des services de base qu'une personne seule puisse faire des dégâts considé*rables ; cela* n'a rien à voir avec l'agent commercial qui quitte son entreprise avec la liste des clients, ce qui n'est pas rare.

Dans d'autres pays, la gestion des services d'intérêt général par des entreprises non soumises à la concurrence est souvent désastreuse, et l'ouverture à la concurrence est une nécessité... de service public ; cela peut aussi arriver en France. A partir de ce constat, on affirme que la concurrence commerciale, qui trouve son efficacité dans deux motivations fortes – le désir de gagner davantage et la peur de perdre son emploi –, serait la seule façon d'amener les gens à donner le meilleur d'eux-mêmes, la seule façon de briser des baronnies, de casser des rentes de situation.

D'autres motivations

Pourtant, en France, les services publics rendus par des entreprises monopolistiques fonctionnent en général correctement ; il en est d'ailleurs ainsi d'autres secteurs protégés comme la plupart des services de l'administration ou, pour prendre un autre exemple, la fabrication d'armement.

Pourquoi, dans l'Union européenne, faudrait-il uniformiser la gestion des services d'intérêt général sur le mode de la concurrence ? Pourquoi faudrait-il jeter aux orties un ensemble de valeurs beaucoup plus riche que celui qui sert de moteur à la compétition commerciale ? Plus grave, pourquoi faudrait-il le faire à un moment où l'on commence à discerner les risques que présente pour notre sécurité une économie de marché trop « libre », alors que le progrès technique supprime tout obstacle aux échanges ?

Le minimum serait que l'Union européenne respecte le système français là où il est efficace, quitte à ce que la France introduise la stimulation de la concurrence commerciale là où son système ne fonctionne pas *bien.*

Les Etats qui le souhaitent pourraient travailler ensemble pour mettre à l'honneur les motivations « non marchandes ». On trouvera dans le secteur associatif et dans le sport populaire bien des exemples où la « motivation » et l'efficacité n'ont souvent rien à envier au secteur commercial, et n'ont rien à voir avec l'argent ; certes, le « management des hommes » y est parfois plus subtil que dans les entreprises...

Une méthode serait de définir des objectifs puis d'évaluer les résultats à l'aide de comparaisons, comparaisons avec les autres ou avec ses propres objectifs, comparaisons « multicritères » *où il y a plusieurs* gagnants (efficacité technique, commerciale, qualité du service public, innovation, etc.) : ces comparaisons sont aussi stimulantes que celle portant sur les seuls résultats financiers.

L'Etat, avec les consommateurs, définirait les critères du service public – y compris la sécurité du pays –, et fixerait des objectifs et des méthodes de mesure ; par ailleurs, il réglerait la protection qu'il accorde aux entreprises et ajusterait le montant de ses aides financières – car la théorie économique sur laquelle s'appuie abusivement le libéralisme n'interdit pas les aides publiques à certains services publics.

Ces interventions finan*cières ou réglementaires seraient* le résultat d'un arbitrage politique entre la qualité de la gestion de l'entreprise, la qualité du service rendu, la situation budgétaire du pays et le désir des consommateurs.

Savoir comment faire confiance aux entreprises qui fournissent des services d'intérêt général, choisir sur quel genre de motivations s'appuyer dans la gestion de ces entreprises et de leurs personnels, c'est faire une hypothèse sur la « vertu » de l'Etat et de ses citoyens : c'est sans doute un choix de société. Qu'il ne nous soit imposé ni par un entraînement juridique, ni par une thèse sans fondement économique, ni par une idée à la mode !

(*) Ingénieur des mines, auteur de *la France : économie, sécurité,* publié chez Hachette.

L'administration britannique aux enchères

Suite de la page I

D'avril 1992 à juin 1993, des budgets correspondant à un montant de 1,5 milliard de livres ont été désignés pour le *market testing*, et des services équivalant à 1,1 milliard de livres ont été effectivement passés au crible. Plus de 14 000 postes de travail et environ 12 000 personnes ont été ainsi transférés au privé. Sur les 389 tests effectués, la grande majorité (229) ont *débouché sur une adjudication* : 147 services ont été finalement confiés à une équipe de fonctionnaires disposant d'une nouvelle autonomie (c'est ce qu'on appelle *in house team*), et 82 ont été confiés au privé.

En revanche, 113 tests ont abouti à une sous-traitance directe au privé (c'est-à-dire sans adjudication), 25 ont conduit à la suppression pure et simple des services, 6 à leur restructuration, et 3 à leur privatisation. Enfin 13 tests ont purement et simplement été abandonnés. Le *market testing* a couvert les domaines les plus divers, comme la gestion de l'informatique, la comptabilité, le département juridique, l'audit financier, l'entretien des bâtiments, l'impression des documents, le pool dactylo...

Le ministère de l'intérieur a, par exemple, examiné le rapport qualité-prix de ses commissariats, analysant notamment le nombre d'amendes infligées ou celui des *coups de téléphone donnés. Pour sa* part, le Foreign Office (le ministère des affaires étrangères) a comparé la rentabilité de ses services d'information avec les tarifs publicitaires de grands journaux étrangers.

Cette stratégie de désengagement tous azimuts de l'Etat a donné des résultats divers. Si les tests de survie se sont révélés un franc succès à la défense nationale, à la perception des impôts ou aux douanes, où beaucoup de services ont pu être transférés, en revanche, dans les ministères sociaux, plus lourds, plus dispersés, comme la santé ou la sécurité sociale, la procédure a rencontré davantage de résistances. D'autre part, la cession de services juridiques ou comptables s'est montrée plus lente que celle de services de traduction ou de sécurité, en raison de tarifs peu attrayants pour les grands cabinets londoniens spécialisés.

GRÈVE • Certes, en vertu de la *législation européenne* sur les droits sociaux acquis, le fonctionnaire qui change de situation conserve son ancien salaire et tous ses avantages, mais seulement dans un premier temps. Au bout d'un certain délai, variable selon les cas – en fonction du secteur et de la volonté des intéressés –, il perd toute garantie ou protection particulière, ce que contestent évidemment les syndicats, gardiens vigilants du statut de la fonction publique. Inquiets, ceux-ci ont déclenché l'an dernier une première grève dans l'histoire du Civil Service pour protester contre le développement du rôle de gestionnaires de leurs membres.

Les adversaires du *market testing* critiquent aussi, pêle-mêle, les lacunes du contrôle financier sur les contrats de sous-traitance, le recours systématique à des sociétés de conseil aux tarifs prohibitifs, la politisation inévitable de certaines nominations par un gouvernement aux affaires depuis plus de quinze ans. On cite également les risques de gaspillage et de corruption. A ce jour, toutefois, très peu d'« affaires » ont mis en cause l'intégrité de ce symbole même de la « révolution conservatrice ». Sir Peter Levene, qui s'est fixé comme objectif 830 millions de livres d'octobre 1993 à septembre 1994, estime que les Britanniques sont des pionniers : *« Cette technologie-là ne se transfère pas facilement à des pays latins. »*

Marc Roche

CONJONCTURE

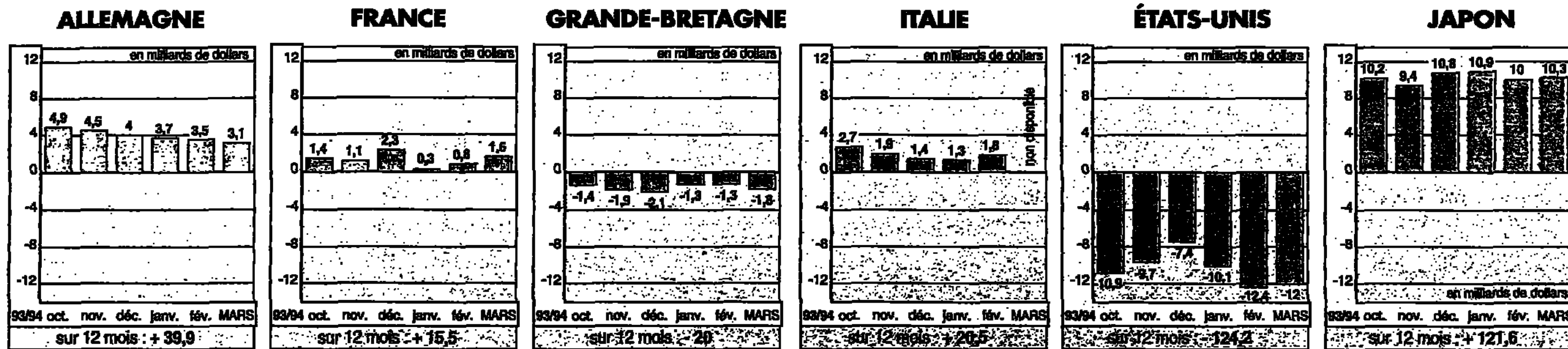
LE commentaire des données commerciales nécessite toujours une grande prudence compte tenu de l'incertitude qui entoure la fiabilité des statistiques européennes. Pour l'heure, un certain *statu quo* prévaut. L'excédent japonais continue à faire de la résistance, même si un reflux est annoncé pour mai. Il a pour corollaire la persistance du déséquilibre américain que les derniers chiffres d'avril ne démentent pas. Le reflux léger de l'excédent allemand depuis cinq mois corrige un solde probablement surestimé en début d'année, mais ne remet pas en question la tendance à l'amélioration à moyen terme. Pour les autres pays européens, les dernières données n'indiquent pas d'inflexion significative. Ces permanences contrastent avec l'amplitude des mouvements sur les volumes.

INDICATEUR • Le commerce extérieur

Statu quo

Le renchérissement du yen se solde par un très net recul des parts de marché des exportateurs japonais et par une forte augmentation de la propension à importer qui tranche avec l'atonie de la demande intérieure nipponne. La vigueur de la demande de produits étrangers aux Etats-Unis est cohérente, en revanche, avec le haut degré d'utilisation des capacités industrielles. Et la constance du déficit externe voile les bonnes performances des entreprises exportatrices qui enregistrent des gains substantiels sur les marchés étrangers.

Du côté européen, les inflexions les plus sensibles sont à mettre à l'actif de l'Allemagne et au passif du Royaume-Uni. L'avantage de compétitivité issu de la dépréciation de la livre fait plus que s'amortir. Il semblerait que les exportateurs britanniques perdent les positions acquises six mois auparavant, ayant préféré reconstituer leurs marges plutôt que de baisser leurs prix. A l'opposé, l'Allemagne reconquiert une partie des positions perdues, bénéficiant à plein, compte tenu de sa spécialisation, de la reprise de la demande de biens d'équipement et de biens intermédiaires en Europe.



Soldes commerciaux : exportations moins importations en données CVS (FOB-FOB pour tous les pays, sauf le Japon, FOB-CAF) et monnaies nationales sauf le Japon (en dollars). Sources nationales.

RÉGION • L'Europe occidentale

Reprise rapide

LA reprise européenne est bien là. L'Union européenne a connu au premier trimestre un redressement plus rapide que prévu de l'activité économique, à tel point que le dernier credo des conjoncturistes, celui d'une reprise molle, est à nouveau bousculé.

On savait depuis plusieurs trimestres que les conditions d'un redémarrage étaient réunies, mais la récession s'étirait, faute d'amorce. Le résultat de la dernière enquête de conjoncture européenne éclaircit l'horizon. L'opinion des chefs d'entreprises industrielles sur le niveau de la demande est devenu franchement positif, et le degré d'utilisation des capacités se redresse partout, tout particulièrement en Allemagne et en Belgique.

Cette reprise avait été entrevue maintes fois depuis la mi-1992, mais les scénarios optimistes ont toujours été déjoués par les faits. Beaucoup la voyaient pour 1993, supposant que les pays européens sauraient se démarquer du marasme allemand, d'une économie dominante mais affaiblie par la digestion difficile de sa partie orientale. Pour avoir prouvé leur crédibilité monétaire, les pays de l'UEM pouvaient espérer rompre le cordon qui les liait à la rigueur dictée jusqu'ici par la Bundesbank et se mettre à la remorque des Etats-Unis. Les tourmentes qui ont ébranlé le SME à partir de la fin de 1992 ont déçu cette espérance.

Le coup de fouet que les modifications de parité ont exercé sur l'activité des pays dévaluationnistes a ouvert d'autres issues. Cet impact bénéfique a d'abord été observé avec circonspection. Le credo de la monnaie forte avait tellement gagné les esprits au cours de la décennie 80 qu'admettre la perspective d'une dévaluation vertueuse dérangeait bien des esprits : le mieux des économies anglaise, espagnole, italienne, suédoise ou finlandaise serait – pensaient-ils – probablement éphémère ; rapides et amples, les gains externes pouvaient n'être que feu de brindilles et risquaient de se révéler plus conflictuels que bénéfiques pour l'ensemble de la zone ; compte tenu de l'atonie du commerce mondial, l'avantage des uns entraînerait des pertes de parts de marchés pour les autres, préjudiciables pour leur activité.

Mais les pays dévaluationnistes ont confirmé leur vitalité au fil des trimestres. Même si les moteurs de leur croissance étaient à bien des égards atypiques, il est probable que la sortie de l'ornière de l'économie allemande leur doit beaucoup. Car ce sont les commandes en provenance de l'étranger, particulièrement en biens d'équipement, qui ont durant plusieurs trimestres redressé le climat de confiance des entreprises allemandes. Or c'est bien le réveil allemand qui renforce aujourd'hui le consensus sur la crédibilité de la reprise européenne. Si la désynchronisation des économies a d'abord été perturbatrice, elle autorise une reprise impulsée par l'extérieur. La reconstitution des stocks qui a suivi dans nombre de pays et le besoin d'investissement qui se fait sentir après plusieurs années de destruction de capacités permet à la demande intérieure d'appuyer le mouvement.

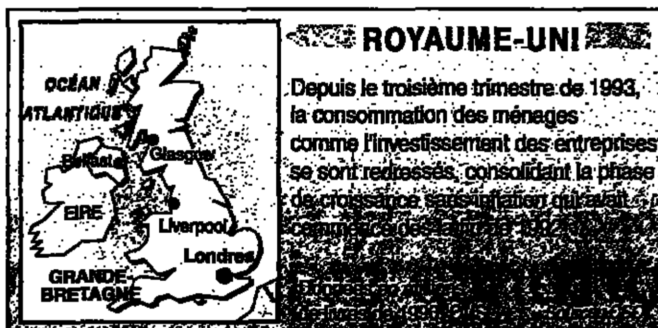
Faut-il pour autant céder à l'optimisme ambiant ? Les obstacles qui compromettaient jusqu'ici les chances d'une reprise ferme sont loin d'être levés. Dans tous les pays européens, les politiques publiques sont confrontées à l'impératif d'assainissement financier, ce qui devrait peser négativement sur l'activité. Les perspectives de consommation sont obscurcies par le faible niveau des rémunérations qui devrait prévaloir jusqu'en 1995. A l'exception du Royaume-Uni, il ne peut être fait de diagnostic positif sur la consommation dans aucun des pays européens. Le léger rebond des ventes de détail en Allemagne en début d'année a fait long feu au mois d'avril : il résultait surtout d'un rattrapage après une fin d'année 1993 en fort recul. En France ou en Espagne, cet éveil est imputable en premier lieu à la situation exceptionnelle de l'automobile, dopée par des mesures d'aide à l'achat. Dans ces deux pays, l'atonie de la demande de produits non manufacturés persiste. Quant à l'Italie, les achats des ménages demeurent orientés à la baisse.

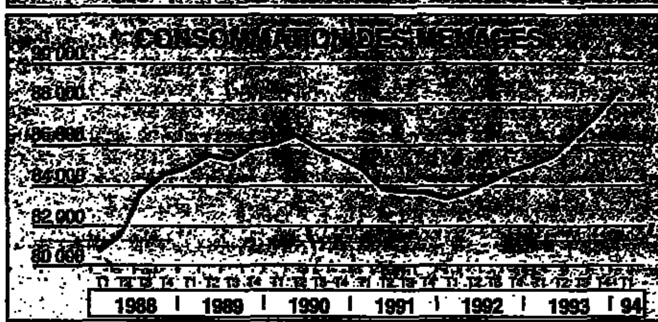
Enfin, la hausse prématurée des taux d'intérêt à long terme, intervenue depuis le début de l'année à la suite du resserrement de la politique monétaire américaine, introduit une inconnue majeure. Force est de constater que pour l'Europe, qui attend son salut de l'investissement et d'une baisse de l'épargne, cette hausse est particulièrement mal venue. Elle rend peu vraisemblable que l'endettement devienne un levier de croissance comme il l'avait été dans la seconde moitié de la décennie 80.

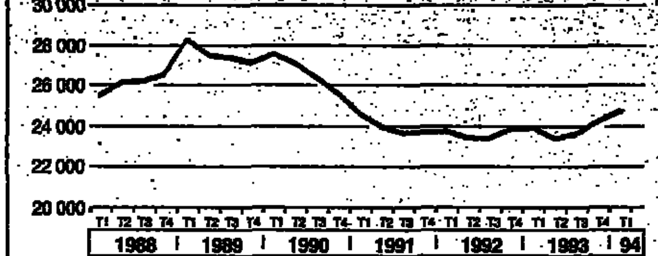
Compte tenu de la faiblesse des gains de pouvoir d'achat, seul un dynamisme de l'emploi semble susceptible de porter une croissance durable, à l'instar des reprises américaines. A moins de donner totalement crédit aux partisans de la déréglementation et de la flexibilité du marché du travail, on a du mal à imaginer que s'amorce aujourd'hui un tel processus. On ne peut que constater l'arrêt progressif de la dégradation de l'emploi (à l'exemple de la France ou de l'Allemagne, mais à l'exception de l'Italie), l'amélioration dans le tertiaire compensant les pertes continues dans l'industrie.

Au total, l'optimisme retrouvé des industriels européens n'est pas à l'abri de quelques révisions douloureuses.

Olivier Passet
Département des diagnostics, OFCE







PAYS • Le Royaume-Uni

Phase vertueuse

LA reprise britannique se confirme au fil des trimestres, soutenue par son entrée dans la phase « vertueuse » du cycle de croissance. Au premier trimestre, le PIB a progressé à un rythme annuel de 2,8 % (égal à celui prévu sur l'ensemble de l'année 1994) après avoir été révisé à la hausse tout au long du second semestre 1993. Mais, surtout, les moteurs de la croissance se déplacent désormais vers des composantes ayant des effets multiplicateurs susceptibles de soutenir l'activité à moyen terme.

La consommation des ménages semble – enfin – un peu moins financée par l'épargne que par des gains de pouvoir d'achat des revenus du travail. Les réajustements de salaires, le paiement des heures supplémentaires et des bonus, qui inquiètent tant les financiers d'un pays historiquement sujet à l'inflation salariale, restent pour l'heure normaux.

Du côté des entreprises, le cycle d'investissement est reparti à la fin de l'année dernière, impulsé par les dépenses nécessaires au renouvellement du parc existant, surtout dans les services. Les entreprises du secteur manufacturier devraient elles aussi recommencer à investir si elles ne veulent pas attiser les risques de tensions à terme, d'autant qu'elles sont pour le moment dans une situation financière plutôt saine. En effet, le taux d'utilisation des capacités productives est relativement élevé pour leur niveau d'activité et les délais de livraison commencent à s'allonger dans certaines entreprises produisant des biens intermédiaires.

Néanmoins, d'ici peu, la sensibilité des dépenses d'investissement aux taux d'intérêt à long terme risque de freiner la dynamique qui s'installe, surtout si les anticipations inflationnistes sont alimentées par des dérapages de coûts dans les entreprises. De toute façon, la détérioration du solde commercial ne pourra être évitée, étant donné l'avance conjoncturelle du Royaume-Uni par rapport à ses voisins européens et sa forte dépendance vis-à-vis des importations en biens d'équipement. Et ce en dépit de la dévaluation de la livre en septembre 1992, qui n'aura apporté qu'un souffle passager dans le redressement de la compétitivité britannique.

Dans ces conditions, la détente de la politique monétaire s'est très probablement achevée en février, avec la baisse de 0,5 point du taux d'intervention de la Banque d'Angleterre. Les craintes d'un resserrement qui apparaissent déjà sur les marchés financiers peuvent être écartées d'ici à la fin de l'année. Néanmoins, ce risque deviendra tangible en 1995.

Christine Rifflart
Département des diagnostics, OFCE

SECTEUR • L'automobile

Le ciel s'éclaircit

L'INDUSTRIE automobile verra-t-elle sa situation s'améliorer en 1994, à mesure que rosissent les prévisions de croissance économique ? Les résultats des premiers mois le laissent espérer aux constructeurs. 1993 avait reflété la situation globale de l'économie : au niveau mondial, les immatriculations de véhicules (particuliers et utilitaires) avaient régressé de 3 %, mais l'évolution était très différente d'une zone à l'autre. Aux Etats-Unis, où la reprise générale était largement engagée, les ventes avaient progressé de 8 %. Au Japon, en revanche, elles avaient baissé presque symétriquement (– 9,5 %).

En Europe, selon l'Association des constructeurs européens d'automobiles, la baisse avait atteint 15,1 %. Seul le marché anglais avait connu une progression sensible (+ 11,6 %). En France, la baisse des ventes peut être évaluée entre 14 % et 15 %, si l'on tient compte des immatriculations anticipées de la fin 1992 (pour profiter des incitations fiscales). La chute avait été encore plus rude sur les marchés allemand et espagnol. En Allemagne, après une régression de 5,5 % en 1992, les ventes de véhicules particuliers s'étaient effondrées en 1993 (– 18,9 %) ; en Espagne, où une reprise marquée s'était produite en 1992, ce fut pire encore avec une chute de 24,2 %.

Mais le ciel commence à s'éclaircir. Sur les cinq premiers mois de 1994, les immatriculations européennes ont progressé de 5,7 %. La France et l'Espagne tirent les chiffres à la hausse, grâce aux mesures gouvernementales prises dans ces deux pays pour stimuler les achats de véhicules neufs. En mai, l'Allemagne a donné des signes de reprise encourageants avec une progression des immatriculations de 6,5 %. Parallèlement, les Etats-Unis continuent sur leur lancée avec une croissance de 11,9 % sur la première partie de l'année. Seul le Japon a du mal à sortir de la crise : les immatriculations y ont baissé de 5,2 % au premier trimestre.

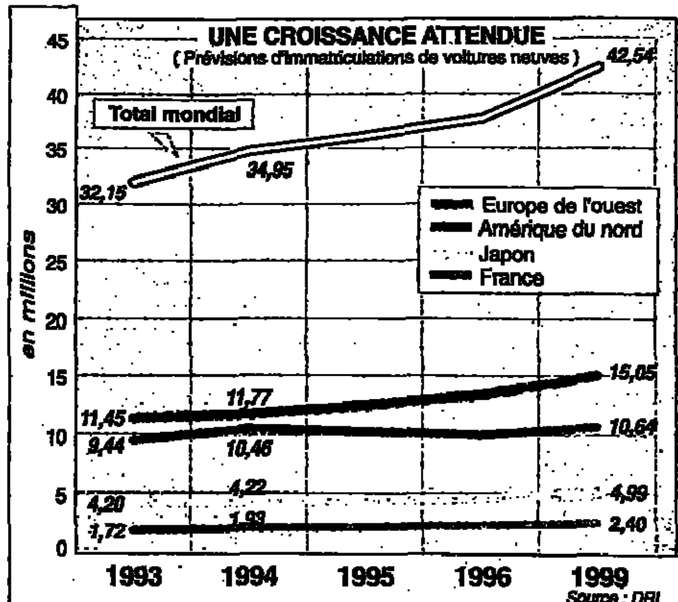
Pour l'ensemble de l'année, selon les analystes de Data Resources Inc. (DRI), les ventes d'automobiles devraient progresser de 5 % dans le monde. Grâce à l'Amérique du Nord, où elles devraient continuer de croître de 11 % (avant d'amorcer un déclin en 1995), mais aussi grâce à l'Europe (+ 3 %), le Japon restant quasiment stable (+ 0,5 %).

De quoi alimenter les espoirs des constructeurs. Sur 1993, les trois grands américains (General Motors, Ford et Chrysler) qui avaient poursuivi leur redressement, ont enregistré de confortables bénéfices : 2,5 milliards de dollars pour chacun d'eux, hors provisions exceptionnelles pour les dépenses de santé des retraités.

Mais presque toutes les firmes européennes avaient souffert. Volkswagen, notamment, a enregistré une perte de 6,5 milliards de francs sur 1993. Renault et BMW, toutefois, sont restés bénéficiaires (1 milliard de francs pour le premier et 1,75 milliard pour le second). Mais la firme au losange a dû réexaminer sa stratégie après l'abandon de la fusion avec Volvo. Malgré d'excellentes performances en France, sa part du marché européen s'est légèrement effritée (passant de 10,6 % à 10,46 %). Seul Rover avait accru à la fois sa part de marché et ses ventes, avec 362 000 immatriculations (+ 9 %).

BMW a pris en février dernier le contrôle de cette proie de choix, au grand dépit de Honda, qui, du coup, a cédé les 20 % qu'il détenait dans le capital du constructeur britannique à BMW, qui devenait ainsi propriétaire à 100 % de Rover. Honda, déjà affaibli sur son marché intérieur, va aussi devoir investir directement en Europe pour y trouver une nouvelle tête de pont. Grâce à sa forte présence aux Etats-Unis, il a néanmoins engrangé un bénéfice net consolidé d'environ 2 milliards de francs sur l'exercice. Toyota, le numéro un japonais, a aussi vu baisser de 7,7 % ses ventes à domicile. Mais c'est Nissan qui a été le plus affecté, avec une baisse de 8,4 % de ses immatriculations dans l'archipel, entraînant une perte consolidée de 4,7 milliards de francs.

Annie Kahn



Les graphiques et les cartes de ce supplément sont réalisés par le service infographique du *Monde*.